U d'/of OTTAWA
39003002815644

BIBLIOTHECA

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lesfemmesphiloso00lesc

LES FEMMES

PHILOSOPHES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Publiés par E. DENTU, éditeur

Les Maîtresses du Régent. Études d'histoire et de mœurs sur le commencement du dix-huitième siècle. 2e édition, revue et corrigée. 1 fort vol. in-18. . . . . 4 »

Les Confessions de l'Abbesse de Chelles, fille du Régent. 1 vol. in-18, orné d'un portrait inédit. . . . . 3 »

Nouveaux mémoires du maréchal duc de Richelieu (1696-1788), rédigés d'après des documents en partie inédits. 4 forts vol. grand in-18 jésus. . . . . 14 »

Tome Ier : La Jeunesse de Richelieu. — Tome II : Les Deux Régences. — Tome III : Louis le Bien-Aimé. — Tome IV : La Fin d'un Monde.

Mémoires du marquis de Boissy (1791-1866), rédigés d'après ses papiers et sa correspondance (sous le pseudonyme de Paul Breton). 2 vol. in-8o, avec portrait et fac-simile d'autographe. . . . . 12 »

Les Chevaliers de la Mouche-a-Miel. 2 vol. in-18 jésus. 6 »

Tome Ier : Les Oiseaux de Sceaux. — Tome II : La Fronde des Genêts.

La Dragonne, 2e édition. 1 vol. grand in-18 jésus. . . . 3 50

Les Cadets de Gascogne. 1 vol. grand in-18 jésus. . . . . 3 »

Le Chateau de Barbe-Bleue. 1 vol grand in-18 jésus. . . 3 »

Mademoiselle de Cagliostro. 3 50

Le Démon des Montchevreuil. 1 vol.. . . . . 3 »

Paris. — Imprimerie P. Mouillot, 13. quai Voltaire. — S. 1764

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

LES FEMMES

PHILOSOPHES

PAR

M. DE LESCURE

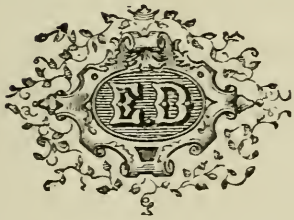

PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

1881

Tous droits réservés.

DC
131.8
.L48F
1881
EX.2

PRÉFACE

Vers le commencement du dix-huitième siècle, Massillon vint un jour visiter le couvent de la Madeleine du Traisnel, rue de Charonne, et demanda à y voir une jeune pensionnaire, Mlle de Vichy-Chamrond, que sa tante, la marquise de Charost, future duchesse de Luynes, lui avait recommandée. L'abbesse le pria de profiter de l'occasion pour chapitrer, comme il convenait, cette élève un peu indisciplinée, qui déconcertait ses maîtresses et scandalisait ses compagnes par la hardiesse de ses saillies, l'indiscrétion de ses questions, une certaine et malséante affectation de doute et de raillerie sur les matières qui le comportent le moins.

Le grand prédicateur, le grand directeur de consciences, le futur grand évêque de Clermont se fit présenter la précoce incrédule et s'entretint quelques instants avec elle. Mais il se garda bien de gronder, de sermonner et d'avoir l'air de prendre au sérieux ce scepticisme de quinze ans. Il avait trop d'esprit et de tact pour engager une discussion que sa supériorité eût rendue par trop inégale, et qui n'eût été ni à son

heure, ni à sa place dans un salon de couvent. Il vit tout de suite qu'il avait affaire à une de ces natures fines et sèches, que toute entreprise sur elles offusque, qui regimbent aux raisons et qu'on gagne surtout par des conseils. Bien loin donc de brusquer cette humeur rétive et maligne, impatiente du frein, implacable au ridicule, d'argumenter en forme et de faire dégénérer la conversation en controverse, Massillon écouta, avec gravité et douceur, la confidence des scrupules de la jeune frondeuse. Il réfuta ses objections d'un sourire et, pour toute pénitence, lui infligea un compliment.

L'abbesse étant intervenue pour hâter l'entrevue et le débarrasser d'une mission qui devait lui être importune, et s'informant du résultat, qu'elle supposait décevant, de l'entretien :

—Elle est charmante ! prononça Massillon avec une bonté qui n'était pas sans malice, laissant Mlle de Vichy confuse à la fois et reconnaissante d'un jugement si inattendu.

Et comme — sa pensionnaire ayant pris congé en rougissant — l'abbesse insistait pour savoir quel remède il y avait lieu d'appliquer au mal, quel livre pourrait triompher de si fâcheuses dispositions :

— *Un catéchisme de cinq sous*, répondit Massillon.

Ce fut toute sa consultation. On n'en put tirer d'autre ordonnance. Quelle autre eût-il pu prescrire, lui qui connaissait si bien la nature humaine? On se représente facilement les considérations d'expérience qui la lui dictèrent. Il savait que nos doutes viennent

de notre orgueil et que les scrupuleux sont des superbes. Il savait qu'il n'est rien de plus efficace, pour rafraîchir les sécheresses de l'âme, pour féconder les stérilités du cœur, que cet abrégé familier des vérités nécessaires, que ce petit filet de la source évangélique mis à la porté de tous, où, depuis bientôt dix-neuf siècles, se désaltère la lèvre des humbles et des simples, de ces pauvres d'esprit auxquels est promis le royaume du ciel. Tout acte de foi est un acte de soumission. Toute religion est une prosternation. On n'adore qu'à genoux. L'orgueil seul est impie. Pour rentrer au giron de l'Église, il faut redevenir, suivant le mot profond et touchant, comme un enfant. Voilà pourquoi Massillon conseillait avec raison, comme l'unique remède à appliquer au scepticisme précoce de Mlle de Vichy-Chamrond, le seul capable de l'en guérir, la lecture du livre des enfants, de ce livre où l'on apprend, sur les genoux maternels, les vérités de la foi, de ce livre où l'esprit humain, qui s'est enivré et haussé jusqu'à la rébellion, peut retrouver, avec les souvenirs de l'âge innocent, quelque chose de son ingénuité.

L'anecdote caractéristique qui précède nous est contée par Chamfort. Elle a un mérite qui manque à la plupart de celles qu'a mises en circulation cet historien frivole, ce moraliste de décadence qui pensait volontiers, suivant le mot de l'abbé de Vauxcelles sur Duclos, « que ce qui est vrai doit être malin, et que ce qui est malin doit être vrai. » Le mot de Massillon avait frappé celle qui devait être la marquise du Def-

fand, car Horace Walpole le répète d'après elle [1], et elle y fait allusion à plusieurs endroits de ses lettres [2]. Rœderer le cite également, mais il y voit surtout une preuve du crédit dont jouissaient, aux yeux d'un juge autorisé, ces abrégés élémentaires de doctrine connus sous le nom générique de *Catéchismes*. Il est vrai qu'il part de là assez naïvement pour faire l'éloge du catéchisme de morale naturelle de Saint-Lambert.

Un Catéchisme de cinq sous! Mlle de Vichy-Chamrond n'usa point du remède indiqué par Massillon. Elle vécut et mourut dans l'impénitence finale de l'incrédulité. Elle traversa la Régence et n'y fut en rien déplacée; elle s'endormit dans l'ennui de son égoïste isolement quelques années avant la Révolution, qu'elle n'eût pas et qui ne l'eût point épargnée. Elle fut la première et la plus illustre des femmes philosophes du siècle de la philosophie. Elle passa du couvent de la Madeleine du Traisnel au couvent de Voltaire [3].

1. « Ses parents, raconte Walpole, alarmés sur ses sentiments religieux, lui envoyèrent le célèbre Massillon pour s'entretenir avec elle. Elle ne fut ni intimidée par son caractère, ni éblouie par ses raisonnements, mais se défendit avec beaucoup de bon sens ; et le prélat fut plus frappé de son esprit et de sa beauté que de son hérésie. »

2. Notamment dans sa lettre à Voltaire du 28 décembre 1765. « Je me souviens, dit-elle, que, dans ma jeunesse, étant au couvent, Mme de Luynes invoqua le Père Massillon. Mon génie étonné trembla devant le sien. Ce ne fut pas à la force de ses raisons que je me soumis, mais à l'importance du raisonneur. »

3. « Voltaire écrit pour son couvent. » (Montesquieu, *Pensées diverses.*)

Elle prêcha ce catéchisme de Saint-Lambert, qui avait érigé en maximes quelques-uns de ses bons mots.

Il nous a paru utile et piquant, curieux et salutaire, d'écrire l'histoire — que le lecteur honnête se rassure, nous ne les peindrons qu'en buste — de toutes les femmes célèbres contemporaines de Mme du Deffand, qui, à son exemple, trouvèrent commode et déclarèrent sage de s'émanciper de la tutelle évangélique, et raillèrent à qui mieux mieux la panacée de Massillon : *un Catéchisme de cinq sous !*

Cette histoire que nous entreprenons n'est pas autre chose que celle du dix-huitième siècle tout entier, envisagé à un point de vue particulier. Cette histoire, qui va de la Régence à la Révolution, se définit et se juge déjà par ces deux termes caractéristiques. C'est par la Régence que commence, c'est par la Révolution que devait finir ce dix-huitième siècle, qui fut à la fois le siècle par excellence de l'influence de la philosophie et le siècle par excellence de l'influence des femmes. C'est par les femmes surtout que la philosophie fit son œuvre. Ce sont surtout des couvents de femmes que ces couvents profanes de Voltaire et de Rousseau dont le salon est la chapelle, et dont la messe est le souper. Ce sont les femmes qui les premières ont accepté pour directeurs les Diderot, les Helvétius, les d'Holbach, et ont couru au-devant de ce joug nouveau qui n'est pourtant pas plus léger que celui de la religion.

C'est donc au dix-huitième siècle qu'on vit les femmes — quelques-unes jolies, quelques-unes célè-

bres — ambitionner le titre de philosophes et le mériter de leur mieux dans toutes les acceptions du mot. On vit ces êtres légers et frivoles, sans abdiquer d'ailleurs l'empire de la fanfreluche, sans renoncer au rouge et aux mouches, sans cesser de faire de leur cœur le libre usage que l'on sait, se presser comme à une pièce nouvelle aux fêtes pédantesques de l'initiation. Elles s'enivrèrent à la coupe des curiosités défendues. Elles se passionnèrent pour les problèmes de la destinée humaine, les mystères de l'âme, les énigmes de la nature, les miracles de la science. Elles cachèrent sous leur oreiller, à côté du roman nouveau, les livres proscrits, et, assises devant leur toilette, applaudirent à l'écho des coups de cognée frappés sans relâche dans la forêt des préjugés, suivant le langage quelque peu prétentieux de leurs amis. Elles frondèrent la Providence comme le gouvernement. Elles firent la hausse de l'agio des pamphlets clandestins. La librairie sous le manteau n'eut pas de plus actives propagandistes. Les Diogènes gourmands et les stoïciens vicieux de l'*Encyclopédie*, eurent place d'honneur aux dîners de ces élégantes zélatrices et agapètes. Nous verrons plus en détail, tout à l'heure, ce qu'il faut penser de la conduite et des mœurs de cette génération couvée tour à tour par la matriarche Geoffrin et le patriarche Diderot. Nous examinerons leurs livres de chevet si variés, où l'on trouve de tout, depuis le *Sopha* de Crébillon ou les *Bijoux indiscrets* de Diderot, jusqu'au *Faublas* de Louvet, jusqu'au *Plutarque* trop cher à Mme Roland.

Nous nous donnerons une idée précise, par des types authentiques, de ce que pouvaient être les conversations tolérées, présidées, applaudies par ces honnêtes femmes qui se piquaient de n'être ni épouses, ni mères, ni femmes, et, comme unique idéal de vertu, cultivaient celui proposé par la courtisane Ninon à son sexe : être honnête homme.

De ces conversations typiques, la dernière surtout aura à nos yeux sa leçon décisive, sa tragique moralité. Ce sera la fameuse scène de la prédiction de Cazotte, si dramatiquement retracée par la Harpe. Ce sera là le dernier mot de ces orgies d'idées, de ces débauches de rire, de cette révolution des salons qui appelle sans s'en douter la révolution de la rue. Par là peut seulement finir une société où les femmes écoutent sans rougir, sans sourciller, des conversations comme celle du souper chez Mlle Quinault, reproduite par Mme d'Epinay, comme celle du Grandval chez le baron d'Holbach, si fidèlement et vivement racontée par Diderot ; même, quoique plus anodine, comme la conversation du jour de l'an 1777 chez la marquise du Deffand, que nous a conservée Pidanzat de Mairobert.

Mais il ne s'agit pas seulement dans ces études de rechercher ce que les femmes philosophes firent de la société qui, de l'empire de la mode leur avait laissé usurper jusqu'à celui de l'opinion ; il s'agit de savoir ce que firent d'elles-mêmes, de leurs grâces natives, de leur tutélaire pudeur, de leur mission domestique et sociale, de la sainteté du mariage, de l'honneur de la

famille, du bonheur du foyer, ces émancipées du devoir, ces curieuses du fruit défendu, et ce qu'il leur en coûta pour avoir préféré aux sermons de Massillon les farces mimées et les contes gras de Galiani, et les traités de religion naturelle et de morale indépendante au *petit Catéchisme de cinq sous !*

M. de Lescure.

LES FEMMES

PHILOSOPHES

LE COUVENT DE FONTENELLE

LA MARQUISE DE LAMBERT

C'est la marquise de Lambert qui ouvrira notre galerie de portraits. La première elle eut un salon, dans ce siècle où les femmes régnèrent par les salons. La première elle fut une puissance sociale, littéraire, académique, dirigea la mode, régenta le goût, imposa le ton, fit de son éventail le sceptre de la conversation, donna de ces dîners dont le billet d'invitation était un brevet de réputation et d'influence.

Hâtons-nous de le dire : si Mme de Lambert fut une puissance, elle mérita de l'être. Son talent, en dépit de plus d'une scorie, est resté pur comme sa vie; son influence fut noble comme son cœur. Elle exerça, en somme, un empire salutaire. Née vers 1647, élevée finement par le second mari de sa mère, le spirituel

compagnon et collaborateur du fameux voyage de Chapelle, M. de Bachaumont; mariée en 1666 au marquis de Lambert, lieutenant général, gouverneur du Luxembourg en 1684, veuve en 1686, Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, libre de l'éducation de ses enfants, maîtresse, à la suite de procès victorieux, d'une belle fortune, consacra la dernière moitié de sa vie à ces devoirs d'hospitalité, à ces plaisirs de direction intellectuelle, de gouvernement moral, de domination sociale qui siéent si bien au tranquille déclin d'une noble existence, à la sérénité d'une expérience sans amertume, aux grâces suprêmes de la vieillesse aimable.

Ce beau soir d'une calme journée, cette influence dominante et dirigeante de Mme de Lambert, cet empire d'un salon qu'il fallait traverser pour entrer dans l'estime du monde et la considération définitive durèrent de 1710 à 1733, pendant plus de vingt ans. On y put respirer, en pleine frivolité triomphante des divertissements de Sceaux, en pleine folie d'amusements, en pleine effervescence des levains d'immoralité, d'impiété, de grossièreté, de cupidité qui devaient éclater sous la Régence, quelque chose de l'air sérieux et solennel du grand siècle. On y put être encore grave avec agrément, enjoué avec décence, galant avec respect.

Les mauvaises langues ont prétendu que le diable finissait par ne rien perdre à cette pruderie quelque peu affectée, et qu'au sortir de ces assauts d'une préciosité nouvelle, aussi ennuyeuse que l'ancienne, on eut volontiers fait un tour, pour se dégourdir, du côté de ce quai de la Ferraille ou de ce Port-au-Foin, où la langue, affadie, reprend chez le peuple la santé

et la force qu'elle a perdues chez les grands. Nous verrons ce qu'il faut penser de ce double grief, de ce double reproche. Ce qui demeure incontestable à nos yeux, c'est que, bien que hanté de l'ombre d'Arthénice, et par trop entiché de la préciosité, le salon de la marquise de Lambert fut le sanctuaire de ce qui demeurait du grand goût, l'asile des bienséances effarouchées, et bientôt des pudeurs révoltées par les licences de langage et de mœurs de la Régence. On n'y joua jamais ; on n'y agiota point. Il n'y eut jamais ni querelle, ni scandale. Il fut jusqu'au bout honorable d'y être admis. Et bien qu'on y parlât une langue un peu raffinée, la maîtresse de maison y tempéra singulièrement le joug de ces servitudes frivoles, dont le dégoût fit affluer plus d'une fois chez elle les transfuges de ce salon de la duchesse du Maine, devenu la galère du bel esprit.

Pourtant ces justes éloges ne sont pas sans comporter quelques réserves. C'est à l'apogée même que commence la décadence. C'est dès le règne même de Mme de Lambert que nous voyons poindre, jusque dans ce dernier triomphe des grandes traditions, les premiers symptômes de l'altération de la foi, du goût et des mœurs. Mme de Lambert, avec mesure, avec dignité, est la première des femmes philosophes. Il n'y a pas de faute dans sa vie, chez elle le regret de la jeunesse ne s'aigrit d'aucun remords, et pourtant son influence ne sera pas complètement irréprochable. Son exemple n'est pas entièrement sans danger. Sa morale est mondaine, sa vertu est profane. Elle parle de Dieu avec respect, mais sans amour. Elle n'est déjà plus qu'à demi-chrétienne. Sa foi est surtout faite de bienséance. Elle ne se donne point l'orgueil-

leux ridicule de nier; mais elle en est à la période de sécheresse et de doute secret. Elle n'a plus ni la simplicité ni l'humilité de l'âme religieuse. Elle ne lit certes pas Bayle ou Boulainvillers, elle ne se pique pas d'être un esprit fort, mais elle a oublié et pour jamais laissé tomber de sur ses genoux, le talisman de Massillon, *le Catéchisme de cinq sous.*

Pour juger de tout cela en connaissance de cause, il faut sortir des généralités, entrer dans le détail et, à travers les témoignages contemporains interrogés, favorables ou défavorables, démêler la vérité.

Voyons d'abord le bien qu'on a dit d'elle. C'est le marquis d'Argenson que nous entendrons le premier. Il était un des plus anciens amis de la marquise, un des hôtes et des commensaux bienvenus des mercredis de l'ancien palais Mazarin [1].

« J'ai perdu, le mois passé [2], la marquise de Lambert qui, quoique âgée de quatre-vingt-six ans, était mon amie depuis longtemps. Les savants et les honnêtes gens se souviendront longtemps d'elle... On a imprimé d'elle, sans sa participation : *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* et *Réflexions sur les Femmes.* Ces ouvrages contiennent un résumé complet de la morale du monde et du temps présent la plus parfaite. Il y avait quinze ans que j'étais de ses amis parti-

1. « Le duc de Nevers, propriétaire de la plus grande partie de l'ancien palais Mazarin, céda à titre viager, à Mme de Lambert, une portion des bâtiments de ce palais. Mme de Lambert y fit de grandes dépenses d'appropriation et même de construction. Elle occupait l'extrémité de la galerie qui s'avance vers la rue Colbert sur la rue Richelieu, et avait fait élever à ses frais le corps de logis qui existe encore rue Colbert, n° 12. C'est là qu'elle réunissait, le mardi et le mercredi de chaque semaine, une société choisie de grands seigneurs et d'hommes de lettres ou de gens lettrés. » (Fréd. Lock, *Documents pour servir à l'histoire de la Bibliothèque Impériale.)*

2. Le 12 juillet 1733.

culiers et qu'elle m'avait fait l'honneur de m'attirer chez elle; sa maison faisait honneur à ceux qui y étaient admis. J'allais régulièrement dîner chez elle les mercredis qui étaient un de ses jours; on y raisonnait sans qu'il fût question de cartes comme au fameux hôtel de Rambouillet, si célébré par Voiture et Balzac. Elle m'avait voulu persuader de me présenter pour une place à l'Académie française; elle m'assurait du suffrage de tous ses amis, qui étaient en grand nombre à l'Académie... Il est certain qu'elle avait bien fait la moitié des académiciens [1]. »

Bien que Mme de Lambert, en sa qualité d'académicienne *in partibus*, se piquât de bel esprit et qu'elle ait laissé des œuvres où, servie par son ignorance même des anciens, qu'elle ne connaissait que par des traductions, elle a rencontré une veine d'une certaine originalité personnelle et moderne, elle se targuait aussi de sa noblesse et eût cru déroger en publiant ses livres. Mais, comme le dit Fontenelle avec une naïveté qui n'est pas sans malice : « Quoiqu'on n'écrive que pour soi, on écrit aussi un peu pour les autres, sans s'en douter. » Mme de Lambert, qui s'était dérobée à la publicité et à la réputation littéraires par une sorte de pudeur aristocratique plus encore que par modestie, dut se résigner à l'une et à l'autre après avoir reconnu l'inutilité de la peine et de l'argent dépensés par elle pour réparer l'indiscrétion d'un ami ou d'un copiste infidèles. Elle se consola d'ailleurs d'assez bonne grâce d'être célèbre autrement que par ses dîners. Il n'y a en cela, comme en bien d'autres choses, que le premier pas qui coûte, et la première tache d'encre aux doigts d'une femme est rarement la seule. Nous

1. *Journal et Mémoires* du marquis d'Argenson, édit. de la Société de l'Histoire de France, t. I, p. 163-164.

dirons tout à l'heure ce qu'il faut penser de ses ouvrages loués de son temps et encore de nos jours par les meilleurs juges.

Nous continuons le portrait par des traits empruntés à la vie de Mme de Lambert, avant de demander aux productions de son esprit ce qu'il faut de couleur pour animer et parer une physionomie.

Chez le marquis d'Argenson, comme chez Fontenelle et la plupart de ses contemporains dont un des plus illustres, Fénelon lui-même, goûta l'esprit de Mme de Lambert et honora son caractère, l'éloge est abondant, attendri, sans restrictions. L'avocat Mathieu Marais est plus sévère; il ne pardonne pas à la marquise son affectation en littérature et en morale, sa préciosité, ce qu'il appelle « son néologisme » et la fausse modestie avec laquelle elle court après ses œuvres, échappées de son portefeuille manuscrites, sans parvenir jamais à les rattraper qu'imprimées. Marais n'aime pas les femmes auteurs; mais ce qu'il n'aime pas surtout, c'est qu'elles veuillent l'être sans le paraître. Il la traite tout net de « caillette de Fontenelle [1] ».

Le président Hénault est plus indulgent pour ce que la marquise appelait « ses débauches d'esprit ». Mais à propos de son salon, de son art de mêler les talents sans confondre les rangs, du préjugé aristocratique qui imposait des nuances à sa bienveillance, enfin des sacrifices que sa vanité de maîtresse de maison laissait subir à sa pruderie, et des concessions que son honnêteté trouvait moyen de faire à la galanterie du

1. *Journal et Mémoires de Mathieu Marais*, t. III, p. 144, 461, 465, 504.

temps, le président donne quelques détails dont la malice en sourdine ne souligne que mieux les sous-entendus :

« Voici une maison toute différente des autres : c'est celle de Mme la marquise de Lambert. Elle est connue par quelques pièces de morale qui ont fait estimer son talent pour écrire, la délicatesse de son esprit et sa connaissance du monde. On s'apercevait qu'elle était voisine du temps de l'hôtel de Rambouillet ; elle était un peu apprêtée et n'avait pas eu la force de franchir les barrières du collet-monté et du précieux : c'était le rendez-vous des hommes célèbres, Fontenelle, Sacy, l'abbé Mongault, etc. Il fallait passer par elle pour arriver à l'Académie française ; on y lisait les ouvrages prêts à paraître. Il y avait un jour de la semaine où l'on y dînait, et toute l'après-dîner était employée à ces sortes de conférences académiques ; mais, le soir, la décoration changeait, ainsi que les acteurs. Mme de Lambert donnait à souper à une compagnie plus galante ; elle se plaisait à recevoir les personnes qui se convenaient ; son ton ne changeait point pour cela, et elle prêchait la belle galanterie à des personnes qui allaient un peu au delà. J'étais des deux ateliers ; je dogmatisais le matin et je chantais le soir [1]. »

Le malin président nous ouvre de plus, sans en avoir l'air, une perspective indiscrète sur la vie intime de la marquise, dont il nous révèle un fait piquant et caractéristique. Il s'agit du mariage de raison, du mariage de conscience, du mariage secret, pour tout dire en un mot, de la marquise de Lambert : nouvelle preuve de cet art qu'elle eut toujours de ménager les apparences, de ce *décorum* qu'elle apporta jusque dans ses affections, de ce perpétuel et décent compromis qu'elle chercha toujours, trouva toujours entre ses scru-

1. *Mémoires du président Hénault.* Dentu, 1855, in-18. p. 103.

pules et ses sentiments. Il y a eu évidemment deux Mme de Lambert dans la même personne de ce nom : nous ne dirons pas la vraie et la fausse, mais l'apparente et la cachée, la curieuse et la modeste, la naturelle et l'affectée, la timide et la hardie, la soumise au joug des traditions, et la tentée de l'attrait des nouveautés, la femme bel esprit, éprise pour son sexe et pour elle de l'affranchissement des antiques servitudes qui condamnent la femme au silence et confinent la mère au foyer, amoureuse de gloire, impatiente de renommée; et la grande dame qui ne veut pas déroger, qui craint de déchoir, qui recule devant la publicité et rougit des louanges qu'elle a recherchées.

Enfin, et c'est là le point délicat auquel nous touchons en regardant sous le voile que le président Hénault soulève en se jouant, il est demeuré jusqu'au bout, et plus qu'elle ne voudrait parfois, de la femme dans l'honnête femme, dans l'épouse intacte, dans la veuve rigide, dans la mère dévouée. Il suffit de lire l'*Essai sur les Femmes* et quelques lettres où l'on trouve les échappées, les *par de là*, pour parler le langage de Saint-Simon, d'une nature qui se trahit en se contenant, pour comprendre que, malgré les années et l'expérience, et leur progressif refroidissement, Mme de Lambert avait gardé jusqu'en plein âge d'argent de ces restes de passions inassouvies, de ces feux étincelants sous la cendre qui couvent au fond des sagesses les plus résignées, des vertus les plus incontestables, et attestent la lutte dans la victoire même.

C'est à cet ordre d'idées et d'observations que répond cette union tardive, non clandestine mais mystérieuse ce mariage secret, soupçonné, non avoué, avec ce

galant homme, cet homme de tant d'esprit qui s'appelait le marquis de Saint-Aulaire. Il achève de nous peindre cette femme virile par l'ambition et la raison, mais demeurée femme par tant de côtés : ayant le respect et la crainte de l'esprit, le goût et la terreur de la renommée, l'orgueil de l'hospitalité, l'art de la représentation et l'amour de la solitude, professant que le bonheur est dans le devoir et ne pouvant s'empêcher aussi de le voir dans le sentiment, cachant et affichant sa vie, contenant et trahissant son cœur, mais gardant assez de tendresse, en surcroît de celle dépensée dans le mariage et dans la maternité, pour la dernière illusion, le suprême bonheur d'un de ces mariages d'hiver qui ont, à défaut de la chaleur des espérances communes, la douceur des communs souvenirs.

Disons tout de suite, pour expliquer une détermination qui eut ses motifs de société, de famille, mais pour laquelle ni l'un ni l'autre des conjoints n'eussent voulu des excuses, que ces mariages secrets, couronnant une longue liaison et en ravivant, par le ragoût du mystère, les légitimes et tranquilles délices, étaient fort à la mode à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. Les Mémoires du temps en sont pleins ; et on y rencontre à chaque pas des copies plus ou moins fidèles d'un auguste modèle : le mariage secret de Mme de Maintenon et de Louis XIV. Nous ne rappellerons que celui du comte de Toulouse, frère du duc du Maine, avec Mme de Gondrin ; celui de la duchesse de Bourbon avec le comte de Lassay, celui du duc de Sully avec la comtesse de Vaux, etc... Mme de Lambert était donc d'accord avec la mode quand elle se mit d'accord avec son cœur, en consacrant par le mariage ce qu'il y avait de trop tendre

dans une ancienne amitié ; et elle devait encore faire à M. de Sacy, intimement lié avec elle, sans que le marquis de Saint-Aulaire pût se plaindre, une part très suffisante d'affection.

C'est ainsi que nous devons au président Hénault, qui ne s'en doutait pas, un trait décisif de la physionomie de Mme de Lambert. Elle demeure digne de nos éloges et de notre respect jusqu'au bout. Mais l'histoire de son mariage secret nous la montre comptant toujours autant avec l'opinion du monde qu'avec sa conscience, avec l'apparence qu'avec la réalité, plus prudente encore que modeste, plus réservée que pudique, plus honnête que vertueuse, politique enfin en tout et avec tous, même avec elle-même, même avec Dieu, femme auteur sans vouloir le paraître, remariée sans en convenir et quelque peu philosophe *in petto*.

C'est par ces justes milieux, trop difficiles à tenir pour que, de temps en temps, il n'y ait perte d'équilibre, par ces contrastes qui ne sont pas sans contradiction, par ces ménagements dont la prudence n'est pas toujours heureuse que Mme de Lambert est bien à la fois du dix-septième et du dix-huitième siècle. Tout en restant ancienne de goût et de mœurs, elle est moderne d'idées et de style, et commence noblement, dignement, décemment, cette décadence dont nous recherchons les caractères et écrivons l'histoire : la décadence du foyer par le salon, du mariage par la galanterie, de la famille par le monde, la corruption de l'esprit par les succès de conversation, la corruption de la littérature par les triomphes épistolaires et, ce qui est plus grave que tout le reste, la corruption des mœurs par l'enivrement de la science superficielle, de la raison hâtive, par l'abaissement systématique qui fait tomber

de la règle à la liberté, du devoir au bonheur, c'est-à-dire au plaisir, le but de la vie et l'idéal de la société.

Demi-auteur, demi-galante, demi-philosophe, telle nous apparaît Mme de Lambert, et telle nous la voyons à travers l'ensemble de sa vie et le détail de ses ouvrages. Telle nous allons achever de la montrer, après avoir achevé cette citation des *Mémoires* du président Hénault, qui a été pour nous l'occasion d'un commentaire un peu long, mais justifié par son objet. Il est, en effet, tel fait insignifiant en soi qui prend une importance décisive par sa relation avec d'autres. C'est lui qui découvre la suite d'un caractère, l'unité d'une vie. C'est l'anneau de la chaîne, c'est la maille de la trame sur lesquels tombe le rayon qui éclaire tout le reste. Ce point décisif, cette petite lumière qui illumine toute l'ombre, ç'a été pour nous et, nous l'espérons, pour le lecteur, cette double et malicieuse révélation du président Hénault que le marquis d'Argenson, d'ordinaire moins indulgent et moins réservé, avait si discrètement voilée en ces termes :

« Mme de Lambert..., n'ayant fréquenté que des gens de mérite, ayant cultivé son esprit, son cœur, sa vertu, n'eut de passion qu'une tendresse constante et assez platonique..., etc., etc. »

Il n'en nomme même pas l'objet. Le président Hénault est plus explicite :

« On croit qu'elle s'était remariée au marquis de Saint-Aulaire... [1]. C'était un homme d'esprit qui ne s'avisa qu'à

1. Il était le père, destiné à lui survivre jusqu'en 1742, du gendre même de Mme de Lambert, brave officier tué en Alsace en 1709.

plus de soixante ans, de ses talents pour la poésie, et que Mme de Lambert, dont la maison était remplie d'académiciens, fit entrer à l'Académie française, non sans assez de résistance de la part de Despréaux et de quelques autres. »

C'est grâce aux traits épars dans les Mémoires contemporains et surtout dans ceux du président Hénault, que nous pouvons essayer de tracer un rapide tableau d'ensemble de la société des mardis et des mercredis, héritière des traditions de politesse et de galanterie qui, des ruelles de la *Chambre bleue* de l'hôtel de Rambouillet, s'étaient réfugiées au palais Mazarin et y avaient trouvé un sanctuaire digne d'elles.

Nous avons été devancés dans cette tentative par un historien littéraire dans lequel on retrouve, avec plus de finesse, l'érudition et l'atticisme de Walkenaër, le digne biographe de Saint-Evremond, non moins digne biographe du maréchal de Villars et de Mme de Lambert elle-même, M. Ch. Giraud [1]. Nous n'avons rien de mieux à faire qu'à lui emprunter, en les résumant, ces détails sur le salon de Mme de Lambert, auxquels nos recherches n'ont pu ajouter que le nom, oublié par lui, d'Adrienne Le Couvreur, parmi les habituées et commensales du salon de Mme de Lambert [2]. Les deux jours de Mme de Lambert étaient le mardi et le mercredi ; le mardi surtout est fait pour nous intéresser, car il était plus libre dans ses ébats, plus lit-

1. *Le Salon de Mme de Lambert* (Suite de : la *Maréchale de Villars, Journal des Savants,* février 1880).

2. Ainsi qu'il résulte d'une lettre d'Adrienne Le Couvreur du 5 mai 1728 (*Mémoires et Correspondances hist. et littéraires,* par Ch. Nisard. Lévy, 1858, p. 152.)

téraire dans son hospitalité que le mercredi, réservé plus particulièrement aux grands seigneurs.

« Les savants et les lettrés en faisaient le fond principal. On dînait chez elle à midi; et le reste de la journée se passait en entretiens, en lectures, en discussions scientifiques et littéraires. Point de table *de jeu*; c'était en *esprit comptant* que chacun payait sa contribution, et jamais l'ennui ne venait répandre ses torpeurs sur ces réunions dont les Académies fournissaient les membres les plus éminents, en compagnie de grands seigneurs, tels que M. de Valincour, empressés de se montrer aussi dignes par l'intelligence que par la qualité de jouer un rôle dans ces comices de l'esprit, égayés quelquefois par des bals ou d'autres divertissements. La maréchale de Villars était un des ornements de ces matinées dansantes où elle brillait, comme de coutume, par la grâce et la beauté. »

M. Giraud a relevé soigneusement la liste des hommes et des femmes célèbres qui gravitaient dans l'orbite de l'étoile académique de Mme de Lambert. Les deux personnages prépondérants étaient Fontenelle et La Motte-Houdart, et, à côté d'eux, on remarquait d'Ortous de Mairan, le président Hénault, le P. Buffier, les abbés de Chaulieu et de Choisy, l'abbé Mongault, l'abbé de Bragelonne, M. de Sacy, l'abbé Trublet, Terrasson, les frères Boivin, l'abbé Fraguier, le marquis d'Argenson. Fénelon, sorte d'associé correspondant qu'un commerce épistolaire liait à la maîtresse de la maison, et Arouet, qui préférait l'atmosphère plus libre et plus légère des salons de Vaux, de Sully, de Sceaux, de Maisons, y brillaient par leur absence.

Parmi les femmes, outre la duchesse du Maine qui brigua, par une correspondance engagée avec La Motte, où elle se montra supérieure à son partenaire,

la faveur d'être admise aux mardis, et y renonça par un double hommage aux honneurs et à l'indépendance de l'esprit, il faut citer dans ce salon ouvert généreusement aux illustrations des deux sexes : Mlle de Launay, baronne de Staal, la présidente Dreuilhet, Mme de Caylus, Mme de Fontaines, Mme de Saintonge, Mme d'Aulnoy, Mme de Murat, Mlle de La Force, romancières du roman court, de la *Nouvelle*, dont le salon de Mme de Lambert vit fleurir les chefs-d'œuvre, Mlle Catherine Bernard, nièce de Fontenelle, et Mme Dacier qui y soutint contre La Motte la querelle des anciens et des modernes. On n'y rencontrait pas plus que Voltaire, Mme du Châtelet, Mme de Tencin, Mme du Deffand, et c'est par ces abstentions, encore plus que par ces admissions, que le salon de Mme de Lambert garde sa physionomie à part. Une certaine réserve y tempère toutes les hardiesses ; il domine l'opinion plus qu'il ne la suit ; sa galanterie est grave, son enjouement est décent ; c'est le sanctuaire des traditions de l'ancienne bonne compagnie, beaucoup plus que l'asile des libertés de la nouvelle.

Nous avons dit ce qu'on sait de la vie de Mme de Lambert, et essayé de deviner ce qu'on en ignore ; car il n'est pas de vie de femme, surtout en ce temps, qui n'ait son secret ; nous avons peint la dignité, l'empire sur l'opinion, le crédit à l'Académie de ce salon célèbre où le marquis de Saint-Aulaire était chez lui. Il nous reste à parcourir rapidement les œuvres de la marquise, et à chercher sur ce clavier la touche qui correspond à une note caractéristique de l'esprit ou du cœur.

Les *Avis d'une Mère à son Fils*, publiés pour la

première fois, en 1726, dans les *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, sous le titre plus juste de *Lettre d'une Dame à son Fils sur la vraie gloire*, renferment, en effet, des conseils marqués au coin d'une expérience toute profane, qui ne sauraient émaner de toutes les mères, ni convenir à tous les fils. Celui de Mme de Lambert était un colonel de vingt-quatre ans, et c'est surtout au point de vue du monde et de la cour que se place Mme de Lambert quand elle fait de l'ambition et de l'honneur les deux mobiles principaux de ses actions, et quand elle lui montre la gloire comme le but de sa vie. Sainte-Beuve a remarqué avant nous que ce traité de morale, à l'usage d'un jeune grand seigneur de 1701, est « plus antique que moderne et plus d'accord avec Plutarque qu'avec l'Évangile. » Avant lui, Fénelon, malgré son indulgence, n'avait pu s'empêcher de faire ses réserves. Il écrivait à M. de Sacy, le 12 janvier 1710 :

«...Je ne serais peut-être pas tout-à-fait d'accord avec elle sur toute l'ambition qu'elle demande de lui (*de son fils*), mais nous nous raccommoderions bientôt sur toutes les vertus par lesquelles elle veut que cette ambition soit soutenue et modérée... »

Il n'est que juste aussi de reconnaître que, dans ces *Avis* à son fils, la marquise prétendait surtout suppléer aux lacunes inévitables, en ce qui touche « le monde et les bienséances », de l'éducation exclusivement littéraire de laquelle avaient pris soin, par amitié pour elle, deux hommes célèbres, le P. Bouhours et le P. Cheminais. Mais il faut aussi convenir qu'il y a déjà une certaine sécheresse, une certaine langueur, une certaine corruption du siècle dans la foi religieuse qui n'inspirait à Mme de Lambert que

des conseils anodins, dans le genre de ceux qui suivent :

« Au-dessus de tous les devoirs (civils et humains) est le culte que vous devez à l'*Etre suprême*. La religion est un commerce établi entre Dieu et les hommes, par la grâce de Dieu aux hommes et par le culte des hommes à Dieu. Les âmes élevées ont pour Dieu un culte à part qui ne ressemble pas à celui du peuple : tout part du cœur et va à Dieu. »

Vers la fin du règne de Louis XIV, il y eut, en réaction contre l'austérité de la cour, devenue, à l'image du roi veillissant et de Mme de Maintenon triomphante, une sorte de grand salon de Saint-Cyr, moins la jeunesse et la gaîté des pensionnaires, comme une Fronde d'impiété. Les courtisans révoltés, émules de Bussy-Rabutin, les trop joyeux convives des soupers de Choisy et du Temple, ne pouvant risquer d'autre opposition que celle des mauvaises mœurs, s'y résignèrent volontiers, car en refusant de faire la pénitence des fautes du roi, ils se dispensaient aussi de se repentir des leurs. Les débauches d'esprit préludèrent aux autres, et les *libertins* annoncèrent les *roués*, qui furent en faveur sous la Régence, précisément pour avoir été en disgrâce à la fin du règne.

Mme de Lambert blâmait avec raison cette affectation d'irréligion, et dissuadait son fils de se laisser enrôler parmi les recrues de ce *libertinage* à la mode chez les jeunes gens, qui ne signifiait pas autre chose alors que le parti pris de la licence de l'esprit dans les matières de foi. Mais en parlant ainsi, Mme de Lambert se plaçait moins au point de vue de l'orthodoxie religieuse que de la convenance morale, du savoir vivre mondain. Elle blâmait surtout ces excès comme contraires à la bienséance du rang et de nature à

nuire au crédit à la cour, à l'avancement dans la carrière, à effaroucher l'opinion, à écarter les grâces royales. Ses scrupules, quoique plus élevés et même plus désintéressés, sont pourtant de la famille de ceux qui empêchèrent M. de Talleyrand de mourir *irréconcilié* et faisaient dire à Montrond son ami, traduisant spirituellement les mêmes répugnances : « Je ne suis pas d'assez mauvaise compagnie pour être philosophe. » Le raisonnement de Mme de Lambert tient un peu de celui-là. Ce qui la choque surtout dans l'irréligion, c'est qu'elle est de mauvais ton.

« La plupart des jeunes gens croient aujourd'hui se distinguer en prenant un air de libertinage qui les décrie auprès des personnes raisonnables. C'est un air qui ne prouve pas la supériorité de l'esprit, mais le dérèglement du cœur. On n'attaque point la religion quand on n'a point intérêt de l'attaquer. Rien ne rend plus heureux que d'avoir l'esprit persuadé et le cœur touché ; cela est bon pour tous les temps. Ceux mêmes qui ne sont pas assez heureux pour croire comme ils doivent se soumettent à la religion établie ; ils savent que ce qui s'appelle *préjugé* tient un grand rang dans le monde et qu'il faut le respecter. »

Dans son *Traité de la Vieillesse* elle dira de la dévotion :

« ... C'est un sentiment décent et le seul nécessaire... La dévotion est un sentiment décent dans les femmes et convenable à tous les sexes. »

Cette façon d'envisager la religion n'est déjà plus religieuse. On sent très bien qu'en cette matière, comme en bien d'autres, Mme de Lambert se place surtout au point de vue moral et social. Son respect des choses sacrées a quelque chose de profane. Elle

voit surtout dans la dévotion une fin convenable, une consolation qui n'est point à mépriser. C'est la raison étroite et quelque peu égoïste de l'estime qu'elle en fait. En matière de foi, qui n'a point le superflu n'a point le nécessaire ; qui n'a point de trop n'a pas assez, et nous comprenons la dignité mais aussi la tristesse de ces soumissions qui se disputent encore, de ces dévotions où il entre trop de raison. La grâce n'est entière que pour qui la demande avec un entier abandon de cœur. Il faut se donner tout à fait à Dieu, pour que Dieu se donne tout à fait à vous.

Telle est la vraie morale chrétienne, assez différente, on le voit et sans y chercher de subtilité, de la morale de Mme de Lambert, où il reste trop de paganisme, où l'on sent déjà une certaine restriction philosophique. Elle sera la même en tout, préoccupée surtout de contenir son élan, de ménager les apparences, les bienséances, de ne pas compromettre son esprit, d'économiser son cœur.

Sainte-Beuve, qui, dans ces délicates matières, ne voyait pas toujours la poutre dans son œil, mais qui distinguait très bien la paille dans l'œil des autres, a justement remarqué que « le vrai chrétien demande davantage », que dans tout cela « la religion est pour la première fois définie à la manière du dix-huitième siècle, qu'on y sent déjà comme un accent avant-coureur de Jean-Jacques. » Ces traits ne sont pas les seuls où il note « ces signes précurseurs qui marquent la transition à un âge nouveau. » Il fait remarquer encore le passage qui respire un si profond mépris de la Cour ; mépris d'esprit, bien entendu : « *Qu'on trouve de peuple à la cour !* » « *J'appelle peuple*, ajoute-t-elle, tout ce qui pense *bassement et*

communément. La cour en est remplie. » Elle est encore en avant de son temps dans ce qu'elle dit du mérite « auquel on doit de l'estime et *un respect de sentiment* », et dans la façon dont elle parle de *l'humanité* « qui souffre de l'extrême différence que la fortune a mise d'un homme à un autre », dans la manière aussi dont elle recommande la bonté pour les domestiques, « parce que l'humanité et le christianisme égalent tout. » Enfin, il faut bien observer, comme symptôme, ce culte nouveau de l'oracle intérieur, du témoignage personnel de la *conscience* : « ce sentiment *intérieur d'un honneur délicat* qui vous assure que vous n'avez rien à vous reprocher. » On sait l'abus qu'on allait bientôt faire de la conscience, comme type idéal du bien, voix du devoir, règle des actions humaines.

Si Mme de Lambert est la première femme *honnête homme* du dix-huitième siècle, et si, au témoignage du moins des contemporains, elle est toujours demeurée *honnête femme*, dans le sens de respect des devoirs conjugaux et maternels, d'irréprochable dignité d'un veuvage précoce, nous ne parcourrons pas ses œuvres ni ses lettres sans reconnaître aussi l'esprit nouveau qui va agiter l'opinion et troubler le cœur des femmes, animer la société et tuer la famille, à certains passages qui trahissent l'impatience du joug, la révolte du cœur comprimé, l'amour de la liberté dans le respect de la règle, et jusque dans la vertu ce goût des voluptés de l'esprit qui ne comporte pas l'entier mépris des autres.

On comprend très bien que si Mme de Lambert n'a pas fourni d'exemple de ces chutes qui vont devenir si communes, c'est moins par l'horreur du péché que par la crainte de déchoir. On sent que l'occasion lui a

manqué plus qu'elle n'eût manqué peut-être à l'occasion. On sent tout au moins que contre certaines tentations communes dans la vie des femmes comme Mme de Lambert, c'est trop peu d'être seule; que la voix de la conscience seule s'entend parfois trop tard dans l'orage des passions, que la religion seule est la sauvegarde de la pudeur de la femme et de l'honneur du foyer; que la morale naturelle et indépendante, avec son garde-fou fragile, sa barrière de bois peint en fer, a perdu plus de femmes qu'elle n'en a sauvées, et n'en a guère empêché de ressentir le vertige et de tomber dans ce gouffre d'autant plus dangereux qu'il voile de fleurs son abîme, qu'il attire et fascine. La tête ne tourne jamais qu'à celles qui n'hésitent jamais, à l'heure du danger, à faire le signe de la croix.

La tête ne tourna-t-elle jamais à Mme de Lambert? Garda-t-elle toujours intacte la tranquillité de cœur, la sérénité de vie dont elle se faisait honneur, et qui lui avaient coûté tant de sacrifices? Peut-être. Rien ne prouve le contraire; et dans le doute il faut s'abstenir, ou plutôt le tourner en faveur de la bonne opinion et de la bonne réputation. Pourtant il y en a assez, dans les médisances du président Hénault, sur ces soupers *assortis* du soir succédant aux conférences académiques du matin, pour autoriser ce scepticisme qui ne va pas au delà du sourire. *Chi lo sa?* disent volontiers les Italiens. Et ce proverbe a du bon; car il n'offense pas la charité et ne compromet pas la prévoyance. On ne sait pas ce qui peut arriver. Nous nous souvenons toujours en pareille occurrence du fameux mot de Mme de Lassay à son mari, soutenant devant elle que Mme de Maintenon n'avait jamais failli, et qui

laissa muet cet homme d'esprit, pourtant d'habitude alerte à la réplique : « Comment faites-vous, monsieur, pour être sûr de ces choses-là? »

Eh bien! nous ne nous donnerons pas le ridicule d'être sûrs de l'entière vertu de Mme de Lambert. Les quelques lignes que nous allons citer ne sont pas faites pour donner prise seulement aux malins.

Mme de Lambert fut très liée avec deux abbés, de cour plus que d'église, qui n'avaient guère d'ecclésiastique que le bénéfice, et ont surtout fait parler d'eux dans la littérature, l'abbé de Choisy et l'abbé de Chaulieu. Ce n'est pas dans la compagnie de ces deux épicuriens que la marquise aurait pu devenir dévote, au moins à ce moment : car tous deux se rangèrent sur la fin et cherchèrent à expier par des œuvres réparatrices ou l'exemple de leur mort, le scandale de leur vie. Mais en admettant toutes les licences d'un badinage épistolaire, n'y a-t-il pas lieu de se souvenir que l'on avoue quelquefois la vérité en riant, et que les lettres, surtout celles où on ne croit écrire que pour la poste, apprennent parfois à la postérité, pour laquelle elles n'étaient pas écrites, des choses assez curieuses, quand on lit celle-ci adressée par Mme de Lambert à l'abbé de Choisy? Si elle n'a voulu lui parler son langage que par politesse, avouons qu'elle s'y prend assez bien, et à faire l'illusion de la sincérité.

Voici donc dans quels termes Mme de Lambert envoyait à l'abbé de Choisy ses *Réflexions sur les femmes :*

« Voilà le petit ouvrage que vous m'avez fait faire. Je n'ai pas eu le temps de le perfectionner : des sentiments plus sérieux occupent mon âme, et des affaires plus importantes mon loisir. De plus, j'ai eu peine à rappeler des idées agréa-

bles depuis longtemps oubliées. Pour vous, qui les avez toujours présentes, et qui n'avez jamais pu épuiser ce fond de joie qui est en vous, quelque dépense que vous en ayez su faire; vous à qui la vieillesse sied bien, puisqu'elle n'en écarte ni les jeux, ni les amours; vous qui avez su rétablir l'intelligence entre les passions et la raison, de peur d'en être inquiété; vous qui, par une sage économie, avez toujours des plaisirs en réserve, et qui les faites succéder les uns aux autres; vous qui avez su ménager la nature dans ses plaisirs afin que les plaisirs soutinssent la nature; vous enfin qui, comme Saint-Evremond, dans vos belles années viviez pour aimer et qui présentement aimez pour vivre, vous avez raison, mon cher abbé; dérobons ces derniers moments à la fatalité qui nous poursuit. Je demande à votre amitié et à votre fidélité que ce petit écrit ne sorte jamais de vos mains. Vous seul êtes le confident de mes débauches d'esprit. »

Confidence pour confidence. L'abbé, en effet, s'était permis de dédier à la marquise, qui l'avait souffert, une débauche d'esprit beaucoup moins innocente, puisqu'il s'agit de l'histoire lascive de ses aventures et bonnes fortunes, sous le déguisement féminin de la comtesse Des Barres.

Mais examinons un moment le petit écrit ainsi présenté et recherchons-y ces lumières que les femmes, en ne voulant montrer que leur esprit, projettent parfois jusque sur leur cœur.

L'objet principal de ces *Réflexions sur les femmes* est de les défendre contre le ridicule qui s'attache (reportons-nous au temps où Mme de Lambert écrivait ce plaidoyer) à celles qui par goût ou par sagesse, ou même par un noble orgueil qui n'est que le sentiment de leur égalité, s'adonnent à la culture des sciences et des lettres. « Il est devenu si redoutable, ce ridicule, qu'on le craint plus que le déshonneur. » Mme de Lambert ajoute : « Si l'on passe aux hommes

l'amour des lettres, on ne le pardonne pas aux femmes. »

La marquise apporte, dans cette apologie des femmes savantes ou plutôt des femmes lettrées, une énergie qui respire un ressentiment personnel. C'est bien un plaidoyer *pro domo suâ*. De même qu'elle reproche à *Don Quichotte* d'avoir, en ridiculisant la chevalerie, énervé le courage national, de même elle fait grief à Molière d'avoir amolli le sexe et corrompu les mœurs par sa comédie des *Femmes savantes*.

« Molière en France a fait le même désordre par sa comédie des *Femmes savantes*. Depuis ce temps-là, on a attaché presque autant de honte au savoir des femmes qu'aux vices qui leur sont le plus défendus. Lorsqu'elles se sont vues attaquées sur des amusements innocents, elles ont compris que, honte pour honte, il fallait choisir celle qui leur rendait davantage et elles se sont livrées aux plaisirs. »

Cette décadence est allée jusqu'au mépris de la pudeur. Là-dessus, la marquise entame un bel éloge de la pudeur :

« Il ne faut pas que les femmes espèrent allier une jeunesse voluptueuse et une vieillesse honorable ; quand une fois la pudeur est immolée, elle ne revient pas plus que les belles années ; c'est elle qui sert leur véritable intérêt (*aux femmes*) ; elle augmente leur beauté ; elle en est la fleur ; elle sert d'excuse à la laideur ; elle est le charme des yeux, l'attrait des cœurs, la caution des vertus, l'union et la paix des familles... »

C'est à merveille ; mais, par un entraînement qui n'indique pas une entière orthodoxie de doctrine, une complète sûreté de principes, par une contradiction qui des paroles a bien pu passer parfois dans les actes, voilà que la même personne, qui vient de parler de

la pudeur en moraliste, en parle maintenant en romancière, avec des couleurs toutes profanes et des détails qui n'ont rien d'austère; le masque de la précieuse tombe, la puritaine s'évanouit et la voluptueuse reparaît. Nous prenons, bien entendu, le mot dans son acception morale, dans le sens d'une certaine liberté, d'une certaine complaisance, d'une certaine lascivité d'imagination. On va en juger :

« Mais si la pudeur est une sûreté pour les mœurs, elle est aussi l'aiguillon des désirs; sans elle l'amour serait sans gloire et sans goût; c'est sur elle que se prennent les plus flatteuses conquêtes ; elle met le prix aux faveurs. La pudeur, enfin, est si nécessaire aux plaisirs, qu'il faut la conserver même dans les temps destinés à la perdre. Elle est aussi une coquetterie raffinée, une espèce d'enchère que les belles personnes mettent à leurs appas, et une manière délicate d'augmenter leurs charmes en les cachant. Ce qu'elles dérobent aux yeux leur est rendu par la libéralité de l'imagination, etc. »

Dieux! qu'en termes galants ces choses-là sont mises!

Sans doute... Mais deux contemporaines célèbres de Mme de Lambert, Mme de Sévigné et Mme de Maintenon, qui toutes deux avaient traversé aussi la chambre bleue de l'hôtel de Rambouillet, ne les eussent pas écrites. La première, gardée de tout écart d'esprit par son robuste bon sens, de tout écart de conduite par sa joviale honnêteté; la seconde, arrivée à un style sans faiblesse et à une vertu sans défaillance, n'eussent, ni l'une ni l'autre, signé cette page de morale profane, qui respire moins la galanterie de l'esprit que l'esprit de galanterie, et où la mollesse des mots trahit une certaine mollesse de cœur.

Continuons et nous trouverons, après cet éloge de

la pudeur, qui n'est pas entièrement pudique, un éloge de la vertu qui n'est pas complètement vertueux.

Déplorant la disparition ou le discrédit « de ces maisons où il était permis de parler et de penser, où les muses étaient en société avec les grâces », Mme de Lambert offre à l'ombre charmante de Mme Henriette d'Angleterre l'hommage d'un regret ému ; elle constate avec Mme Dacier la supériorité reconnue de son sexe dans « ce qui est de goût » ; elle le montre capable plus que l'autre de savourer « ces joies sérieuses qui ne font rire que l'esprit » et ne troublent pas le cœur ; enfin, par des circuits un peu subtils, qui attestent la familiarité des labyrinthes du Tendre, elle arrive à l'amour, qui est au fond l'objet de sa thèse ; car elle est de celles qui pensent volontiers aux passions, si elles ne se les permettent pas.

Donc elle reproche aux hommes de « gâter toutes les dispositions que leur a données la nature (*aux femmes*), de négliger leur éducation, de n'occuper leur esprit à rien de solide, de les destiner à plaire et à ne plaire que par leurs grâces ou par leurs vices. »

Mais, ajoute-t-elle, « ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en les formant pour l'amour, nous leur en défendons l'usage. Il faudrait prendre un parti ; si nous ne les destinons qu'à plaire, ne leur défendons pas l'usage de leurs agréments : si vous les voulez raisonnables et spirituelles, ne les abandonnons pas quand elles n'ont que cette sorte de mérite... Quand les hommes voudront, ils réuniront toutes ces qualités (les intérieures et les extérieures) et ils trouveront des femmes aussi aimables que respectables. Ils prennent sur leur bonheur et sur leur plaisir, quand ils les dégradent. Mais de la manière dont elles se conduisent, les

mœurs y ont infiniment perdu, et les plaisirs n'y ont pas gagné. »

On voit que, dans cette apologie de son sexe qui va jusqu'à placer sous les auspices de Saint-Evremond, considéré comme une grande autorité, cette opinion « qu'il est moins impossible de trouver dans les femmes la saine raison des hommes, que dans les hommes les agréments des femmes », Mme de Lambert ne prive pas sa défense du ragoût de l'attaque. On va le voir bien plus encore :

« Les hommes se sont-ils acquis par la pureté de leurs mœurs le droit d'attaquer celles des femmes ? En vérité, les deux sexes n'ont rien à se reprocher, ils contribuent également à la corruption de leur siècle... La galanterie est bannie et personne n'y a gagné. Les hommes se sont séparés des femmes et ont perdu la politesse, la douceur et cette fine délicatesse qui ne s'acquiert que dans leur commerce. Les femmes aussi, ayant moins de commerce avec les hommes, ont perdu l'envie de plaire par des manières douces et modestes, et c'était pourtant la véritable force de leurs agréments.

Quoique la nation française soit déchue de l'ancienne galanterie, il faut pourtant convenir qu'aucune autre nation ne l'avait ni plus poussée, ni plus épurée. Les hommes en ont fait un art de plaire, et ceux qui s'y sont exercés et qui y ont acquis une grande habitude ont des règles certaines, quand ils savent s'adresser à des caractères faibles. Les femmes se sont donné des règles pour leur résister. Comme elles jouissent d'une grande liberté en France, et qu'elles ne sont gardées que par leur pudeur et par les bienséances, elles ont su opposer leur devoir aux impressions de l'amour.

C'est des désirs et des desseins des hommes, de la pudeur et de la retenue des femmes que se forme le commerce délicat qui polit l'esprit et qui épure le cœur ; car l'amour perfectionne les âmes bien nées. Il faut convenir qu'il n'y a que la nation française qui se soit fait un art délicat de l'amour. »

Nous citons volontiers et abondamment, parce que

ces *Réflexions sur les femmes* sont l'œuvre la plus originale, la plus personnelle, la plus caractéristique de Mme de Lambert: qu'on y trouve, sous la fadeur d'une forme antique, le piquant d'un fonds d'idées tout moderne ; que plus d'un de ses traits porte d'hier à aujourd'hui ; que plus d'une des pierres qu'elle lançait d'une main si avisée dans le jardin des hommes de son temps, dépasse le but et tombe dans le jardin des hommes du nôtre. Mais continuons encore, nous ne nous ennuierons pas ; car tout est mené dans cette thèse avec une gradation, un *crescendo* qui ne laisse pas languir l'intérêt. L'amour, selon Mme de Lambert, est une passion à la fois permise et défendue, nuisible et salutaire. Tout y dépend de la quantité et de la qualité, de la dose, de la mesure, de l'usage.

« L'amour est le premier plaisir, la plus douce et la plus flatteuse de toutes les illusions. Puisque ce sentiment est si nécessaire au bonheur des humains, il ne faut pas le bannir de la société ; il faut seulement apprendre à le conduire et à le perfectionner. Il y a tant d'écoles établies pour cultiver l'esprit ; pourquoi n'en pas avoir pour cultiver le cœur ? C'est un art qui a été négligé. Les passions cependant sont des cordes qui ont besoin de la main d'un grand maître pour être touchées. Échappe-t-on à qui sait remuer les ressorts de l'âme par ce qu'il y a de plus vif et de plus fort? »

Continuant cette analyse raffinée, mais souvent pénétrante, Mme de Lambert remarque que : « ce que l'amour fait souffrir, souvent n'apprend pas à s'en passer ; il n'apprend qu'à le déplorer. » Elle est conduite, pour chercher le remède, à décrire le mal, « à examiner la conduite des femmes dans l'amour et leurs différents caractères. »

Nous passons sur le portrait et caractère « des femmes qui ne cherchent et qui ne veulent que les

plaisirs de l'amour », de celles « qui joignent l'amour et les plaisirs », et nous arrivons au type préféré où Mme de Lambert se mire dans sa ressemblance, quand elle parle de « ces quelques-unes qui ne reçoivent que l'amour et qui rejettent tous les plaisirs. » Tâtons un peu le fort et le faible, sondons le plein et le creux de cet idéal de platonisme plus romanesque encore qu'héroïque :

« Il y a des femmes qui ont une autre sorte d'attachement. On ne peut les dire galantes ; cependant elles tiennent à l'amour par les sentiments. Elles sont sensibles et tendres, et elles reçoivent l'impression des passions. Mais comme elles respectent les vertus de leur sexe, elles rejettent les engagements considérables. La nature les a faites pour aimer. Les principes arrêtent le mouvement de la nature. Mais comme l'usage n'a de droits que sur la conduite, et qu'il ne peut rien sur le cœur, plus leurs sentiments sont retenus, plus ils sont forts.

« Si vous voulez trouver une imagination ardente, une âme profondément occupée, un cœur sensible et bien touché, cherchez-le chez les femmes d'un caractère raisonnable. Si vous ne trouvez de repos et de bonheur que dans l'union des cœurs, si vous êtes sensible au plaisir d'être ardemment aimé, et que vous vouliez jouir de toutes les délicatesses de l'amour, de ses impatiences et de ses mouvements si purs et si doux, soyez bien persuadés qu'ils ne se trouvent que chez les personnes retenues et qui se respectent.

« ... Cette joie de l'âme que donne la certitude d'être aimée, ces sentiments tendres et profonds, cette émotion de cœur vive et touchante, que vous donnent l'idée et le nom de la personne que vous aimez : tous ces plaisirs sont en nous et tiennent à notre propre sentiment. Quand votre cœur est bien touché et que vous êtes sûre d'être aimée, tous vos plus grands plaisirs sont dans votre amour; vous pouvez donc être heureuse par votre seul sentiment et associer ensemble le bonheur et l'innocence. »

Mme de Lambert avait trop d'esprit pour se faire illu-

sion sur la solidité de ce système trop séduisant pour n'être pas dangereux. En dehors des affections légitimes et consacrées par le devoir, tout luxe de sentiment est périlleux. La source de tendresse, si on ne l'endigue pas soigneusement, si on ne l'emprisonne pas dans la règle, peut s'enfler et déborder et emporter la trop fragile limite qui sépare le permis du défendu. Bossuet, ce grand maître en direction, le savait bien quand il refrénait sévèrement tout excès, tout écart même du sentiment le plus pur, à ce point qu'il voyait une faute et un danger jusque dans ces trop longues et abondantes effusions de cœur aux pieds de la croix, dans ces élans mystiques qui mêlent trop l'humain et le divin, efféminant la foi et alanguissant le cœur. Mme de Lambert, mieux que personne, était à même de comprendre, à propos d'un sentiment tout profane, les inconvénients de sa thèse de l'amour dans l'amitié.

« On me dira : voilà un terrible écart. J'en conviens. Ne puis-je pas le justifier ? Un ancien disait : « Que les pensées étaient les promenades de l'esprit. » J'ai cru avoir le privilège de me promener de cette manière. Les idées se sont offertes assez naturellement à moi et, de proche en proche, elles m'ont menée plus loin que je ne devais ni ne voulais... J'ai cherché si on ne pouvait pas se sauver des inconvénients de l'amour, en séparant le vice des plaisirs, et jouir de ce qu'il a de meilleur. J'ai donc imaginé une métaphysique d'amour: la pratique qui pourra... »

Mme de Lambert se flattait sans doute de l'avoir pratiquée et d'être demeurée fidèle à ses maximes. Nous ne disons pas le contraire, n'ayant que des données fort insignifiantes sur cette vie intime, sur *cette vie de derrière* dont elle garda toujours, sous prétexte de bienséance, le secret jalousement fermé. Toutefois

il y a, dans ses *Réflexions sur les femmes*, de ces amertumes dans la douceur, de ces mélancolies dans l'enjouement qui ne respirent ni la certitude entière ni le bonheur complet. Un moment, il semble qu'elle se défende. Un écrivain étranger, qui avait traduit ses *Œuvres* en anglais, avait dit dans sa préface, avec une naïveté qui le défendait du soupçon d'impertinence, « que ce que Mme de Lambert avait écrit sur les femmes était son apologie. » La marquise prit ombrage du mot et le redressa, dans une lettre à M. de Saint-Hyacinthe, avec une énergie et une fierté qui montrent qu'elle avait été piquée au vif. Cette lettre du 29 juillet 1729 est de celles qui achèvent de la peindre :

« Quant aux livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer et dont je vous remercie, j'eus un cruel chagrin lorsqu'on les imprima. Je crus les anéantir en achetant toute l'édition ; cela n'a fait qu'augmenter la curiosité. Le manuscrit sur les femmes est si défiguré qu'on ne sait ce que c'est, on a ôté le commencement et la fin qui apprenaient pourquoi il a été fait. Si j'avais su que Messieurs les Anglais eussent honoré un si médiocre écrit de l'impression, je vous l'aurais envoyé tel qu'il est, craignant moins ce qui se peut dire dans un pays étranger que le bruit qui se fait autour de moi. Je n'ai jamais pensé, monsieur, qu'à être ignorée et à demeurer dans le néant où les hommes ont voulu nous réduire. Renvoyée à moi-même, j'ai pensé à tirer de moi seule toute ma force, mes appuis et mes amusements... Je suis très fâchée que les amusements de mon loisir aient été connus par l'infidélité d'un ami à qui je les avais confiés. Vous voulez bien, monsieur, que je vous prie de faire mes remerciements au traducteur. Quoique je sois très fâchée que cela soit connu, je ne puis m'empêcher de lui savoir bon gré du cas qu'il paraît faire d'un si médiocre ouvrage. Il dit dans sa préface, que ce que j'ai écrit sur les femmes est mon *apologie ; je n'ai jamais eu besoin d'en faire. Il m'accuse d'avoir l'âme tendre*

et sensible, je ne m'en défends pas; il n'est plus question que de savoir l'usage que j'en ai su faire. »

Tout est là, en effet. Il faut croire, puisqu'elle le dit, que Mme de Lambert, qui n'avait d'ailleurs pris ce parti qu'à l'heure où il n'y en a guère d'autre à prendre, se trouva bien de son système de mettre l'amour dans l'amitié, d'économiser son cœur au lieu de le prodiguer, de dépenser en menue monnaie, pour en jouir plus longtemps, les plaisirs de sentiment que d'autres, moins avisés, épuisaient rapidement dans un or fugitif. Toujours est-il que, si ce bonheur décent, discret, fut sans orage, il ne fut pas toujours sans nuage. Il y a un nuage de mélancolie dans la sérénité, plus apparente que réelle, avec laquelle Mme de Lambert, dans une autre de ses *Œuvres*, *le Discours à Ismène sur le sentiment d'une dame qui croyoit que l'amour convenoit aux femmes, lors même qu'elles n'étoient plus jeunes*, combat cette faiblesse au nom du respect des bienséances et de la crainte du ridicule, tout en confessant que, n'était cela, elle serait indulgente et trouverait du charme à la chimère de ce suprême amour dont l'astre refroidi n'éclaire que des cheveux blancs. On voit que, jusqu'aux extrémités de l'âge, la veine de sensibilité n'a pas tari en elle, et qu'il est demeuré sous la neige même des traces brûlantes du volcan. Il y a de cette persistante jeunesse de cœur dans la complaisance qu'elle met à citer l'autorité d'Ovide, quand il dit « que nous cessons d'aimer quand nous commençons à peine d'apprendre », et celle de Saint-Evremond, quand il dit : « Dans la jeunesse nous vivons pour aimer; dans un âge plus avancé nous aimons pour vivre. »

Malgré tout, malgré la discipline de la vie, l'écono-

mie des passions, l'art de cultiver le superflu sans nuire au nécessaire, et l'habileté de ce régime des petits bonheurs, il arrive un moment dans la vie de la femme où elle ne suffit plus, où elle sent que tout lui échappe, où devant l'horizon de l'esprit qui se rétrécit et l'avenue du cœur qui se ferme, elle cherche, pour soutenir ses derniers pas, un appui plus sûr que celui même de ce sentiment anobli, épuré, qui a ses déceptions et ses défaillances.

« Les goûts s'affaiblissent en les exerçant et les passions des femmes s'usent comme celles des hommes. Enfin il y a un temps dans la vie des femmes qui devient une crise ; c'est la conduite qu'elles gardent et le parti qu'elles prennent, qui donnent la dernière forme à leur réputation et d'où dépend le repos de leur vie. »

A ce moment critique, Mme de Lambert recommande la retraite, la solitude, la dévotion; mais elle paraît avoir usé modérément de ces remèdes qu'elle trouve surtout bons pour les autres. Tout en aimant la solitude, elle demeura dans le monde; tout en louant la retraite, elle garda le salon; et tout en recherchant les consolations de la religion, elle le fit dans cet esprit étroit de bienséance, d'égoïsme et d'intérêt qui en stérilise les grâces. Elle les peint en personne qui les a plus désirées qu'éprouvées, et qui les regrette plus qu'elle ne les loue :

« La vieillesse sans religion est pesante... Tous les plaisirs de dehors nous abandonnent; nous nous quittons nous-mêmes. Les meilleurs biens, la santé, la jeunesse ont disparu; le passé nous fournit des regrets, le présent nous échappe et l'avenir nous fait trembler... Voilà ce qui termine la plus belle vie du monde; le dernier acte est toujours tragique. Il y a bien à gagner de changer l'idée de son néant contre l'idée de l'éternité.

« Pour ceux qui sont assez heureux pour être touchés de la religion, la piété les console ; elle est aussi plus aisée à pratiquer...

« Nous ne tirons pas tant du monde que de la dévotion, elle a bien d'autres ressources... »

On le voit, Mme de Lambert eut surtout ce qu'on peut appeler la foi de bienséance ou de nécessité.

Et encore est-ce surtout dans son *Traité de la vieillesse*, inspiré par l'expérience de la résignation suprême et des derniers regrets, qu'elle en arriva à cet état de dévotion mixte et pour ainsi dire neutre, qui ne mérite pas et qui ne reçoit pas les grâces fécondantes et rafraîchissantes de l'attrition. La piété sans larmes est stérile. Mme de Lambert n'a jamais pleuré devant Dieu. Elle évite ce grand nom qui semble lui inspirer autant de crainte que de respect. Dans ses *Avis à sa Fille*, dans les conseils qu'elle rédige à la prière de l'abbesse de ce couvent aristocratique du Traisnel, où était élevée sa petite-fille, Mlle de Beuvron, il n'est presque jamais question de Dieu. Voilà la vraie, la grande, l'irréparable lacune de ces conseils d'éducation ; sa morale n'est pas assez religieuse ; elle n'est pas éclairée d'en haut ; sa sagesse ne regarde qu'autour d'elle, pas au-dessus d'elle.

Mme de Lambert devait éprouver, par l'expérience faite pour la toucher le plus, le vide de ses doctrines, les lacunes de son système.

Sa fille fut entièrement heureuse et mérita de l'être, s'il est vrai que le bonheur n'a pas d'histoire ; car nous ne savons rien d'elle, sinon qu'elle se maria, eut des enfants, vécut en bonne intelligence avec sa mère, et ne garda de bel esprit que ce qu'il en fallait conserver pour demeurer digne de son nom et faire

le charme de ses amis. Sans doute elle n'avait pas beaucoup usé du conseil suivant : « Je ne blâmerai pas même un peu de philosophie, surtout de la nouvelle, si on en est capable ; elle vous met de la précision dans l'esprit, démêle vos idées et vous apprend à penser juste. » Mais elle s'était gardée avec soin de l'influence enivrante du théâtre et du roman, que Mme de Lambert lui recommandait, avec plus de raison, d'éviter.

Son fils lui donna moins de satisfaction, et la leçon lui fut plus sensible. Le marquis d'Argenson et le président Hénault lui accordent quelque mérite ; mais Mathieu Marais le dit sans instruction et sans valeur morale. C'est lui aussi qui nous apprend qu'il contracta un mariage généralement blâmé, que désapprouvait sa mère, et dont il ne conquit la liberté qu'à la suite de ces sommations si étrangement et ironiquement appelées respectueuses, puisque la contradiction publique d'un fils à la volonté de ses parents ne saurait jamais l'être. Voici ce qu'en dit le président :

« C'était un homme particulier et tout à fait misanthrope dont la misanthropie, comme de raison, vint échouer à une femme coquette qui s'en fit épouser. C'était la marquise de Locmaria..., d'une gourmandise distinguée et cherchant à plaire à bride abattue. »

Un second mariage de M. de Lambert avec Mlle de Menou fut plus heureux et corrigea le souvenir du premier.

Quoi qu'il en soit, le chagrin, qui ne fit jamais qu'effleurer l'âme de Mme de Lambert, ne contribua point à abréger sa vie ; car elle mourut en 1733, âgée de près de quatre-vingt-six ans, sans trop d'affaiblissement ni

d'infirmités. Elle mourut au milieu du respect universel, en paix avec le monde et munie de ces secours religieux dont elle n'avait pas assez ni assez tôt senti le prix. La plupart de ses amis, surtout La Motte et Fontenelle, n'étaient guère faits pour le lui rappeler.

Il fallut qu'au moment suprême, un de ses anciens familiers, qui la boudait depuis longtemps dans la retraite où une piété sincère l'avait conduit, en sortît pour remplir vis-à-vis d'elle ce devoir d'un dévouement demeuré fidèle.

C'était un homme d'esprit dont les lettres ont été publiées et ne sont pas sans quelque ragoût piquant, mais d'un caractère quelque peu fantasque, singulier, comme on disait alors, original, dirait-on aujourd'hui, M. de la Rivière, gentilhomme bourguignon. Il nous a raconté, lui-même, en termes qui ont la verdeur salée du crû natal, les causes de sa rupture ou plutôt de son éloignement et le motif qui le fit à propos revenir :

« C'était ma plus ancienne amie et ma contemporaine. Elle était née avec beaucoup d'esprit. Elle le cultivait par une lecture assidue; mais le plus beau fleuron de sa couronne était une noble et lumineuse simplicité dont, à soixante ans, elle s'avisa de se dédire. »

Ailleurs il dit crûment :

« Il lui prit une tranchée de bel esprit. C'est un mal qui la frappa tout d'un coup et elle est morte incurable. Elle se livra au public, elle s'associa à Messieurs de l'Académie, et établit chez elle un bureau d'esprit; je n'oubliai rien pour lui sauver le ridicule attaché à la profession de bel esprit, surtout parmi les femmes; je ne pus la persuader. Comme je suis né simple par goût et peut-être par nécessité, je ne voulus point paraître complice d'un tel travers, et je pris congé

d'elle. J'ai été vingt-cinq ans sans entrer dans sa maison, hors une fois que j'allai la voir pour la préparer à son voyage de l'éternité... Elle m'a pourtant conservé son estime et son amitié jusqu'à la fin... Elle venait me voir et m'écrivait de temps en temps; mes réponses tiraient toujours sur sa conscience. »

Vers le 12 juillet 1733, M. de la Rivière fit à son amie la suprême visite. Il la raconte en des termes qui démontrent que la charité même a ses malices, car il finit par un trait de satire :

« Elle tomba malade; elle avait quatre-vingt-six ans; la peur me prit, j'allai la voir pour la faire confesser. Elle poussa jusqu'au bout la maladie de l'esprit, car elle choisit pour confesseur l'abbé Couet, qui avait beaucoup d'esprit, et qui était connu pour tel. »

M. de la Rivière ne le dit pas; mais il eût sans doute préféré pour sa pénitente *in extremis* le P. Boursault, le confesseur de Mlle Aïssé.

Cet abbé Couet, dont il parle, eut une fin tragique. Il fut, nous apprend le président Hénault, assassiné en descendant de l'autel, à Notre-Dame, par un misérable qui avait servi sa messe.

Nous avons fini avec Mme de Lambert que nous avons pris le soin de peindre en détail, d'après sa vie et ses œuvres, parce qu'elle en vaut la peine, qu'elle est peu connue, qu'elle est de celles qu'on juge volontiers sans les lire, enfin surtout parce qu'elle est la première et à coup sûr une des plus distinguées parmi les femmes philosophes [1].

1. Nous ne finirons pas sans signaler et sans louer, comme elle le mérite, une conférence sur *Fontenelle et Mme de Lambert*, faite avec un vif succès, à la Sorbonne, le 20 février 1865, et imprimée depuis, par M. F. Delavigne, doyen de la Faculté des lettres de Toulouse.

Sa descendance littéraire et morale est nombreuse. Nous y compterons tour à tour, accentuant et compromettant les traits maternels, plusieurs femmes dont le portrait doit prendre place à côté du sien. Nous laisserons dans l'ombre, sous le voile, Mme de Verrue qui se para la première du titre de dame de volupté, et à laquelle ses aventures et son goût pour les livres rares ont fait une sorte de notoriété, et Mme de Prie qui devait introduire en France la mode de la musique italienne et du suicide ; car elle est la première femme du siècle qui ait fini volontairement une vie manquée. Mais nous peindrons, avec une complaisance justifiée par le modèle, la baronne de Staal-Delaunay, contemporaine et amie de Mme de Lambert, sa compagne de promenade dans les allées de Sceaux, sa voisine de table aux soupers chez l'abbé de Chaulieu, qui devait aiguiser sa manière, exagérer ses principes et chercher en vain le bonheur dans la raison; Mme de Tencin, qui imita son dégoût apparent de la publicité; et fit des romans qu'elle n'avouait pas ; qui eut aussi son salon, mais où l'on causait politique et théologie, et où Fontenelle, qui estimait Mme de Lambert, venait sans l'estimer; Mme Geoffrin; la marquise du Deffand, la *femme Voltaire*, qui sut rendre l'égoïsme aimable et se tailla une philosophie dans l'ennui ; Mlle de Lespinasse, qui est parvenue à faire plaindre des erreurs et des malheurs, que chez une autre on n'eût pu que mépriser. Ce sont là, par les affinités intellectuelles et morales, des sœurs et des filles de la marquise de Lambert, qu'elle a peu connues, qu'elle eût médiocrement goûtées, et qui lui eussent inspiré des doutes sur le système auquel elle les devait.

MADAME DE TENCIN

I

Nous avons intitulé notre précédente étude sur la marquise de Lambert et son salon : le *Couvent de Fontenelle*. C'est, en effet l'influence de ce philosophe normand, aux hardiesses discrètes, aux malices furtives, à la sagesse égoïste, qui y prédomina. Mme de Lambert, avec sa religion de la décence et du bon ton, son culte de cette galanterie idéale qui n'est pas sans quelques défaillances matérielles, son goût des plaisirs et même des voluptés de l'esprit, ses scrupules raffinés plus encore que délicats de conscience et de sentiment, son perpétuel combat entre la pudeur aristocratique et la vanité littéraire, procède, — intellectuellement et moralement parlant, — du bel esprit courtisan, qui ne se brouilla jamais avec aucune puissance, songea le premier à rendre la science amusante et jusqu'à la politique aimable, ne voulut connaître des succès de l'esprit que ceux qui nous font des amis, et s'est peint d'un seul mot quand il a dit que, « s'il avait la main pleine de vérités, il se garderait bien de l'ouvrir. »

Cette influence directrice et décisive, Fontenelle la conserva, grâce à la longévité qui lui permit d'être

cent ans jeune, grâce à cet esprit qu'il garda le même temps, sans rides comme son visage, sans épines comme son caractère, sur Mme de Tencin, dont il présida aussi le salon, et sur Mme Geoffrin, qui hérita des amis et des traditions de Mme de Tencin, et fut aussi l'amie et l'exécutrice testamentaire du célèbre neveu du grand Corneille, de l'auteur des *Entretiens sur la pluralité des mondes* et de *l'Histoire des oracles*.

Avant de passer à l'histoire du *Couvent de Voltaire* et du *Couvent de Rousseau*, il nous faut donc achever celle du couvent de Fontenelle, qui nous conduira, par un filon particulier, jusqu'au dernier tiers du siècle. Cette division n'est pas aussi arbitraire et fantaisiste qu'elle peut le paraître. Il est à remarquer, en effet, que l'influence prépondérante, prédominante, d'un homme célèbre, que nous trouverons derrière la maîtresse de maison dans chaque grand salon du dix-huitième siècle, s'y montrera à ce point ombrageuse et jalouse, qu'elle n'admettra ni rivalité ni partage. Chez Mme du Deffand où règnera Voltaire, intellectuellement parlant du moins, chez Mme d'Épinay, ou règnera Rousseau jusqu'à la révolution intime fomentée par Grimm, qui le détrônera, nous ne trouverons aucun des habitués de Mme de Tencin, de ces gens d'esprit apprivoisés qu'elle appelait familièrement « *ses bêtes* », aucun des pensionnaires de Mme Geoffrin. Voltaire n'ira jamais chez Mme de Tencin et Mme Geoffrin. Ce sont là des coteries hostiles les unes aux autres, des sociétés rivales et, pour continuer la figure empruntée à Montesquieu, des couvents brouillés. Nous avons donc raison d'écrire leur histoire séparément, tout en

signalant les progrès d'infatuation philosophique et de corruption sociale qui relient entre eux ces sanctuaires profanes des idoles de l'opinion, ces centres de la propagande sceptique et du mauvais exemple moral qui deviendront peu à peu des foyers de révolution.

Dans Mme de Tencin, et Mme Geoffrin elle-même, nous l'avons dit, nous retrouverons l'influence de Fontenelle ; mais, il faut l'ajouter, nous la trouverons très-modifiée par les changements de l'esprit général du temps, par les différences du caractère de celles qui la subissent.

Mme de Tencin et Mme Geoffrin sont de tout autres femmes que Mme de Lambert.

Pour ne parler en ce moment que de la première, sans doute elle eut de Mme de Lambert l'art de causer et encore plus celui d'entendre; sans doute, comme elle, et par suite d'autres scrupules, elle déroba soigneusement à ses amis, jusqu'à sa mort, le secret de son talent littéraire, non par préjugé aristocratique, mais par politique, pour garder intacte cette influence qu'une femme qui a un salon compromet quand elle montre trop son esprit autant que lorsqu'elle montre trop son cœur, et quand elle s'expose à la fois à l'admiration et à la critique, à l'amour et à la jalousie. Mais Mme de Tencin se sépare de sa devancière par des traits bien autrement accusés que ces vagues ressemblances.

Son passé était loin d'être aussi irréprochable et ne défiait point la malignité. Ses antécédents étaient tels qu'ils eurent besoin de beaucoup d'artifices et de toute la faveur du lointain pour lui permettre de conquérir, même dans une société corrompue, un crédit

qui n'atteignit jamais entièrement à la considération. Elle ne s'était pas bornée, comme Mme de Lambert, à effleurer les passions, à jouer avec le sentiment. Apportant dans les qualités et surtout les défauts de son sexe une énergie toute virile, elle devait épuiser jusqu'à la lie l'amour et l'ambition ; et rien, pas même le dénouement tragique, ne devait manquer au roman de sa jeunesse, prolongé à force d'avidité, de coquetterie et d'intrigue, jusqu'à son orageuse maturité. Jusque dans les matières d'esprit elle apportait un goût amer et parfois brutal comme l'expérience, et dans son salon elle établit son empire moins sur les qualités que sur les défauts de ceux qui le fréquentèrent, autant par crainte que par affection.

Un rapide raccourci de sa vie justifiera cette appréciation.

II

Non loin de Grenoble, il existe encore en fort bon état, et dominant une terre qui rapporte trente-cinq mille livres de rente, un château qu'on appelle le château de Tencin. Le manoir surplombe une de ces gorges pittoresques communes dans les Alpes-Dauphinoises, où jaillit et coule en cascatelle un ruisseau encadré dans une double bordure de frênes élancés.

A peu de distance du château est un village qui groupe ses maisons et ses cerisiers, aux fruits renommés, dans un site non moins heureux, au pied d'un ancien couvent de dames nobles, célèbre dans la province, le couvent des Augustines de Montfleury.

C'est au milieu de ces deux paysages dauphinois, célébrés par Stendhal, que se sont écoulées l'enfance et la jeunesse de notre héroïne. C'est dans le château de Tencin, que naquit, en 1681, Claudine-Alexandrine Guérin de Tencin, fille d'Antoine Guérin, seigneur de Tencin, président à mortier au parlement de Grenoble, et de Louise de Buffevant ; et c'est au couvent des Augustines de Montfleury qu'elle fut élevée et prononça les vœux qu'elle devait si mal observer.

La famille de Tencin était nombreuse, et la fortune de la maison n'était pas capable de lutter à la fois contre le désordre du père, la coquetterie de la mère, les besoins de luxe et les appétits de plaisir des enfants. Ils étaient cinq, qui firent tous, depuis, leur chemin dans le monde. A les prendre au moment où ils y faisaient figure, c'est-à-dire vers 1718, il faut citer l'aîné, héritier de la charge paternelle, le président de Tencin, agioteur et dissolu, suivant les chroniqueurs du temps. Son cadet s'était fait d'Eglise, abbé, futur cardinal de Tencin. Les trois filles étaient d'abord Mme de Ferriol, mère de M. d'Argental, ami intime d'Adrienne Le Couvreur et de Voltaire, ministre de Parme à Paris, et de M. de Pont de Veyle, homme d'esprit, chansonnier épicurien, successeur du président Hénault dans les bonnes grâces de Mme du Deffand. Mme de Ferriol, « qui passait, selon Saint-Simon, sa vie à Paris, dans les meilleures compagnies », était femme d'un Ferriol assez ignoré, d'abord receveur général des finances de la province du Dauphiné, puis président au parlement de Metz. Il était frère de ce marquis de Ferriol, qui ramena de son ambassade à Constantinople celle qui devait être l'enjouée, la tendre, la touchante Aïssé. Mme de Ferriol, belle et

aimable comme sa sœur, « avec plus de douceur et de galanterie », eut avec le maréchal d'Huxelle une liaison intime qui dura toute sa vie, et que J.-B. Rousseau a flétrie dans de beaux et d'ingrats vers satiriques. Mme de Grôlée, la seconde sœur, fut intrigante et galante aussi, mais sans éclat et sans esprit.

L'enfance de notre héroïne n'eût rien de remarquable; ou du moins il n'est resté aucune trace de cette première période pendant laquelle, toutefois, la jeune Claudine de Tencin dut laisser deviner par quelques signes précoces ce qu'elle serait un jour. Peut-être quelque circonstance trop symptomatique éveilla-t-elle de bonne heure la sollicitude de ses parents, et leur fit-elle adopter le hasardeux parti qu'on prenait alors pour se débarrasser des cadettes trop dégourdies. Peut-être sa claustration n'eut-elle d'autre cause que la modicité d'une fortune réservée, selon la coutume, aux frères aînés, qui s'établissaient à la cour ou à l'armée avec le peu que laissait, dans la bourse paternelle, une onéreuse éducation. L'absence de prétendant sérieux fit sans doute tout le crime de Claudine, et ses parents s'aperçurent de sa vocation en regardant par la fenêtre du castel et en ne voyant pas venir de mari. Ce fut dans le conciliabule domestique, que sans la consulter, on décida de son sort. C'est donc sur l'ordre paternel et non sans bien pleurer sans doute que Claudine de Tencin reprit bientôt, comme novice, le chemin de ce couvent de Montfleury d'où elle venait à peine de sortir comme pensionnaire.

Pensionnaire, puis novice! le monde vu dans un éclair! Le voile entre deux bals! Certes il y avait de

quoi pleurer. Et, cependant, si au chagrin d'être religieuse malgré soi, il pouvait exister des consolations, Mlle de Tencin en eût trouvé sans doute dans le choix de sa prison.

Ce couvent de Montfleury, coquet et gracieux comme son nom, était, en effet, le type accompli et comme le modèle de ce « joli couvent » du commencement du dix-huitième siècle, dont n'allaient que trop se multiplier les copies, à l'éducation mondaine, à la dévotion profane, aux règles relâchées, atteint enfin, comme tout le reste, à la fin du règne de Louis XIV, de ces souffles corrupteurs avant-coureurs de la Régence.

S'il était possible de mépriser le monde vu à travers les grilles, on l'eût méprisé sans peine à Montfleury, où s'épanouissait, aux rayons d'une vie presque publique, la fleur de l'aristocratie féminine du Dauphiné. Les religieuses, dont la plupart l'avaient été malgré elles, s'en dédommageaient de leur mieux et y consolaient leurs regrets par le culte de tous les arts frivoles. Leur parloir était le salon le plus fréquenté de la ville; leur chapelle était parée comme un théâtre, et la messe y ressemblait à un concert. La société la plus élégante affluait à leurs cérémonies, à leurs jeux, à leurs distributions de prix.

Claudine de Tencin, bientôt célèbre dans tout le pays, avant de l'être dans la France entière par son esprit et sa beauté, n'eut qu'à se retourner, lorsque quittant le monde, elle franchit le seuil de cet hospitalier asile, pour entraîner le monde sur ses pas. « Elle attira bientôt, dit Saint-Simon, la meilleure compagnie de Grenoble à son couvent, dont la facilité de l'entrée et de la conduite ne put jamais être répri-

mée par tous les soins du cardinal Le Camus. Rien n'y contribuait davantage que l'agrément et la commodité de trouver, au bout de la plus belle promenade d'autour de Grenoble, un lieu de soi-même charmant, où toutes les meilleures familles de la ville avaient des religieuses. »

Il y a là toute une légende sur les motifs et les circonstances de la sortie du couvent de Mlle de Tencin; c'est un canevas commode aux broderies de la malignité. Saint-Simon, qui n'aimait pas les Tencin, s'en est donné à cœur-joie à cet égard et n'a pas plus épargné la sœur que le frère. Mais ses assertions, sans être entièrement calomnieuses, ont été rectifiées par Duclos, suffisamment médisant pour n'être pas suspect de partialité. Il s'était donné, lui, du moins, la peine d'interroger Mme de Tencin à une époque où il ne lui en coûtait plus de dire la vérité; et ce qui lui a paru être la vérité doit l'être en effet.

Il est évident d'abord que Mme de Tencin n'était entrée au couvent que pour y chercher le moyen d'en sortir. Et elle était femme à le trouver. Mais elle n'était pas femme à hasarder d'en sortir par la porte du scandale. Elle n'abusa de sa liberté que lorsqu'elle put le faire impunément. Les motifs qui déterminèrent sa rentrée dans le monde n'étaient donc pas de ceux qui ne lui eussent pas permis d'y rester. Sans les rêves de l'ambition et de l'amour, elle eût pu être heureuse à Montfleury, dans une vie contenue plus qu'opprimée, qui comportait l'usage de tous les plaisirs compatibles non avec les rigueurs, mais avec les décences de son habit. Mais elle se sentait faite pour le monde, le plus grand monde; et cette pensée rongeait son âme au milieu même de succès trop restreints à son

gré, et lui faisait trouver insupportable le joug pourtant si léger de ses devoirs. Sur ce point de détail, Saint-Simon, si pénétrant quand la haine de l'ennemi ne trouble pas la clairvoyance du moraliste, a bien vu et bien dit les choses comme elles se passèrent. « Tant de commodités, dit-il, dont Mme de Tencin abusa largement, ne firent que lui appesantir le peu de chaînes qu'elle portait. On la venait trouver avec tout le succès qu'on eût pu désirer ailleurs. Mais un habit de religieuse, une ombre de régularité quoique peu contrainte, une clôture bien qu'accessible à toutes les visites des deux sexes, mais d'où elle ne pouvait sortir que de temps en temps, étaient une gêne insupportable à qui voulait nager en grande eau, et à qui se sentait des talents pour faire un personnage par l'intrigue. »

Là, Saint-Simon a raison; mais il se trompe quand il prétend que la sortie du couvent de Mme de Tencin, favorisée par la crainte d'un éclat scandaleux, funeste à l'honneur de l'ordre et à la réputation de la maison, eut lieu dans les conditions et avec les allures d'une sorte d'évasion, et qu'elle porta longtemps dans le monde, en province et à Paris, et y promena sans vergogne le défi et le ragoût insolent de cette situation, si inouïe alors, de défroquée. Il résulte, au contraire, du récit de Duclos, qu'il n'y eut ni conflit, ni scandale, ni fugue, ni intermède d'aventures galantes d'une religieuse en rupture de ban. A l'appui de cette atténuation, il faut se souvenir d'abord du caractère tout politique de Mme de Tencin; ensuite surtout des lois et des mœurs du temps; on était alors sous le double règne de Louis XIV et de Mme de Maintenon, en plein et même despotique triomphe de

l'orthodoxie. Un roi converti, une favorite austère, une cour puritaine n'eussent pas souffert un instant l'affront d'un tel débordement ; et Mme de Tencin ne se fût échappée violemment de Montfleury que pour expier, par une claustration exemplaire, cette atteinte à la discipline des réguliers.

Nous croyons plutôt, comme Duclos, que, profitant habilement de certaines circonstances favorables et du crédit de protecteurs puissants, Mme de Tencin conçut le dessein d'obtenir une émancipation régulière et travailla habilement et longtemps au succès de cette grosse affaire : être relevée de ses vœux en cour de Rome. Ce n'est que vers la fin de la vie du roi que ce changement d'état, encore mitigé par un reste d'attache religieuse, lui fut accordé, grâce aux pressantes démarches d'amis influents, l'abbé de Louvois, Fontenelle et d'autres. La bulle de sécularisation complète et définitive est de 1714. Mais, dès 1712, Mme de Tencin, avec le titre de chanoinesse du chapitre de Neuville-les-Nonnes en Bresse, où elle n'alla jamais, dont elle ne porta jamais l'habit, avait fait sa rentrée dans le monde et nous l'y verrons bientôt profiter habilement des occasions uniques d'une minorité et d'une régence.

A cette époque, la première société où nous voyons apparaître Mme de Tencin, en instance pour être relevée de ses vœux, et ayant déjà dans ce dessein de nombreux amis pour auxiliaires et pour complices, c'est ce petit monde élégant et frondeur, mi-parti de français et d'étrangers, qui gravitait autour de la tranquille étoile de sa sœur, Mme de Ferriol; et le premier homme sur lequel la chanoinesse ait essayé l'attrait de sa grâce insinuante et ce don d'ensorcelle-

ment qu'on lui reconnaissait déjà, tout en ne décourageant pas les hommages de La Motte et de Fontenelle, n'est autre, semble-t-il, que le spirituel poète et diplomate anglais, Mathieu Prior.

Mathieu Prior avait été laissé à Paris, en 1712, comme ministre plénipotentiaire, pour y continuer les négociations dont il avait posé les bases durant son voyage en France, et qui aboutirent au traité d'Utrecht. Il sut concilier les devoirs de sa mission avec le goût du monde et de la cour; il justifia, par tous les agréments d'un esprit aimable et empressé à plaire, l'excellent accueil qu'il avait reçu en France, et la quitta au milieu de regrets universels, auxquels ne dédaigna point de s'associer Louis XIV lui-même. Mme de Tencin dut partager ces regrets; car tout paraît indiquer qu'elle fut au mieux avec le galant diplomate, dont le crédit ne laissa pas de lui rendre, dans sa personne ou dans celle de son frère, quelques services.

La correspondance de Bolingbroke avec Prior, qui a été publiée, contient de nombreuses et piquantes allusions à cette liaison. Nous n'en citerons qu'un passage. Bolingbroke, qui ne cachait pas son vif désir de revenir en France, y avait conservé de nombreuses relations, et il entretenait son souvenir dans le cœur des dames de sa société par de fréquents et galants envois de bagatelles : eau de miel, vin d'Espagne, eau des Barbades, etc. Prior était chargé de la distribution, et la répartition était assez délicate pour embarrasser, de leur propre aveu, le ministre et son mandataire, « autant que le partage de l'Europe ». Mmes de Torcy, de Noailles, de Croissy, de Ferriol, Mme de Tencin et Mme de Villette, que Bolingbroke, plus tard, devait épouser, étaient le plus souvent l'ob-

jet de ces galantes libéralités du plus frivole à la fois et du plus profond des hommes d'État d'Angleterre.

Les talents diplomatiques de Prior, au milieu de ces rivalités féminines, se trouvaient souvent mis à de rudes épreuves. Il prétendait être juste et ne parvenait même pas à le paraître. Du moins, plus d'une fois fut-il accusé de partiales préférences; un jour, entre autres, que la balance avait trop penché du côté de Mme de Tencin, Prior rend compte à Bolingbroke des aimables débats auxquels a donné lieu sa dernière distribution : « La distribution de vos présents nous met tous de fort bonne humeur. Vous verrez que je l'ai faite avec prudence et en honnête homme; cependant la duchesse de Noailles me conteste cette qualification : « Mathieu, dit-elle, est naturellement fripon, et il en a bien la mine. Pardi, il a volé la moitié de mon eau de miel pour sa religieuse défroquée. Voilà le salaire de toutes les bontés que j'ai pour elle. » Ce commerce galant et peut-être platonique avec Mme de Tencin finit sans doute en même temps que le séjour de Prior en France, lorsque, après la mort de la reine Anne, il retourna en Angleterre.

De qui parler maintenant ? Celui qui semble avoir succédé à Mathieu Prior, à moins qu'il ne l'ait précédé, car, si la chronologie sérieuse est difficile à établir, la chronologie frivole l'est encore bien davantage, n'est pas autre que le fameux Marc-René d'Argenson, futur garde des sceaux, alors simple lieutenant-général de police. Ce magistrat, sa vie le prouve, sa mort encore plus, et les aveux assez crûs de son fils, l'auteur des *Mémoires*, n'y contredisent point, fut toujours fort galant, en dépit d'une physionomie très austère et de fonctions qui ne l'étaient pas moins. Il

n'existe d'ailleurs d'autres vestiges de ces relations passagères qu'une ligne de Mathieu Marais, un couplet satirique et une mention dans cette chronique scandaleuse, faite avec ce résidu des *Sottisiers* qu'on appelle les *Mémoires de Maurepas.*

Bolingbroke, jeté par les vicissitudes de sa carrière politique, fort orageuse, comme on sait, sur la terre de France, et qui ne tarda pas, grâce à Mme de Villette, à se faire dans l'exil une seconde patrie, aurait eu aussi quelque part à ces prodigalités de cœur de Mme de Tencin, au début, s'il faut en croire le témoignage de lord Stairs, ambassadeur d'Angleterre, et d'un couplet malin de l'époque.

Lorsque la Régence éclata, car on peut se servir de ce mot, Mme de Tencin et son frère, dont il est bon de récapituler les succès à leur entrée de jeu dans cette partie que favorisait une espèce de Fronde universelle des idées et des mœurs, au sortir des sévères disciplines du grand siècle, étaient déjà à moitié chemin de la fortune. Nous n'avons pas à parler de l'abbé de Tencin qui n'est point de notre sujet et n'y touche que par ses rapports assez réservés avec sa sœur, qui avait pris, mais ne garda pas longtemps, le gouvernement de sa maison. Quand elle la quitta, elle avait déjà une existence assurée, grâce à des libéralités de Mme de Ferriol, dont elle devait centupler la valeur avant et surtout pendant le règne financier de Law et le tripot des actions.

Le nouveau gouvernement, où l'intrigue avait remplacé la politique sous un prince spirituel et voluptueux, ouvrait à l'ambition de Mme de Tencin de vastes horizons. Il ne s'agissait plus de louvoyer. On pouvait se lancer hardiment en pleine mer, sans trop

craindre la tempête. Nous ne serons donc pas étonnés d'apprendre que Mme de Tencin doit figurer, comme une autre personne de beaucoup d'esprit et de peu de scrupules, la marquise du Deffand, sur la liste des éphémères conquêtes et des passagers caprices d'un prince qui eut quelques-unes des qualités et beaucoup des défauts d'Henri IV.

Malheureusement pour elle, éblouie par une élévation dont la rapidité ne fut égalée que par celle de la chute, Mme de Tencin ne prit pas assez de précautions contre l'inconstance d'un prince qu'il était plus facile d'attirer que de retenir, qui ne permettait aux femmes que d'être aimables et ne leur pardonnait pas d'être habiles. Mme de Tencin, qui avait su vaincre, ne sut pas profiter de sa victoire, ou voulut en profiter trop tôt, ce qui est la même chose. « Déjà, dit M. Etienne, de l'Académie française, dans une ingénieuse et élégante *Notice,* son ambition se berçait des rêves les plus doux ; mais elle se pressa trop; elle crut avoir allumé une passion ; elle n'avait inspiré qu'une fantaisie. Elle eut l'imprudence de parler d'affaires à un prince qui ne venait chercher que des plaisirs, et l'abandon le plus froid succéda au feu des premiers empressements. » Duclos rapporte dans toute sa crudité le mot par lequel lui fut signifié son congé. Mais Mme de Tencin n'était pas femme à perdre la tête, surtout dans une affaire où le cœur était si peu engagé.

Ne pouvant exploiter sa faveur, elle trouva moyen d'utiliser sa disgrâce et de se faire un sort dans son naufrage même. C'est alors que, suivant l'expression méprisante de Saint-Simon, elle tomba du maître au valet, et eut auprès du ministre le crédit qu'elle n'avait pas eu auprès du Régent. Nous nous garde-

rons d'insister sur les détails, renvoyant les curieux à Saint-Simon, à Duclos, à Soulavie et imitant, par une réserve plus désintéressée que la sienne, notre héroïne elle-même. C'est, en effet, un trait caractéristique de son caractère et de sa conduite, qu'elle glissa toujours discrètement sur les mystères de sa vie, gardant le sérieux dans les choses légères, la bienséance jusque dans le scandale, traitant la galanterie comme un accessoire sans conséquence dans une existence vouée à l'ambition, dont l'amour fut le moyen et non le but. Un seule fois peut-être, Mme de Tencin s'oublia à la passion sincère et avoua un cœur; mais ce ne fut pas pour longtemps ; elle devait même corriger cette erreur d'une faiblesse naïve par un de ces démentis cyniques dont l'abandon, par J.-J. Rousseau, de ses enfants est dans l'histoire littéraire et morale du siècle, le digne pendant. Quoi qu'il en soit, c'est en faveur du chevalier Destouches, pour lequel une passion sincère ou du moins très-bien jouée semble avoir arraché Mme de Tencin à ce manège de galanterie politique et de lucrative intrigue,qu'elle négligea et parut oublier un moment Dubois, son frère et sa fortune.

Ce chevalier Le Camus Destouches, commissaire provincial, selon les uns, lieutenant-général d'artillerie selon les autrés, et distingué en raison de ses fonctions spéciales par le sobriquet de Destouches-*Canon*, était un brillant officier, homme d'esprit, de plaisir et d'intrigue, qui fut l'ami de Fontenelle et de La Motte, le confident de Dubois et un des courtisans favoris du Régent. Ce qui lui est plus honorable, c'est qu'il avait été, quelques années auparavant, en relations intimes avec Fénelon, retiré à Cambrai, et du nombre des trois ou quatre amis privilégiés qui le

retenaient encore au monde, c'est-à-dire l'attiraient hors du cercle de plus en plus étroit de ses devoirs ou de ses regrets. Il est demeuré, comme témoignage de ces rapports, où Fénelon aiguisait d'esprit et même de malice son habituelle mansuétude, et où Destouches apportait une déférence toute filiale, un volume de lettres qui ont été publiées et dont l'honneur forme, avec celui de la paternité de d'Alembert, le double point lumineux de cette vie obscure. « La liaison qu'il eut avec le chevalier Destouches, dit Sainte-Beuve à ce propos, fut une des plus étroites et des plus tendres. Destouches, alors âgé de quarante-trois ans (1711-1714), servait dans l'artillerie et avec distinction ; il était homme d'esprit cultivé et goûtait fort Virgile. Avec cela il était dissipé, adonné aux plaisirs, à celui de la table qui pour lui n'était pas le seul. Quoi qu'il en soit, Fénelon l'aimait, et ce seul mot rachetait tout. »

Dans cette curieuse correspondance où, à travers quelques cris du cœur (comme par exemple lors de la mort du duc de Bourgogne), se jouent, avec toutes sortes de grâces, l'imagination encore riante du prélat et son érudition profane, les deux amis échangeaient des conseils et des nouvelles. Nous ne parlerons que des conseils où, avec une puissance de souvenir admirable et un goût exquis, Fénelon s'amuse à prendre dans Horace les seules armes qui soient capables de battre un épicurien et le bat en effet à force de citations où abonde, purifiée par un commentaire qui rend chrétien tout ce qui le touche, la moelle de la sagesse païenne : ces relations, en nous montrant la figure de Fénelon sous un jour tout nouveau, en nous donnant le Fénelon des après-dînées encore enjouées et

sémillantes, le Fénelon de la conversation intime et choisie, de la familiarité épistolaire si aisée et si pénétrante, relèvent et ennoblissent aussi singulièrement à nos yeux l'homme digne d'un tel interlocuteur. Destouches, mort en 1726, était encore en 1716, un homme fort aimable, plus jeune que son âge, beau diseur, et il nous est très facile de comprendre qu'il ait couronné par celle de Mme de Tencin la série de conquêtes plus vulgaires qui lui avaient valu autrefois les quolibets du mordant officier aux gardes, du Fay, un des chansonniers anonymes du *Recueil Maurepas*.

Nous ne savons rien autre chose de cette liaison, sinon que le fruit imprévu et importun en fut d'Alembert. Ce témoignage vivant d'une faiblesse qui se compliquait peut-être d'infidélité, pouvait compromettre singulièrement la faveur dont jouissait Mme de Tencin auprès du plus puissant personnage du temps. Un éclat lui faisait perdre pour jamais le bénéfice de cette considération que, malgré ses aventures et ses erreurs voilées de décence, elle était parvenue, à force d'habileté, à se ménager. Destouches, paraît-il, était prêt à réparer par un mariage le tort qu'il lui causait. Mais il y avait à cette union, il faut le croire, des difficultés de décorum ou même des obstacles légaux. Mme de Tencin hésita peut-être, nous nous plaisons à le croire; toujours est-il qu'elle se préoccupa plus de sa réputation que de son honneur. Elle préféra l'odieux ignoré au ridicule public et ayant à sacrifier en elle la femme ou la mère, elle se décida pour ce dernier parti.

Le 16 novembre 1717, deux heures avant le jour, le nouveau-né fut déposé, par des mains inconnues, sur les marches de la petite église de Saint-Jean-le-

Rond. Attiré par ses cris, le bedeau le recueillit et le fit baptiser sur-le-champ sous le nom de Jean-le-Rond. Quelle est la part de Mme de Tencin, quelle est la part du chevalier Destouches dans ce crime d'abandon? Autant qu'on puisse l'affirmer dans une affaire de ce genre, fort mystérieuse de sa nature, la plus lourde responsabilité doit retomber sur Mme de Tencin. Ce n'est pas l'avis de Delort et d'Etienne qui trouvent le père et la mère aussi coupables l'un que l'autre, et qui peut-être n'ont pas tort. Du moins peut-on alléguer à la décharge du chevalier Destouches (on ne trouve rien à celle de Mme de Tencin) la double circonstance atténuante que, tout en consentant à l'abandon, il pourvut au présent et à l'avenir de l'enfant en faisant attacher à ses langes un billet par lequel il lui assignait une pension de 1.200 livres et donnait les renseignements nécessaires pour la toucher à la personne qui se chargerait de son entretien. C'est une note du général de Grimoard, le commentateur de la *Correspondance* de Bolingbroke, qui atteste le fait. Les auteurs de *l'Encyclopédiana*, plus explicites, prétendent même que c'est le chevalier Destouches qui réclama l'enfant exposé et chargea la femme d'un vitrier établi rue Michel-le-Comte, à Paris, de le nourrir et de l'élever.

Une autre tradition nous apprend, et nous trouverions, à la rappeler, si elle était fondée, une des leçons de ce récit, que la mère coupable fut punie par où elle avait péché et ne rencontra, quand elle chercha à éveiller en lui d'autres sentiments, que l'inexorable indifférence de son fils devenu célèbre.

Le rencontrant dans le monde, à l'aurore de sa renommée, elle aurait, par orgueil, laissé échapper le

secret que, par intérêt, elle avait étouffé si longtemps dans son cœur. Ses avances auraient été fièrement repoussées. « Je ne vous connais point, madame, aurait répondu d'Alembert, indigné plus que flatté de ces caresses intéressées; je n'ai et n'ai jamais eu qu'une mère : c'est la vitrière de la rue Michel-le-Comte qui m'a recueilli et élevé; c'est à elle seule que je me plais à rendre grâce et à faire honneur. » La leçon eût été cruelle autant que méritée, et eût laissé Mme de Tencin tout entière livrée à des remords sans consolation. On aimerait à attribuer à leur irrésistible inspiration cet épisode de l'enfant exposé sur la voie publique dans son roman du *Siège de Calais*, et à penser qu'il fut arraché à son imagination par un souvenir et par un regret vengeurs. Mais nous savons, par le propre témoignage de d'Alembert, rapporté par Mme Suard dans ses *Mémoires* sur son mari, qu'il n'eut pas à punir sa mère dans son orgueil du crime de son indifférence; il avouait que si elle lui eût ouvert ses bras il s'y fût précipité; mais elle ne le fit jamais.

Nous arrivons à cette fameuse affaire La Fresnaye, qui devait clore d'une façon si tragique, pour Mme de Tencin, la période des passions. Ce n'est pas que cette chute ait été aussi subite que pourrait le faire croire l'absence de transition. Il est évident que cette décadence fut progressive; on trébuche avant de tomber. Mais si l'histoire a sa logique elle a aussi sa pudeur; et il ne nous est permis ici que d'indiquer en quelques traits cette déchéance de Mme de Tencin, renouant avec le Régent des négociations qui ont pour but de remplacer Mme de Parabère attachée aux Pâris et disgraciée, par Mme de Fallari, amie de Law, où présidant,

après les avoir organisées, aux fêtes orgiaques du Palais-Royal et de Saint-Cloud. De là à l'affaire La Fresnaye où le pied glissa à Mme de Tencin, non plus dans la boue, mais dans le sang, il n'y a qu'un pas, et elle le fit.

III

Le samedi 6 avril 1726, M. de La Fresnaye, ancien avocat au Conseil, ancien banquier en cour de Rome, devenu par faveur conseiller au grand Conseil, se rendit chez Mme de Tencin, avec laquelle il était lié d'affection et d'intérêts. Ces relations, depuis quelque temps, s'étaient aigries par suite de griefs réciproques. M. de La Fresnaye reprochait à Mme de Tencin les manœuvres cupides — dont la dernière avait été une opposition au titre de sa charge, — par suite desquelles il se disait spolié au point d'être réduit à l'impossibilité de faire honneur à ses affaires et de payer ses créanciers. Il l'accusait aussi d'infidélité, de trahison, de complot contre lui. Mme de Tencin repoussait ces accusations, traitait ces soupçons d'injurieux, prétendait qu'il n'y avait rien que de légitime dans la possession des titres ou sommes qu'elle détenait, déclarait ne rien devoir à un homme, qui avait abusé de son intimité, avait cherché à la brouiller avec sa famille et ses amis en lui prêtant des noirceurs dont seul il était capable, que son mépris, s'il était sain d'esprit, et sa pitié s'il était fou, ce qu'elle préférait croire. Sous prétexte en effet d'éviter des scènes de plus en plus violentes, qui tournaient au scandale et

pouvaient tourner au tragique, elle avait déclaré vouloir rompre toutes relations avec un homme qui l'avait tyrannisée et tourmentée trop longtemps, et prendre des mesures pour que sa porte lui demeurât fermée comme son cœur.

C'est sans doute sur ce ton que se monta de suite la courte conversation, bientôt dégénérée en altercation qui précéda et inspira la résolution désespérée que prit le malheureux La Fresnaye. Mme de Tencin n'était point seule, il y avait auprès d'elle sa sœur, Mme de Groslée, et l'abbé Michel, grand vicaire de Sens. M. de La Fresnaye, sous prétexte d'écrire une lettre, passa dans un cabinet voisin de la pièce où ils se trouvaient, s'y assit sur un canapé, et là, se tira un coup de pistolet et tomba roide mort, le cœur percé de quatre balles.

La veille de ce suicide, évidemment prémédité, mais qui fut un moment taxé d'assassinat, M. de La Fresnaye avait déposé chez M. de Sacy, avocat au conseil, un testament qui fut ouvert après sa mort, fut inséré au dossier de l'information criminelle ouverte sur cette mort, et reçut une publicité vengeresse, comme l'espérait son auteur.

Dans ce testament, en date du 18 février 1726, M. de la Fresnaye chargeait Mme de Tencin des plus odieuses imputations, flétrissait sa cupidité et ses mœurs, l'accusait de l'avoir réduit à la misère, au désespoir et à la mort dans laquelle il se réfugiait, non sans la signaler à la vindicte publique et sans prendre à témoin de ses reproches le Juge suprême devant lequel il ne tarderait point à paraître.

Le grand Conseil, qui ne se félicitait pas de compter parmi ses membres un homme dont la vie était peu

régulière et dont on considérait le cerveau comme dérangé, à la suite d'un vol chez un agent de change dont il avait été victime, avait pris, d'urgence, toutes les mesures nécessaires pour éviter un éclat préjudiciable à l'honneur du corps. Le premier président et le procureur général avaient fait procéder hâtivement à l'inhumation à Saint-Roch. Mais ces précautions furent inutiles; en présence du murmure public et de la diligence avec laquelle le Châtelet se saisit de l'information, Mme de Tencin, décrétée de prise de corps, fut arrêtée le 10 avril, enfermée le 11 à la Bastille et là elle dut attendre le dénouement de cette terrible affaire.

Nous en avons résumé le détail d'après le récit de l'avocat Mathieu Marais et de l'avocat Barbier, qui sont tous deux les chroniqueurs attitrés de l'époque; la relation du second diffère de celle du premier, surtout en un point essentiel. Selon Barbier, le désespoir de La Fresnaye eut pour cause le refus de Mme de Tencin d'épouser le conseiller qui avait voulu renouer avec elle, en octobre 1725, soit par véritable amour, pour rentrer dans ses droits, soit par intérêt, pour rentrer dans ses fonds. Un trait caractéristique de la physionomie de la trop célèbre chanoinesse que nous retrouverons dans tous les témoignages contemporains, notamment dans celui de Barbier et du marquis d'Argenson, c'est « qu'elle a de l'esprit comme un diable. » Personne, malheureusement pour elle, ne parle de son cœur. Le testament de La Fresnaye, que nous avons dû renoncer à citer à cause de sa longueur et de la crudité de certaines de ses allégations, établit du moins, s'il ne prouve pas autre chose contre elle, qu'elle n'en avait guère.

Après une procédure dont certaines formalités terribles, par exemple un interrogatoire de plus de quatre heures en face du cadavre exhumé de son accusateur, durent laisser dans l'âme de Mme de Tencin une impression d'ineffaçable horreur, après une détention à la Bastille où, il faut le reconnaître, sa tristesse fut adoucie par la fidélité et les visites empressées de tous ses amis, intervint un arrêt du grand Conseil, qui avait évoqué l'affaire comme l'intéressant tout entier dans la personne d'un de ses membres, par exclusion de la juridiction ordinaire du Châtelet. Marais résume ainsi cet arrêt, sous la date du 12 juillet 1726 : « Mme de Tencin est jugée, la mémoire du défunt est condamnée, son nom rayé des registres du grand Conseil, ses biens confisqués, son prétendu testament brûlé, et la dame, avec d'autres accusés de sa famille, déchargés de l'accusation. Permis de publier et d'afficher l'arrêt, et il est au coin de toutes les rues. La chanoinesse est à Passy où elle prend des eaux et est assez mal. La voilà innocente et elle va mourir. »

Elle ne mourut point. C'était une âme fortement trempée. Elle guérit et même elle engraissa. On peut suivre à la trace, dans les *Lettres de Mlle Aïssé*, les progrès de cette convalescence physique et morale. Peu à peu Mme de Tencin reprit l'équilibre qu'une telle secousse avait si profondément ébranlé. Elle garda pourtant de cette affaire une sorte d'arrière-goût amer, d'aigrissement intermittent, qui la rendait âpre et dure pour ceux qu'elle soupçonnait de ne pas croire entièrement à son innocence. La pauvre Aïssé en sut quelque chose, quoiqu'elle eût dit : « que c'était l'affaire du monde la plus malheureuse ; qu'il n'y avait personne qui fût à l'abri d'un fou qui venait se tuer

chez vous. » Mais cela ne suffisait pas. Mme de Tencin ne se contentait pas d'être plainte; elle voulait des hommages, non plus toutefois du genre de ceux auxquels elle avait fait autrefois de si douloureux sacrifices. La galanterie lui avait, en somme, coûté plus qu'elle ne lui avait rapporté.

A partir de 1726, Mme de Tencin, qui atteignait l'âge de quarante-cinq ans, ferma définitivement son cœur. Elle se retira dans la littérature et l'intrigue politique. Elle eut un salon où se traitaient tour à tour les affaires ecclésiastiques et les affaires académiques du temps, le premier salon littéraire du siècle, après celui de Mme de Lambert, avant celui de Mme Geoffrin et celui de Mme du Deffand. Elle employa ses loisirs à écrire des romans, dont M. Villemain déclare l'un, le *Comte de Comminges,* un chef-d'œuvre. Elle employa les 25.000 livres de rentes auxquelles un témoignage contemporain évalue sa fortune, plus modeste qu'on ne le pense, à entretenir un train de maison honorable et à donner à dîner aux gens d'esprit. Elle employa son habileté et son expérience à essayer de faire de son frère, sans y parvenir, le successeur au ministère du cardinal de Fleury.

Il nous reste à la considérer sous ce dernier aspect. Nous ne le ferons pas sans consacrer, par une conclusion motivée, l'appréciation des contemporains, qui est la nôtre, sur cette tragique affaire La Fresnaye, qui clôt d'un signet sanglant le chapitre des aventures et des passions dans le livre de cette vie agitée, vrai roman de la réalité. Nous dirons donc que, selon l'opinion des contemporains et la nôtre, Mme de Tencin est incontestablement innocente du fait de la mort de son dernier amant, c'est-à-dire qu'elle ne l'a

ni tué ni fait tuer. L'est-elle au même degré, en ce qui touche les causes de sa résolution désespérée? Nous ne le pensons pas; et les contemporains, Barbier, Marais, d'Argenson, Mlle Aïssé ne le pensaient pas sans doute. Nous renverrons donc aussi Mme de Tencin « *acquittée* », mais acquittée « *faute de preuves* », de cet acquittement restreint qui absout sans réhabiliter, et atteste l'impuissance de la justice, mais non sa confiance. Nous dirons que la mort de La Fresnaye fut un malheur, mais un de ces malheurs suspects, non irréprochables, où il entre de la faute de celui qui les subit. S'il n'y eut pas là un crime, au sens strict de la loi, et si c'est avec raison que Mme de Tencin fut relâchée par la justice, il y eut sans doute un crime aux yeux de la conscience, et plus d'une fois Mme de Tencin dut le sentir à ses remords.

Il est impossible d'admettre, en effet, que La Fresnaye se soit tué uniquement pour la calomnier. Les pages testamentaires dans lesquelles il avait consigné, avant d'exécuter son dessein, le témoignage de ses déceptions et de ses rancunes, respirent, à travers leur exagération, je ne sais quelle farouche véracité. On ne saurait les regarder uniquement comme une suprême débauche de jalousie et de désespoir. La Fresnaye, avant de se tuer, eut assez de foi pour en demander pardon à Dieu. Comment concilier avec cette chrétienne aspiration, avec ce touchant appel à la miséricorde divine, l'implacable calcul de la plus lâche des vengeances? Il faut croire ceux qui vont mourir. On ne ment pas en face de Dieu. C'est en tout cas une triste et terrible chose pour Mme de Tencin d'avoir contre elle le reproche d'une voix d'outre-tombe et une tache de sang sur sa robe!

Nous ne jetterons qu'un coup d'œil rapide et superficiel sur le rôle politique de Mme de Tencin, si l'on peut donner ce nom à cette action furtive, à cette influence suspecte, à ces moyens artificieux, à ces ressorts subalternes auxquels fut forcément réduite une intrigante de premier ordre, capable de tout pour le succès et qui n'y parvint qu'à demi. Aucun des deux acteurs auxquels un sexe, qu'elle leur envia plus d'une fois, donnait le privilège de la scène, n'avait l'étoffe d'un de ces personnages décisifs qui mènent l'action et président à son dénouement. Ni son frère, ni Richelieu, auxquels elle attacha tour à tour et à la fois l'âpre sollicitude de son génie, n'étaient faits pour répéter sans faute la leçon qu'elle leur soufflait de la coulisse. Son but, nous l'avons dit, ne fut atteint qu'à demi. Elle en fut pour ses frais, ne parvint pas à réaliser le rêve de cette ambition que l'affection exaltait : se voir vivre, agir, gouverner dans un premier ministre de son choix, de son goût, selon son esprit, selon son cœur, un homme d'État de ses œuvres, et lui devoir cette suprême volupté de la domination, la seule qui restât à connaître à cette femme en qui bouillonnait vraiment un orgueil d'ange déchu.

Son frère devint archevêque d'Embrun, cardinal, archevêque de Lyon, obtint l'entrée au Conseil ; mais malgré la connivence du duc de Richelieu, le favori des dernières tendresses, de tête plus que de cœur, de Mme de Tencin, celui qu'elle appelait familièrement « mon minet », il ne put succéder comme premier ministre au cardinal de Fleury. Il faut lire à ce sujet les neuf lettres au duc de Richelieu, écrites durant l'année 1743. Il faut lire aussi la correspondance

entre le frère et la sœur, publiée par M. de La Borde en 1790. Il faut enfin, pour suivre ce manège subtil, ce jeu cynique de la suprême partie, consulter les *Mémoires* du marquis d'Argenson, très au courant des plus menus fils de cette intrigue avortée. Pour nous, faisant œuvre d'historien et de moraliste, nous nous attacherons moins aux moyens qui répugnent qu'aux idées qui intéressent. Nous n'entrerons pas dans le tripot de cette politique de sérail où l'influence des maîtresses, la violation du secret des lettres tiennent une place honteuse, mais nous ne passerons pas si près de la porte sans y jeter un coup d'œil de façon à voir le résultat. Ce résultat offre cette leçon que l'habileté de Mme de Tencin, proverbiale de son temps, nuisit peut-être plus que ne l'eussent fait de grosses maladresses au succès de ses négociations.

Louis XV, en effet, qui n'aimait pas les femmes politiques, dont le cœur est un cerveau, à qui d'ailleurs cette religieuse défroquée inspirait une sorte de répugnance et de terreur superstitieuses, ne pouvait entendre parler de Mme de Tencin « sans qu'il lui en vînt peau de poule » assure d'Argenson, et il est certain qu'il écarta le cardinal de Tencin du gouvernail auquel il prétendait, moins par défiance de lui, car il le goûtait assez, que par peur de sa sœur ; ainsi les efforts de Mme de Tencin tournèrent précisément contre son but. Elle s'aperçut du danger, s'effaça, se fit bonne femme ; mais il était trop tard et le coup irréparable était porté à son influence précisément par cette terrible réputation d'habileté sans scrupules, qui glaçait le roi à son nom comme à l'approche d'un serpent et le remplissait d'une incurable méfiance.

Elle y eut peut-être échappé en serrant moins son jeu, en se ménageant les fautes heureuses, les rassurantes maladresses à la faveur desquelles on peut se permettre d'être habile impunément. Mais, nous l'avons dit, il était trop tard, et en songeant à cette erreur qui consiste à vouloir trop bien faire, à trop soigner son jeu et à trahir par là-même trop de finesse, elle écrivait cette maxime profonde dans son impertinente naïveté par laquelle elle vengeait sa déception : « Les gens d'esprit font beaucoup de fautes en conduite, parce qu'ils ne croient jamais le monde aussi bête qu'il est. »

C'est la littérature qui profita des rebuts de la politique. Désabusée, comme toutes les personnes qui ont vu de trop près les rouages de la machine, les envers du théâtre, mais non détachée parce que l'expérience n'avait pas éteint en elle la curiosité, ni peut-être le vivace espoir d'un retour de fortune, Mme de Tencin employa le reste de son activité et de son intrigue à avoir un salon, à gouverner des gens d'esprit réunis sous son sceptre, à goûter le plaisir de voir dîner ensemble, sans se dévorer, ces auteurs célèbres, habiles dans leur art, novices en tout le reste, et à l'amour-propre féroce, qu'elle avait apprivoisés, et que par une flatteuse insolence elle appelait : *ses bêtes*.

La *ménagerie*, comme on va le voir, était assez bien composée, et c'est en énumérant les habitués, en leur demandant à eux-mêmes le tableau du salon où ils se plurent à penser tout haut que nous ferons comprendre l'influence littéraire et sociale exercée par Mme de Tencin, et ferons deviner sa philosophie. Car c'est par là surtout que Mme de Tencin a droit à une place dans notre galerie de femmes philosophes. Non

pas qu'elle ait jamais affiché un corps de doctrines. Elle avait trop d'esprit pour cela. La philosophie de Mme de Tencin était tout entière dans sa conduite, qui la montre assez dépouillée, croyons-nous, de tout préjugé, assez délivrée de tout scrupule pour qu'il soit inutile d'insister. Ce que cette conduite lui avait appris, elle le formulait à l'occasion en quelques paroles brusques, d'une amère douceur. C'est ainsi qu'elle livra peu à peu et comme malgré elle les secrets d'une expérience qui lui avait tant coûté, oracles tour à tour caressants et brutaux murmurés à l'oreille ou jetés en pleine conversation, auxquels rien ne manquait de ce qui caractérisa plus tard la prédication philosophique, rien si ce n'est le mépris de la religion et de l'Eglise. Mme de Tencin, qui s'était tout permis, n'osa point aller jusque-là. Elle avait dû quelquefois braver l'odieux, mais elle se gardait bien de braver le ridicule. On en était déjà venu à oublier Dieu; on n'en était pas encore à l'insulter. Fontenelle, le chef du salon de Mme de Tencin, après l'avoir été de celui de Mme de Lambert et qui le premier devait remplir ces fonctions de directeur laïque des femmes, que nous verrons ensuite occuper par Voltaire et Jean-Jacques, était seulement un sceptique et non un athée. Mme de Tencin, à son exemple, ne fut donc philosophe qu'autant qu'il est commode de l'être. Elle ne le fut pas jusqu'au point où cela est dangereux.

Fontenelle, nous l'avons dit, fut le chef, le maître du salon de Mme de Tencin. Il serait difficile de préciser le degré d'intimité de leurs relations; la médisance contemporaine prétendit qu'il avait été dans les bonnes grâces de Mme de Tencin au delà de ce que comporte l'amitié. Le testament de La Fresnaye le dénonce

comme ayant poussé fort avant la mine du crédit dont il jouissait auprès d'elle. Il est un mot authentique de Mme de Tencin à lui adressé, qui donne à penser. Elle lui dit un jour en lui frappant sur la poitrine : « Vous, c'est encore de la cervelle que vous avez là, à la place du cœur. » Parlait-elle ainsi pour décourager en lui une espérance téméraire ou pour lui reprocher une dernière déception? Le problème ne vaut guère la peine d'être résolu.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que Mme de Tencin entretint avec Montesquieu, qu'elle admira la première, une véritable liaison d'esprit. C'est Mme de Tencin qui commença la fortune de *l'Esprit des lois*, en achetant et en répandant une partie de la première édition de ce livre hardi, dont on se méfiait en ce temps de frivolité triomphante et de politique dégénérée. Ce patronage intelligent était tout naturel de la part de la personne sans illusions que la clairvoyance et le mépris rendaient libérale et qui écrivait dès 1743, en présence de la décadence de la monarchie et de la société françaises : « A moins que Dieu n'y mette visiblement la main, il est physiquement impossible que l'État ne culbute. »

Une femme qui raisonnait ainsi était faite pour demeurer en toutes choses très en avant de son temps et pour voir dans la philosophie, la littérature et l'opinion des puissances avec lesquelles compterait l'avenir. Si cette cour que Mme de Tencin fit aux lettres dans la personne de leurs plus célèbres représentants ne fut pas désintéressée, elle ne fut pas du moins stérile. Elle paya l'appui et l'agrément qu'elle tirait de ses courtisans ou plutôt de ses familiers en une lourde mais solide monnaie de conseils, frappés au

coin fruste du bon sens et dont une longue circulation n'a point altéré l'aloi. Certes, c'est de la sagesse vulgaire, c'est de l'expérience sans délicatesse, mais les règles de conduite que Mme de Tencin insinuait à ses protégés ont résisté au temps et survécu précisément à cause de leur positive rudesse, de leur égoïsme pratique. Ce n'est pas ce qu'il y a de meilleur dans la sagesse humaine qui dure le plus; l'expérience de la vertu est trop optimiste, trop indulgente ; et malheureusement il y a plus à se servir dans le monde de l'opinion qui nous tient en méfiance que de celle qui nous tient en confiance; c'est une vérité douloureuse que l'art de la vie perd plus à croire les hommes meilleurs qu'à les croire pires qu'ils ne sont.

Cette sagesse et cette habileté fondées sur l'intérêt, et calculant plus avec les vices qu'avec les vertus de l'humanité, Mme de Tencin les prêchait et les pratiquait avec une bienveillance bourrue, une familiarité brusque, une fausse bonhomie de Duclos en jupons; et au sortir des soirées lymphatiques, pédagogiques et des entretiens de ruelle de l'hôtel Lambert, Fontenelle, La Motte, Marivaux, qui ne manquaient ni de la connaissance du monde, ni de l'amertume qu'elle donne, goûtaient singulièrement dans la bouche d'une femme, jadis jolie, si galante, si spirituelle, cette verdeur d'aperçus, cette crudité d'expressions, cette rouerie bourgeoise. Tout cela avait surtout du charme, du ragoût, une saveur piquante pour Montesquieu, qu'il ne faudrait pas se représenter comme un précieux ni comme un frivole, en dépit des *Lettres persanes* et du *Temple de Gnide*, mais qu'il faut voir tel qu'il fut, un humoriste de tempérament anglo-français, ardent, sanguin, passionné sous une

douceur apparente, comme certains crûs sournois des coteaux du Médoc, et en beaucoup de points un aîné de Diderot, moins débraillé et moins bavard que l'autre.

Si nous voulions entrer dans le salon de la maison de la rue et porte Saint-Honoré, nous trouverions pour nous y introduire à deux époques différentes, et nous permettre d'en apprécier le caractère, d'en retracer la physionomie, d'en déterminer l'originalité, d'excellents guides dans Marivaux, Duclos et Marmontel. Disons d'abord les noms de ses familiers : Fontenelle, La Motte, Montesquieu, Astruc, Mairan, l'abbé Alary, Piron, Marivaux, Duclos, Marmontel, d'Argental, Pont de Veyle, Bolingbroke et plus tard lord Chesterfield, parmi les étrangers, formaient certainement un personnel unique alors comme valeur et contraste d'hommes, tel qu'on ne l'eût retrouvé complet ni à la cour, ni à l'Académie. Plusieurs étaient là de fondation, aussi anciens que les fauteuils; quelques-uns passaient et ne restaient pas; mais la plupart demeuraient fidèles à cette hospitalité positive, pratique, *bonne enfant,* d'une maîtresse de maison qui s'occupait, avec une sollicitude toute nouvelle, des affaires de ses amis autant que de leur santé, et de leurs intérêts autant que de leurs succès, et qui, comme symbole de cette maternité matérielle autant que morale, leur donnait, en guise d'étrennes, en riant, deux aunes de velours pour se faire des culottes, également acceptées en riant.

Mme Geoffrin devait hériter de cette sollicitude en la prosaïsant; et avec elle la littérature devait s'embourgeoiser tout à fait; pourtant, la femme de ce financier parvenu dont on ne connut l'existence que

le jour de sa mort, n'eût pas osé se familiariser jusqu'à renouveler les étrennes de Mme de Tencin, ces deux aunes de velours si caractéristiques dont on a souvent attribué l'idée à Mme Geoffrin, en lui supposant une initiative qu'il faut restituer à Mme de Tencin et qu'elle seule pouvait se permettre. C'est donc à Mme de Tencin, à qui la Geoffrin succéda, M. Villemain a dit le mot, comme une bourgeoise à une princesse, qu'il faut laisser l'originalité de ce présent qui correspond si bien à cette religion de l'utilité, à ce culte de l'intérêt matériel auxquels elle avait immolé la pureté et la dignité de sa jeunesse et qu'elle prêchait autour d'elle avec une franchise non sans malice, une énergie où il faut tenir compte d'une certaine ironie. Il faut en tenir compte, afin de garder dans l'improbation une juste mesure en ce qui touche les propos attribués à Mme de Tencin, et qui constituaient son *Art de parvenir*, sa philosophie empirique, ses recettes de vieille bonne femme. C'est à travers le voile atténuant de cette réserve qu'on doit juger les moyens grâce auxquels, selon Walpole et Duclos, elle était parvenue à la considération sans mériter l'estime, avait acquis sans tendresse de nombreux amis, avait fondé un salon, chose plus difficile, même alors, que de fonder un gouvernement, et avait séduit l'opinion au point d'en être épargnée, comme elle eût conquis le pouvoir s'il lui eût été permis d'avoir de l'ambition pour elle-même.

Duclos nous apprend que non-seulement elle avait beaucoup d'esprit, mais encore « avait toujours celui de la personne avec qui elle avait affaire » ; qu'elle s'était fait « un système suivi de flatterie et que, quoiqu'elle eût l'indiscrétion de l'avouer et le portât jus-

qu'au dégoût, il lui avait toujours réussi », enfin « qu'elle était très serviable, quand elle n'avait point d'intérêt contraire ; qu'elle ambitionnait la réputation d'être amie vive ou ennemie déclarée, avait saisi quelques occasions de le persuader, et s'attacha ainsi beaucoup de gens de mérite. »

Horace Walpole, dans une lettre à son ami Gray, rappelle, à propos de Mme Geoffrin, une des maximes favorites de Mme de Tencin.

« Elle a fait son éducation sous la fameuse Mme de Tencin, « qui lui a donné pour règle de ne jamais rebuter personne ; « car, disait l'habile matrone, quand même neuf sur dix ne « se donneraient pas un liard de peine pour vous, le dixième « peut vous devenir un ami utile. »

Cette femme de ressource ajoutait qu'on peut tirer parti même d'une relation inutile en apparence et que « tout sert en ménage, quand on a en soi de quoi mettre les outils en œuvre ».

Tels étaient les principes d'après lesquels Mme de Tencin avait recruté et dirigé son salon. Le ton en était d'ailleurs excellent ; et s'il y avait là, comme partout, quelques causeurs médiocres et quelques hôtes parasites, on ne peut douter de l'agrément de la conversation dans des réunions qui ne furent pas sans influence sur les mœurs sociales et le goût littéraire. Marivaux, dans sa *Vie de Marianne*, a peint le salon de Mme de Tencin sous le nom de Mme Dorcin, chez qui son héroïne va dîner à son début dans le monde. Mais il ne parle que du tour d'esprit des convives, non de la vigoureuse amertume, du charme empoisonné de leurs idées. Marianne n'étant capable ni de deviner ni de goûter le danger, ce qui la frappe surtout, c'est la simplicité, c'est l'aisance de la conversation. Et à ce

point de vue, chez Mme de Tencin, qui a tant d'idées toutes modernes, et qui les exprimera avec une franchise d'accent toute moderne aussi, bien que née en plein soleil du règne de Louis XIV, il s'était fait aussi toute une révolution dans cette transformation familière et bourgeoise de la conversation, dont l'ancien type académique se démodait. Écoutons Marianne :

« Ce ne fut point à force de leur trouver de l'esprit que j'appris à les distinguer; pourtant il est certain qu'ils en avaient plus que d'autres, et que je leur entendais dire d'excellentes choses; mais ils les disaient avec si peu d'efforts, ils y cherchaient si peu de façon, c'était d'un ton de conversation si aisé et si uni, qu'il ne tenait qu'à moi de croire qu'ils disaient les choses les plus communes; ce n'était point eux qui y mettaient de la finesse, c'était la finesse qui s'y rencontrait. »

Marmontel, au contraire, goûtait beaucoup moins « ce ton de conversation si excellent, si exquis, quoique simple ». Il accusait ces gens d'esprit de raffiner la simplicité et d'affecter l'absence d'affectation. C'est surtout à sa maison de Passy, dans la solitude et l'intimité, qu'il se plaisait à voir Mme de Tencin, dissimulant elle-même son esprit sous le bon sens, sa vivacité sous une apparence de nonchalance et d'insouciance et lui inculquant « *d'un air de lendore* », pour parler comme Mme de Caylus, les maximes d'une expérience singulièrement avisée et éveillée. « Ah! que de finesse d'esprit, de souplesse et d'activité, cet air naïf, cette apparence de calme et de loisir même ne me cachaient-ils pas, s'écrie-t-il. Je ris encore de la simplicité avec laquelle je m'écriais en la quittant : *La bonne femme!* » Chamfort raconte aussi qu'un jour que, devant l'abbé Trublet, on louait la douceur de Mme de Tencin : « Oui, déclara-t-il, si elle avait un

intérêt à vous empoisonner, elle choisirait le poison le plus doux. » Le mot est sans doute excessif. Il rend pourtant bien le côté implacablement égoïste de l'expérience de Mme de Tencin et les sinistres mystères de cette eau dormante. Mais à l'époque où Marmontel fréquenta Mme de Tencin, elle s'était calmée, rangée, elle n'était plus qu'une bonne femme qui gardait pourtant, à l'œil et à la lèvre, quelque chose de l'éclair, quelque chose du sourire d'une Catherine de Médicis. Elle était près de la mort qui devait l'enlever le 4 décembre 1749, à l'âge de soixante-huit ans. Voyons pourtant les deux conseils qu'elle lui donna pour la conduite de sa vie, et qui l'avaient justement frappé :

« L'un fut de m'assurer une existence indépendante des succès littéraires, et de ne mettre à cette loterie que le superflu de mon temps. « Malheur, me disait-elle, à qui attend « tout de sa plume! Rien n'est plus casuel. L'homme qui « fait des souliers est sûr de son salaire. L'homme qui fait « un livre ou une tragédie n'est sûr de rien. » L'autre conseil fut de me faire des amies plutôt que des amis. « Car, au « moyen des femmes, me disait-elle, on fait tout ce qu'on « veut des hommes ; et puis ils sont les uns trop dissipés, les « autres trop préoccupés de leurs intérêts personnels pour « ne pas négliger les vôtres ; au lieu que les femmes y pen- « sent, ne fût-ce que par oisiveté. Parlez ce soir à votre « amie de quelque affaire qui vous touche ; demain, à son « rouet, à sa tapisserie, vous la trouverez y rêvant, cher- « chant dans sa tête le moyen de vous servir. Mais de celle « que vous croirez pouvoir vous être utile, gardez-vous bien « d'être autre chose que l'ami, etc.

Nous connaissons maintenant la vie, le caractère et la philosophie de cette femme extraordinaire, à la fois si antipathique et si séduisante. Il nous resterait à apprécier son talent, car rien ne manque à l'originalité de sa physionomie. Elle écrivit en effet trois ro-

mans, où il serait curieux de rechercher l'influence de sa vie et la part de ses souvenirs. Mais cette étude déborderait notre cadre. A propos de ces romans, qu'elle n'avoua jamais de son vivant, qu'elle laissa attribuer à ses neveux, et qui ne lui furent restitués que lorsque sa mort eut délié ses amis (Montesquieu entre autres, qui le déclare à l'abbé de Guasco) de leur serment de fidélité à son secret, nous nous bornerons à rappeler que, quoique aucun d'eux ne vaille, en intérêt et en péripéties variées, l'histoire de sa vie, M. Villemain n'hésite pas à dire de celui qui a pour titre : *les Mémoires du comte de Comminges*, « qu'il est resté le plus beau titre littéraire des femmes au dix-huitième siècle ». Il n'y a rien à ajouter à cet éloge d'un maître par lequel nous voulons finir. Il sera donc beaucoup pardonné à Mme de Tencin, non parce qu'elle a beaucoup aimé, ce qui est une excuse devenue terriblement banale, mais parce qu'elle a écrit un chef-d'œuvre, ce qui est beaucoup moins commun.

MADAME GEOFFRIN

Sur la fin de sa vie, Mme de Tencin ne put s'empêcher de remarquer, et de faire remarquer à ses familiers, le redoublement d'empressement et de zèle à lui faire sa cour, de Mme Geoffrin, une de ses amies. La subtile dame n'avait pas eu de peine à démêler les mobiles de cette assiduité; et riant des airs sournois de celle qui devait être son héritière :

— Savez-vous, disait-elle, ce que la Geoffrin vient faire ici? Elle vient voir ce qu'elle pourra recueillir de mon inventaire.

Mme de Tencin ne se trompait pas. Mme Geoffrin lui succéda; mais avec quelles différences, à quelle distance intellectuelle et morale! Comme la copie succède à l'original, comme Henri II a succédé à François Ier et Louis XIII à Henri IV.

L'article de Mme Geoffrin ne sera donc pas aussi long que celui de sa devancière. Elle est plus facile à expédier. Rien n'attire chez elle et rien ne retient. Sa physionomie est, comme son vêtement, toute en teintes neutres, en tons rompus. Ni tempérament, ni roman, eût dit Mme du Deffand. C'est une belle tête de bourgeoise, digne de Chardin. Ne rions pas. Elle commença, en effet, au dix-huitième siècle, par le prestige des hommages de l'esprit consacrant la puissance de la fortune, le triomphe de la classe moyenne enrichie,

raisonneuse et frondeuse. Mme Geoffrin, c'est le tiers-état fait femme et régnant sous cette forme souriante et effacée, en attendant que la philosophie ait fait place à sa transfiguration virile.

Mme Geoffrin fut une honnête femme. Elle n'eut dans sa vie qu'un roman, qu'une aventure; et ce roman est raisonnable comme son cœur; et son aventure est respectable comme ses cheveux blancs; c'est son culte maternel pour le roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski, un roi de roman lui, et malheureusement pour lui, un roi de l'histoire. Cet amour quasi-maternel, où l'amour-propre entrait pour une forte dose, conduisit la bonne dame à risquer à soixante-sept ans le voyage de Pologne, ce qui fit grand bruit. Elle en revint comblée d'honneurs et de déceptions, dégoûtée du traîneau à perpétuité, mais obligée à la pelisse à brandebourgs, au boa de fourrure, et affublée, par les malins du salon et du café, du sobriquet grotesque de *Geoffriniska*.

A part cette aventure, l'existence de Mme Geoffrin est froide et nette comme une de ces glaces dont la fabrication fit sa fortune; pas le moindre relief, le moindre petit mot pour rire. Elle devint riche; elle fut heureuse, grâce à un équilibre supérieur de facultés médiocres, et à un grand art d'économiser ses affections tout en ayant l'air de les prodiguer. Elle voulut avoir un salon; elle fit ce qu'il faut pour cela; elle y mit le prix comme à toute autre fantaisie sérieuse ou frivole; n'importe, elle l'eut. Elle y reçut, à des jours différents, des savants, des artistes, des gens de lettres célèbres. Elle s'occupa plus de leurs passions que de leurs idées, de leurs affaires que de leurs œuvres, suivant la recette de Mme de Tencin, et ayant

toujours vécu avec des gens célèbres, elle fut aussi célèbre par-dessus le marché.

Elle comprit de bonne heure qu'elle n'était pas de force à gouverner une conversation ; elle laissa faire les autres ; on lui sut gré de cette discrétion ; et comme elle plaçait son mot par-ci par-là, on trouva qu'elle écoutait avec beaucoup d'esprit, et parlait avec beaucoup de mesure, de tact, d'à-propos ; on ne pouvait, malgré tout, en faire un auteur : elle ne savait pas l'orthographe, lacune commune à l'éducation de la plupart des femmes même très distinguées du temps ; mais ce qui est pire, c'est qu'elle ne savait pas beaucoup le français, ainsi que ses lettres en témoignent de reste ; on lui donna alors l'empire de la raison, le génie du bon sens.

Elle convenait de son infériorité et ne se reconnaissait quelque talent que pour deviner ce dont ses amis avaient besoin, pour leur éviter une mauvaise affaire, pour panser les blessures secrètes de leur vanité si ombrageuse, de leur sensibilité si irritable. N'importe, ses amis reconnaissants se cotisèrent pour lui prêter de l'esprit ; comme elle était certainement intelligente, à force d'écouter elle apprit aussi à parler, et on lui fit, tout comme à une autre, sa réputation de faiseuse de bons mots. Le jour où elle se piqua de juger de la décoration d'un appartement ou des œuvres du Salon, on lui fit un goût, comme on lui avait fait tout le reste.

Mais cette gloire intellectuelle n'est rien à côté de sa gloire morale. Les plus secs coryphées d'une philosophie sans entrailles se sont évertués à louer ses vertus, et quand ils ont parlé des bontés, des bienfaits, de la charité de cette sœur du Pot de la philosophie,

de cette mère des compagnons de la littérature, ils ont eu des larmes dans la voix et déployé un attendrissement que ne leur eût pas arraché saint Vincent de Paul. Il faut entendre les Morellet, les Thomas, les d'Alembert, les Marmontel, les demoiselle de Lespinasse. Ce qui ajoute ou n'ajoute pas, comme on voudra, à la sincérité et à l'autorité de ces éloges, c'est qu'ils sont dictés par la reconnaissance. Il fut découvert, après la mort de Mme Geoffrin, qu'elle servait une pension de mille écus à chacun de ces enthousiastes. Sa réputation de bonté devient alors toute naturelle. Elle y ajoutait le ragoût de la modestie, ne souffrait pas qu'on l'importunât de remercîments, n'eût point pardonné une indiscrétion qui lui eût attiré de trop nombreuses occasions de dépenser son cœur et son argent. Elle savait ce que cela coûte, et se souciant assez peu de ce que deviendrait après sa mort sa gloire de Notre-Dame de la plume et du pinceau, elle tenait du moins à ne pas voir chiffonner son auréole et à jouir tranquillement pendant sa vie de cette réputation d'esprit, de cette gloire de cœur qu'elle s'était si laborieusement faites.

Elle y réussit, et à ce point que cette immortalité qu'elle avait placée en viager, dure encore. Heureuse en tout, sa légende a étouffé son histoire; grâce surtout à l'absence d'événements, cette histoire est bientôt faite. Au besoin elle tiendrait toute dans un portrait et le nôtre est fait, non flatté certainement, mais ressemblant à coup sûr. Nous en avons pris chaque coup de pinceau dans la couleur d'une anecdote authentique. Les quelques détails qui suivent permettront d'en juger, en y ajoutant quelques traits.

Si l'on veut mesurer tout l'artificiel de ce naturel

tant loué, et apprécier dignement avec quel bonheur d'à-propos, quel succès d'occasion, par suite de quel miracle de volonté, de quel prodige de patience, de quel chef-d'œuvre de politique, Mme Geoffrin, en dépit de son nom vulgaire, de sa condition médiocre, de son manque d'éducation, d'instruction, d'esprit, parvint non pas seulement à la considération qui aurait dû être le plus haut vœu de son ambition, mais à la réputation, à l'admiration, à la domination littéraire, à la direction du goût, au gouvernement de l'opinion, si l'on veut, disons-nous, apprécier tout cela, il faut examiner un peu en détail ce beau tour de force, analyser ce jeu trop heureux pour n'avoir pas été très habile, en tenant compte des faveurs du hasard et des ironies du succès.

Il ne faudra pas s'étonner de certaines déceptions. Par exemple, on doit s'attendre à trouver épouse égoïste et mère indifférente cette bonne, cette excellente femme qui se voua si ardemment à sa famille littéraire qu'il ne lui resta plus de tendresse pour sa famille naturelle, et que son mari et sa fille durent se contenter de l'os dont la moelle allait aux amis de cœur, aux parents d'adoption. Deux mots caractéristiques à propos de cette indigence dans l'abondance, de cette parcimonie dans la prodigalité de Mme Geoffrin, si riche de cœur en faveur des sentiments superflus, si pauvre de cœur en faveur des sentiments nécessaires.

Un jour, un des étrangers de marque qu'elle se plaisait à recevoir et auquel une certaine gaucherie était bien permise, s'avisa de lui demander ce qu'était devenu ce vieux monsieur qui assistait autrefois régulièrement et silencieusement aux dîners, et qu'on ne voyait plus? — C'était mon mari, il est mort. —

Telle fut la tranquille réponse de Mme Geoffrin et la brève oraison funèbre de feu son époux.

Elle eut une fille qui devint la marquise de la Ferté-Imbault, femme du contrôleur général des finances sous le ministère du duc de Choiseul, bonne femme, un peu fantasque, douce, pieuse, et qui ne tenait pas à faire parler d'elle. Mme Geoffrin la trouvait trop calme, trop modeste à son gré, et se faisant un repoussoir de la nullité de sa fille, elle disait avec cette familiarité qui cachait souvent plus de malice qu'on ne le supposait : « Quand je la considère, je suis comme une poule qui a couvé un œuf de cane. »

N'est-ce pas qu'il y a dans ces deux mots, pris sur le vif de la personne, un désintéressement de tout ce qui aurait dû l'intéresser, qui fait comprendre le succès avec lequel elle se mêla plus tard, de ce qui ne la regardait pas? Car enfin, jamais actrice fut-elle moins faite pour son rôle?

Marie-Thérèse Rodet, née à Paris dans la dernière année du dix-septième siècle, épousa, le 19 juillet 1713, un gros et riche bourgeois, nommé Pierre-François Geoffrin, l'un des fondateurs de la lucrative manufacture des glaces. Nous ne savons plus rien d'elle jusqu'en 1748, époque où une lettre de Montesquieu, du 19 mars de cette année, nous la montre dans l'incubation de son hégire, n'attendant que la mort de Mme de Tencin pour se lancer et essayant ses ailes de mère-poule littéraire dans un salon encore obscur qu'elle préside en tapinois.

Elle avait alors sa fortune faite ; elle frisait ces cinquante ans qu'elle parut depuis toujours avoir jusqu'à soixante-dix. Elle avait l'âge de respect, et s'essayait à son matriarcat de vingt-cinq ans, en cajolant

et en grondant quelques gens de lettres, attirés doucement, du fond de leur isolement, vers la table bien servie et les fauteuils hospitaliers d'une maison où ils étaient à l'aise, dont la maîtresse ne leur imposait pas, où elle les flattait en les morigénant de la meilleure façon et de la plus agréable. Car les artistes et les gens de lettres aiment à être grondés ; on paraît ainsi s'occuper moins de leurs œuvres que de leurs personnes, et prendre plus d'intérêt à leur bonheur immédiat qu'à une gloire lointaine, dont la plupart escompteraient volontiers la chance douteuse contre des avantages certains. La gloire ne luit guère que sur des tombes, et beaucoup d'auteurs préfèrent, à cette lune mélancolique, le soleil prosaïque et gai qui féconde les sillons et échauffe les vivants.

Mme Geoffrin, de bonne heure orpheline de père et de mère, élevée par une grand'mère, n'avait guère appris qu'à lire auprès de cette aimable aïeule qui borna son éducation, de son propre aveu, à la laisser vivre au gré de sa nature.

« Elle avait très peu d'instruction, mais son esprit était si élevé, si *adroit*, si actif, qu'il ne l'abandonnait jamais; il était toujours à la place du savoir. Elle parlait si agréablement des choses qu'elle ne savait pas, que personne ne désirait qu'elle les sût mieux; et quand son ignorance était trop visible, elle s'en tirait par des plaisanteries qui déconcertaient les pédants qui avaient voulu l'humilier. Elle était si contente de son lot qu'elle regardait le savoir comme une chose très inutile pour une femme. Elle disait : « Je m'en « suis si bien passée que je n'en ai jamais senti le besoin. « Si ma petite-fille est une bête, le savoir la rendrait con- « fiante et insupportable; si elle a de l'esprit et de la sensi- « bilité, elle fera comme moi, elle suppléera *par adresse et* « *avec du sentiment* à tout ce qu'elle ne saura pas; et quand « elle sera plus raisonnable, elle apprendra ce à quoi elle « aura le plus d'aptitude, et elle l'apprendra bien vite. »

C'est dans une lettre à l'impératrice Catherine II, qui ne pouvait s'expliquer le crédit d'une personne qu'on lui disait si ordinaire, et dont ses meilleurs amis se moquaient sans scrupule, que nous trouvons cette petite confession dont la modestie ne manque pas de désinvolture.

Une certaine vanité était bien permise, il faut en convenir, à cette bourgeoise parvenue à tout, même à l'empire des choses de l'esprit, qui avait commencé par tenir des comptes et par écrire des lettres d'affaires à M. Desfranches, administrateur de la compagnie des glaces, et qui, sur l'automne de sa vie, était reçue triomphalement à Varsovie par un roi qui l'appelait « Maman », était comblée d'honneurs à Vienne par une impératrice qui s'appelait Marie-Thérèse, et correspondait familièrement avec cette autre impératrice qui s'appelait Catherine II.

Comment la tête ne lui tourna-t-elle point du vertige d'un tel apogée, et comment ne s'enfla-t-elle pas d'orgueil au point d'étouffer? c'est là, à notre sens, la plus grande preuve d'esprit qu'elle ait donnée, et la plus grande marque qu'elle ait fournie de cette finesse, grâce à laquelle elle sut ne pas paraître trop indigne d'une telle fortune. Quels en furent les éléments? que fut ce salon de la rue Saint-Honoré, où d'abord ne parurent que quelques amis, et où plus tard les ambassadeurs tinrent à honneur de se faire présenter, où elle commença si modestement et finit superbement comme une tapisserie sans cesse déployée et élargie, la trame, brodée d'hommages si imprévus, de sa grande existence? Quels furent les hommes qui lui servirent d'instruments de renommée et dont elle apprit à jouer si bien, qu'elle tira un jour, un seul,

un causeur logique et brillant du soporifique abbé de Saint-Pierre ?

Mme Geoffrin, de 1750 à 1776, eut chaque semaine deux dîners de fondation : le lundi pour les artistes : on y voyait les Vanloo, Vernet, Boucher, la Tour, Nattier, Vien, Lagrenée, Soufflot, Lemoine, Bouchardon, Falconet, les graveurs Cochin et Mariette, le grand amateur, le comte de Caylus [1]; le mercredi était plus spécialement réservé aux gens de lettres et aux savants; et on compte parmi les habitués de ce jour Fontenelle, Montesquieu, Marivaux, l'abbé de Saint-Pierre, Diderot, d'Alembert, Helvétius, l'abbé Raynal, le baron d'Holbach, Grimm, Marmontel, Morellet, Burigny, Thomas, Mairan et Maupertuis. De l'un ou de l'autre jour à leur gré, et selon la convenance, étaient tous les étrangers de marque, la plupart ambassadeurs de leur pays, en résidence ou de passage dans ce Paris dont Mme Geoffrin raffolait, dont l'air allait à ses poumons, l'horizon rétréci à son esprit et dont elle n'avait jamais voulu qu'une fois, lors de son voyage à Varsovie et à Vienne, perdre les clochers de vue ; c'étaient le baron de Gleichen, le comte de Creutz, le prince de Kaunitz (avant le ministère), le comte de Scheffer, les Caraccioli, les Gatti, les Algarotti, les David Hume, les Gibbon, les Horace Walpole, qui appelait Mme Geoffrin : *le bon sens incarné*, et se plaisait à ses conseils et à ses remontrances.

Telle était la société, telle était la cour enviée, au

1. *Mes artistes du Lundi*, écrivait à Stanislas, en se rengorgeant, la même femme qui disait familièrement, en parlant des maîtres du château de Dampierre, ses hôtes : « *les Chevreuse.* »

point de vue de l'esprit et de la renommée de ses courtisans, par les rois eux-mêmes, de cette grande bourgeoise qui, avant et plus que les grandes dames qui plus tard se parèrent de cet honneur, fut la mère des philosophes, la zélatrice de l'*Esprit des lois*, la protectrice de l'*Encyclopédie*, et vit, toujours tranquille dans son fauteuil, se gonfler au feu des conversations, au vent des déclamations, durant les débauches d'esprit et les orgies de doute du mercredi, les outres d'où devaient sortir les orages précurseurs de la Révolution.

Elle s'en doutait mais, sournoise, feignait de ne pas s'en douter, se disant peut-être à elle-même : *Après moi le déluge*. L'essentiel, mais elle y tenait, était qu'on ne la brouillât pas avec les puissances. Elle ne pardonnait pas qu'on lui attirât une affaire. Elle bouda Marmontel après celle du *Bélisaire*. Elle avait l'horreur des héros et sans doute celle des martyrs. Quand on parlait trop haut dans son salon de certaines choses et de certains hommes, quand on s'y contredisait avec aigreur et menaçait de s'y quereller, elle arrêtait net le disputeur ou le déclamateur d'un sursaut sur sa chaise, d'un mouvement des lèvres et des sourcils et au besoin d'un signe d'impatience à Burigny, son habitué majordome, chargé de la police de son salon, ou d'un *voilà qui est bien!* qui rétablissait immédiatement un respectueux silence.

Il en coûtait, en effet, de déplaire à une femme qui aimait en tout l'uni, le tempéré, le tranquille, qui avait fait passer le rabot sur les sculptures de son appartement et avait pris pour devise le secret même de sa puissance : *En relief!...* Elle avait, toute douce

qu'elle fût, ses petites humeurs [1], ses petites haines, ses petites rancunes, ses petites vengeances.

Elle le faisait bien voir au besoin, et elle savait au besoin punir un homme coupable de l'avoir offensée avec la même facilité qu'elle mettait à effacer de sa mémoire un ami coupable seulement d'être absent. Ses lettres à l'abbé Paciaudi suffisent à témoigner de cette désinvolture, de ce sans-façon dans l'oubli; sa querelle avec l'abbé de Guasco, qui la brouilla avec Montesquieu, suffit à montrer qu'elle n'oubliait pas au besoin et poursuivait l'adversaire qui l'obligeait à se souvenir de lui, avec l'aiguillon envenimé que l'abeille possède pour défendre son miel.

Philosophe par les idées, par les sentiments, par son mépris des hommes et des femmes, n'ayant jamais voulu en admettre dans son salon qu'une seule, Mlle de Lespinasse (qui était son obligée et qui la faisait valoir), par sa sagesse égoïste, par son honnêteté profane, faite de peur du vice plus que d'amour de la vertu, par son détachement des devoirs de famille et son goût des étrangers, Mme Geoffrin n'alla point jusqu'au bout et voulut bien sentir le ridicule qu'il y aurait eu à ménager tant les rois pour finir par se brouiller avec Dieu.

Elle avait gardé un reste de foi et un reste de pudeur au milieu d'une société de plus en plus enhardie dans ses négations, à ce point qu'en 1776 elle avait

1. Elle se montra plus d'une fois vis-à-vis de Stanislas-Auguste lui-même — en dépit de ses révérences et de l'affection quelque peu idolâtre avec laquelle elle lui demande à la fin de chaque lettre, *ses belles mains* pour les baiser, — susceptible, exigeante, acariâtre, et la lune de miel de ce beau voyage ne fut pas sans nuages.

dû en congédier les enfants perdus, Diderot et d'Holbach, et les envoyer *faire leur sabbat ailleurs*. Sa raison et ce sentiment des convenances qui avaient survécu aux erreurs de son protectorat et lui avaient évité plus d'une bévue, lui épargnèrent celle d'une sotte mort pour couronner une spirituelle vie. Toujours habile et discrète, elle profita du jubilé de 1776 pour reprendre sans affectation ses pratiques religieuses et songer à son salut. Celle qui avait été l'exécutrice testamentaire de Fontenelle et de Mairan, et qui les avait fait rentrer au dernier moment dans le giron de la foi, donna aux principes de ses amis, peut-être aux siens, ce sage et heureux démenti de finir chrétiennement, le 6 octobre 1777.

Le clan philosophique rugit de colère à cette déception. Turgot écrivit à Condorcet pour accuser Mme de la Ferté-Imbault, qui était venue consoler les derniers moments de sa mère, de les avoir empoisonnés. On sait ce que cela veut dire; et on sait aussi que maint *écraseur d'infâme* s'est contredit à son tour quand est arrivé le moment de choisir entre l'espérance de la mort chrétienne et le désespoir du néant sans Dieu.

Mme Geoffrin, on peut le dire, était demeurée logique en se contredisant ainsi. Elle n'avait pas l'envergure de l'incrédulité. Elle avait été trop riche, trop heureuse pour ne pas regretter la vie et faire une mort insolente. « Elle n'aimait pas, dit Sainte-Beuve, quand on était de ses amis, qu'on se fît mettre à la Bastille; elle n'aimait pas non plus qu'on mourût sans confession.»

Nous aurions préféré des scrupules et des mobiles plus élevés, plus désintéressés à cette libérale, sauf le respect de la Bastille, et à cette philosophe, avec

la crainte de l'enfer. Mais ce n'est pas notre faute s'ils furent ceux qui lui firent terminer une vie habile par une mort seulement correcte. Il faut se contenter de ce qu'on a. D'ailleurs ce vulgaire de la fin répond bien au vulgaire du commencement et au vulgaire du milieu, dans la vie de cette femme d'une fortune et d'une réputation si supérieures à son esprit, qui n'en a eu vraiment qu'une fois, le jour où songeant à son style trivial, à son goût grossier, à son influence banale, et se rendant justice, elle n'a trouvé à se comparer qu'à : *une omelette au lard* ! [1].

1. Lettre au roi de Pologne du 7 juin 1767 ; dans le curieux ouvrage, précédé d'une remarquable étude, de M. Charles de Moüy : *Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin* (1764-1777). Paris, Plon, 1875, in-8°. C'est dans ce livre, c'est dans les *Portraits intimes du dix-huitième siècle,* de MM. Edmond et Jules de Goncourt, qu'on trouve Mme Geoffrin peinte par elle-même, trahie par ses propres lettres, et assez différente des portraits trop flattés et trop ornés de Morellet et de Thomas, dont Mme du Deffand disait, par une remarquable coïncidence d'expression : « Tout cela est bien du bruit pour une omelette au lard ! » (Lettre à la duchesse de Choiseul, du 3 décembre 1777. *Correspondance,* t. III, p. 311.)

Pour apprécier impartialement une femme tour à tour trop louée et trop dénigrée, qui n'a mérité ni cet excès d'honneur ni cette indignité, et dont le rôle et le salon ont été heureusement définis par le prince de Ligne : « *non un bureau d'esprit, mais plutôt un de raison, — une espèce de police pour le goût,* comme la maréchale de Luxembourg pour le ton et l'usage du monde » il faut aussi tenir grand compte des lettres de Catherine II à Mme Geoffrin, publiées par la Société historique russe (volume de 1867, p. 253 et suiv.), et de ce qu'elles laissent deviner, en y répondant, des lettres de Mme Geoffrin elle-même, qu'on n'a point publiées, nous ignorons pourquoi.

LE COUVENT DE VOLTAIRE

LA MARQUISE DU DEFFAND

I

Nous avons déjà fait une première fois connaissance avec la marquise du Deffand, puisqu'elle n'est pas autre que cette jeune pensionnaire, si précocement sceptique, du couvent de la Madeleine du Traisnel, que Massillon, dans une entrevue racontée par nous au début de ces *Études*, conseillait de mettre au régime du *Catéchisme de cinq sous.* Marie de Vichy-Chamrond ne tint guère compte de l'ordonnance; et elle devait demeurer, pendant le reste de sa longue vie, le type le plus remarquable et le plus complet de cette maladie morale inconnue aux femmes des siècles précédents, et si commune parmi elles au dix-huitième siècle : l'ennui.

Ce triste privilège ne suffirait pas à justifier notre attention si Mme du Deffand ne la méritait à d'autres titres. Ce ne serait même pas assez pour elle d'avoir eu infiniment d'esprit. Mais l'influence sociale et littéraire de son salon, et le talent dont elle a fait

preuve dans ce genre si essentiellement féminin, le genre épistolaire, à ce point qu'elle n'y a d'autre rivale que Mme de Sévigné, expliquent la place prépondérante que nous donnerons, dans l'histoire du couvent de Voltaire, à celle qui tint le plus de lui, à celle que M. Villemain a appelée : *la femme Voltaire*. Voyons donc ce que ce régime intellectuel et moral, si différent de celui prescrit par la consultation de Massillon, fit de Mme du Deffand, de son esprit, de son cœur, et quelles ressources elle y trouva pour cette pratique du devoir, pour cette recherche du bonheur témérairement et vainement essayées par elle en dehors des voies de la morale chrétienne, qui seule conduit au bonheur, parce que seule elle y mène par le devoir.

Ce n'est pas que Mme du Deffand se soit pliée servilement et aveuglément au joug de cette direction de conscience laïque, inaugurée par le dix-huitième siècle, et dont Voltaire fut avec Rousseau le principal maître. Cette religion du rire ne comportait guère le respect; et Mme du Deffand ne se gêna point pour trouver parfois ridicule Voltaire lui-même, dans ses outrecuidantes vanités et ses intolérantes fureurs. Mais enfin, si elle se tint assez loin de la superstition philosophique pour passer pour tiède aux yeux des nouveaux apôtres, elle avait adopté ces principes qui consistaient à se passer de principes, et pratiquait ce culte commode qui résidait précisément dans l'absence de tout culte. Son défaut d'engouement pour les hommes ne la préserva donc d'aucune des déceptions du système; et comme Mme de Staal, Mme du Châtelet et Mlle de Lespinasse, ces autres très profanes dévotes de Voltaire, ces autres nonnes de son

couvent sans préjugés, ne furent pas plus heureuses, il s'ensuit, et il ne nous déplaît point de le constater dès à présent, que cette morale du bonheur indépendant, à laquelle manquent tant de choses, pèche surtout, ces illustres exemples ne le prouveront que trop, par l'absence du succès.

II

Marie de Vichy-Chamrond naquit, suivant la majorité, presque l'unanimité des biographes, un an après la mort de cette Mme de Sévigné dont elle devait continuer la tradition et répéter la gloire. C'est à Auxerre, selon Feller, c'est plutôt au château de Chamrond, selon nous, qu'il faut placer le berceau de la future marquise du Deffand. Ce château dominait la paroisse de Saint-Bonnet ou Saint-Julien-de-Cray, dont MM. de Vichy-Chamrond étaient co-seigneurs : cette commune fait maintenant partie de l'arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire). Le père de Marie de Vichy était Gaspard de Vichy, comte de Chamrond, et sa mère Anne Brûlart, fille de ce premier président au parlement de Bourgogne dont la famille devait être surtout illustrée par les deux branches de Puisieux et de Sillery. Marie de Vichy reçut son prénom de baptême de sa marraine et aïeule maternelle, Marie Bouthillier de Chavigny, veuve du président Brûlart et femme d'un second mari, César-Auguste, duc de Choiseul.

Nous ne savons rien de la jeunesse de Marie de Vichy, sinon qu'elle fut élevée au couvent de la Madeleine du Traisnel, à Paris. Elle n'en sortit que

pour se marier. C'est le 2 août 1718, au moment le plus ardent de cette Fronde des mauvaises mœurs qu'on nomme la Régence, au moment où Paris, dans une nudité cynique, cuvait le vin des petits soupers et l'or du tripot de Law, au moment où le mariage diffamé n'était plus qu'une formalité, que Mlle de Vichy fut jetée par la sollicitude d'une famille impatiente de son établissement, et rassurée d'ailleurs par ces fausses convenances qui garantissent tout, excepté le bonheur, dans les bras d'un mari qu'elle ne connaissait même pas avant le jour où elle lui appartint pour jamais.

Elle avait vingt et un ans passés. Son mari, né en 1688, avait, en 1718, trente ans, c'est-à-dire huit à neuf ans de plus que sa femme. Du côté de l'âge, on le voit, il n'y avait pas trop de disproportion. Il n'y en avait pas non plus en ce qui touche la fortune qui, des deux côtés, était médiocre.

Jean-Baptiste-Jacques de la Lande, marquis du Deffand, venait d'être fait brigadier des armées du roi, son régiment de dragons, acheté par lui en 1705, ayant été réformé en 1713. Pour achever immédiatement ce qui le concerne, car nous aurons peu à nous occuper de lui dans l'histoire de sa femme, disons que le 28 janvier 1717, le marquis avait obtenu, sur la démission de son père, lieutenant-général des armées du roi et gouverneur de Neuf-Brisach, la lieutenance générale de l'Orléanais.

Nous voyons, par le contrat de mariage de Mme du Deffand, qu'elle avait perdu sa mère de bonne heure et qu'elle avait pour tuteurs honoraires son aïeule et M. Bouthillier de Chavigny, son oncle, nommé à l'archevêché de Sens. Nous y voyons aussi que sa fortune,

qui devait s'élever plus tard, d'après son propre compte, à trente-cinq mille livres de rentes, était alors beaucoup moindre, son mari n'étant pas très riche, et ne retirant guère plus de cent pistoles de sa charge de lieutenant-général de l'Orléanais. Quand le marquis du Deffand mourut à Paris, le 24 juin 1750, la liquidation des reprises dotales établies sur ce contrat ne s'éleva pas, au profit de sa veuve, au delà de cent mille livres.

Si après avoir ainsi donné une idée exacte de l'état de fortune de Mme du Deffand, nous voulons, pour mettre un utile élément d'appréciation de plus à la disposition du lecteur, déterminer exactement sa situation sociale, nous dirons qu au milieu du siècle et de sa vie nous la trouvons nièce de la duchesse de Luynes, dame d'honneur de la reine, parente éloignée du duc de Choiseul, issu de la famille fondée par le second mariage de sa grand'mère, alliée aux Chavigny, à la duchesse de La Tournelle (Mme de Châteauroux), grand'tante de l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, futur cardinal ministre, dans les meilleures conditions de parente et de relations pour jouer un rôle dans le meilleur monde, et faire à la fois, par le rang et par l'esprit, de son salon une puissance avec laquelle, pendant quarante ans, toute autre dut compter.

Nous connaissons maintenant la famille, l'éducation et le caractère de Mme du Deffand. Nous connaissons aussi les mœurs de son temps. Après l'avoir vue entrer dans le monde en 1718, si belle, gracieuse, spirituelle, coquette, si impatiente de plaire et de dominer, au bras d'un mari sans conséquence pour une femme sans religion, nous ne nous étonnerons pas de

la retrouver bientôt (sans son mari) avec d'autres femmes de haute condition, de grand esprit, mais de moyenne vertu, comme dit Saint-Simon, à ces bals de l'Opéra, et à ces soupers du Palais-Royal où le Régent, « qui gâta tout en France », narguait les *Philippiques* et déployait « toutes les qualités qui ne sont pas des qualités de prince ». Nous devons exposer en quelques mots la première leçon que nous offre la vie de Mme du Deffand, c'est-à-dire cette vie elle-même.

Le fait important, moralement parlant, de cette première période de liberté, car alors une jolie femme était émancipée par le mariage, c'est le goût passager, comme tous ses goûts, que Mme du Deffand inspira au Régent, à un homme à la fois inconstant par tempérament et par système. Nous retrouvons dans les chroniqueurs contemporains plus d'une trace des relations de Mme du Deffand, pendant la Régence, avec Mme de Parabère, Mme de Prie, surtout Mme d'Averne, et nous ne serions pas étonnés qu'elle fût entrée dans l'intimité du Palais-Royal, précisément à la suite de Mme d'Averne, qui nous paraît avoir été à ce moment sa meilleure amie. On sait qu'une rivalité, surtout une rivalité passagère, n'entraînait entre ces maîtresses *alternatives et consécutives*, comme dit Marais, que le Régent avait dressées à l'insouciance du sérail, aucun conflit ni aucune rupture. Quoi qu'il en soit, il nous est impossible de préciser d'une façon authentique le moment de la passagère faveur de Mme du Deffand. L'unique témoignage que nous en ayons est celui d'Horace Walpole, qui ne pouvait tenir le fait que de Mme du Deffand elle-même, ce qui donne une grande autorité à son indiscrétion.

On voit donc dans une lettre d'Horace Walpole à

son ami le poète Gray, que Mme du Deffand fut *un moment* la maîtresse du Régent. Ailleurs il parle de *quinze jours*. Et la brièveté de cette intime liaison n'a rien d'invraisemblable. Quinze jours doivent être longs comme une éternité entre un homme qui a pris une maîtresse pour se distraire et une femme qui a pris un amant pour se désennuyer. C'est l'ennui, l'incurable ennui qui avait mis le Régent aux pieds d'une femme qui ne semblait point ennuyeuse. C'est aussi l'ennui, dont Mme du Deffand a dit plus tard « qu'il a été et sera la cause de toutes ses fautes », qui l'avait rendue sensible aux hommages d'un homme qui, quoique prince, ne paraissait pas un sot. Vrai marché de dupe, dont il fallut bien reconnaître la vanité au bout de quinze jours, les deux parties contractantes, un moment amusées l'une par l'autre, ayant bien vite épuisé la nouveauté d'une situation qui ne laissa bientôt plus rien à deviner à l'implacable curiosité de celle-ci, rien à éprouver à la satiété de celle-là, et s'étant derechef ennuyées de plus belle.

Au bout de quinze jours on convint donc de part et d'autre, avec une bonne foi égale, une mutuelle sincérité, que l'on ne pouvait pas se convenir et l'on se sépara de bonne grâce, sans se brouiller. Le Régent avait trop d'esprit pour renoncer à Mme du Deffand tout entière. De son côté, elle raffolait malgré elle de l'esprit de ce grand sceptique. Tout s'arrangea pour le mieux dans une amitié où il entrait plus de sympathie que d'estime; et Mme du Deffand, qui ne contribuait plus qu'à l'agrément de celui dont elle avait en vain essayé de faire le bonheur, put essayer, sans qu'il le trouvât mauvais, de le faire contribuer à sa fortune.

Mme du Deffand, à la suite de cette déception, renon-

ça-t-elle à la galanterie? Pas le moins du monde. C'est elle qui l'a dit : Il n'y a que le premier pas qui coûte; et ce premier pas ne lui avait guère coûté. C'est une dame du même temps qui répondait aux reproches d'un ami la blâmant du nombre de ses *erreurs* : « Je croyais chaque fois que ce serait la dernière. » Nous ne savons quelle excuse eût invoquée Mme du Deffand. Toujours-est-il que le Régent, qui ouvre la liste de ses faiblesses, ne la clôt pas. Son âme était sans foi et son temps sans pudeur. Or, malgré tout l'esprit du monde, toute femme qui manque de foi et de pudeur, ira à la dérive, comme un vaisseau qui a perdu ses ancres.

C'est ainsi que nous voyons, en juillet 1721, Mme du Deffand passée à l'état d'inséparable de Mme d'Averne dont le règne commence, dont l'étoile vient d'éclipser l'astre pâli de Mme de Parabère ; et, ce qui prouve sa finesse, sans se brouiller cependant avec cette dernière.

Le 30 juillet, les *Mémoires de Marais* et le *Journal de Buvat* nous la montrent assistant à la fête d'avènement à Saint-Cloud : réjouissances cyniques qui scandalisèrent Paris et coûtèrent au Régent 100.000 écus. Après souper, on avait dansé jusqu'au matin dans les jardins féeriquement illuminés. La nouvelle sultane avait fait présent au Régent d'un ceinturon d'argent. accompagné de vers de Voltaire qui, rallié au pouvoir, commençait cette carrière d'adulation où il ne se distingua pas moins que dans celle de la satire.

C'est une date importante dans la vie intime de Mme du Deffand que cette fête galante du mercredi 30 juillet 1721, où elle brave, à côté de Mme d'Averne, la curiosité et le scandale. C'est peut-être à cette fête,

à travers l'éblouissement des illuminations et des feux d'artifice, à travers l'enivrement de la musique et des vers qu'elle se promenait, pour la première fois, heureuse de la liberté qu'autorisait le masque, avec un homme qui allait jouer un certain rôle dans son existence et la dévoyer de nouveau, le souple et joyeux du Fargis, un des habitués des soupers licencieux du Palais-Royal, un des roués du Régent. C'est là aussi sans doute que commença avec Voltaire, poétique aide de camp de la favorite à qui elle soufflait son esprit, une amitié qui, en dépit de ces frivoles auspices, devait durer toute leur vie.

Mme du Deffand, sceptique depuis qu'elle pensait, et qui savait que dans les sociétés corrompues la fortune donne aussi la considération, chercha à se dédommager, par quelques profits, de ce qui manquait, du côté de l'honneur, à ce rôle équivoque de confidente qu'elle joua dans la comédie amoureuse de Mme d'Averne. En cela comme en tout le reste, elle parvint à esquiver l'odieux à force de grâce, et le ridicule à force d'esprit. Pourtant elle est assez durement traitée par le malin bonhomme Mathieu Marais, qui, à la date de septembre 1722, écrit ce qui suit :

« Mme du Deffand a obtenu six mille livres de rente viagère sur la Ville par ses intrigues avec Mme d'Averne et les favoris du Régent. Tantôt bien, tantôt mal avec eux, elle a pris un bon moment et a attrapé ces six mille livres de rente, qui valent mieux que tout le papier qui lui reste. »

C'est à ce moment qu'éclate aussi, dans ce ménage dos à dos, la première révolte du mari, la première et scandaleuse rupture. Le marquis du Deffand avait d'abord répondu par la patience, qui faisait alors partie du bon ton conjugal, à ces erreurs d'une première

ivresse de liberté. Etre malheureux en ménage ne ridiculisait alors que ceux qui s'en fâchaient. Il avait tout attendu du temps, de la raison, de la lassitude, peut-être de la reconnaissance pour de si bons procédés.

Mais c'était se flatter d'une victoire impossible sur la complicité tentatrice d'une époque où tout poussait au vice et où, la mode aidant, il était devenu honorable de se déshonorer. Mme du Deffand n'avait rien en elle qui lui donnât la force de résister à ces entraînements. L'éducation sans la foi ne fortifie point la femme, elle la désarme. Elle fournit moins les moyens de remplir les devoirs que les moyens d'apprécier les plaisirs de la vie. De plus, la marquise était dominée par l'invincible antipathie que, malgré ses qualités, lui inspirait un mari contre lequel tout conspirait fatalement, et qui était « aux petits soins pour déplaire ». Le fin mot de tout cela c'est que le marquis du Deffand, brave militaire, avait plus de bon sens que d'esprit et plus de bonté que de souplesse. Pour un tel homme, Mme du Deffand avait trop d'esprit et de nerfs. Il semble qu'elle ait pris un amant plutôt contre son mari que pour lui-même. Le héros de ce choix dédaigneux, où il entra plus d'ennui que d'amour et plus de coquetterie que d'illusions, fut, nous l'avons déjà fait deviner, M. du Fargis.

Il n'y avait plus à hésiter. Le mari outragé, dignement, tristement, mit hors de chez lui, — Marais nous le raconte, toujours sous la date de septembre 1722, — la femme infidèle.

Mme du Deffand ne dut être que médiocrement consolée de cet échec, toujours sensible à une femme qui s'inquiète de l'opinion, par les soins de celui qui en

était la cause. A cette liaison si disproportionnée, M. du Fargis gagnait trop pour qu'elle ne pût pas y perdre. Mais nous l'avons déjà dit, elle se sauvait déjà, à force d'esprit et de tact, des situations les plus scabreuses. Elle commençait d'ailleurs à établir par ses nombreuses relations son crédit et déjà son autorité. Nous la voyons traverser, en y laissant une fine odeur de femme supérieure, les sociétés les plus influentes du temps, à des titres divers. Elle est déjà liée avec tout ce qui, de ce Paris frivole et corrompu de la Régence, deviendra le Paris brillant, puissant et dominant de 1735. Mme du Deffand, qui a du flair et de la prévoyance, a ses amis du présent, ses amis de l'avenir, ses amis de nécessité et ses amis de goût. A la première catégorie appartiennent les maîtresses et les financiers auxquels elle ne s'attache jamais assez pour tomber avec eux. A la seconde appartiennent les Ferriol, les Tencin, les Bolingbrocke, ce petit monde spirituel et hospitalier de *la Source* où elle est souvent attendue, toujours désirée. Le Régent ne peut durer longtemps. Ce gouvernement, qui est une insulte à la morale, aura la brièveté de cette vie, qui est un défi à l'apoplexie. Mme du Deffand se range déjà du côté de Mme de Prie, qui va gouverner la France plus que M. le Duc; mais elle est encore plus aimable pour Voltaire, dont le pouvoir, fondé sur l'esprit, sera éternel. Elle lui rend, par exemple, tout en satisfaisant son antipathie personnelle contre tout ce qui est exagéré, déclamatoire, le service de ridiculiser, par une parodie, l'*Inés de Castro* de La Motte, malencontreux rival, dont le chef-d'œuvre imprévu fait insolemment pleurer tout Paris, et de venger de ce succès importun la chute d'*Artémise*.]

Nous avons fait allusion à la liaison de Mme du Deffand avec Mme de Prie. C'est un épisode de sa jeunesse que certains détails caractéristiques obligent à mentionner. Cette liaison fut aussi courte que le pouvoir et que la vie de cette vive, spirituelle et coquette femme, née pour l'intrigue et la galanterie, qui jouait, comme la salamandre avec le feu, avec l'ambition et les passions, et qu'elles finirent par consumer. Cette amitié de Mme du Deffand et de Mme de Prie a cela de particulier que bien loin d'être fondée sur l'estime ou même sur la sympathie, elle semble n'avoir eu d'autre mobile qu'une réciproque curiosité et qu'une malignité dont, sous le commode prétexte de franchise, elles ne s'épargnaient pas les traits. Toutes deux fines, railleuses, blasées, elles n'avaient trouvé d'autre remède à l'ennui commun que de passer le prochain, et, à défaut de victimes, que de se passer elles-mêmes au fil de l'épigramme.

Quand Mme de Prie, justement entraînée dans la disgrâce de M. le Duc, dont elle était la principale cause, tomba d'un pouvoir scandaleux pour aller s'ensevelir, à vingt-huit ans, dans une retraite sans honneur et sans espérances, Mme du Deffand crut devoir payer aux convenances le tribut d'une marque de dévouement et de fidélité en faveur de cette inconsolable exilée dont elle avait partagé la bonne fortune. Elle accompagna donc dans son château de Courbépine en Normandie, où elle devait bientôt mourir d'une mort volontaire et désespérée, la favorite déchue.

Lemontey nous a laissé quelques détails caractéristiques, que confirme une lettre de Mme du Deffand elle-même à Horace Walpole, en date du 22 mars 1779 sur ce voyage d'exil que Mme du Deffand, dans son

égoïsme déjà impitoyable, semble avoir fait plutôt pour se venger de son amie que pour la consoler, et plutôt pour exercer sur elle sa causticité, que pour lui témoigner son dévouement. « Mme de Prie, dit l'historien de la Régence, fut accompagnée (juin 1726) par Mme du Deffand, son émule en beauté, en galanterie et en méchanceté. Ces deux amies s'envoyaient mutuellement chaque matin les couplets satiriques qu'elles composaient l'une contre l'autre. Elles n'avaient rien imaginé de mieux, pour conjurer l'ennui, que cet amusement de vipères. »

C'est en décembre 1728 que Mme du Deffand (elle avait alors trente-deux ans) eut une autre aventure qui achève de la peindre. Elle éprouva un jour la fantaisie de se ranger et se laissa persuader de rentrer avec son mari. La pensée de ce retour imprévu eût été des plus louables, si elle lui eût été inspirée par les reproches de sa raison, ou même par le salutaire dégoût de l'expérience.

Malheureusement tout porte à croire qu'il n'entra pas dans cette velléité la plus petite part de repentir, même de regret, mais qu'elle y fut seulement poussée par l'aiguillon de la curiosité, l'attrait d'une expérience nouvelle, tout simplement peut-être par la vanité de montrer que ses torts n'avaient pas émoussé son empire, détruit son prestige. Peut-être enfin vit-elle là un moyen extrême pour faire rentrer par la jalousie l'amour dans un cœur devenu indifférent. Sénac de Meilhan nous a raconté qu'un jour Mme de Pompadour essaya d'une démonstration analogue pour exciter les ombrages de Louis XV. Elle lui montra, en affectant de se la laisser surprendre, une lettre de son mari où il lui disait : « Connaissez

toute ma faiblesse, je vous reprendrais encore si vous reveniez à moi. » La favorite ne fut pas peu surprise d'entendre le roi, loin de se piquer au jeu, lui dire tranquillement : « Gardez cette lettre, on ne sait pas ce qui peut arriver. »

Quel que fut le mobile de Mme du Deffand et le but de cette coquetterie qui dut faire dire à plus d'un malin du temps : « Oh! pour celui-là, c'est trop fort! » la démonstration ne lui réussit pas plus qu'elle ne devait réussir après elle à Mme de Pompadour, et, par sa faute, il est vrai, elle en demeura pour sa courte honte. Non pas que son mari lui eût refusé la satisfaction d'amour-propre qu'elle recherchait et qu'il se fût montré rebelle à l'appeau de cette tentative de réconciliation. Mais il fallait faire jeu qui dure, et comme le cœur de Mme du Deffand à cette époque n'avait que des feux de paille, bientôt ce beau projet, comme tant d'autres, s'en alla en fumée. C'est à Mlle Aïssé qui avait, avec une imprévoyante confiance, négocié le raccommodement bientôt avorté qu'il faudrait emprunter, si sa longueur permettait de le citer ici, le récit de sa déception.

Le bizarre conflit d'incompatibilité d'humeur, si sévèrement jugé par Mlle Aïssé, finit par une séparation judiciaire, dont la date est inconnue, entre la femme et le mari, et une rupture définitive avec l'amant. M. du Deffand se résigna silencieusement à un veuvage anticipé. M. du Fargis se consola avec Mme de Sabran. Pour Mme du Deffand, fatiguée de ces secousses, désireuse d'achever sa jeunesse dans une cour sans orages et une passion sans épreuves, Sceaux, sa châtelaine et sa société lui offraient le port le plus désirable après les naufrages de l'intrigue et de l'amour.

Elle y trouva une princesse spirituelle, qui n'était plus rien que par l'esprit et se pliait de plus en plus à la nécessité de plaire ; une confidente maligne et discrète, Mme de Staal, et un amant sans exigences d'aucune espèce, plus commode et plus sûr qu'un mari, le président Hénault.

L'entrée de celui-ci dans la vie de Mme du Deffand, si modeste qu'elle n'a point de date, en marque la seconde phase, celle des relations brillantes, des hospitalités choisies, des amitiés honorables, de l'aisance tranquille, de la réputation croissante avec l'autorité. Malgré tout cela, si dans la première partie de sa vie nous n'avons pas trouvé sage du tout une femme qui se piquait de philosophie, nous ne trouverons pas, dans la seconde, heureuse une femme qui ne se trompait pas moins en cherchant le bonheur en elle-même qu'en le cherchant hors d'elle-même.

III

Mme du Deffand, qui ne devait mourir qu'à l'automne de 1780, à quatre-vingt-trois ans, a partagé la longévité de plusieurs personnages de son temps, qui en sont des types très caractéristiques à des titres divers, tels que Fontenelle, le président Hénault, M. de Pont-de-Veyle, Moncrif, le duc de Richelieu, Voltaire, tous arrivés certainement à ces longues vieillesses par le même art égoïste de prodiguer leur esprit en économisant leur cœur.

On comprend donc que ce n'est pas l'histoire de la vie de Mme du Deffand, de son salon, de ses amis, faite

par nous ailleurs avec tous les détails qu'elle comporte, que nous voulons refaire ici. Le tableau déborderait de beaucoup notre cadre. Bien que Mme du Deffand n'ait été jamais mêlée aux affaires publiques, qu'elle n'ait joué qu'un rôle social et que son influence ait été purement intellectuelle, enfin, bien que les événements que compta son existence aient été surtout d'ordre intérieur, nous ne saurions oublier la thèse qui préside à l'ensemble de ces études morales et y cherche sa preuve et sa leçon. Cette thèse n'a pas besoin de la confirmation d'exemples multipliés. Il nous suffira donc d'examiner successivement, à la lumière de ses lettres et des *Mémoires* du temps, comment se comporta Mme du Deffand dans les trois épisodes qui servent à la juger et à juger de l'inanité de ce qu'on appellerait sa philosophie, si on pouvait donner ce nom à un système tout instinctif qui se compose surtout du mépris de la religion pour la règle de la conduite et le bonheur de la vie. Ces trois épisodes sont sa liaison avec le président Hénault, sa rupture avec Mlle de Lespinasse et son amitié pour Horace Walpole.

C'est à Sceaux, vers 1730, dans cette cour de la duchesse du Maine déçue de ses ambitions et déchue de son Olympe, dont le président était l'habitué depuis 1723, et où Mme du Deffand fut accueillie peu après, avec une bienveillance, sinon une considération particulière, que se noua définitivement et se consacra par une tolérance plus que par une estime mutuelle, ce commerce intime, d'habitude plus que de goût et de raison plus que de passion, et pour le peindre par un mot du temps, *quasi conjugal*, de Mme du Deffand et du président. Ce fut l'union non irréprochable à coup sûr, mais du moins décente et sans scandale de deux

personnes qui avaient les mœurs de leur temps sans en avoir les vices, et qui se rencontrèrent dans la pratique commune de cette sagesse inférieure faite d'expérience et de lassitude, à cette heure tempérée de la vie, à cet automne serein où l'esprit, le cœur et les sens touchent au désirable équilibre, où l'amour n'est qu'une transition à l'amitié, où la possession de tous les droits semble plutôt destinée à enlever son dernier prétexte à la médisance qu'à le lui fournir; car la médisance se tait là où elle n'a rien à deviner, ni à supposer, ni à contrarier.

Né en 1685, le président Hénault avait, vers 1730, quarante-cinq ans et il était encore plus jeune par le caractère insoucieux, l'esprit souriant, la gaieté d'un aimable égoïsme que cette femme de trente-quatre ans, trop clairvoyante pour être heureuse, dont l'âme avait déjà les rides qu'évitait encore son visage. Il avait été, de son propre aveu, fort galant et fort dissipé, et quand on lit la confession anodine de ses *Mémoires*, et qu'on la compare aux indiscrétions des chroniqueurs et des sottisiers, on trouve qu'il ne s'est peint qu'en buste, et qu'il a mis de la coquetterie dans son repentir.

Il y aurait peu de charité à insister sur ces antécédents frivoles d'une carrière qui n'a pas été sans gloire et sur ces ombres malignes d'une figure qui a eu son rayon. En 1730, le président Hénault, après avoir été, mais avec tact et avec grâce, une manière de roué, après avoir marqué par ses aventures et ses bons mots dans ce groupe spirituel, politique, académique, gourmand de magistrats ambitieux, lettrés et dissipés, élite légère du lourd Parlement, brillante avant-garde qui portait avec toute l'élégance de la

cour les graves traditions du corps, avait résolu de se ranger. Sans se brouiller avec les Caumartin, les d'Argenson, les Maisons, les Chauvelin, les Pallu, les Brossoré, dignes élèves et favoris du magistrat courtisan par excellence, le premier président de Mesmes, il se retirait peu à peu du tourbillon profane où il avait vécu avec eux. Il avait réservé à la culture d'amitiés choisies, à la fréquentation du meilleur monde d'alors, les restes de son esprit et de son cœur, et il y jouissait d'un crédit supérieur à celui que donnent la fortune et même les charges, et dont le mérite revenait pour la plus grande partie à ses qualités et à ses agréments personnels.

Si quelques juges prévenus, tels que Voltaire et d'Alembert, après avoir jugé le président comme tout le monde, ont tenté de créer à son détriment un courant d'opinion défavorable, le grave et judicieux duc de Luynes, émule de Dangéau, et le caustique marquis d'Argenson ont donné à son caractère et à son esprit des éloges qui ont tout l'air de la vérité et dont il n'est pas inutile de détacher quelques traits. Le premier dit de lui :

« C'est l'homme du monde qui sait le plus dans presque tous les genres, au moins dans les genres agréables et utiles à la société. La galanterie, les grâces dans l'esprit, les charmes de la conversation, le talent de paraître s'occuper avec plaisir, même avec passion de ce qu'il sait plaire à ses amis, celui de beaucoup dire en peu de paroles, l'élégance, l'éloquence, les traits, les portraits, c'est le caractère de M. le président Hénault... Il jouit d'un revenu considérable, il a une jolie maison qu'il a achetée depuis peu d'années, dans la rue Saint-Honoré. Il donne à souper très souvent, fait bonne chère, a grand nombre d'amis et vit avec tout ce qu'il y a de plus considérable et de plus aimable en hommes et en femmes. »

Le marquis d'Argenson le peint en ces termes :

« Son caractère, surtout quand il étoit jeune, paraissoit fait pour réussir auprès des dames, car il avoit de l'esprit, des grâces, de la délicatesse et de la finesse. Il cultive avec succès la musique, la poésie et la littérature légère. Il n'est jamais ni fort, ni élevé, ni fade, ni plat. »

Voilà bien le président, tel qu'il dut être à cet automne heureux de sa vie que marque l'année 1730, et que vient encore embellir cette liaison suprême avec Mme du Deffand, quand les plaisirs de la raison succèdent à ceux de la passion et que la saison des fruits remplace, pour l'âme comme pour la nature, celle des fleurs. Pourtant ni pour l'un ni pour l'autre ces fruits dont nous parlons ne furent sans amertume. Nous dirons tout à l'heure les causes des mutuelles déceptions à la suite desquelles nous verrons se dénouer, dans une de ces indifférences progressives qui sont la punition des passions égoïstes, une liaison qui, sur la fin, ne subsistait plus que par un reste d'habitude. Recherchons d'abord les traces de ce désabusement dans les deux portraits où le président et Mme du Deffand se sont peints l'un l'autre, celui-ci avec un optimisme qui ne s'aigrira que discrètement et tardivement, celle-là avec ce pessimisme qui fait sentir sa pointe inquiète dans ses éloges mêmes.

Mme du Deffand, à qui l'esprit avait déjà commencé une sorte de réputation et d'autorité fut, parmi les dernières hôtesses de Sceaux, la plus attirée, la plus caressée, la plus choyée, la plus écoutée. La duchesse du Maine, pour s'assurer ses faveurs, descendit jusqu'à la flatterie, et ce qui est bien plus difficile, jusqu'à la complaisance, humiliant son esprit et son

égoïsme devant un esprit et un égoïsme supérieurs. C'est en faisant allusion à ces longs séjours et à ces vifs succès de Mme du Deffand, à Sceaux, que le président Hénault, dans les *Mémoires* agréables, mais superficiels comme lui, où il glisse si légèrement à travers les hommes, les femmes et les choses de son temps, s'exprime en ces termes flatteurs, assaisonnés du sel de quelques malices discrètes :

« Mme du Deffand n'avoit pas d'autre maison que celle de Sceaux, où elle passoit toute l'année, et elle n'en sortit qu'après la mort de M. et Mme du Maine. L'hiver, elle le passoit dans une petite maison de la rue de Beaune, avec peu de compagnie. Dès qu'elle fut à elle-même elle eut bientôt fait des connaissances; le nombre s'augmenta; et de proche en proche, à force d'être connue, sa maison n'y put suffire. On y soupoit tous les soirs. Jamais femme n'a eu plus d'amis, ni n'en a tant mérité. L'amitié étoit en elle une passion qui faisait qu'on lui pardonnoit d'y mettre trop de délicatesse. La médiocrité de sa fortune, dans les commencements, ne rendoit pas sa maison solitaire. Bientôt s'y rassembla la meilleure compagnie et la plus brillante; et tout s'y assujettissoit à elle. Son cœur étoit noble, droit et généreux; combien de personnes et de personnes considérables pourroient le dire! »

Mme du Deffand ne faisait pas du président Hénault un portrait moins flatteur; nous ne gagnerions rien à répéter les éloges; nous ne noterons que quelques réserves, parce que là gît encore en germe le levain qui s'aigrira et se développera plus tard.

« Toutes les qualités de M. le président Hénault et même tous ses défauts sont à l'avantage de la société; sa vanité lui donne un extrême désir de plaire : sa facilité lui concilie tous les différents caractères, et sa faiblesse semble n'ôter à ses vertus que ce qu'elles ont de rude et de sauvage dans les autres. Ses sentiments sont fins et délicats, mais son esprit

vient trop souvent à leur secours pour les expliquer et les démêler; et comme rarement le cœur a besoin d'interprète, on seroit tenté quelquefois de croire qu'il ne feroit que penser ce qu'il s'imagine sentir. Il paroît démentir M. de La Rochefoucauld, et il lui feroit peut-être dire aujourd'hui que le cœur est souvent la dupe de l'esprit. »

On sent percer dans ce portrait, d'une sagacité d'observation et d'une finesse de touche qui le rendent très supérieur à la plupart des morceaux de ce genre alors fort à la mode, la malice encore caressante et l'ironie en sourdine de la première période du désabusement. La double cause de ce désabusement est précisément ce doute que Mme du Deffand portera dans toutes ses affections, qui en corrompra la douceur, ce regret jaloux de ne point posséder entièrement, de ne point dominer sans partage un homme « à qui chacun croit inspirer, grâce à l'impétuosité qui donne à toutes ses actions un air de sentiment et de passion, un intérêt fort vif, et qui est trop sensible à cette sorte de succès ». Plus tard, la conduite du président fournit à Mme du Deffand des griefs plus précis et plus graves que « cet empressement pour plaire dont on voudroit qu'il fut moins général et plus soumis à son discernement ». Nous les retrouverons à leur date, mais nous voulons avoir encore recours, pour y puiser quelques lumières nouvelles sur l'âme de Mme du Deffand, à une correspondance échangée, entre elle et le président, en juillet 1742, pendant un voyage aux eaux de Forges. Là, Mme du Deffand, qui confesse si bien les autres et excelle à peindre les caractères sans les flatter, nous livrera elle-même quelques-uns des secrets du sien, en confidences d'une sincérité décisive et parfois même presque brutale.

Nous limiterons naturellement notre analyse aux lettres adressées à celui qui, dans le triumvirat d'amis dont elle est entourée, M. de Formont, M. de Pont-de-Veyle et le président, représente seul l'amour, mais l'amour languissant, l'amour à ce déclin où il ressemble à la simple galanterie, et éteint dans l'ennui de l'habitude et la satiété de l'expérience ses feux épuisés. Rien ne donne mieux que ces lettres l'idée de ce commerce d'esprit, d'où le sentiment s'efface non avec la pudeur de la passion, mais avec la discrétion de l'indigence, et que caractérise si bien le mot « *d'égoïsme à deux.* »

Mme du Deffand écrit au président Hénault avec l'abondance et l'impatience d'un ennui que sa compagne de voyage, la fantasque et extravagante Mme de Pecquigny, plus tard duchesse de Chaulnes, — dont Sénac de Meilhan a fait plus tard un si joli portrait — est bien capable de pousser jusqu'à l'exaspération. Elle épanche sur elle ses premières mauvaises humeurs; mais bientôt c'est directement à son correspondant qu'elle décoche ces traits légers dont la pointe est trempée dans l'amertume de sa dernière déception.

Cette dernière déception, c'est évidemment le caractère du président, cet homme charmant et fugace comme le vent, comme le sable, comme le flot, qui glissait sans cesse dans la main, si préoccupé d'être aimable pour tout le monde qu'il ne lui demeurait plus grand'chose, pour les tête-à-tête de l'intimité, de ce cœur qu'il dépensait si gracieusement en petite monnaie. Mme du Deffand, qui crut avoir trouvé en lui l'homme du sentiment suprême, de la suprême espérance, le compagnon et l'appui définitifs de la seconde

moitié de sa vie, dut être cruellement désabusée. Le président Hénault, bien loin d'être un amant parfait, c'est-à-dire aussi dévoué que désintéressé, trouve à peine le temps et la force d'être un ami supportable. Il faut sans cesse l'exciter, le gourmander, le rappeler aux devoirs (au moins les *épistolaires*) de ce lien quasi-conjugal, accepté par les mœurs du temps et comme consacré par sa durée.

De son côté, il en faut convenir, Mme du Deffand, exigeante, impérieuse, médisante, même jalouse, et dans un état physique qui n'était pas fait pour émousser les épines de son commerce, ni pour amortir les coups de sa griffe féline, ne nous apparaît point comme la plus complaisante et la plus désirable des maîtresses, malgré sa grâce, son esprit et l'art câlin avec lequel elle savait, quand elle voulait, rendre agréables, en les guérissant d'une caresse, jusqu'aux blessures que faisait sa malice.

C'est dans les lettres du président Hénault, à ne les envisager qu'à ce premier point de vue de la nature et de la *qualité* de sa liaison avec Mme du Deffand, qu'on trouve les éléments d'une appréciation définitive sur cet hymen artificiel qui rassemble plus qu'il ne réunit deux natures essentiellement disparates, et que l'attrait seul de ce contraste même a pu un moment aveugler. Le président, nous le comprendrons quand nous aurons révélé le secret, dévoilé le mystère dont la découverte tardive fut une si cuisante surprise et un si juste châtiment pour Mme du Deffand, n'apportait, on ne le voit que trop, que des *restes*, et, comme eût dit l'énergique Madame, que « la rinçure de son verre », à celle qui se flattait encore, non sans de vagues méfiances, d'être l'unique objet de ses sentiments.

Rien de plus détaché, de plus dégagé, de plus désabusé sous des formes aimables que le ton de cette correspondance, où le président ne semble avoir d'autre souci que d'esquiver les rancunières épigrammes de sa trop perspicace et trop nerveuse compagne. Dès la première lettre du président, on le sent heureux d'être seul, d'être libre, naïvement épris et impertinemment enivré de sa passagère indépendance. Il respire enfin à pleins poumons. Il y a quelque chose de malicieusement enfantin dans cet hosannah d'émancipation qui perce à travers les galantes précautions de ces épîtres où rayonne comme un soleil d'école buissonnière.

Mme du Deffand, qui connaît son homme de longue date, ne s'y trompe pas, mais pour ne point le heurter d'abord, se faire la main et accoutumer sa prochaine victime à rire à ses dépens après avoir ri aux dépens d'autrui, elle passe sa compagne, Mme de Pecquigny, au fil d'une plaisanterie acérée. Elle l'égorgille à coups d'épigrammes. Une rencontre imprévue, une malice du hasard lui fournit l'occasion pour engager l'offensive contre son trop heureux correspondant. Elle a cru reconnaître M. du Deffand dans un hôte nouveau de Forges. Elle s'avise de jeter le mari à travers les jambes de l'amant. Que dira-t-il de cette surprise, de cette bonne fortune conjugale? Si l'impossible allait la tenter, si elle allait, par dernière curiosité, en dépit de la tentative avortée de 1728, faire des avances à cet époux disgracié, auquel l'absence et l'oisiveté des eaux peuvent donner un faux air de roman, un certain ragoût d'aventure? Mais le président n'a pas de préjugés. Pris à partie, il accueille avec le plus philosophique sourire la menace de cette

rivalité imprévue dont la pensée ne parvient pas à aiguillonner son indifférence, à empoisonner sa joie de délivré. Mme du Deffand, piquée, plus que déçue, se venge par des allusions malignes, des reproches mordants à l'inconstant. Elle conteste la sincérité de ses relations; elle l'accuse de dissimuler, sous l'abondance des nouvelles superflues, la stérilité des sentiments nécessaires.

« Je vous passerai de n'être pas si exact sur vos amusements; vingt-huit lieues d'éloignement sont un rideau trop épais pour prétendre voir au travers; de plus, j'ai mis ma tête dans un sac, comme les chevaux de fiacre, et je ne songe plus qu'à bien prendre mes eaux. Adieu, je vais être longtemps sans vous voir; j'en suis bien plus fâchée que je n'en veux convenir avec moi-même.

« Je crois que vous supportez patiemment mon absence; mais ce que je ne veux pas croire, c'est que vous ne souhaitiez pas mon retour; je n'écouterai sur cela aucune idée triste. Vous me direz pour me persuader, tout ce qu'il faudra me dire et je me laisserai volontiers persuader. »

Puis, toujours pour émoustiller son languissant ami et dégourdir sa paresse, c'est Formont, l'aimable, le complaisant, le fidèle Formont qu'elle attend, elle le déclare avec une impatience et une confiance dont elle espère que l'aveu provocateur réveillera son tiède *patito*. Mais il ne s'émeut pas plus de l'ami que du mari, il est heureux et le bonheur n'a pas de soupçons; il ne s'ennuie pas, lui, comme elle, et il a le plaisir et non comme elle l'ennui pour mobile de toutes ses actions. Quand on le fait enfin sortir de cette indolence où il se berce avec volupté, ce qu'il trouve de plus galant à dire est ceci: « A dire vrai, je commence à m'ennuyer beaucoup et vous m'êtes un mal nécessaire. » Mme du Deffand répond:

« Tous vos sentiments pour moi sont d'autant plus beaux qu'il n'y en a pas un qui ne soit naturel. Je crois ce que vous me dites, que le plaisir d'être avec moi est toujours empoisonné par le regret ou la contrainte où vous vous figurez être de ne pas pouvoir être ailleurs. Il serait bien difficile de pouvoir contenter quelqu'un de qui le bonheur ne peut être que surnaturel. Tout ce que je vous conseille, c'est de profiter pleinement de mon absence, d'être bien aise avec vos amies, et de garder vos regrets pour les changer en plaisirs simples et vrais quand vous me reverrez. Pour moi, je suis fâchée de ne vous point voir, mais je supporte ce malheur avec une sorte de courage, parce que je crois que vous ne le partagez pas beaucoup, et que tout vous est assez égal et puis je songe que je ne vous tyranniserai pas au moins pendant deux mois. »

Le dialogue épistolaire se continue ainsi, sur ce ton ironique et aigrelet, sans pouvoir de part et d'autre s'échauffer jusqu'à l'affection ou à la colère.

« Adieu, divertissez-vous bien, je vous le conseille de tout mon cœur. Voyez beaucoup vos amies; ne craignez point de prendre une habitude que je puisse déranger; le genre de vie que je pourrai bien mener à mon retour détruira peut-être toutes les idées de contrainte que vous vous faites de vivre avec moi. Adieu; dites-vous bien que vous avez la clef des champs et ne craignez pas que je veuille jamais la reprendre; comme vous avez toujours un passe-partout, j'en connais toute l'inutilité. »

Le président fait tête à l'orage avec un sang-froid imperturbable, il rit et badine gaiement sous cette pluie de flèches ironiques; il se tire d'affaire par quelque plaisanterie gaillarde, et ce n'est que de temps en temps que poussé à bout, il montre la griffe de son esprit et lance aussi en fuyant son malin trait du Parthe.

« Sérieusement, il n'y a qu'à répondre à toutes les fantaisies pour en rire, et pour dire que vous les trouvez excellentes

pourvu que l'on vous permette, de votre côté, de suivre les vôtres; car c'est ainsi que, par grandeur d'âme, vous nommez les vues sages, droites et uniformes qui déterminent vos actions.

« Adieu, votre ennui m'afflige; je trouve pourtant qu'il ressemble au conte du tonnerre qui valut à un mari un embrassement qu'il n'avoit pas reçu depuis longtemps. Je suis tout le même; vous croyez actuellement me regretter; mais d'ailleurs vous ne sauriez vous empêcher de songer que c'est à moi qu'il faut que vous disiez vos peines, parce que vous n'y croyez pas beaucoup de gens aussi sensibles, ou, pour dire vrai, parce que vous en êtes sûre. »

Enfin voici que du choc de ces laborieuses ripostes, choquées pointe à pointe comme les épées des gens experts, trop habiles pour se blesser, il a jailli quelques rares étincelles. Mme du Deffand a dit au président, en le complimentant de ses lettres, qu'il avait *l'absence délicieuse*. Cet éloge équivoque ne se trouve pas de son goût, et il proteste contre sa secrète amertume avec une énergie de bon sens et une certaine verve d'honnêteté, que sa modération rend encore plus éloquentes et qui mettent de son côté l'indulgence du lecteur.

« Je cherche à mettre en usage toutes les invitations que vous me faites de me bien divertir; mais je vous avoue que cela ne me réussit pas, et que si je m'en croyois, je vous dirois que je m'ennuie beaucoup de ne pas vous voir; que rien ne vous remplace parce que je ne sais ce que c'est que les remplacements, qu'ils sont impossibles à mon caractère, qui est invariable, même contre le vent; que ce que j'aime je l'aime pour toujours, et que c'est vous que j'aime ainsi... que tous mes défauts sont contre moi et même mes bonnes qualités; que je sens profondément les torts que je puis avoir, mais que je sens avec la même vivacité les reproches mal fondés; en un mot que si cela se pouvoit, j'aimerois encore mieux quelqu'un qui me diroit toute la journée qu'elle est

sûre que je l'aime, que mon âme n'est capable de recevoir qu'une impression, et qu'il est aisé d'en juger à la vivacité dont elle est frappée, voilà tout. »

Mme du Deffand est d'abord ravie de cette chaleur inattendue et de cet air de sincérité; mais le malheur est qu'elle ne peut s'empêcher de sentir qu'elle est incapable de se monter à ce ton et de donner ce qu'elle réclame. Elle a pris de trop bonne heure l'habitude d'analyser jusqu'au tuf les choses de sentiment, et de chicaner l'émotion des autres et la sienne propre pour ne pas voir surtout le point faux, le côté factice de toutes les déclarations de ce genre; elle est de celles qui voient moins ce qui est pour s'en contenter que ce qui manque pour le regretter; elle craint d'être prise pour dupe, et en cela comme en tout le reste trouve plus simple de douter que de croire. On esquive du moins ainsi ce danger du ridicule qui fait tant de peur pour eux-mêmes à ceux qui l'infligent le plus volontiers aux autres. Le président, qui se flatte de son effet, le gâte en voulant l'accentuer. Qui prouve trop ne prouve rien. « Au sortir d'un souper excellent où l'on s'est diverti », il se laisse aller à cette pente de sentiment et de douce mélancolie où s'égarent parfois les plus indifférents, et il hasarde cet aveu :

« Je vous avoue qu'au sortir de là, si j'avois su où vous trouver, j'aurois été vous chercher; il faisoit le plus beau temps du monde; la lune étoit belle, et mon jardin sembloit vous demander. Mais comme dit Polyeucte, que sert de parler de ces matières à des cœurs que Dieu n'a point touchés. Enfin, je vous regrettois d'autant plus que je pouvois vous prêter des sentiments qu'il n'y a que votre présence seule qui puisse détruire. »

Mme du Deffand se sent mordue par ce qui, dans l

pensée du président, devait la caresser, et humiliée par ce qui devait, selon lui, la flatter. Il ne faut pas employer à contre-sens et comme à rebrousse-poil le langage du sentiment. Tout le succès de ce genre de langage gît en effet dans une communauté d'impressions, un unisson des cœurs qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir à distance. La conversation permet d'observer les nuances et d'établir peu à peu l'harmonie des âmes, mais une lettre de feu peut survenir malencontreusement et rencontrer des dispositions de glace. C'est le cas du président, mais il ne pouvait s'attendre à la douche qui va refroidir à jamais ses laborieuses ardeurs. Mme du Deffand trouve ses douceurs fades, et retranchée dans son incurable scepticisme, elle paye à son correspondant devenu langoureux « ses gages en air de défiance ». Enfin impatientée, elle le fait pour jamais rentrer dans sa coquille par ces mots terribles dont elle ne tardera pas à regretter et à essayer en vain de corriger la cynique et foudroyante indiscrétion : *je n'ai ni tempérament ni roman.* C'est-à-dire : vous perdez votre peine doublement en parlant de galanterie à une personne qui n'a pas de sens, et sentiment à une personne qui n'a pas de cœur. Aveu décisif pour le moraliste autant que peu flatteur pour celle qu'une suprême pudeur eût dû empêcher de le faire, aveu sur lequel, comme sur une nudité, il faut jeter un voile, et qui nous laisse à peine la force de dire, avec le pauvre président, tout étourdi de ce brusque dénouement, où la toile tombe comme une tuile : « Vous n'avez ni tempérament ni roman ; je vous en plains beaucoup, et vous savez comme une autre le prix de cette perte ; car je crois vous en avoir entendu parler. »

Nous n'écrivons pas une histoire ; nous étudions et nous peignons des caractères. Le but de notre analyse est atteint ; le résultat obtenu. Nous connaissons désormais assez le président et Mme du Deffand, pour n'être pas étonnés que cette liaison ait duré jusqu'à son dénouement naturel, c'est-à-dire jusqu'à la mort du président avec toutes les apparences de l'intimité, grâce à la force de l'habitude et à un certain attrait mutuel d'esprit survivant à la perte de tout le reste. Rien ne dure comme ces feux languissants que leur peu de vigueur préserve de l'extinction et que la cendre recouvre sans parvenir à les étouffer. Mais nous ne serons pas étonnés non plus d'apprendre que si le président continua à vivre sur l'ancien pied avec une femme qu'il n'aimait plus depuis longtemps et qu'il n'estimait que pour son esprit, c'est qu'il avait depuis longtemps trouvé ailleurs tout ce qui manquait chez elle ; c'est qu'il éprouvait une sorte de plaisir de contraste et de vengeance à comparer sa tyrannie avec le joug qu'une autre savait lui rendre si léger ; c'est qu'il se sentait libre au point qu'il ne lui avait pas paru qu'une déception pardonnée lui valût la peine de rompre. Le bonheur l'avait rendu indulgent. Cette indulgence n'allait point d'ailleurs jusqu'à l'entier oubli. Il osa prendre dans la fameuse affaire de la querelle et de la rupture entre Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse parti pour cette dernière ; et ce n'est point par défaut de mémoire qu'il négligea de mentionner Mme du Deffand dans son testament.

C'est dans cet autre testament qu'on appelle ses *Mémoires*, toujours plus ou moins destinés à la postérité, que le président Hénault nous révèle, sans se douter peut-être de l'importance à nos yeux de la con-

fidence, le nom de cette rivale discrète dont la mystérieuse influence contraria sans cesse l'empire de Mme du Deffand, et qui lui inspira la jalousie sans daigner l'éprouver.

Auprès d'elle, le président avait rencontré de bonne heure une amitié pure, indulgente, dévouée, consolatrice de toutes ses affictions, inspiratrice de toutes ses bonnes résolutions. C'est pour se préparer à la douleur d'une inévitable séparation, pour supporter le vide de la plus cruelle absence, pour se rendre digne de l'espoir de la revoir un jour, que le président prit, dans la dernière moitié de sa longue vie, le parti de redevenir chrétien, de le redevenir avec esprit (*on n'est jamais si riche que lorsqu'on déménage*, disait-il après avoir fait sa confession générale), avec courage, car il eut celui de défendre, avec une dignité au-dessus de tous les outrages, avec une éloquence supérieure à toutes les railleries, sa conversion contre Voltaire lui-même.

En 1761, à l'âge de soixante-seize ans, il traçait d'uue main émue et avec une tendresse dont on ne l'aurait point cru capable le portrait de cette amie, « la plus ancienne et la plus fidèle », et dont il faut dire un mot parce qu'elle nous explique son indifférence apparente dans sa liaison avec Mme du Deffand, qui ne posséda jamais que l'esprit de celui dont la marquise de Castelmoron avait absorbé le cœur.

« C'est bien ici l'occasion de répandre mon cœur et de faire connoître une personne digne de l'estime et de l'attachement de tous ceux qui font cas de la vertu; Mme de Castelmoron a été, depuis quarante ans, l'objet principal de ma vie. Elle a éprouvé toutes les différentes situations où je me suis trouvé par le sentiment de la plus sincère amitié. Elle a ressenti mes

joies, elle a partagé mes peines, elle a été mon asile dans mon ennui, dans mes chagrins; elle a adouci mes douleurs dans des maladies aiguës que j'ai éprouvées; je serois seul, sans elle, dans le monde. Je n'ai point connu d'âme plus raisonnable, d'esprit plus solide, de jugement plus sain; son cœur ne respire que pour ses amis; aussi n'en a-t-elle point qui l'aime médiocrement. Elle se compte pour rien et ignore l'exigence; sans envie, sans jalousie, sans prétention, elle ne vit que pour les autres. Jamais je n'ai pris de parti sans son conseil, ou, si j'ai manqué de la consulter, je m'en suis repenti. »

Et après avoir raconté sa fin tellement édifiante, que le curé de Saint-Roch lui dit qu'il « allait prier Dieu pour elle, ou plutôt lui demander son intercession, car il la regardait comme une sainte », le président exhale ses regrets dans ce cri suprême : *Tout est fini pour moi, il ne me reste plus qu'à mourir.*

Une telle femme, et ainsi pleurée, était fort différente de Mme du Deffand, et celle-ci ne pouvait se flatter de dédommager le président de sa perte. Le président devait trouver d'autant moins auprès d'elle de consolation à son chagrin, qu'elle était absorbée elle-même par l'égoïste souci de ses propres infirmités. La cécité, la pire de toutes, s'était abattue sur elle en 1754, avait couvert ses yeux de ce voile noir qui ne tarde pas à s'étendre sur l'esprit, et privée du plaisir de voir la lumière du jour qui est tellement essentiel à la vie qu'il sert à caractériser la vie elle-même, elle n'avait que la conversation ou la lecture faite à haute voix à son oreille pour s'arracher à l'ennui qui la rongeait. Toute distraction lui était bienvenue, et elle préférait encore à la solitude une visite du président que le même sentiment conduisait régulièrement chez elle. Si elle était devenue aveugle, il était devenu sourd. Mais à somnoler chez

elle, il trouvait encore moyen de tuer une heure ou deux, en compagnie de cette société dont il ne jouissait plus guère que par les yeux; de temps en temps une saillie de la marquise, répercutée par quelque écho complaisant, parvenait jusqu'au président, qui avait la dévotion gaie et le rire facile des consciences en repos; et lui-même parfois retrouvant un peu du feu d'autrefois, obtenait un petit succès de conversation; c'est ainsi que ces deux vieux débris se consolaient entre eux.

Le 5 octobre 1765, Horace Walpole, qui n'était pas encore devenu l'ami de Mme du Deffand et qui n'avait traversé que le salon de Mme Geoffrin, milieu jaloux et hostile, écrivait :

« Toute femme a ici un ou deux auteurs plantés dans sa maison, et Dieu sait comme elle les arrose. Le vieux président Hénault est la pagode chez Mme du Deffand, une vieille et aveugle débauchée d'esprit chez qui j'ai soupé hier soir. »

Cinq ans après, le président, âgé de quatre-vingt-cinq ans, s'éteignait, après avoir traîné chez son amie le spectacle d'une décadence physique et morale dont le terme fatal la trouvait assez résignée. Le 25 novembre 1770, elle écrit à Walpole :

« Le président mourut hier à sept heures du matin. Mme de Jonzac (nièce du président) en a paru d'une douleur extrême: la mienne est plus modérée. J'avois tant de preuves de son peu d'amitié que je crois n'avoir perdu qu'une connaissance. Cependant, comme cette connaissance étoit fort ancienne, et que tout le monde nous croyoit intimes (excepté quelques personnes qui savent quelques-uns des sujets dont j'avois à me plaindre), je reçois des compliments de toutes parts. »

Nous connaissons ces griefs que Mme du Deffand n'avoue pas. Ce qu'elle ne pouvait pardonner au pré-

sident Hénault ce n'était pas son inconstance, sa légèreté, sa bienveillance vagabonde, ce n'était pas en un mot sa fugacité, qui l'avaient séparée de bonne heure d'un ami aussi ondoyant et divers. Non, elle lui pardonnait tout cela. Mais ce dont elle ne pouvait l'absoudre, c'était d'avoir pris le parti de Mlle de Lespinasse; ce qu'elle ne pouvait oublier, c'est que, pour la première fois, sincère dans le délire de l'agonie, interrogé par une indiscrète curiosité, il lui avait hautement préféré Mme de Castelmoron, qu'il allait embrasser dans l'éternité. La scène est caractéristique et d'une haute et triste comédie. Si elle n'était pas racontée par Grimm, elle paraîtrait encore meilleure, parce qu'on y croirait davantage. Grimm raconte donc que, dans les derniers instants de la vie du président, et lorsqu'il n'avait plus bien sa tête, Mme du Deffand, qui était dans sa chambre avec quelques amis, s'avisa de lui demander, pour le tirer de son assoupissement, s'il se souvenait de Mme de Castelmoron.

« Ce nom réveilla le président, qui répondit qu'il se la rappeloit fort bien. Elle lui demanda ensuite s'il l'avoit plus aimée que Mme du Deffand. — Quelle différence! s'écria le pauvre moribond. Et puis il se mit à faire le panégyrique de Mme de Castelmoron, et toujours en comparant ses excellentes qualités aux défauts de Mme du Deffand. Ce radotage dura une demi-heure en présence de tout le monde, sans qu'il fût possible à Mme du Deffand de faire taire son panégyriste, ou de faire changer la conservation. Ce fut le chant du cygne. »

Le testament du président ne contenait que des legs pour ses parents et ses domestiques. Mme du Deffand n'y était pas nommée. Cet acte de dernière

volonté était daté de 1766, et rien ne permettait d'atténuer la déception et la leçon de cet oubli. Mme du Deffand dut en être humiliée et froissée. Elle n'eut que la ressource de l'attribuer à l'influence « d'une fille qu'elle avoit auprès d'elle, dont le président s'étoit fort entêté, et qui étoit devenue son ennemie. » Cette fille, c'était Mlle de Lespinasse ; nous devons raconter brièvement comment cette liaison fut pour Mme du Deffand l'occasion d'une nouvelle déception et d'une nouvelle leçon, avant de la montrer soumise par les vicissitudes de ses relations avec Horace Walpole à de suprêmes épreuves, dont le drame intime fournira à cette étude la sanction d'un salutaire enseignement et d'un décisif exemple.

IV

Le 19 novembre 1732 était baptisée sur les fonts de la paroisse de Saint-Paul de Lyon, sous le nom de Julie-Jeanne-Éléonore, née la veille, fille légitime du sieur Claude Lespinasse, bourgeois de Lyon, absent, et de dame Julie Navare, avec un chirurgien juré et sa femme pour parrain et marraine, une enfant dont un état civil factice dissimulait la naissance furtive. Jeanne-Eléonore, en effet, née d'un amour coupable, future victime d'un coupable amour, était l'enfant d'une faute. Sa vue était un reproche, son existence fut un tourment pour sa mère, la comtesse d'Albon, depuis longtemps séparée de son mari. La fiction de la fameuse maxime pouvait laisser croire légitime, mais la vérité criait brutalement adultérine cette mal-

heureuse tard venue et mal venue que sa mère ne pouvait avouer qu'en s'exposant à un désaveu, et ne pouvait aimer qu'aux dépens de ses autres enfants. Cependant comme l'affaire fut menée avec tact et discrétion, de façon à ce que le mari pût ignorer ou feindre d'ignorer, et le monde oublier ou feindre d'oublier, Mme d'Albon trouva moyen de garder et d'élever cette fille qu'elle aima de toute la ferveur des amours persécutées et qui grandit, on peut le dire, arrosée de ses larmes.

Par ses soins, Julie, traitée d'ailleurs sur le même pied que ses autres enfants, trop jeunes pour connaître le secret de son inégalité d'origine, ou pour en abuser, reçut une éducation brillante et solide dont elle profita avec le goût d'une nature intelligente, et cette sorte de pressentiment instinctif qui pousse à s'armer d'instruction les personnes dont la vie sera militante et la fortune contrariée.

Mme d'Albon songeait, paraît-il, aux moyens de rompre ce charme funeste et d'assurer, fût-ce au prix de sa réputation, l'état et le sort de sa fille, quand elle mourut subitement. Elle avait eu cependant le temps d'assurer par testament à Julie trois cents livres de rente et en mourant, elle avait pris sous son chevet la clef d'un secrétaire et l'avait remise à sa fille, en l'autorisant à prendre la somme assez considérable qu'elle y trouverait déposée.

La mort de Mme d'Albon délia les lèvres de ceux qui avaient intérêt à parler et rendit leur liberté à ceux qui avaient intérêt à agir. Sans respect pour l'âge de Julie, elle avait quinze ans, sans pitié pour sa douleur, car elle avait senti qu'elle perdait tout en perdant sa mère, on lui révéla brusquement le secret de sa nais-

sance, et on la traita immédiatement en conséquence. Elle avait un frère, le chevalier Camille d'Albon, né en 1720, et une sœur, Marie-Camille-Diane d'Albon, qui avait épousé, le 18 novembre 1739, Gaspard de Vichy, comte de Chamrond, frère aîné de Mme du Deffand. La haine des enfants légitimes contre l'intruse ne fut pas désarmée par le désintéressement héroïque avec lequel Julie, refusant de profiter d'une exception, avait remis à M. d'Albon la clef du secrétaire qui contenait son petit trésor; elle ne put qu'être adoucie, en apparence du moins, par l'intérêt qu'ils avaient à éviter de pousser à bout l'abandonnée qui pouvait s'adresser à la justice, et lui réclamer son état. Tout en la détestant, ils trouvèrent plus sage de la garder auprès d'eux que de la livrer à des influences étrangères ou aux tentations de la liberté. Mais ils agirent sans ménagement, et loin de lui épargner la douleur de la chute et de l'amener par degrés à s'y résigner, il la firent déchoir de l'état d'égalité de la veille à une situation subalterne. Julie devint la gouvernante, l'institutrice des enfants de M. de Vichy, son frère. Douée de beaucoup d'intelligence, de beaucoup d'agrément dans l'esprit et le caractère, et de cette expérience précoce que donne le malheur, Julie justifia cette confiance et mérita des égards sans les obtenir. En 1752, la situation était devenue pour elle intolérable, et il était à craindre qu'elle ne s'y dérobât par la fuite, si on ne consentait pas à lui donner l'asile du couvent.

Précisément à cette date de 1752, Mme du Deffand, cédant à une sorte d'inspiration désespérée, devenue chez elle une idée fixe, était allée chercher à la campagne, en province, le repos et la santé qu'elle accusait Paris de

lui ravir de plus en plus, et essayer de trouver dans la simplicité salutaire de la vie agreste et dans le spectacle de son horizon de fraîches verdures, un remède contre l'ennui de plus en plus rongeur, un remède contre la cécité menaçante. C'est dans une lettre à Montesquieu, du 13 septembre 1752, qu'elle pousse le premier cri d'alarme devant cette grande ombre de la cécité qui s'avance. C'est sans doute un jour où elle sentit plus vivement un danger dont l'ennui redoublait la crainte, qu'en proie à une sorte de terreur panique elle s'enfuit, pour ainsi dire, de Paris, et alla demander à l'hospitalité de son frère à Chamrond, au moins cette consolation que donne le changement.

C'est durant ce séjour, qui se prolongea assez longtemps, que Mme du Deffand eut l'occasion de voir Julie, de s'intéresser à elle, ce qui était tout un, et que germa dans son esprit un projet qui flattait à la fois sa sagesse et sa pitié, qui semblait avoir pour lui toutes les chances de succès. Ce projet qui conciliait tout, arrangeait tout, c'était celui d'arracher à une situation fausse, à une condition pénible une jeune fille trop supérieure à son sort pour ne pas le sentir et le regretter, de débarrasser ses parents d'une vue importune en les préservant de l'éclat fâcheux d'un procès en revendication d'état, toujours suspendu sur leurs têtes, enfin de s'assurer une compagne aussi agréable que nécessaire, que lui attacherait à jamais la reconnaissance.

C'était là, il faut en convenir, un plan fort raisonnable, et où ce qu'il y avait d'un peu égoïste était compensé par ce qu'il y avait de généreux. Mme du Deffand d'ailleurs mûrit deux ans son dessein, où il ne demeura rien des imprudences d'un premier mouve-

ment, des négligences de l'improvisation, et qu'elle ne mit à exécution que lorsqu'elle se fut donné la triple garantie d'une étude approfondie de la jeune personne qu'elle allait introduire dans son intimité, de l'approbation des personnes dont l'autorité suffisait pour balancer à ses yeux et à ceux du public l'opposition étroite, boudeuse et jalouse des Vichy et des d'Albon, enfin et surtout d'une sorte de contrat qui ne laissait rien au hasard et prévenait toute erreur d'ignorance, toute excuse de malentendu.

Mme du Deffand, de retour à Paris depuis août 1752, et qui en présence de l'ennemi, c'est-à-dire de la cécité toujours plus proche, arrangea sa vie, réforma ses habitudes, afin de n'être pas prise au dépourvu, songea à renoncer au souper pour le dîner, réchauffa par des services le zèle de ses amis, et chercha à apprivoiser, à force de caresses, la sauvagerie des quelques originaux, comme Diderot et Rousseau, qui se refusaient opiniâtrément à rentrer dans le cercle de son intimité ; enfin elle ajouta aux services de sa femme de chambre favorite, Mlle Devreux, ceux de son dévoué et fidèle secrétaire Wiart, témoin et auxiliaire de sa vie jusqu'au dernier instant. Ces précautions prises, elle songeait enfin à attirer près d'elle Mme de Lespinasse qui se morfondait dans l'ombre d'un couvent à Lyon, et formulait ses conditions dans sa lettre d'ouverture des négociations définitives. Cettre lettre, du 13 février 1754, serait à citer tout entière, tant elle respire une âpre raison, une amère expérience et un égoïsme raffiné.

« Je n'annoncerai votre arrivée à personne ; je dirai aux gens qui vous verront d'abord que vous êtes une demoiselle de ma province qui veut entrer dans un couvent, et que je vous

ai offert un logement en attendant que vous ayez trouvé ce qui vous convient. Si l'on croyoit d'abord que vous fussiez établie auprès de moi, on ne sauroit (quand même je serois une bien plus grande dame) de quelle manière on devroit traiter avec vous; les uns pourroient vous croire ma propre fille, les autres ma complaisante, etc., et sur cela faire des commentaires impertinents. Il faut donc que l'on connaisse votre mérite et vos agréments avant toute autre chose.

« Il y a un second article sur lequel il faut que je m'explique avec vous; c'est que le moindre artifice et même le plus petit art que vous mettriez dans votre conduite avec moi me seroit insupportable. Je suis naturellement défiante, et tous ceux en qui je crois de la finesse me deviennent suspects au point de ne pouvoir plus prendre aucune confiance en eux. J'ai deux amis intimes, qui sont Formont et d'Alembert. Je les aime passionnément, moins par leur agrément et par leur amitié pour moi que par leur extrême vérité. Je pourrois y ajouter Devreux (*sa femme de chambre*), parce que le mérite rend tout égal, et, que je fais par cette raison plus de cas d'elle que de tous les potentats de l'univers. Il faut donc, ma reine, vous résoudre à vivre avec moi avec la plus grande vérité et sincérité, ne jamais user d'insinuation ni d'exagération, en un mot, ne vous point écarter et ne jamais perdre un des plus grands agréments de la jeunesse, qui est la naïveté. Vous avez beaucoup d'esprit, vous avez de la gaieté, vous êtes capable de sentiments; avec toutes ces qualités vous serez charmante, tant que vous vous laisserez aller à votre naturel, et que vous serez sans prétention et sans entortillage. »

A cette lettre, où l'on remarquera que le président Hénault n'est pas cité parmi les membres de sa plus chère intimité, Mme du Deffand en ajouta une autre, du 29 mars, qui insistait encore, avec une prévoyante raison, sur une troisième condition indispensable de sa protection. Il était évident qu'en entrant chez elle, Mlle de Lespinasse devait oublier qui elle était, et faire vœu de ne jamais s'en souvenir. Toute revendi-

cation de ses droits eût été un abus de confiance, une offense à l'hospitalité, une ingratitude envers sa bienfaitrice qui n'échapperait point au soupçon de connivence, ou tout au moins au reproche d'imprudence et de légèreté.

Ces conditions nettement posées et nettement acceptées, Mlle de Lespinasse triomphait de ses dernières hésitations, Mme du Deffand de ses derniers scrupules, et le pacte était scellé par un billet dont voici la fin. « Adieu, ma reine, faites vos paquets et venez faire le bonheur et la consolation de ma vie; il ne tiendra pas à moi que cela ne soit bien réciproque. »

Mme du Deffand avait, vers 1747, abandonné son appartement, devenu trop étroit pour ses amis, de la rue de Beaune, et fidèle à l'usage du temps qui ouvrait à des veuves de qualité (parfois veuves du vivant de leurs maris) l'asile de la partie profane de certains couvents, où une femme habile et répandue pouvait, à peu de frais, jouir à son gré des agréments de la retraite ou de ceux de la société, elle s'était établie au couvent de Saint-Joseph, rue Saint-Dominique, aujourd'hui le ministère de la guerre. Mme du Deffand logeait dans la partie gauche du bâtiment voisine de l'hôtel de Brienne, aujourd'hui l'hôtel du ministre, et ses soupers du lundi (car elle avait bientôt renoncé à sa velléité de remplacer le souper par le dîner) attiraient autour d'elle une illustre et nombreuse compagnie, dans ce salon tendu de moire jaune, aux nœuds couleur de feu, autour de ce foyer dont la cheminée portait encore l'écusson accolé des Mortemart et des Montespan, trace du séjour qu'y avait fait, avant Mme du Deffand, une autre célèbre pécheresse, Mme de Montespan, protectrice de la maison où elle s'était réfugiée

plus d'une fois aux heures de disgrâce, de retraite et de repentir.

A la fin d'avril 1754, Mlle de Lespinasse, âgée de vingt-deux ans, entrait dans cette chambre, indépendante de l'appartement de Mme du Deffand, qui lui avait été réservée, et elle prenait avec une modestie que le succès ne corrompait pas, possession de ses honorables mais pénibles fonctions. Car il ne faut pas croire que tout fut roses dans la mission qu'elle avait acceptée. S'il est dur d'être l'institutrice, la gouvernante, et dans des conditions à peine relevées un peu au-dessus de la domesticité, d'enfants qu'on n'a pas le droit d'appeler ses neveux, dans une maison qui aurait pu être la sienne, il ne l'est pas moins peut-être d'être la compagne, la gardienne, la servante, tranchons le mot, fût-ce à titre supérieur, d'une femme de cinquante-sept ans, aveugle, auprès de laquelle il faut passer les nuits en épuisant sa poitrine à lui faire les lectures qui la distrayent de ses insomnies.

Tout alla pourtant sans orage, sinon sans nuages, jusqu'à l'année 1764. Mlle de Lespinasse était affectueuse, soumise, empressée. L'habitude avait amorti pour elle les épines d'un commerce parfois difficile avec une femme ombrageuse, d'une humeur inquiète, d'un esprit railleur et piquant. Elle goûtait avec plaisir et non sans reconnaissance, le bienfait de cette éducation qu'achevaient à l'envi tant de gens d'esprit, de cette société qui lui rendait celle pour laquelle elle était faite. Elle avait aiguisé dans un continuel effort pour plaire toutes ses facultés. Elle avait séduit par l'esprit tous ceux qu'elle n'intéressait pas par le cœur. Elle avait un enthousiasme généreux pour tout

ce qui est bon, une admiration attendrie pour tout ce qui est beau. Elle avait beaucoup d'amis, qu'elle avait tous gardés, en s'abstenant de marquer une préférence et de faire un choix. Elle n'avait jamais été jolie, mais elle était encore jeune, bien faite; elle avait la grâce plus belle encore que la beauté, une voix pénétrante, un ton naturellement à la fois et artificiellement exquis. Plus tard Guibert disait de sa laideur intelligente et spirituelle, encore augmentée par les ravages d'une petite vérole dont la date nous est inconnue, qu'on ne s'en apercevait qu'au premier abord, et qu'elle s'effaçait à mesure qu'on la regardait comme un voile qui tombe, devant l'expression de son visage animé, le charme de sa physionomie, l'éloquence de ses yeux. Un peu d'illusion aidant, on pouvait croire avoir devant soi une Mme du Deffand dont la copie ressemblait à l'original, mais une Mme du Deffand jeune, enthousiaste, généreuse, parée pardessus le marché de l'attrait mélancolique de la vertu et du malheur.

Quelques-uns des familiers du salon de Saint-Joseph se firent cette illusion et s'y abandonnèrent avec une complaisance qui les trahit. La clairvoyante aveugle ne fut pas sans s'apercevoir de quelques symptômes significatifs autant qu'inévitables. Elle remarqua certains retards suspects, un je ne sais quoi de répété, de réchauffé dans une conversation parfois languissante, qui n'avait plus l'imprévu du premier jet, la surprise de la nouvelle inconnue, l'abandon de la confiance, le piquant de l'inédit. On veilla, on se mit aux aguets pour elle et voici ce qu'elle apprit avec la douleur d'être trompée, le dépit d'être jouée.

Mlle de Lespinasse, pour se dédommager de la contrainte et de l'humiliation d'écouter, simple comparse, en n'y prenant qu'une part discrète, une conversation dont les honneurs n'étaient pas pour elle, avait, usurpant cette souveraineté intellectuelle dont sa maîtresse était si jalouse, profité, abusé de l'habitude où Mme du Deffand était de veiller la nuit et de dormir le jour. A la faveur de ce sommeil propice elle avait installé sournoisement dans sa petite chambre sur la cour de Saint-Joseph, une petite réception d'attente, un petit salon d'une heure (de cinq à six) où elle présidait à l'entretien, jouissant du double plaisir d'avoir les prémices de l'esprit des habitués de Mme du Deffand et de le lui ravir.

Quoique moins coupables que Mme du Deffand se plût à le dire, cet empiétement, sur ses droits, cette sorte de dîme prélevée sur son plaisir n'étaient certainement pas innocents. Cette faute d'ailleurs de Mlle de Lespinasse n'avait pas manqué de complices, qui y trouvaient leur compte au point de l'avoir peut-être induite en tentation. Un hasard, l'occasion, l'impunité avaient fait le reste, et après avoir tondu du pré défendu la largeur de la langue, on s'en était donné un peu trop à plaisir. D'Alembert le premier, dont Mme du Deffand n'avait jamais complètement apprivoisé l'humeur un peu sauvage, que l'isolement de sa vie et la sécheresse de ses travaux n'étaient pas faits pour adoucir, d'Alembert qu'elle avait, non sans peine, plutôt conquis que séduit, d'Alembert bientôt passionnément épris de cette personne si intéressante, vers qui l'avait irrésistiblement attiré une communauté d'infortune, avait le premier fondé auprès d'elle cette petite société intime, frustratoire des droits de

l'autre, ce petit salon de contrebande où il avait été suivi par MM. Turgot, d'Ussé, de Chastellux, et peu à peu par tout un groupe de courtisans de son goût et du leur.

Sans doute, Mlle de Lespinasse n'eut pas ce seul tort, aux yeux de Mme du Deffand, de lui ravir la fleur du panier aux nouvelles et aux bons mots, et de contraindre ses amis à un partage peu flatteur pour elle. Il ne serait peut-être pas difficile de trouver d'autres griefs pour expliquer le coup d'éclat qui suffit à peine à la colère d'une femme que l'ennui, à défaut de la vanité, eût rendue implacable. Mais à considérer la situation réciproque des deux femmes, celui-là suffit pleinement, à notre sens, pour justifier l'indignation et le châtiment. Qu'on songe à la surprise, à la douleur, à la terreur de Mme du Deffand, à la subite révélation d'une usurpation si inattendue, d'une si perfide ingratitude, d'une si insolente rivalité. Frappée à la fois dans son juste orgueil, dans son égoïste curiosité, dans son affection, dans ses habitudes, Mme du Deffand se conduisit avec une sévérité inexorable, une implacable dignité. Elle chassa celle qui avait abusé de sa confiance par un trait qui la montrait capable de tous les autres, et elle reconquit à force d'énergie une autorité et un repos que le pardon ne lui eût point assurés.

On peut lire dans Marmontel, dans La Harpe, dans Grimm, le récit des péripéties de cette querelle fameuse. Témoins prévenus, sinon hostiles, obligés de ménager la cliente de d'Alembert, tout-puissant dans le monde académique et vice-roi, sous Voltaire, de la gent philosophique, mal instruits du détail intime des choses, ils ont tous brodé avec plus ou moins de

malignité le canevas de l'affaire. Malgré leurs insinuations ou leurs réticences, le fond demeure certain et donne raison à Mme du Deffand.

Mlle de Lespinasse sentit si bien ses torts qu'elle essaya de désarmer une colère méritée par les plus humbles excuses. Elle joua le désespoir de façon à gagner au moins, à l'échec de ses avances et à l'inutilité de son repentir, le bénéfice de la pitié. Et en effet, ceux qui ne pouvaient s'empêcher de la blâmer ne purent lui refuser de la plaindre, et ceux qui ne pouvaient s'empêcher d'approuver la colère de Mme du Deffand, ne purent s'abstenir de lui reprocher de se montrer implacable. Quoi qu'il en soit, il y eut scission dans la société de Mme du Deffand, qui se divisa en deux camps.

D'Alembert entraîna auprès de son amie toute la coterie philosophique, mécontente des épigrammes que Mme du Deffand, tout en ménageant Voltaire, faisait pleuvoir sur ce qu'elle appelait « sa livrée ». D'autres personnes de la société de Mme du Deffand, la maréchale de Luxembourg, le président Hénault, sans faire défection, gardèrent intelligence dans le salon de celle qui était devenue sa rivale, et elle dut se résoudre à subir ce partage. Nous verrons à la fin de cette étude ce que Mlle de Lespinasse fit de son empire. Il nous reste auparavant à dire les derniers événements du règne social et littéraire de Mme du Deffand et à introduire sur la scène l'homme qui devait jouir le plus de son esprit, profiter seul du renouveau imprévu de son cœur, et dominer despotiquement celle qui n'avait jamais encore souffert de maître.

V

Nous sommes en 1766, deux ans après la querelle que nous avons racontée. Mme du Deffand, entre son fidèle secrétaire Viart et Mlle Sanadon, sa demoiselle de compagnie, complaisante et médiocre, qui ne sauraient ni l'un ni l'autre lui causer le moindre ombrage, goûte au moins dans son intérieur ce plaisir de la sécurité qui lui a coûté si cher. Son salon décimé à la fois par la mort et par les défections qu'a provoquées la retraite de Mlle de Lespinasse, s'est transformé; il a perdu en unité pour gagner en variété; il est plutôt une institution, une puissance sociales, qu'une institution, une puissance littéraires. Bien que rien de ce qui touche aux lettres ne lui soit étranger, le salon de Mme Geoffrin et celui de Mlle de Lespinasse lui ont ravi les philosophes, les gens de lettres, les artistes. M. de Formont, M. de Montesquieu, le chevalier d'Aydie, sont morts. De ses amis de jeunesse, Mme du Deffand n'a gardé que le président Hénault, qui lui est revenu faute de mieux, et M. de Pont-de-Veyle, qui ne l'a jamais complètement abandonnée. Mais de nouvelles recrues ont comblé les vides que Mme du Deffand veille à remplir avec une curiosité insatiable, un inaltérable goût de nouveauté. Demeurée en correspondance intime et fréquente avec Voltaire toujours absent, ce n'est plus guère que par ce lien, que rien ne pourra rompre, que Mme du Deffand tient à la littérature et y garde une influence.

Mais autour d'elle se groupent, à côté des ambassa-

deurs étrangers, et bientôt, à leur passage à Paris, de leurs princes, les femmes distinguées dont la présence et le nombre constituent au salon de Saint-Joseph une physionomie distincte des autres, qui manquent de femmes, les dames de Boufflers, la duchesse de La Vallière, les dames de Choiseul, de Gramont, d'Aiguillon.

Salon plus aristocratique et plus mondain que littéraire, où l'on trouve les étrangers de marque qui vont un peu partout, les grandes dames d'esprit qu'on ne rencontre ni chez Mme Geoffrin, ni chez Mlle de Lespinasse, où la littérature passe plutôt qu'elle n'y séjourne dans la visite intermittente des La Harpe, des Marmontel, où Diderot, gagné aux salons campagnards de Mme d'Épinay, à la Chevrette, des d'Holbach au Grandval, n'a paru qu'une fois qui lui a suffi, où Rousseau, que seule Mme de Luxembourg a pu apprivoiser, n'a jamais voulu se montrer; salon enfin, où comme écrivain plus que comme philosophe domine Voltaire; dont on admire l'esprit, dont on méprise le caractère, dont on critique parfois les vers, dont on raille souvent les oracles : tels sont bien, de 1760 à 1780, les traits distinctifs et caractéristiques du profane sanctuaire de Saint-Joseph.

C'est en 1766 qu'y parut l'homme qui devait bientôt y absorber la faveur de Mme du Deffand, corriger par son influence les dernières faiblesses de son goût, la guérir de l'ennui par sa présence, et pendant ses longues et fréquentes absences, car il était Anglais, lui faire connaître tous les tourments de la passion ; et tout en procurant ainsi à son amie, obligée de correspondre avec lui, l'occasion d'une gloire plus sûre que celle que donnent l'art et les succès de la conversa-

tion, nous fournir à nous-mêmes le chef-d'œuvre incontesté de la littérature féminine et épistolaire au dix-huitième siècle.

Nous ne pouvons ici apprécier qu'en bloc et dans une vue d'ensemble cette *Correspondance* avec Horace Walpole, sorte de confession quotidienne d'une âme qui joint à une insatiable curiosité, une implacable franchise. La fine et âpre douairière, dont l'insomnie est agitée des problèmes qui ont tourmenté Pascal sans la foi qui les lui fit résoudre, qui étudie en se jouant et creuse sans s'en douter les plus graves questions de la vie et de la destinée humaine, le fait avec une intensité de pensée, une vigueur d'analyse qu'on admire jusqu'à l'effroi. L'expérience lui a tout appris, excepté ce qu'elle cherche, car elle voudrait trouver les moyens d'aimer la vie, et l'expérience en dégoûte. Elle a tour à tour cherché des appuis, des garde-fous contre le vertige de cet abîme moral qu'elle voit en sa qualité d'aveugle mieux qu'une autre, car rien, dans le spectacle extérieur des choses, ne la distrait du spectacle intérieur, et elle n'a pas l'activité pour ressource contre l'ennui.

C'est donc Horace Walpole qu'elle prendra pour confident, pour conseiller, pour directeur laïque, après Voltaire, qui ne voit que le mal pour remède au mal, et qui ne trouve à lui conseiller que le doute pour la guérir de la douleur du doute même. Horace Walpole est un autre homme. Il n'a pas perdu la pudeur et le respect. Il méprise la philosophie et les philosophes et assiste indigné à la dépravation du goût, au dévergondage d'opinions qui caractérisent les sociétés condamnées à tomber. Mais il n'a pas assez de foi pour en donner à une âme avide de foi;

et à une âme avide d'affection, qu'un long jeûne de cœur a affamée d'aimer, il ne peut offrir, égoïste et désabusé lui-même, que la maigre aumône d'une pâle amitié. De là cette déception de cœur ajoutée à une déception d'esprit qui rendra si éloquemment amères les lettres de Mme du Deffand, sentant, sans vouloir se l'avouer, que c'est en vain, toujours en vain que l'humanité demandera à l'humanité ce que Dieu seul peut donner, et qui prête à ces lettres l'attrait douloureux des scènes d'un drame intérieur.

Ce sont là les traits originaux, nouveaux, qui distinguent si profondément les lettres de Mme du Deffand de celles de Mme de Sévigné, de cette *Notre-Dame de Livry* qu'admirait si passionnément Horace Walpole.

De même que son illustre devancière, Mme du Deffand a concentré sur un sentiment unique, exclusif, absorbant, presque égoïste à force de sacrifices, qu'elle a creusé pendant quarante ans, et qui est devenu comme le lit de son existence, toute l'activité de son âme et de son esprit.

Mais le sentiment qui a inspiré Mme de Sévigné est un sentiment naturel, normal, opportun, dont nous ne voudrions pas dire qu'elle affecte le culte et pare de trop d'éloquence la sincérité. Le sentiment qui fut la vie de Mme du Deffand est un sentiment à la fois critique et passionné, à la fois plaisir de cœur et jeu d'esprit, mais tardif et contrarié à la fois par l'âge et par l'absence. C'est une amitié désespérée, luttant contre tous les obstacles et toutes les déceptions, s'accrochant à toutes les espérances et se portant à son objet tour à tour avec l'âpreté impérieuse de l'égoïsme et le désintéressement résigné du sacrifice.

C'est avec une curiosité émue que le lecteur suit dans sa naissance, son développement, ses luttes, ses douleurs et son agonie, ce sentiment unique qui soutient et dévore, qui ronge et anime à la fois la vieillesse inquiète d'une femme sans ressources contre l'ennui et qui n'a, pour se consoler de ses regrets, ni les souvenirs d'un passé vertueux, ni les espérances d'un avenir réparateur.

Quels enseignements, supérieurs au plaisir de l'observation et à l'attrait du style, ne faut-il pas attendre de cette autopsie psychologique, pratiquée intrépidement par Mme du Deffand sur son propre cœur vivant et palpitant! Quel drame et quelle leçon que cette amitié passionnée, disons le mot, que cet amour tardif, punition de tant d'autres précoces, d'une femme de soixante-dix ans pour un homme de quarante-neuf, d'une Française et des plus françaises pour un Anglais et des plus anglais, égoïste, blasé ou plutôt désabusé comme elle, et que la crainte du ridicule tourmente autant qu'elle-même est tourmentée par la crainte de l'ennui!

Il y a dans ce sentiment à la fois si jeune et si sénile, qui mêle ses feux aux glaces de l'âge et qui agite une femme en cheveux blancs pour un homme dont elle pourrait être la mère, quelque chose d'étrange et presque d'odieux, un peu de cette fatalité sur le compte de laquelle l'antiquité mettait les crimes et les malheurs surhumains.

C'est une étude à la fois charmante et navrante que celle de cette passion qui se heurte perpétuellement aux limites imposées, de ce regain de jeunesse en pleine décrépitude, de ce subit printemps du cœur en plein hiver de l'âge, de ce sentiment à la fois naturel

et artificiel, volontaire et fatal, ridicule et nécessaire. Il a réhabilité à un certain point de vue Mme du Deffand, qu'on accusait de sécheresse, en montrant les tendresses cachées de son âme. Mais le cœur qu'elle atteste se montre à nous dans cette nudité que la vieillesse rend cynique et qui rebuterait la pitié, sans cette dernière blessure, si saignante et si imprévue.

Jamais l'ennui des vieillesses désabusées et inutiles, cet ennui qui est le mal du siècle, n'a été creusé à de telles profondeurs et peint avec des couleurs si justes et si fortes. Et l'étude de l'ennui, de ses causes, de ses symptômes, de ses phénomènes, de ses effets, est, selon nous, une des recherches les plus salutaires de la pensée moderne, car elle tend à préserver la vie morale de son plus redoutable ennemi, de son plus dangereux poison, surtout aux époques sceptiques et critiques comme la nôtre, où, faute de raison et de foi, tant d'hommes de quarante-neuf ans ressemblent, moins l'esprit, à Horace Walpole, et tant de femmes de soixante, à Mme du Deffand, moins le style.

Horace Walpole, né en 1717, troisième fils du célèbre ministre anglais Robert Walpole, amateur célèbre, écrivain distingué dans tous les genres, surtout le genre épistolaire, et qui est trop connu de tous ceux qui savent un peu leur histoire d'Angleterre et même leur histoire de France pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle pour que nous ayons besoin de le présenter au lecteur, était venu en septembre 1765 à Paris, qu'il avait déjà visité en 1739.

Nous possédons aujourd'hui, grâce à M. le comte de Baillon, qui a fait précéder son excellente traduc-

tion d'une très intéressante étude [1], les lettres adressées par Walpole à ses amis d'Angleterre pendant ce séjour de près de sept mois. Nous pouvons y suivre par degrés ses impressions sur la société parisienne dans laquelle il est accueilli avec un empressement flatteur qui deviendra de l'engouement, lorsque la fameuse lettre apocryphe du roi de Prusse à J.-J. Rousseau, un des chefs-d'œuvre de la littérature badine, lui a fait justement la réputation de manier la langue française et l'ironie française avec l'aisance des meilleurs écrivains contemporains, tout en gardant la saveur piquante de l'humour anglais. Il est un trait caractéristique de ces impressions de voyage qu'il importe de noter : c'est le mépris profond que lui inspirent l'*anglomanie* qui règne dans les modes et les mœurs, mais surtout l'intolérance fanatique des philosophes, l'esprit de fronde qu'affectent les hommes, l'esprit d'irréligion que grimacent les femmes. Il ne tarit pas là-dessus.

« J'ai trouvé un excellent préservatif contre les veilles trop prolongées, c'est de ne jamais jouer au whist : on commence régulièrement un *rubber* avant le souper, on se lève au milieu du jeu, et après un repas de trois services et le dessert, on achève la partie en y ajoutant un nouveau *rubber*. On prend alors son *sac à nœuds*, on se réunit en cercle étroit et les voilà partis sur une question de littérature ou d'irréligion, jusqu'à ce qu'il soit l'heure de se coucher, c'est-à-dire jusqu'à l'heure ou où devrait se lever [2]. »

Ici la critique point à peine, mais voici où le dégoût

1. *Lettres d'Horace Walpole écrites à ses amis pendant ses voyages en France*, 1739-1775. Un vol. in-8°. Didier, 1872.

2. *Lettres*, p. 27.

l'emporte et s'exprime avec une honnête et franche énergie :

« Les Français affectent la philosophie, la littérature et le *libre-penser*. La première n'a jamais été et ne sera jamais une préoccupation pour moi, les deux autres, il y a longtemps que j'en suis las. Le *libre-penser* n'est fait que pour soi-même et certainement pas pour la société; de plus, chacun a déjà réglé sa manière de penser, ou a reconnu qu'elle ne pouvait l'être; quant aux autres, je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas autant de bigoterie à tenter des conversions contre que pour une religion. J'ai dîné aujourd'hui avec une douzaine de savants, et quoique tous les domestiques fussent là pour le service, la conversation a été beaucoup moins réservée, même sur l'Ancien Testament, que je ne l'aurais souffert à ma table, en Angleterre, ne fût-ce qu'en présence d'un seul laquais. Quant à la littérature, c'est un excellent amusement lorsqu'on n'a rien de mieux à faire, mais elle devient du pédantisme en société, et de l'ennui quand on en professe en public; on est d'ailleurs sûr qu'en France on ne suit jamais que la mode du jour; leur goût à cet égard est le pire de tous; aurait-on jamais pu croire qu'en lisant nos auteurs, Richardson et M. Hume deviendraient leurs favoris [1] ? »

Cette « littérature de mode et cette irréligion encore plus de mode » commencent par agacer et finissent par exaspérer notre voyageur.

« Je vous déclare que vous pouvez venir ici en toute sécurité, et que vous n'y serez nullement en danger de réjouissance. Le rire est aussi passé de mode que les pantins et les bilboquets. Les pauvres gens! Ils n'ont pas le temps de rire : d'abord il faut penser à jeter par terre Dieu et le roi : hommes et femmes, tous jusqu'au dernier travaillent dévotement à cette démolition. On me considère comme un profane, parce qu'il me reste encore quelques croyances; mais ce n'est pas

1. *Lettres*, p. 31-32.

là mon seul crime; je leur ai dit, et cela m'a tué, qu'ils nous avaient pris pour les admirer, les deux choses les plus ennuyeuses que nous ayons : le whist et Richardson [1]. »

Le spectacle continuant d'exciter ses nerfs et de fouetter son sang, la verve mordante de Walpole ne tarit pas plus que son ennui. Il s'en venge par des persifflages acérés sur les prétentions ridicules des philosophes et leurs projets odieux. Il démêle très bien « que ces hommes qui ont déclaré la guerre au papisme, tendent, au moins beaucoup d'entre eux, au renversement de toute religion, et un plus grand nombre encore à la destruction du pouvoir royal [2] ».

Un autre jour il écrit :

« Les *savants*, je leur demande pardon, les *philosophes* sont insupportables, superficiels, arrogants et fanatiques; ils ne font que prêcher, et leur doctrine avouée est l'athéisme. Vous ne pouvez croire à quel point ils se gênent peu. Ne vous étonnez donc pas si je reviens tout à fait jésuite. Voltaire lui-même ne les satisfait point. Une de leurs dévotes disait de lui : « *Il est bigot, il est déiste* [3]. »

Une autre fois, n'y tenant plus, il épanche sa bile dans cette boutade :

« Je n'ai encore rien vu ni rien entendu de sérieux qui ne fût ridicule..., les méthodistes, les philosophes, les politiques, l'hypocrite Rousseau, le railleur Voltaire, les encyclopédistes, les Hume, les Littleton, les Grenville, le tyran athée de la Prusse et le charlatan de l'histoire, M. Pitt, tous ces gens-là ne sont pour moi que des imposteurs, chacun dans leur genre. La renommée ou l'intérêt, voilà leur seul but, et après avoir vu toutes leurs parades, mon opinion est qu'un labou-

1. *Lettres*, p. 62.
2. *Ibid.*, p. 76-77.
3. *Ibid.*, p. 85.

reur qui sème, lit son almanach et croit que les étoiles ne sont que des chandelles à un sou, créées uniquement pour l'empêcher de tomber dans les fossés quand il regagne le soir sa cabane, est un être plus sage, plus raisonnable et certainement plus honnête qu'aucun d'eux. »

Un jour qu'il revenait de chez le baron d'Holbach, Walpole écrit :

« J'ai planté là ses dîners : c'était à n'y pas tenir avec ses auteurs, ses philosophes et ses savants, dont il a toujours un plein pigeonnier. Ils m'avaient fait tourner la tête avec un nouveau système des déluges antédiluviens, qu'ils ont inventé pour prouver l'éternité de la matière [1]. »

S'il s'agit de son compatriote Hume, il ne le ménage pas plus que ses admirateurs français.

« J'admire son talent, mais ni lui ni aucun autre *génie* que j'ai connu n'ont jamais eu assez de bon sens pour contrebalancer l'influence de leurs prétentions. Ils détestent les prêtres, mais ils tiennent absolument à avoir un autel à leurs pieds [2]. »

Hors ce point de répugnance qui, on l'avouera, est original et caractéristique, Horace Walpole s'accommode assez du régime des salons, tout en raillant cette curiosité vorace et futile que met en mouvement la moindre nouvelle, la moindre bagatelle et « qui se jette en gloussant sur tout événement, comme un poulailler sur un grain de raisin [3] ».

Nous avions besoin de ces citations pour faire connaître Walpole, esquisser son portrait moral en l'encadrant dans le tableau de la société du temps, et faire

1. *Lettres*, p. 99.
2. *Ibid.*, p. 115.
3. *Ibid.*, p. 116

comprendre au lecteur comment un tel humoriste ne put être d'une entière consolation à Mme du Deffand, mais exerça sur elle une salutaire influence, l'empêcha de tomber du côté où elle penchait, et sans pouvoir lui communiquer la foi qu'il n'avait pas, lui rendit du moins le service d'achever de la dégoûter, en s'en moquant avec elle, de la panacée philosophique. Il la trouvait d'ailleurs sur ce point assez détachée des vanités et des illusions de l'orgueil d'autrefois. L'ennui l'avait rendue plus difficile, et la réflexion l'avait rendue plus modeste. Elle ne se vantait plus de ses doutes, elle en souffrait; et on ne plaisante pas de ce qui fait souffrir. C'est même incontestablement cette bonne foi, ce tact et cette réserve dans l'incrédulité qui attirèrent la sympathie de Walpole, écœuré de déclamations et d'exagérations, et le rapprochèrent par degrés d'une femme qui jugeait les philosophes, en l'éloignant proportionnellement de Mme Geoffrin, incapable de les contredire, et bornant toute sa critique à les faire taire quand ils parlaient trop haut. Celle-ci avait eu d'abord toutes ses préférences. Il l'avait connue la première. Elle lui avait plu par son bon sens, et installée à son chevet comme garde-malade, pendant qu'un accès de goutte le clouait au lit, le grondant et le dorlottant à la fois, suivant sa manière de bourrue bienfaisante, elle avait su mériter sa reconnaissance [1]. Pourtant, à mesure qu'il avance dans l'intimité de Mme du Deffand, il fait la différence des deux femmes, en effet si dissemblables; il a commencé par parler avec assez peu

1. *Lettres*, p. 38, 52, 127, 160.

d'égards de la douairière de Saint-Joseph, de sa pagode de président auquel il faut crier à l'oreille les plats dont chacun mange, de ses plaisanteries un peu risquées; bientôt il en vient à s'intéresser à elle, il l'admire, il la plaint, et il finit par avouer qu'il regrette de la quitter, s'exprimant sur son compte avec le langage d'une véritable estime et d'une sincère affection [1].

Nous ne pouvons citer ici que ce passage de sa correspondance, aux derniers termes de la gradation.

« Mme du Deffand est maintenant fort vieille et complètement aveugle, mais elle conserve toute sa vivacité, ses saillies, sa mémoire, son jugement, ses passions et son agrément. Elle va à l'Opéra, à la Comédie, aux soupers et à Versailles. On soupe chez elle deux fois par semaine; elle se fait lire tout ce qui paraît de nouveau; elle compose des chansons et des épigrammes vraiment admirables et se rappelle tout ce qui a été fait dans ce genre depuis quatre-vingts ans. Elle correspond avec Voltaire, dicte de charmantes lettres à son adresse, le contredit, n'est bigote ni pour lui, ni pour personne et se moque aussi bien des philosophes que du clergé. Dans la discussion, où elle se laisse facilement entraîner, elle montre beaucoup de chaleur et pourtant elle a rarement tort; son jugement sur tous les sujets est aussi juste que possible et sa conduite sur tous les points est une erreur continuelle, car elle est tout amour et tout aversion; passionnée jusqu'à l'enthousiasme pour ses amis, toujours anxieuse d'être aimée (il ne s'agit pas d'amants bien entendu), enfin, ennemie violente mais franche. Privée de tout autre amusement que la conversation, la solitude et l'ennui lui sont insupportables et la mettent à la discrétion de gens indignes qui mangent ses soupers quand ils ne peuvent le faire chez des personnes d'un rang plus élevé, qui clignent de l'œil l'un à l'autre et se moquent d'elle, gens qui la

1. *Lettres*, p. 16, 76, 82, 96, 108.

détestent parce qu'elle a quarante fois plus d'esprit qu'eux, et qui osent la détester parce qu'elle n'est pas riche [1]. »

Le 6 mars 1766, Walpole, qui touche à son départ, écrit à Crawford :

« Notre excellente vieille femme a pleuré comme un enfant avec ses pauvres yeux qui n'existent plus, pendant que je lui lisais votre lettre. Je ne m'en étonne pas ; elle est aimable, amicale, délicate et juste, si juste que je suis vexé d'être contraint de combattre si souvent la bonté de son cœur, et de dissiper ses rêves chéris d'amitié. « Ah ! m'a-t-elle dit enfin, il ne parle pas de revenir ! » Je lui ai répondu que si quelque chose pouvait nous ramener, vous ou moi, ce serait le désir de la voir ; je le pense de vous, et j'en suis sûr pour mon propre compte [2]. »

Nous connaissons maintenant les idées de Walpole sur la société française en général et en particulier ses sentiments pour Mme du Deffand. Il nous sera facile de comprendre en quoi celle-ci s'exposa à les froisser en les exagérant et reçut elle-même plus d'un douloureux coup de boutoir d'un homme qui ne voulait pas qu'on lui demandât plus qu'il ne voulait et ne pouvait donner, et redoutait plus que la mort le ridicule de la passion à l'âge de la raison ; et cela jusqu'au jour où Mme du Deffand, convaincue, soumise, résignée, se contenta, non sans regret, de cette affection d'esprit qu'un cœur rempli de cendres n'échauffait plus que d'un tiède et pâle rayon.

Dès le 19 avril 1766 s'engage ce dialogue épistolaire qui ressemble d'abord à un duel aigre-doux, par suite de la méfiance de Walpole et de ses impérieuses et

1. *Lettres*, p. 128.
2. *Ibid.*, p. 156. Voir aussi p. 166.

moqueuses défenses de hausser le ton, et de dépasser ce qu'il peut permettre et supporter de la langue du sentiment.

« Je commence par vous assurer de ma prudence; je ne soupçonne aucun motif désobligeant à la recommandation que vous m'en faites; personne ne sera au fait de notre correspondance, et je suivrai exactement tout ce que vous me prescrivez; j'ai déja commencé par dissimuler mon chagrin... Avec tout autre que vous, je sentirais une sorte de répugnance à faire une pareille protestation; mais vous êtes le meilleur des hommes, et plein de si bonnes intentions qu'aucune de vos actions, aucune de vos paroles ne peuvent jamais m'être suspectes. Si vous m'aviez fait plus tôt l'aveu de ce que vous pensez pour moi, j'aurais été plus calme et par conséquent plus réservée. Le désir d'obtenir et de pénétrer, si l'on obtient, donne une activité qui rend imprudente; voilà mon histoire avec vous; joignez à cela mon âge et que la confiance que j'ai de ne point passer pour folle doit donner naturellement la sécurité d'être à l'abri du ridicule. Tout est dit sur cet article, et comme personne ne nous entend, je veux être à mon aise et vous dire qu'on ne peut aimer plus tendrement que je vous aime; que je crois que l'on est récompensé tôt ou tard suivant ses mérites; et comme je crois avoir le cœur tendre et sincère, j'en recueille le prix à la fin de ma vie. Je ne veux point me laisser aller à vous dire tout ce que je pense, malgré le contentement que vous me donnez; ce bonheur est accompagné de tristesse, parce qu'il est impossible que votre absence ne soit bien longue. Je veux donc éviter ce qui rendrait cette lettre une élégie; je vous prie seulement de me tenir parole, de m'écrire avec la plus grande confiance, et d'être persuadé que je suis plus à vous qu'à moi-même. »

Si humble, si insinuante, si caressante, si discrète que fût cette déclaration d'affection, elle étonna, elle agaça, elle irrita l'égoïste, l'ombrageux, l'humoriste Walpole. Il se redressa, se recula brusquement, comme s'il eût redouté la piqûre d'un serpent. Il ne

nous est pas permis de juger des termes dans lesquels il exprima sa répugnance, son mécontentement; mais ils durent être humiliants, blessants, d'une brutalité sans doute exagérée à dessein pour couper court à des démonstrations qui lui déplaisaient, qui l'horripilaient; car, par une pudeur qui sent bien une âme féminine, par un généreux scrupule de piété et de pitié à la fois, pour deux mémoires qui lui étaient chères, miss Berry a dérobé cette missive à l'indiscrète curiosité de la postérité. Mais nous pouvons juger de ce que devait être sa lettre par la réponse qu'y fit Mme du Deffand le 21 avril, en rassurant ses craintes, en rétorquant ses reproches, en s'excusant avec une dignité calme et une pénétrante douceur, d'avoir trop mis de son cœur dans un commerce d'esprit, et d'avoir attenté au repos, à la liberté, à la respectabilité d'un homme qui se voyait déjà l'objet des railleries de ses ennemis et de ses amis, et que la terreur du ridicule exaspérait jusqu'à la cruauté.

Dans la lettre à laquelle répondait Mme du Deffand nous voyons par les citations qu'elle en donne ou les allusions qu'elle fait, qu'il la taxait *d'indiscrétions et d'emportements romanesques*, qu'il la blâmait de prendre le *rôle d'Héloïse* et se défendait ironiquement d'accepter de lui donner la réplique en Abailard. Au reste, pour bien indiquer le sens de ces lettres goguenardes, *féroces*, comme les appelle Mme du Deffand, et aussi anglaises que les siennes sont françaises, citons ce passage caractéristique d'une de ces épîtres où Walpole rabrouait si vertement sa vieille amie, lui chantait pouilles avec si peu de ménagement qu'elle en était réduite à leur préférer un moment son silence. Pourtant, voyant durer ce jeûne épistolaire où il la rédui-

sait, elle en venait à implorer encore une de ses mercuriales, dut-elle en pleurer, et ne l'obtenant pas perdait l'appétit, le sommeil, était si malheureuse enfin que son secrétaire, le fidèle Wiart, témoin effrayé de ses angoisses, prenait sur lui d'écrire subrepticement au château de Strawberry-Hill que sa maîtresse se mourait de chagrin de ne plus avoir de ses nouvelles. Quand il en donnait, voyons un peu sur quel ton il le faisait, et comment il répondait à ses plaintes.

« A mon retour à Strawberry-Hill, je trouve votre lettre qui me cause on ne peut plus de chagrin. Est-ce que vos lamentations, Madame, ne doivent jamais finir? Vous me faites bien repentir de ma franchise; il valait mieux m'en tenir au commerce simple; pourquoi vous ai-je voué mon amitié? C'était pour vous contenter, non pas pour augmenter vos ennuis. Des soupçons, des inquiétudes perpétuelles! Vraiment si l'amitié a tous les ennuis de l'amour sans en avoir les plaisirs, je ne vois rien qui invite à en tâter. Au lieu de me la montrer sous sa meilleure face, vous me la présentez dans tout son ténébreux. Je renonce à l'amitié si elle n'enfante que de l'amertume. Vous vous moquez des lettres d'Héloïse et votre correspondance devient cent fois plus larmoyante. *Reprends ton Paris; je n'aime pas ma mie au gué*. Oui, je l'aimerais assez *au gai*, mais très peu au triste. Oui, oui, ma mie, si vous voulez que notre commerce dure, montez-le sur un ton moins tragique; ne soyez point comme la comtesse de La Suze, qui se répandait en élégies pour un objet bien ridicule. Suis-je fait pour être le héros d'un roman épistolaire? Et comment est-il possible, Madame, qu'avec autant d'esprit que vous en avez, vous donniez dans un style qui révolte votre Pylade, car vous ne voulez pas que je me prenne pour un Orondate! Parlez-moi en femme raisonnable ou je copierai les réponses aux *Lettres Portugaises*. »

La remontrance était dure, on en conviendra; on conviendra aussi que si elle est dure dans la forme,

elle ne manque pas dans le fond d'une certaine âpre raison, d'une certaine verve de bon sens. Il y a lieu de tenir compte, dans l'appréciation, de la disproportion des âges et de la différence des caractères des deux correspondants en particulier, augmentée encore, en général, de la différence du génie de leurs deux pays. Horace Walpole, d'humeur assez bizarre, avait pu passer quelquefois pour galant, mais jamais pour tendre. Il avait à peine connu les joies de la famille et n'avait pas cherché à les raviver et renouveler par le mariage qui lui eût permis d'en fonder une. Il avait, nous le répétons, parce que c'est le mot de l'énigme, cette horreur de l'inconvenant (*quod non decet*), du ridicule à un degré excessif, presque maladif. Railleur par caractère, maniant volontiers contre les autres, avec une cruauté habile et froide, l'arme de l'ironie, il en redoutait, en homme du métier, la moindre piqûre. Une plaisanterie de Crawford sur les tendres sentiments qu'il avait inspirés à la douairière de Saint-Joseph le faisait sortir des gonds et mettait son humeur aux champs pour huit jours. Elle s'en aperçut plus d'une fois à ses dépens par le contre-coup implacable de son irritation. Force lui fut donc de se modérer, de se ranger, de se réduire non-seulement aux maigres réalités, mais aux apparences plus maigres encore du sentiment, les seules qu'il voulût tolérer. Mais malgré ses résolutions et ses promesses, parfois la source d'affection, si longtemps contenue, rompait le scel de discrétion et débordait et s'épanchait malgré elle. Alors elle était impitoyablement refoulée, rembarrée par une épître de remontrances.

Cela dura ainsi, avec des alternatives et des vicissitudes qu'il n'est point de notre sujet, restreint aux

grandes lignes, de retracer en détail, assez et trop longtemps, au gré de sa correspondante. En vain, dès le début, comme pour mieux attester la nature et le désintéressement de son affection, Mme du Deffand avait assuré à Walpole qu'elle avait été indignée et dégoûtée d'un petit ouvrage, de la façon de Mme de Forcalquier, qui était une apologie de la vieillesse, où était soutenue la thèse paradoxale qu'on pouvait être amoureux de quelqu'un de cent ans. Pendant plus d'un an, jusqu'à l'épuisement de toute espérance, jusqu'à la défaite complète, jusqu'au renoncement absolu, le cœur de Mme du Deffand, subitement réveillé, chante comme un oiseau sur la neige, et par toutes sortes de souplesses, de caresses, de gentillesses, cherche à se faire pardonner cet hymne hors de saison. Bientôt épuisé, étouffé, il ne bat plus que d'une aile, et ne hasarde plus que quelques cris plaintifs. Enfin la froide atmosphère d'égoïsme décent qui règne autour de lui le glace peu à peu; mais jusqu'au dernier jour on le sent encore palpiter et la mort seule le fera taire. C'est, sous forme du parabole, l'histoire exacte et navrante de ce duel entre Mme du Deffand, qui aime pour la première fois à l'âge où il n'est plus permis d'aimer pour la dernière, et Walpole, qui proteste avec toute l'âpreté de son esprit et toute la morgue de sa nation contre les feux intempestifs dont il s'exagère certainement les inconvénients.

Une fois contenue, domptée, mise au point impérieusement exigé, Mme du Deffand fut-elle heureuse ou à peu près? Il s'en faut de beaucoup, à en croire ces lettres qui expriment si souvent, en termes pénétrants et amers, le dégoût d'une vie manquée, à laquelle elle ne tient plus que par un reste d'habitude

et de curiosité. Pourtant, à mesure qu'elle se range, Walpole s'humanise et s'adoucit. Il lui témoigne des égards souvent délicats. Il met tout ce qu'il peut de plus gracieux dans ces hommages discrets et tempérés auxquels il la condamne. Il se montre pour elle capable de dévouement. Après lui avoir consacré le meilleur de lui-même durant les quatre voyages qui suivirent celui de 1765-66, il lui offre, avec une générosité vraiment éloquente et sincère, qui provoque, en même temps qu'un noble refus, des remerciements attendris, une part de sa fortune, quand les réformes fiscales de l'abbé Terray l'ont atteinte dans la sienne. Il accepte d'être le légataire de ses papiers et recueille son chien favori quand elle meurt en octobre 1780. En apprenant la nouvelle trop prévue et pourtant douloureuse, comme si elle eût été une surprise, de sa mort, nous ne répondrions point qu'il n'ait pas pleuré, et ne se le soit point durement reproché à lui-même, par habitude.

Une larme, une larme de pitié plus encore que de regret, c'est donc tout ce qu'avait pu obtenir Mme du Deffand de l'objet de cette passion d'esprit et de cœur, qui dura quinze ans, et encore sans avoir pu en jouir; puisqu'elle ne vit point ce faible témoignage de sensibilité donné à sa perte. Quel résultat en comparaison de ses ambitions tardives et de ses suprêmes espérances? O vanité des sentiments humains, que trompent sans cesse la petitesse de leur objet et l'étroit espace de temps contre lequel ils se heurtent! Quel exemple, quelle leçon pour toute femme qui serait tentée de partager les illusions de cette femme si clairvoyante en toute autre matière, si aveugle en celle-là et d'âme autant que de corps, de tromper comme elle la loi

des saisons du cœur, d'économiser égoïstement pour la vieillesse ses liaisons parasites, ses passions suspectes, ses hasardeuses bonnes fortunes, cette source d'affection, faite pour féconder la vie et égayer le devoir à l'heure de la jeunesse! La punition de ces richesses tardives, de ces séniles exubérances de cœur c'est leur stérilité. Quiconque rit de son cœur à vingt ans en pleure à soixante. Quiconque en est avare au commencement par égoïsme, en est ridiculement prodigue à la fin, par une nécessité vengeresse qui jure avec les cheveux blancs. Le bonheur qu'on n'a pas demandé à temps aux affections permises, les affections de la dernière heure ne le donnent point. Pour avoir douté de l'amour au début de sa vie, Mme du Deffand fut punie par ce doute incurable, implacable qui l'empêcha jusqu'au bout de croire même à la fidélité de son meilleur serviteur. Son secrétaire Wiart pleurait silencieusement à son chevet d'agonie. *Vous m'aimez donc?* lui demanda-t-elle avec une naïve et cruelle surprise.

Une autre leçon qui se dégage de l'histoire de Mme du Deffand, c'est celle de son impuissance à retrouver la foi quand elle sentit le prix de cette perte, quand, rebutée par le néant de la philosophie et l'impossibilité où elle était d'en remplir le vide douloureux de son âme, elle voulut revenir à cette source sacrée dont elle avait si dédaigneusement détourné ses lèvres pendant sa jeunesse. C'est alors qu'elle se souvint, dégoûtée des panacées profanes, de l'humble remède que lui avait conseillé Massillon : *le catéchisme de cinq sous*. C'est alors qu'elle se souvint que celui qui avait dit : *Dieu seul est grand, mes frères*, devant le cercueil de Louis XIV, avait dit souvent aussi, dans de

plus modestes circonstances : *Dieu seul est bon!* Dieu seul peut consoler l'homme des hommes. Mme du Deffand donc, par égoïsme plus que par raison, et par crainte plus que par foi, essaya à diverses époques de sa vie, de se reprendre à ces bienfaisantes espérances. Mais il en est de l'innocence de l'esprit comme de celle du cœur. Une fois perdue, elle ne se retrouve plus.

C'est en vain qu'elle désira « pouvoir devenir dévote, ce qui lui paraissait l'état le plus heureux de cette vie » ; c'est en vain qu'elle essaya « de chercher dans les pratiques de la religion ou des consolations ou une ressource contre l'ennui ». C'est en vain enfin qu'elle tenta de faire du P. Boursault, de l'évêque de Mâcon et plus tard de l'abbé Lenfant les instruments de sa conversion et ses médiateurs auprès du Ciel trop méprisé. Elle ne put jamais se résigner à apprendre une seule page de ce catéchisme préservateur qu'on lui faisait lire inutilement tous les matins au couvent. « J'étais, dit-elle, comme Fontenelle. J'avais à peine dix ans que je commençais à n'y rien comprendre. » Plus tard, déjà aveugle, et s'impatientant de ne pas entendre cela couramment comme une épître de Voltaire, elle interrompait le lecteur en s'écriant : « Eh mais, est-ce que vous comprenez quelque chose à cela, vous? » Triste et décisive leçon que cette impuissance de l'orgueil à faire ce qui est si facile à l'humilité! Pourtant, à l'approche de la mort, qui attendrit tout en nous et autour de nous, un prêtre doux, persuasif, discret, habile aux ménagements qu'exigent les âmes blessées, ce même abbé Lenfant qui devait préparer Louis XVI aux épreuves de son martyre et qui l'eût accompagné à l'échafaud

si les bourreaux de septembre ne l'eussent fait, dans leur impatience, aller devant dans la mort, l'abbé Lenfant parvint à triompher de ces sécheresses obstinées d'une âme si longtemps incrédule. Il put remettre cette octogénaire catéchumène en état de digne préparation à la grâce entre les mains de son directeur naturel, le curé de Saint-Sulpice. Mais lorsque ce dernier se rendit à l'appel de Mme du Deffand, celle-ci, déjà aux prises avec les affres de la mort, se débattait sous ses voiles, et n'avait plus la force de goûter les consolations qui lui étaient apportées.

Ainsi finit Mme du Deffand; ainsi furent dénouées cette amitié et cette correspondance avec Horace Walpole qui sont demeurées un des monuments moraux en même temps qu'un des chefs-d'œuvre littéraires du temps. Cette amitié, nous l'avons vu, n'avait pas été exempte d'orages, et plus d'une fois avait failli sombrer en pleine amertume de désabusement et de déception. Nous comprenons maintenant facilement la cause de ces malentendus, ces exigences d'une part et ces refus de l'autre, dont la douleur arrachait à Mme du Deffand des plaintes si éloquentes. Jamais cette amitié entre homme et femme, aux âges incompatibles avec l'amour, cette amitié d'esprit que tourmentent les derniers soubresauts et les derniers soupirs du cœur, n'a été sentie et exprimée, étudiée et analysée d'une plus pénétrante façon. Mme du Deffand y chercha en vain le bonheur et sa déception n'est pas la seule de ce genre.

Nous ne connaissons qu'un exemple de la sagesse et du bonheur dans ces unions intellectuelles et tardives entre une femme qui n'est plus belle et un homme qui n'est plus jeune. La différence du ré-

sultat s'explique d'un seul mot. La marquise de Créqui, qui n'avait jamais été galante, eut le bonheur d'être chrétienne avant que l'âge lui en fît un besoin. Rassurée sur elle-même, elle put songer à consoler Sénac de Meilhan de ses disgrâces et de ses dégoûts, bien loin d'avoir besoin de ses consolations. Elle put déployer sans scrupule et afficher sans rougeur ce dévouement maternel qui sied si bien à la sérénité des vieillesses tranquilles. Elle put fournir le modèle d'une de ces amitiés suprêmes qui procurent tant de tranquillité à la vie sinon à l'âme de celui qui en goûte l'honneur, et qui prêtent tant de majesté, comme le soleil couchant au soir d'un beau jour, aux dernières vertus et aux dernières grâces de la femme.

MADEMOISELLE DE LESPINASSE

Nous avons déjà esquissé la première moitié de la vie de Mlle de Lespinasse; cette première moitié de sa vie elle l'avait employée à faire l'éducation de son esprit et à préparer sourdement son indépendance.

En mai 1764, à trente-deux ans, elle se trouva libre, non sans quelque déchirement et quelque honte, à la suite de la querelle et de la rupture avec Mme du Deffand, que nous avons racontée. Elle ne fut pas plus tôt en possession de cette liberté tant convoitée, si chèrement achetée, qu'elle n'eut rien de plus pressé que de l'aliéner; elle s'en enivra, elle en abusa, elle la perdit, et pour son malheur et pour notre exemple, entreprit l'éducation de son cœur dans deux passions demeurées célèbres qui l'éclairèrent et la consumèrent en quelques années.

Mlle de Lespinasse, chassée par Mme du Deffand de son appartement de Saint-Joseph, se retira rue Saint-Dominique, non loin du couvent de Bellechasse, dans un modeste appartement que la maréchale de Luxembourg fit meubler. Elle y fut suivie par les amis qui, après avoir été les complices de son émancipation, ne pouvaient se dispenser d'être les compagnons de sa

solitude, les courtisans de sa disgrâce. La première année, le salon ne fut guère qu'un cabinet; on s'asseyait, on se comptait, on s'évertuait à voix basse; on se lançait en tapinois; on cheminait à la lanterne sourde. Le goût de l'imitation serait un goût tout français, s'il n'était pas un goût tout humain. Peu à peu on s'enhardit. Mme du Deffand, comme toutes les puissances, avait ses frondeurs et ses mécontents. Tout en ménageant Voltaire, nous l'avons dit, elle n'épargnait guère la queue de son parti, ce qu'elle appelait « *sa livrée* ». Bientôt la coterie devint une société; la chapelle devint une église, ouverte non seulement aux dévots mais aux fidèles. La double cabale, la double secte qui prétendait et qui arrivait par degrés à la direction, bientôt à la tyrannie de l'opinion, ceux qu'on appelait les *philosophes*, et ceux qu'on appelait les *économistes*, — qui étaient aussi des philosophes, occupés non seulement des intérêts moraux, mais des intérêts matériels, d'une ambition plus impatiente, plus pratique et tendant au gouvernement à la faveur du prestige d'un système de réforme et de progrès, d'une meilleure distribution de la richesse et d'une part moins inégale faite à la pauvreté, — prirent le salon de la rue Bellechasse pour centre de ralliement, pour citadelle de leur Fronde, pour nid de leurs projets, pour asile de la conjuration et de la propagande encyclopédique. Pour user à notre tour de ces sobriquets ironiques dont les affiliés se servaient volontiers, nous dirons que, dans ce couvent de la nouvelle Réforme, frère d'Alembert, frère Turgot, frère Morellet, frère Diderot vinrent s'abriter sous les ailes de sœur de Lespinasse.

Que faisait-on chez elle? On y causait. Et puis en-

core ? On y causait. Mlle de Lespinasse n'était pas riche. Au début, son revenu ne dépassait pas deux mille livres de rentes. Nous savons par son testament qu'à la fin seulement elle jouissait d'un revenu progressivement accru par des pensions diverses, dont une du roi, jusqu'à 7.000 livres. Le bilan de sa succession devait se balancer entre un actif de 15.770 livres et un passif de 5.010 livres. Nous sommes mis en mesure par ces détails précis de nous faire une idée de ses moyens d'influence. Il est évident que c'est par la puissance de l'esprit seule qu'elle attirait, retenait, réunissait ses fidèles. On ne dînait ni on ne soupait jamais chez elle. Les histoires y remplaçaient le rôti. On s'y abreuvait de nouvelles, on s'y nourrissait de commérages; de temps en temps on avait, comme dessert, une lecture de tragédie. L'ordinaire, on le voit, était des plus frugaux et des moins onéreux pour la maîtresse de la maison. Grimm l'avait dit dans un de ces mandements facétieux qu'il adressait aux fidèles de l'église encyclopédique : « Sœur de Lespinasse fait savoir que sa fortune ne lui permet pas d'offrir ni à dîner ni à souper et qu'elle n'en a pas moins d'envie de recevoir chez elle les frères qui voudront y venir digérer. L'Église m'ordonne de lui dire qu'elle s'y rendra, et que, quand on a autant d'esprit et de mérite, on peut se passer de beauté et de fortune. »

Bientôt le salon de Mlle de Lespinasse, hanté à la fois par les philosophes et les princes, les gens de lettres et les grands seigneurs, où les étrangers de marque briguaient la faveur d'être admis, ne fut pas seulement le rendez-vous de tous les artistes et de tous les dilettantes de l'art de la conversation, de tous

les raffinés des voluptés de l'esprit, mais il devint aussi une puissance à une époque où les salons donnaient le ton à l'opinion, et où l'opinion menait à tout ses favoris. Par d'Alembert, secrétaire perpétuel, Mlle de Lespinasse exerça sur les choix et les récompenses de l'Académie une influence souvent décisive qui fit honneur à son dévouement sans faire de tort à son goût. La Harpe, Marmontel, le chevalier de Chastellux, Chamfort, Roucher lui durent plus d'un de leurs succès; et si Mme du Deffand eut son ministre dans le duc de Choiseul, sa rivale eut le sien dans Turgot.

Il semblait qu'avec tant d'esprit et tant de satisfactions pour son esprit, tant de mouvement et de variété dans sa vie, tant d'aliments pour son activité, Mlle de Lespinasse, qui avait d'ailleurs traversé sans encombre ce défilé le plus dangereux de la vie, qu'on appelle l'âge des passions, dût être à l'abri de ces erreurs de conduite, de ces accidents moraux qui troublent et empoisonnent une existence. Malheureusement, — c'est la Rochefoucauld qui l'a dit : « L'esprit de la plupart des femmes sert plus à fortifier leur folie que leur raison. » Malheureusement Mlle de Lespinasse, qui n'avait pas plus que la plupart des femmes de son temps, pour résister à la tentation, l'appui et la sauvegarde des principes religieux, ne tarda pas à passer de l'indépendance des idées à celle des actions, qui en est la suite; et l'histoire de ses fautes et de ses malheurs va nous fournir un exemple de plus de ces défaillances qu'évite si facilement l'humilité de la vertu chrétienne, et que subit si facilement l'orgueil de la vertu profane.

Bientôt Mlle de Lespinasse se sentit triste au milieu

de la joie qui l'entourait et seule au milieu de cette foule d'élite qu'elle présidait. Les devoirs, les plaisirs, les succès de la vie mondaine, théâtrale pour ainsi dire, ne pouvaient suffire à remplir le vide d'une âme affamée et privée des jouissances du sentiment. C'est en vain qu'elle cherchait à se donner le leurre, dans des liaisons de pure et tendre, mais encore froide à son gré, amitié. Ces liaisons, dont la plus longue et la plus honnête fut celle qui l'unit à d'Alembert, ne faisaient qu'amuser son cœur et tromper sa faim sans la satisfaire. En vain cherchait-elle à obtenir, par la lassitude, le repos de son esprit. Le besoin de la paix survit, plus implacable que jamais, aux fatigues sous lesquelles on prétend l'étouffer. Le mouvement, les distractions d'une vie occupée de mille soins ne sont pas une ressource contre l'ennui. Les agitations de la vie, au lieu d'éteindre le feu inquiet des passions, l'avivent et l'excitent.

Disons d'abord quelques mots des sentiments de Mlle de Lespinasse pour d'Alembert, et cherchons à nous expliquer pourquoi cette liaison ne suffit pas à remplir le vide de l'âme de Mlle de Lespinasse, ou plutôt contribua à le lui faire sentir plus douloureusement. D'Alembert avait gardé du malheur de sa naissance, de son long isolement, de ses travaux abstraits, une habitude d'être un peu sauvage et fruste, un pli indélébile de réserve et de mélancolie. Il avait le rire triste. Ni son caractère, ni son tempérament ne semblaient le porter aux abandons de l'amour. Mais il était capable de sentir et de pratiquer l'amitié et il se montra jusqu'au bout, non sans déceptions, non sans sacrifices, le meilleur et le plus fidèle ami de Mlle de Lespinasse. Un attrait particu-

lier de sympathie, excité par une mutuelle estime et une mutuelle pitié, avait entraîné l'un vers l'autre ces deux abandonnés, ces deux déshérités. Lors de la rupture fameuse que nous avons racontée, rupture certainement encouragée, favorisée, sinon provoquée par d'Alembert, mécontent des déboires de son amie, humilié de la condition subalterne et précaire où elle languissait, jaloux d'un partage qui le réduisait au superfiu de son temps et de ses sentiments, il l'accompagna dans sa retraite. Une femme même émancipée a toujours besoin devant le monde, même le monde le moins susceptible sur les bienséances, d'un protecteur, d'un tuteur, d'un garant. D'Alembert, âgé en 1764 de quarante-sept ans, pouvait fort convenablement jouer ce rôle de Mentor d'une femme de trente-deux, et il l'accepta volontiers parce qu'il le rapprochait de celle à laquelle il avait, en dehors de ses études, consacré sa vie.

Une circonstance fortuite et bienvenue rendit ce rapprochement intime jusqu'à la vie commune, lorsqu'une maladie grave, contractée par d'Alembert dans le logement étroit, humide et sombre, qu'il n'avait pas cessé d'occuper depuis sa naissance, chez sa mère nourricière, la femme Rousseau, vitrière, rue Aubry-le-Comte, obligea ses amis à lui conseiller et à lui chercher un appartement plus sain, plus central et plus convenable à ses travaux, à sa renommée, à son influence.

Il s'en trouva un précisément et opportunément vacant au-dessus de celui qu'occupait Mlle de Lespinasse. Les deux amis, considérant plus ce que leur bonheur pouvait gagner que ce qu'il pouvait perdre à ce voisinage qui rapprochait au point de le con-

fondre le parallélisme de leurs deux existences, acceptèrent comme un bienfait de la Providence cette faveur du hasard. Leur société approuva cette détermination, et la malignité du monde, désarmée par sa naïveté, ne s'avisa point de la trouver dangereuse pour une réputation que la sagesse de l'un, que l'austérité de l'autre plaçaient au-dessus du soupçon. Les orages qui troublèrent le bonheur de cette réunion ne vinrent point en effet d'une médisance qui la respecta toujours. D'Alembert, peu tendre de sa nature, n'ambitionnait rien au delà de ce qui lui était naturellement et irréprochablement accordé. Il ne songeait point à l'amour, et il trouva même inconvenants, choquants, presque offensants, des bruits de mariage qui semblaient logiques à tout le monde, excepté à lui, dont l'affection et peut-être l'égoïsme se contentaient très bien du sort restreint qui lui était fait.

Il était heureux sans alarmes, et Mlle de Lespinasse à cette époque disait aussi être heureuse, à n'être effrayée que de son bonheur même. Il ne devait pas durer, parce que ce qui suffisait à d'Alembert, tant qu'elle ne vécut que pour lui, ne lui suffisait pas à elle, et qu'elle chercha avec d'autres ce qui lui manquait. D'Alembert était incapable de passion, du moins ce n'est que plus tard et trop tard qu'il s'avisa de suivre l'exemple qui lui était donné, et, comme il arrive en pareil cas, ne connut et ne goûta de la passion que ce qu'elle a d'amer : la jalousie et le sacrifice. Mlle de Lespinasse, au contraire, était incapable de vivre sans passion. Elle n'était ni désabusée ni détachée, ni blasée comme Mme du Deffand, et n'eût jamais oser se vanter comme elle de n'avoir ni tempé-

rament ni roman. Quand elle mourut, consumée par ce feu qui lui semblait à tort être celui de la vie, quand elle périt prématurément, le corps empoisonné par l'opium dont elle poussa bientôt l'usage à l'excès pour en obtenir un repos factice, et l'âme empoisonnée par l'amour, ses chagrins dévorants, ses bonheurs plus dévorants encore, elle en était à sa cinq ou sixième épreuve, selon le témoignage peu charitable de Grimm qui ajoute avec une ironie où il ne faut voir peut-être que l'irrésistible aveu, l'involontaire hommage de ses propres déceptions : « Voyez s'il y a plus de sûreté avec la philosophie et les philosophes qu'avec la grâce et ses directeurs. »

S'il faut en croire une insinuation peut-être plus maligne que fondée de Mme du Deffand, l'objet de la première espérance, du premier essai de cœur de Mlle de Lespinasse aurait été un jeune seigneur irlandais, lord Taaffe, qui avait traversé un moment sa société. Mlle de Lespinasse, dans une ébauche de confession intime qui semble fort *romancée*, fait allusion à un personnage dont le signalement assez vague ne répond à aucun nom connu, et qu'elle déguise sous le nom de duc de Wilfort. Elle assure que ce personnage, qui ne lui déplaisait point, avait juré sa conquête, et qu'après y avoir travaillé pendant sept ou huit ans, il dut y renoncer. Elle se vante de ne lui avoir jamais cédé; et peut-être est-ce là tout le secret de sa mystérieuse existence. Les femmes qui ont beaucoup cédé, comme Mlle de Lespinasse, trouvent un dédommagement, une réparation d'amour-propre à citer ou à supposer des gens moins heureux que les autres et qui représentent, qui personnifient le mensonge flatteur d'une exception de résistance, d'un caprice de

vertu, dans des confidences d'où, sans ce fantôme de complaisance, la vertu et la résistance seraient par trop absentes.

Dès l'année 1766, deux ans après la querelle émancipatrice, un an après sa réunion avec Mlle de Lespinasse, d'Alembert, qui n'avait que les agréments de l'esprit, avait émoussé dans l'habitude de la vie commune tout ce qu'il pouvait avoir de prestige. Avec une femme d'imagination on ne résiste guère à cette épreuve. Le masque tombe, le héros s'évanouit, et il ne reste qu'un homme bon tout au plus à faire un ami. Ce rôle d'ami, de tuteur modeste, de conseiller discret, de confident muet, d'observateur bientôt attristé, d'Alembert dut se résoudre à le jouer bientôt jusqu'à la lie, s'effaçant progressivement, avec une sorte de bon goût marital, dans la pénombre de cet intérieur où un autre allait régner, occuper impérieusement la scène, sans trop s'inquiéter de ce tiers inoffensif, relégué aux utilités, qui semblait faire partie de la maison à titre domestique, familier, au même titre que la chienne et le perroquet.

Le premier qui vint, qui n'eut qu'à paraître pour vaincre, mais dont la facile conquête et le soudain triomphe eurent encore, en faveur des droits de d'Alembert, assez de ménagements et d'égards pour ne pas lui rendre la supériorité trop douloureuse et trop humiliante son usurpation, ce fut le marquis de Mora. Quant le comte de Guibert lui succéda, d'Alembert, par convenance et peut-être par dépit, songea à prendre possession du logement au Louvre, privilège de ses fonctions académiques; du moins il n'assistait plus que le soir, dans les réunions de cinq à neuf heures, aux succès et aux ravages de cet empire fondé

sur les ruines de ce qui restait du sien. Alors ni lui ni elle ne s'occupaient plus de la part de décence et même de pitié à faire à cette rivalité toujours silencieuse, mais jalouse, et qui effaçait sous des dehors impassibles la trace des larmes secrètes. A ce moment, d'Alembert, réduit pendant les derniers temps de la faveur de M. de Mora aux humbles services du commissionnaire, n'était plus toléré par Mlle Lespinasse exaspérée, désespérée par les vicissitudes d'une passion qui devait la tuer, qu'à titre de garde-malade, de secrétaire, avec le grave Condorcet pour doublure. Mais reprenons avec quelques détails cette vue d'ensemble anticipée du ménage de la rue Bellechasse. Il y là place pour quelques tableaux, quelques *quadri*, comme disait André Chénier, d'un effet décisif et tristement exemplaire.

C'est dès la fin de 1766 que Mlle de Lespinasse, qui aimait à aimer et qui cherchait à aimer, crut trouver dans le marquis de Mora l'homme de son rêve, son idéal réalisé et vivant. Le marquis de Mora était un jeune seigneur espagnol de vingt-quatre ans, fils du comte de Fuentès, ambassadeur de France à Paris, gendre du marquis d'Aranda, premier ministre de Charles III. S'il était d'une nation féconde en héros de roman, s'il avait des héros de roman, avec la bonne volonté surtout que mettait à les lui trouver l'imagination exaltée, grossissante, prête pour tous les mirages, de Mlle de Lespinasse, toutes les qualités intérieures et extérieures, physiques et morales, il n'est pas hors de propos de remarquer que, dans ce choix comme dans les autres, la vanité de l'*inamorata* trouvait aussi son compte. En tout cas, on ne peut pas dire que sa qualité d'étranger et de grand seigneur ait nui à

M. de Mora. Ces choses-là ont toujours réussi en pareille aventure, surtout en France.

Favorable aux nouveautés hardies qui agitaient et passionnaient alors le siècle; honoré par Voltaire, auprès duquel il n'avait pas manqué de faire le pèlerinage à la mode, d'une de ces lettres de recommandation, d'une fausse chaleur et d'un enthousiasme factice, que le patriarche exilé, faisant patte de velours à tout hommage qui flattait sa griffe, prodiguait aux débutants de marque, rien ne manquait au nouveau venu pour recevoir des hommes et des femmes, dans la société parisienne, l'accueil le plus empressé. Mlle de Lespinasse, chez laquelle il se fit présenter, ne vit pas impunément ce jeune homme doué de l'ardeur fiévreuse et sympathique des gens pressés de vivre, parce qu'ils auront la vie courte, et auxquels ce pressentiment donne on ne sait quel charme mélancolique.

Dès le 19 décembre 1766, Mlle de Lespinasse écrivait :

« Je veux vous parler de ce qui m'affecte en ce moment, d'une nouvelle connaissance dont j'ai la tête pleine et dont je vous dirais que j'ai le cœur plein, si vous ne me niez pas d'en avoir un. D'abord, une figure pleine de bonté et d'agrément, et qui inspire la confiance et l'amitié. Si ce n'était pas un homme, je vous en dirais davantage, car n'allez pas croire que cette amitié aille jusqu'à l'amour. »

C'est toujours la même chose. On se flatte encore de s'en tenir à l'amitié, qu'on en est déjà à l'amour. C'est même surtout quand il n'a déjà plus de limites, qu'on se vante d'avoir imposé des bornes à un sentiment. Mlle de Lespinasse ne pouvait tromper personne avec ses illusions, pas même elle-même. N'était-elle

pas cette personne dont d'Alembert avait écrit dans un *Portrait*, qui mêle plus d'une vérité à beaucoup d'éloges :

« Non seulement vous avez l'âme très élevée, vous l'avez encore très sensible ; mais cette sensibilité est pour vous un tourment plutôt qu'un plaisir; vous êtes persuadée qu'on ne peut être heureux que par les passions, et vous connaissez trop le danger des passions pour vous y livrer. Vous n'aimez donc qu'autant que vous l'osez; mais vous aimez tout ce que vous pouvez et tant que vous le pouvez; vous donnez à vos amis, sur cette sensibilité qui vous surcharge, tout ce que vous pouvez vous permettre, mais il vous en reste encore une surabondance dont vous ne savez que faire, et que, pour ainsi dire, vous jetteriez volontiers à tous les passants. Cette surabondance de sensibilité vous rend très compatissante pour les malheureux, même pour ceux que vous ne connaissez pas ; rien ne vous coûte pour les soulager. »

Il est évident qu'une femme qui, tout en connaissant et en redoutant le danger des passions, était persuadée qu'on ne peut être heureux que par elles, ne tarderait pas à leur confier son bonheur, l'espérance devant, en pareil cas, toujours l'emporter sur la crainte. Il est évident aussi qu'une femme qui était si bonne qu'elle avait du cœur de reste, « *à en donner aux passants* », ne refuserait pas l'aumône implorée, la charité sollicitée à un mendiant de bonne race et de bonne mine. Mlle Gaussin avait dit avec une naïveté qui la sauvait du cynisme le mot et l'excuse de la situation. Mlle de Lespinasse aussi, en dépit des grands airs et du sophisme philosophiques, succomba donc, nous le voulons bien, uniquement pour ne pas faire de la peine à M. de Mora. Ces consciences à la Voltaire ont des commodités vraiment à nulles autres pareilles. Toujours est-il qu'au retour de son voyage

triomphant de Ferney en 1768, le jeune marquis n'eut rien à désirer de Mlle de Lespinasse. Que la capitulation ait été subtile, nous l'admettons d'une femme de tant d'esprit; mais la défense ne dut pas être bien longue ni bien redoutable de la part de celle qui écrivait en 1775 à un autre :

« Tout entière au bonheur d'aimer et d'être aimée... j'ai tant joui, j'ai si bien senti le prix de la vie que, s'il fallait recommencer, je voudrais que ce fût aux mêmes conditions. Aimer et souffrir, le ciel, l'enfer, voilà à quoi je me dévouerais, voilà ce que je voudrais sentir, voilà le climat que je voudrais habiter, et non cet état tempéré dans lequel vivent tous les sots et tous les automates dont nous sommes environnés; j'aime pour vivre, et je vis pour aimer. »

Nous n'avons pas la correspondance échangée entre M. de Mora et Mlle de Lespinasse. Elle dut être volumineuse, à en juger par ce détail que pendant un séjour de dix jours à Fontainebleau, les deux absents n'échangèrent pas moins de vingt-deux épîtres de chaque côté. Un seul homme a lu cette correspondance avant de la brûler, suivant l'ordre testamentaire dont il était l'exécuteur. Il n'a pu s'empêcher de faire la grimace. Pour être géomètre, on n'en est pas moins un homme. La corvée dut lui être pénible, à en juger par les reproches que, dans l'oraison funèbre de la défunte, il ne put s'empêcher d'adresser à son ombre, à travers ses regrets :

« Pourquoi ne m'avez-vous pas ordonné, s'écriait-il en 1776, de brûler — sans l'ouvrir — ce manuscrit funeste, que j'ai cru pouvoir lire sans y trouver de nouveaux sujets de douleur, et qui m'a appris que, depuis huit ans au moins, je n'étais plus le premier objet de votre cœur, malgré toute l'assurance que vous m'en aviez donnée? »

Ce que devaient être ces lettres, que Mlle de Lespinasse n'osa point faire rendre à la famille et qu'elle condamna au feu, où elles brûlèrent facilement, on peut le conjecturer par un double aveu. « J'étais aimée, disait-elle à leur souvenir, et aimée à un degré où l'imagination ne peut pas atteindre. Tout ce que j'ai lu était faible et froid en comparaison du sentiment de M. de M.... » Et elle cite un passage de la correspondance de M. de Mora — absent — avec elle où il lui répète ce qu'il lui avait dit souvent, à propos des femmes espagnoles, dont la pensée éveillait sa jalousie : « Oh! elles ne sont pas dignes d'être vos écolières; votre âme a été chauffée par le soleil de Lima et mes compatriotes semblent être nées sous les glaces de la Laponie! » « Et c'était de Madrid, ajoute-t-elle, qu'il me mandait cela! »

Nous ne raconterons pas plus en détail ce bonheur interrompu, comme tant d'autres plus innocents, par la mort. Cette grande ombre funèbre nous servira de voile de pudeur. M. de Mora avait dû quitter Paris, sur l'avis des médecins, partisans de la cure de l'air natal, avis non contrarié par la famille, qui n'était pas fâchée de l'arracher à une influence par trop absorbante et dévorante, le vendredi 7 août 1772. Le 6 mai 1774, après deux ans d'absence, il quittait Madrid déjà frappé du trait mortel que lui seul ne sentait pas, et aiguillonné par ces trompeuses espérances, compagnes des agonies prochaines, qui semblent n'avoir d'autre but que d'empêcher le condamné de voir la mort. Le vendredi 27 mai 1774, M. de Mora mourait à Bordeaux à l'âge de trente-deux ans à peine. Quelle douleur pour Mlle de Lespinasse! Oui, sans doute. Quelle douleur inconsolable! Quel inexo-

rable deuil! Hélas! M. de Mora ne fût arrivé à Paris que pour trouver sa maîtresse infidèle. Et peut-être, s'il faut en croire cette bonne âme de Mme Suard, n'eût-il pu refuser un pardon que lui-même avait à demander.

Vers le milieu de 1772 éclatait à Paris, comme une bombe, le succès d'un livre intitulé *Essai sur la tactique*, dédié à « sa patrie », par le comte de Guibert, alors colonel de la légion corse. La surprise fut grande d'un colonel faisant de la littérature, et même de la philosophie, esquissant dans un discours préliminaire le plan d'une France politique et militaire nouvelle, critiquant les institutions de son pays, et prédisant la Révolution française. Colonel littérateur et philosophe, le comte de Guibert, qui, d'ailleurs, avait beaucoup d'esprit, une ambition prête, pour arriver, à tous les chemins, et par-dessus le marché une belle figure et vingt-neuf ans à peine, n'eut qu'à paraître, qu'à offrir galamment un exemplaire de sa *Tactique*, qu'à solliciter une lecture de sa tragédie, « *le Connétable de Bourbon* », qu'à annoncer la prochaine présentation au concours de l'Académie française de son *Eloge de Catinat,* pour devenir le candidat « à tout » de la cabale philosophique, très flattée d'une telle recrue (on n'était pas encore blasé à cet égard), le favori des salons et la coqueluche des femmes, qui, à travers leur engouement artificiel pour les choses sérieuses, ne laissaient pas de garder une place, dans leur esprit et dans leur cœur, pour des sentiments plus naturels et des prétentions plus frivoles.

C'est chez le peintre-littérateur-financier Watelet, qui lui-même donnait l'exemple d'une de ces liaisons que le monde d'alors tolérait, non sans en

médire, et avait abrité sous les ombrages de sa villa du Moulin-Joli, sur les bords de la Seine, dans ce riant paysage qu'encadrent les collines d'Argenteuil et de Montmorency, son bonheur irrégulier, que Mlle de Lespinasse vit le comte de Guibert. Malgré la disproportion des âges et des caractères, elle s'enflamma pour lui d'une passion assez flatteuse et assez utile pour qu'il ne la dédaignât pas. M. de Mora était absent depuis moins d'un an. Un an après cette rencontre décisive Mlle de Lespinasse écrivait à M. de Guibert (juin 1773) :

« C'est un malheur dans ma vie que cette journée que j'ai passée, il y a un an, au Moulin-Joli. J'étais bien éloignée d'avoir besoin de former une nouvelle liaison ; ma vie et mon âme étaient tellement remplies que j'étais bien loin aussi de désirer un nouvel intérêt ; et vous, vous n'aviez que faire de cette preuve de plus de tout ce que vous inspirez à une personne honnête et sensible. »

Honnête et sensible ! Toute la philosophie du siècle en matière de sentiment est là. Toute sa fausse vertu, toute sa fausse passion sont là. Sensible soit ; mais honnête est un peu fort. Mais c'était la langue du temps, pleine d'euphémismes, comme on voit. Cette sensible et cette honnête personne, pourtant, oubliait, au bout d'un an, une autre personne dont l'unique tort était d'être absente ; et elle perdait, en lui étant infidèle, l'unique excuse qu'elle pouvait avoir de l'aimer.

Pour être juste, il faut convenir qu'elle ne sacrifia point sans quelque honte, sans quelque regret, sans quelque remords l'absent au présent et plus tard le mort au vivant. Dans sa passion, l'image et presque l'ombre de M. de Mora sont toujours en tiers ; et nul

doute que M. de Guibert ne trouva plus d'une fois ce souvenir inopportun, importun. Mais que valent les regrets dans une faute qui continue ? Comment s'apitoyer sur un repentir qui se complaît dans le péché ? Les malins pourraient trouver que, dans cette perpétuelle réminiscence et cette comparaison répétée, il y avait plus de coquetterie que de contrition ; et ceux qui ont creusé les mystères souvent étonnants du cœur humain, prétendent que ces souvenirs, ces regrets, ces remords, plus affectés que sincères, ne sont que la dernière ressource, le suprême plaisir d'une passion qui, après avoir tout épuisé, trouve encore à s'accuser, à se maudire, je ne sais quelle amère et toujours coupable douceur. Il y a encore trop de la chute elle-même dans ces larmes de regret de la chute :

« Minuit sonne, mon ami, je viens d'être frappée d'un souvenir qui glace mon sang. C'est le 10 février de l'année dernière (1774) que je fus enivrée d'un poison dont l'effet dure encore. Dans cet instant même, il altère la circulation de mon sang, il le porte à mon cœur avec plus de violence ; il y ramène des regrets déchirants. Hélas ! par quelle fatalité faut-il que le sentiment du plaisir le plus vif et le plus doux soit lié au malheur le plus accablant ? Quel affreux malheur !... Ah ! mon Dieu ! il y a un an qu'à pareille heure M. de Mora fut frappé du coup mortel ; et moi, dans le même instant, à deux cents lieues de lui, j'étais plus cruelle et plus coupable que les ignorants barbares qui l'ont tué. Je meurs de regrets : mes yeux et mon cœur sont pleins de larmes... »

Tout cela donne à plaindre Mlle de Lespinasse ; mais tout en la plaignant, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'elle n'est point si détachée de la faute qu'elle déplore, que le refrain habituel et comme la ritournelle parfois agaçante de ces lettres ne soient l'aveu

de l'incurable faiblesse, l'irrésistible élan vers celui qui a causé le malheur qu'elle maudit, et qui pourrait faire seul le bonheur auquel elle aspire : *je vous aime, aimez-moi.* Elle se frappe la poitrine et c'est toujours son cœur qui répond.

Nous possédons les lettres de Mlle de Lespinasse à M. de Guibert, du 15 mai 1773 aux premiers jours du même mois de mai 1776. Mlle de Lespinasse mourut le 27 mai. Jusqu'à la fin elle écrivit, et son dernier billet a le souffle court et le murmure étouffé du dernier soupir. La publication de ces tristes reliques du sentiment qui nous permet de suivre pas à pas, dans ses progrès et ses ravages, le drame intérieur d'une passion typique a elle-même une histoire pleine de leçons.

Mlle de Lespinasse avait ordonné de brûler les lettres qu'elle avait écrites au marquis de Mora et au comte de Guibert. Son vœu fut religieusement accompli par d'Alembert; tout en rendant hommage à la pudeur de son amie, qui ne voulait point livrer à la postérité son âme dans la nudité de cette ivresse morale qui s'appelle la passion, l'exécuteur testamentaire de Mlle de Lespinasse trouvait lui-même une certaine satisfaction secrète, un certain plaisir expiatoire et vengeur à anéantir ces monuments de la fragilité et de l'inconstance de cette affection qu'il s'était flatté de posséder sans partage, à détruire ces témoignages de ses propres déceptions et de ses défaites.

Malheureusement pour Mlle de Lespinasse et pour lui, le comte de Guibert, cédant à un sentiment tout contraire à ces scrupules de discrétion, sentiment dans lequel il faut sans doute faire plus de part à la

vanité personnelle qu'à l'admiration littéraire, avait mis à prendre copie de ces lettres autant d'empressement que Mlle de Lespinasse en mettait à lui réclamer les originaux. Après la mort de ce soigneux collectionneur des moindres trophées de ses succès en tout genre, la veuve du comte de Guibert trouva dans ses papiers cette correspondance dont elle n'ignorait point le secret, car sinon du vivant de Mlle de Lespinasse, certainement après sa mort son mari avait dû le lui confier. Il est permis de le conjecturer d'après l'usage qu'elle en fit.

Antérieure à son mariage, qui l'avait à peu près fait cesser, cette liaison avec Mlle de Lespinasse n'avait frustré aucun de ses droits et en avait au contraire consacré le triomphe par le sacrifice et la mort de l'héroïne. Bien loin d'être offusquée par une révélation qui n'avait rien d'imprévu, Mme de Guibert put trouver à lire ces lettres où elle n'était point maltraitée un plaisir particulier, puisqu'elle était celle qui avait vaincu le vainqueur.

En 1809, Mme de Guibert publia donc, après les *Œuvres* de son mari, à la mémoire duquel elle avait voué un culte passionné, ces *lettres* de Mlle de Lespinasse, qui pouvaient être considérées comme faisant partie de ses œuvres, puisqu'elles attestaient le prestige qu'il avait exercé sur les plus distingués de ses contemporains, non seulement par son talent mais par les agréments et les séductions de sa personne. Dans cette première édition, le nom du destinataire de ces lettres était encore à demi caché sous des initiales transparentes. En 1811, il fut dévoilé tout à fait [1].

1. Ces éditions originales de 1809 et de 1811 étaient devenues plus rares, d'autant plus qu'une édition de 1847, précédée

Mme de Guibert avait été aidée dans son travail par un homme dont on ne s'attendait guère à trouver le nom dans cette affaire, un personnage trop célèbre par la part qu'il avait prise à la Révolution, et qui poursuivi et proscrit après la Terreur, pour l'avoir faite, avait été réduit, par un juste retour, à chercher un asile contre la persécution après l'avoir fait chercher à tant d'autres, et l'avait trouvé auprès de la veuve de l'auteur de l'*Essai sur la tactique* et du *Connétable de Bourbon* : Bertrand Barère.

Nous l'avons dit : nous n'analyserons pas ces lettres d'une note forcément monotone, bien que le thème unique y soit varié avec toutes les ressources que l'esprit le plus brillant peut fournir à la passion la plus profonde qui fut jamais. Ce serait une étude plus douloureuse qu'utile, et qui même ne serait pas sans danger, car on ne marche pas impunément sur des charbons ardents, et ce feu de l'amour profane est de ceux qui brûlent plus qu'ils n'éclairent. Nous nous abstiendrons de chercher à distinguer les trois périodes du drame dont Mlle de Lespinasse fut l'héroïne et la victime : l'aube inquiète, aux espérances mêlées de remords, au triomphe déjà empoisonné par le pres-

d'une notice de J. Janin, en avait fait ressortir la valeur par les défectuosités de tout genre qu'elle contenait. Par une heureuse coïncidence, deux esprits distingués, frappés en même temps de cette lacune regrettable dans la bibliothèque des hommes lettrés et de goût, ont entrepris avec succès de la combler. Grâce aux deux éditions critiques, précédées d'excellentes notices, et éclairées d'un perpétuel commentaire, publiées par MM. E. Asse et G. Isambert, dans la collection Charpentier et dans la collection Picard-Lemerre rien ne manque aujourd'hui à la satisfaction de ceux qui veulent connaître sur Mlle de Lespinasse, sa vie et ses œuvres, tout ce qu'il est possible de savoir.

sentiment de l'expiation prochaine; le midi orageux, traversé des alternatives si diverses d'une journée d'été; puis, à la suite de ce mariage de Guibert qui fait épuiser à Mlle de Lespinasse, après les tourments causés par l'absence d'un amant voyageur, les tourments causés par son infidélité, le soir avec son agonie tour à tour désespérée et résignée; cette progression tragique, qui soutient l'intérêt de la lecture, ne survivrait pas à une analyse forcément dédaigneuse des détails, dans un sujet où le détail est tout. Il n'y aurait pas plus d'agrément ni plus de profit à soumettre aux dissections du moraliste cette passion demeurée immortelle, pour l'exemple de tous, et à chercher à démêler sous le couteau le cri de la chair du cri du cœur. Nous préférons clore cette étude par quelques derniers enseignements empruntés à l'histoire de la mort de Mlle de Lespinasse et de sa mémoire.

Nous en avons assez dit, pour laisser deviner que cette agonie et cette fin d'une femme qui, après avoir cherché la vie dans la passion, semble y avoir cherché la mort, couronnant la faute d'entraînements coupables par celle d'une sorte de suicide moral et même physique où l'abus de l'opium n'aida que trop l'excès du sentiment; nous en avons assez dit pour laisser deviner que cette agonie et cette fin ne furent point chrétiennes.

Mlle de Lespinasse avait trop vécu avec les philosophes et vécu en philosophe, pour faire à d'Alembert cette dernière peine de ne pas mourir « *joliment* » comme il disait de M. d'Argenson avec un cynisme qui fait froid. D'ailleurs la religion n'apporte de consolations qu'au repentir; et Mlle de Lespinasse, qui mourait pour avoir trop aimé, ne parvenait pas à s'en

repentir. Enfin, au cas où elle eût cédé, faibli, car elle était une incrédule passive et incapable des audaces de la négation et du ridicule du défi, ses amis, qui se relayaient jour et nuit autour de son chevet et qui étaient les mêmes que la piété filiale de Mme de la Ferté-Imbaut indignée devait chasser d'auprès de Mme Geoffrin, sa mère mourante, faisaient bonne garde et n'auraient pas exaucé un vœu de ce genre, sous prétexte qu'ils ne l'avaient pas entendu. Il n'y eut donc rien de sacré dans cette mort de Mlle de Lespinasse, digne de sa vie et jusqu'au bout profane comme elle.

Cette leçon de sa mort tout entière livrée aux désespoirs qui l'avaient causée se complète par celle des vicissitudes du souvenir qu'elle laissa à d'Alembert dont elle avait blessé l'amour, et surtout l'amour-propre, dont elle avait imploré le pardon et qui ne le lui avait pas accordé sans quelques restrictions mentales; s'il faut en croire du moins les reproches que, dans la double oraison funèbre consacrée à son amie, avec des préoccupations trop littéraires, et où l'on sent plus son esprit que son cœur, il mêle à ses regrets. Les extraits suivants permettront de juger ce chef-d'œuvre d'égoïsme quintessencié, où d'Alembert, qui pourrait nous toucher en ne nous parlant que d'elle, finit par nous agacer en ne nous parlant que de lui, et se plaint trop pour être plaint.

« O vous qui ne pouvez plus m'entendre, vous que j'ai si tendrement et si constamment aimée, vous dont j'ai cru être aimé, quelques moments, *vous que j'ai préférée à tout, vous qui m'auriez tenu lieu de tout si vous l'aviez voulu...* Voyez... la solitude de mon âme, *le vide affreux que vous y avez fait et l'abandon cruel où vous me laissez !... Ah ! mon injuste et cruelle amie, il n'a pas tenu à vous* que cette

solitude accablante n'ait commencé pour moi dans le temps où vous existiez encore ; pourquoi me répétiez-vous, dix mois avant votre mort, que j'étais toujours ce que vous chérissiez le plus, l'objet le plus nécessaire à votre bonheur, le seul qui vous attachât à la vie, lorsque vous étiez à la veille de me prouver si cruellement le contraire? Par quel motif que je ne puis ni comprendre ni soupçonner, ce sentiment si doux pour moi, que vous éprouviez peut-être encore dans le dernier moment où vous m'en avez assuré, s'est-il changé tout à coup en éloignement et en aversion? Qu'avais-je fait pour vous déplaire? Que ne vous plaigniez-vous à moi, si vous aviez à vous en plaindre? Vous auriez vu le fond de mon cœur, de ce cœur qui n'a jamais cessé d'être à vous, lors même que vous en doutiez, et que vous le rebutiez avec tant de dureté et de sécheresse...

« ... Mais vous n'êtes plus! Vous êtes descendue dans le tombeau, persuadée que mes regrets ne vous y suivraient pas! Ah! si vous m'aviez seulement témoigné quelque douleur de vous séparer de moi, avec quelles délices je vous aurais suivie dans l'asile éternel que vous habitez! Mais je n'oserai pas même demander à y être mis auprès de vous quand la mort aura fermé mes yeux et tari mes larmes : je craindrais que votre ombre ne repoussât la mienne et ne prolongeât ma douleur au delà de ma vie. Hélas! vous m'avez tout ôté, et la douceur de vivre, et la douceur même de mourir. Cruelle et malheureuse amie! il semble qu'en me chargeant de l'exécution de vos dernières volontés, vous ayez encore voulu ajouter à ma peine. Pourquoi les devoirs que cette exécution m'imposait m'ont-ils appris ce que je ne devais point savoir, et ce que j'aurais désiré d'ignorer? »

Nous interrompons là cette objurgation lacrymatoire et réquisitoire, qui se poursuit de question en question, de plainte en plainte, de grief en grief, pour nous montrer jusqu'à la satiété, jusqu'à l'affadissement combien ce philosophe, qui supportait si philosophiquement les douleurs des autres, supportait peu philosophiquement les siennes. Après avoir reproché à *l'ombre* de « sa chère et infortunée Julie » de n'avoir

pas gardé une seule de ses lettres, d'avoir laissé à un autre ses manuscrits, de s'être plainte et plainte avec amertume, surtout dans les derniers mois de sa vie, de la bienfaisance de son ami pour la malheureuse famille d'un domestique coupable, de n'avoir pas rougi de penser et peut-être de dire qu'il était le père de ces créatures infortunées, de ces pauvres enfants innocents, d'Alembert conclut cette singulière oraison funèbre par ces mots caractéristiques :

« Vous me faites éprouver, ma chère Julie, que le plus grand malheur n'est pas de pleurer ce qu'on aimait mais de pleurer ce qui ne nous aimait plus, et ce que pourtant on ne peut plus retrouver. *Hélas! j'ai perdu avec vous seize ans de ma vie; qui remplira et consolera le peu d'années qui me restent? O vous, qui que vous soyez, qui pourriez sécher mes larmes, dans quel endroit de la terre êtes-vous? J'irais vous chercher au bout du monde...* »

Ce qui est plus intéressant, quoique non moins triste, ce sont les aveux du second *Éloge funèbre*, sur l'impuissance de la philosophie à remplir le vide de son âme, et à lui fournir les consolations qu'il cherche là seulement où on ne peut en trouver; car ce n'est pas l'homme qui console de l'homme.

« La philosophie, ma chère Julie, par les ressources même qu'elle nous offre, nous fait souvenir cruellement de ce qui nous manque; et par l'effort même qu'elle fait pour nous consoler nous avertit combien nous sommes malheureux. Les maximes des sages, leurs consolations et leurs livres me rappellent à tout moment le mot du solitaire, qui disait aux personnes dont il recevait quelquefois la visite : « *Vous « voyez un homme presque aussi heureux que s'il était « mort.* »

Décidément Mlle de Lespinasse a été sinon moins coupable, du moins beaucoup plus malheureuse que

nous ne l'avions d'abord pensé. Elle a cru à l'amour, refusant de croire à tout le reste. Elle a préféré la passion au devoir, l'homme à Dieu; mais comme elle en a été cruellement punie, non seulement pendant sa vie, mais après sa mort! Aussi serions-nous tentés de lui dire à notre tour, en l'évoquant par une prosopopée dans le goût du temps :

« Aimer un comte de Guibert, un fat qui a voulu être héroïque et n'a pas même su être romanesque, qui semble n'avoir favorisé vos illusions et encouragé vos ardeurs que pour donner plus de prix et peut-être plus de ragoût à son infidélité, et se parer devant la postérité, comme d'autant de plumes arrachées à vos ailes, des lettres les plus éloquentes que la passion ait écrites avec le sang des blessures du cœur; avoir pour ami un d'Alembert qui se dédommage en rabrouant votre ombre et en querellant votre mémoire du silence de ces seize années qu'il regrette d'avoir perdues avec vous : c'est là un châtiment qui dépasse la mesure ordinaire, qui désarme la sévérité la plus justifiée, et qui fait qu'en fin de compte on vous trouve encore plus à plaindre qu'à blâmer

LA BARONNE DE STAAL

Ce n'est pas un portrait, c'est un simple médaillon, où suivant son exemple, nous ne la peindrons qu'en buste, que nous consacrerons à Mme de Staal, amie de Mme du Deffand, admiratrice de Voltaire, mais sans superstition, et qui se moquait fort bien à l'occasion des ridicules d'un dieu trop homme. Vie manquée, tout intérieure, qui serait complètement obscure sans le reflet de deux ou trois événements, visage énigmatique, qu'on ne voit guère que de profil, de maligne observatrice, riant de tout pour n'en pas pleurer : Mme de Staal, réduite au rôle de confidente et aux succès de la coulisse, malgré un esprit fait pour briller sur la scène, est un caractère qu'on trouve de l'intérêt à analyser ; mais son histoire peut se conter en deux mots.

Mme de Staal, qu'on croyait née en 1693 et s'appeler Delaunay en son nom, se nommait en réalité Cordier, et était née à Paris, le 30 août 1684. Son père était peintre ; il fut obligé de s'expatrier pour une cause demeurée inconnue, se réfugia en Angleterre et y mourut, laissant une jeune veuve qui de retour en France y reprit son nom de fille *Delaunay*, et le donna à sa fille ; cette fille ne sentit guère la douleur de la perte de ce père qui ne l'avait jamais vue. Elle dit à ce propos dans ses *Mémoires* : « J'appris la mort

de mon père, qui était resté en Angleterre; je ne l'avais jamais vu, et je ne sais si je croyais en avoir un; je lui donnai pourtant des larmes; je ne me souviens pas d'où elles partirent. »

Mlle Cordier-Delaunay fut élevée en Normandie au couvent, par des femmes; elle devait compléter à la cour de Sceaux, où une femme était tout et dans une condition subalterne, son apprentissage de la vie. Cette suite d'influences suffit, ce nous semble, pour expliquer la finesse de son observation et l'amertume de sa précoce expérience.

C'est à l'abbaye de Saint-Sauveur d'Évreux, où l'abbesse, Mme de La Rochefoucauld, sœur de l'auteur des *Maximes*, avait offert à la mère de Mlle Delaunay un asile qu'elle ne quitta que pour entrer, en qualité de gouvernante de sa fille, chez la duchesse de Ventadour, que notre héroïne passa son enfance. Sa jeunesse s'écoula au couvent de Saint-Louis à Rouen, sous l'indulgente tutelle de la prieure, Mme de Grieu et de sa sœur. Enfant prodige, enfant gâtée de la pieuse maison, Mlle Delaunay y reçut l'éducation à la fois religieuse et mondaine de tous ces couvents du temps, qui avaient leur salon. Elle y traversa les deux états d'esprit et de cœur qui correspondent à cette double initiation : tour à tour dévote jusqu'au mysticisme et romanesque jusqu'à l'exaltation. Mais ce petit noviciat de la passion fut pour elle sans éclat et sans aventures. Elle ne connut que les fièvres légères d'une imagination de bonne heure tempérée par la raison. Une curiosité particulière l'attirait vers les lectures sérieuses, critiques ou philosophiques. Elle avait dévoré à quinze ans Descartes et Malebranche; et cette prédilection est l'indice d'une nature peu faite pour

les tempêtes du cœur et les orages du sentiment. Les termes dans lesquels elle analyse la première crise de ce genre qu'elle éprouva, et rend compte de sa première déception amoureuse, sont caractéristiques, et suffisent à nous faire comprendre pourquoi, si elle s'exposa assez souvent aux dangers de la passion, pour être quelquefois blessée, elle guérit toujours de ses blessures.

« Je découvris pourtant, sur de légers indices, quelque diminution de ses sentiments (d'un M. de Rey, pour lequel elle se sentait quelque faible). J'allais souvent voir Mlles d'Epinay, chez qui il était presque toujours. Comme elles demeuraient fort près de mon couvent, je m'en retournais ordinairement à pied, et il ne manquait pas de me donner la main pour me conduire jusque chez moi. Il y avait une grande place à passer, et dans les commencements de notre connaissance, il prenait son chemin par les côtés de cette place : je vis alors qu'il la traversait par le milieu, d'où je jugeai que son amour était au moins diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du carré. »

Mlle Delaunay savait, on le voit, la géométrie, et la recommande même, comme une diversion des plus salutaires et des plus efficaces, aux troubles de l'esprit et aux agitations de l'âme. Le choix d'un tel remède nous indique que si elle fut de celles qui s'égarent, elle fut aussi de celles qui finissent toujours par se retrouver. Elle se retrouva en effet après quelques traverses, et non sans plus d'un regret, au retour de la double épreuve qui résuma sa vie intime, et dont il faut bien dire quelques mots.

Le premier de ces épisodes est son amour à vingt ans pour le marquis de Silly, dont elle n'obtint jamais que l'amitié ; le second est la liaison qu'elle contracta à la Bastille, à trente-cinq ans, dupe des illu-

sions que favorise la captivité, avec le chevalier du Ménil, et dont le dénouement prouve que trop de finesse nuit, en pareil cas, autant que trop de naïveté. Car elle ajouta à la faute de croire aux serments d'un volage qui les oublia dès la cage ouverte, celle de méconnaître l'amour vraiment sûr, dévoué et fidèle du brave lieutenant du roi, dans sa prison d'État, M. de Maison-Rouge, qui mourut tristement de sa déconvenue. De sorte que le regret de n'être pas heureuse, s'accrut, pour Mlle Delaunay, de celui, plus amer encore, d'avoir laissé passer, sans la saisir, l'occasion du bonheur.

Mais avant de passer à l'analyse des idées et des sentiments d'une femme vraiment et surtout distinguée, et de voir, en quelques coups de crible, à quoi se réduit la pauvre philosophie de celles qui prétendent s'exempter de foi, il faut achever le raccourci de cette vie qui offre aussi sa leçon. Dans celle de Mlle Delaunay, que l'indigence de sa position exposait à manquer du nécessaire, les passions ne pouvaient être qu'un hors-d'œuvre, et sauf à la Bastille où elle n'avait rien de mieux à faire, elle ne put leur accorder que le superflu de son temps. On ne vit pas seulement de pain quotidien, mais on ne peut s'en passer. Comment Mlle Delaunay se le procura-t-elle? Comment, partie de rien, arriva-t-elle, non à tout, mais à quelque chose? Il n'est pas sans intérêt de l'apprendre.

Jetée brusquement hors du couvent où sa jeunesse, à la fois sérieuse et frivole, n'avait pas eu la peine de songer à l'avenir, par la mort de sa protectrice, elle entrait dans le monde par la petite porte de la pauvreté, vers 1710, sans autre moyen de parvenir que

beaucoup d'esprit, peu de beauté, quelques relations et à peine de quoi payer son logement au petit hôtel de Châtillon, à Paris.

Là elle attendit l'effet de ses démarches, appuyées par la recommandation de l'abbé de Vertot et de Fontenelle, en vue d'obtenir quelque modeste emploi de gouvernante d'une fille de qualité ou tout autre emploi similaire. Bientôt, son pécule s'épuisant, le besoin de l'économie et celui, plus grand encore, d'un asile plus convenable à ses desseins, la firent entrer au couvent de la Présentation, d'où la vint tirer la protection imprévue — que lui avait ménagée une sœur, déjà placée chez elle sur le pied d'une position et d'un crédit subalternes, — de la duchesse de la Ferté.

Elle a raconté elle-même dans ses *Mémoires,* avec la brièveté mordante et la fine ironie de Le Sage, ses débuts dans le grand monde sous les auspices de la fantasque grande dame, les vicissitudes qui firent succéder chez sa protectrice une hostilité jalouse à un engouement enthousiaste, et les déceptions par suite desquelles elle dut s'estimer heureuse, dans la ruine de ses présomptueuses espérances, de ne pas tomber plus bas que la condition et la société des femmes de chambre de la duchesse du Maine.

Elle nous a appris aussi comment le hasard la tira de ces limbes où elle languissait jusqu'au désespoir, et comment le succès inouï d'une lettre badine adressée par elle, sous le voile de l'anonyme bientôt levé, à Fontenelle, la vengea de ses humiliations et l'éleva, quoique toujours dans une situation sans grand honneur ni sans grand profit, jusqu'à l'intimité et même la confiance de sa maîtresse. La plus grande

marque qu'elle lui en donna fut de s'en servir pour ses amusements, et de l'associer aux intrigues ambitieuses et même factieuses, que dissimulaient les magnifiques frivolités des fêtes nocturnes de Sceaux et les solennités grotesques de l'ordre de *la Mouche à miel*. A tout cela elle ne gagna guère que des succès d'esprit, les ennemis et les amis qu'ils donnent (parmi ces derniers il faut compter Fontenelle, l'abbé de Vertot, M. de Malézieu, l'abbé de Chaulieu, M. de Valincour, M. de Lassay), le devoir de prendre part malgré elle à une conspiration ridicule, le droit de déployer à la Bastille, en faveur de la cause de ses maîtres, un courage dont ils ne lui donnaient pas l'exemple et un dévouement qu'ils n'osèrent pas récompenser par une complète ingratitude.

Ce qu'elle y gagna encore, moins pour son plaisir et son profit que pour les nôtres, c'est en général une finesse d'observation qu'avait aiguisée le commerce des grands, celui qui nous en apprend le plus sur les petitesses de l'homme, et une expérience dont les fruits amers pour elle ne sont plus que piquants pour nous. En particulier, ce qu'elle gagna aux illusions et aux déceptions de cette captivité où acheva de se flétrir cette dernière jeunesse dont elle avait reculé les limites aussi loin qu'elle l'avait pu, c'est d'apprendre à ses dépens qu'en amour les clairvoyants se trompent aussi facilement et aussi lourdement que les aveugles, que l'égoïsme le plus savant laisse commettre autant d'erreurs que la bonté la plus naïve, qu'il ne suffit pas de l'orgueil pour ne pas faire de chutes, que la raison la plus avisée ne vaut pas, pour la conduite de la vie, le simple et humble sentiment du devoir; enfin que

beaucoup d'esprit n'empêche point d'être dupe de peu de cœur.

Nous allons voir maintenant comment et pourquoi avortèrent les espérances qu'elle avait fondées tour à tour sur son commerce avec le marquis de Silly, avec le chevalier du Ménil, comment une personne qui raisonnait en tout agit avec la même imprévoyance que si elle n'eût raisonné en rien, et se trouva à la fin réduite, lasse d'expériences et chargée d'ennui, à accepter, après tant de naufrages, comme une dernière faveur de la fortune, le port d'un de ces froids mariages où on n'associe que des intérêts et des convenances, et où le bonheur s'appelle le repos.

Mlle Delaunay avait été élevée au couvent de Saint-Louis, à Rouen, avec Mlle de Silly, d'une ancienne maison du pays ; et malgré la disproportion des conditions, une certaine communauté de goûts, une certaine sympathie de caractère avaient lié entre elles ces deux aimables et sérieuses jeunes personnes.

Durant un séjour de près de six mois qu'elle fit au château de Silly, Mlle Delaunay eut occasion d'y voir l'aîné de la famille, le marquis de Silly, qui était d'une figure agréable et d'un esprit plus séduisant encore. Fait prisonnier à la bataille d'Hoschtedt, il revenait d'Allemagne, après avoir été échangé, impatient de rentrer dans la lice d'où l'excluait sa parole de ne plus servir pendant un temps donné, et ces circonstances ajoutaient encore à l'attrait d'un homme fait pour jouer les héros de roman durant les loisirs forcés qui l'empêchaient de jouer les héros historiques.

Mlle Delaunay ne le vit pas impunément et aima M. de Silly avec l'ardeur de la première passion, qui

ne considère pas les obstacles et ne tient compte que de ce qui la favorise. Après avoir répondu à l'hommage de cette adoration, d'ailleurs silencieuse et discrète, avec le dédain d'un grand seigneur pour une personne sans naissance et d'un homme blasé sur les bonnes fortunes pour une personne sans beauté, M. de Silly, frappé du tact et de l'esprit de Mlle Delaunay, s'intéressa à sa condition précaire, à ses talents sans emploi, lui donna d'utiles et sages conseils et s'attacha à elle par l'attrait de sa conversation et la reconnaissance des petits services qu'elle trouva moyen de lui rendre. Mais cette liaison n'emprunta le langage du sentiment que pour obéir au goût du temps et dissimuler précisément l'absence du sentiment; et elle ne fut qu'une distraction dans la vie d'un homme absorbé par les calculs d'une ambition qui prétendait à tout et faillit arriver à tout. Lieutenant général, membre du conseil du dedans sous la Régence, favori du Régent, cordon-bleu, le marquis de Silly, malgré le scandale, trop commun alors pour être bien dangereux, de la part intéressée qu'il avait prise aux affaires de Law, se flattait de l'espérance du ministère, quand sa fortune audacieuse rencontra cet obstacle imprévu ou dédaigné qui a fait trébucher, à deux pas du but, tant de parvenus comme lui, qui ne sont pas arrivés. Il ne put supporter un échec qui ruinait l'effet de tant de succès et ne trouva que le suicide pour le guérir du désespoir. On le releva expirant dans les fossés du château de Silly où il s'était précipité. (19 novembre 1727.)

Mais au moment où nous sommes, rien n'annonçait un sort si tragique ni ne permettait le pressen-

timent d'une telle catastrophe. Tout se réunissait au contraire pour favoriser le prestige du brillant marquis, et pour rendre irrésistible cette fascination que Mlle Delaunay subit complètement. Mais elle ne poussa point l'enivrement jusqu'à se flatter d'un retour impossible. Elle refoula en elle le secret d'une passion dont l'aveu est ridicule quand il n'est point partagé. Elle aima, tout en déplorant de n'être pas assez aimable pour être aimée ; cette réserve par laquelle elle triomphait d'elle-même ne fut pas sans consolation, puisqu'elle lui permit, c'est elle qui le dit, « de goûter cette joie délicieuse, inconnue à ceux qui ne savent pas résister aux mouvements de leur cœur ». Ce plaisir de pudeur et de fierté, cette joie de se vaincre, dont plus tard elle ne devait pas assez se souvenir, la rendirent capable de toutes les abnégations, de tous les sacrifices.

Elle donna de ce dévouement au marquis, de ce zèle pour ses intérêts une preuve bien singulière, qui peint à la fois la personne assez égoïste pour la demander et la personne assez détachée pour l'accorder. Quelque temps après sa sortie de la Bastille, où nous la retrouverons tout à l'heure, elle n'hésita pas, sur la demande de M. de Silly, à se charger de ses affaires de cœur, auxquelles il n'avait pas le temps d'apporter toute l'application désirable, et à faire, pour ainsi dire, sous le titre de secrétaire, de l'art pour l'art à son profit. En d'autres termes, M. de Silly, embarrassé pour se tirer d'une liaison qu'il ne savait ni conserver ni rompre, s'avisa de recourir à la sagacité de son amie pour démêler ses sentiments, à sa finesse pour les exprimer; et nous avons, dans cette correspondance qui nous a été conservée, un monu-

ment de la situation la plus bizarre du monde : une femme écrivant pour le compte d'un homme qu'elle a aimé à une autre femme qu'il n'aime plus. Cette situation si étrange au point de vue moral, dont plus tard la mère de Moncrif devait profiter pour faire sa fortune, grâce à un talent épistolaire et à un style galant dont il ne nous reste pas de témoignages, nous a procuré, de la part de Mme de Staal, des lettres dont plusieurs sont de véritables chefs-d'œuvre de casuistique amoureuse, d'observation intime, d'analyse psychologique.

Nous n'insisterons pas et nous allons voir comment, malgré les désabusements de cette première expérience de la passion, Mlle Delaunay trouva moyen, à la Bastille, il est vrai, — et la prison, en pareil cas, est une circonstance atténuante, — de se risquer de nouveau dans la tempête et de rencontrer encore l'écueil funeste à cette barque fragile qu'elle gouvernait pourtant prudemment, et qui modestement n'aspirait plus qu'au havre du mariage.

Si, en 1719, Mlle Delaunay avait trente-cinq ans, le chevalier du Ménil, son compagnon de captivité, était certainement plus âgé. Tous deux avait eu assez de succès et éprouvé assez de déboires dans le monde pour n'être pas plus, du côté de l'expérience que du côté de l'âge, des novices et des débutants. Du Ménil était assez l'ami des roués de la Régence pour l'être un peu lui-même, et Mlle Delaunay, élevée à la double école de la pauvreté et de la domesticité des grands, n'était point naïve. Elle en était arrivée à se faire du bonheur en amour cet idéal commode : « être aimée de quelqu'un qui ne compte plus sur soi et ne prétend rien de vous. » Malheureusement la punition

de ceux qui professent ces théories égoïstes est presque toujours de croire au dévouement de quelqu'un qui les partage. Mlle Delaunay s'en aperçut trop tard à ses dépens. Mais comment s'y trompa-t-elle ? C'est qu'on croit toujours volontiers, si sceptique que l'on soit, à ce que l'on désire et à ce qui flatte.

C'est un bien curieux récit et plein de vues fines, de perspectives qui ne sont pas toujours gaies sur les mystères et les contradictions de la nature humaine, que le récit de ce commerce épistolaire entre deux prisonniers inconnus l'un à l'autre. Ce fut d'abord simple jeu d'esprit et amusement de captivité, puis, grâce aux facilités ménagées par un tiers qui sacrifie ses propres prétentions au triomphe d'un rival préféré, ce commerce se transforma en visites de cellule à cellule, en visites quotidiennes, souvent furtives, à la cruelle faveur desquelles s'évanouit cette passion, qui, contrairement à l'ordre naturel, vit d'inanition et meurt de nourriture. Nous ne tenterons pas de le refaire après Mlle Delaunay, qui y a mis bien de la grâce, de la finesse, et dans ce qu'elle avoue, assez de sincérité pour qu'on supplée facilement à ce qu'elle ne dit pas. Mais nous ne résistons pas au devoir de feuilleter ces trois cent vingt pages de correspondance galante et d'y noter quelques traits en passant.

Elle commence, comme toujours, sur un ton badin, en prose et même en vers, car ce n'est, en pareil cas, qu'en jouant qu'on arrive aux choses sérieuses. Pourtant, dès les premières lettres, Mlle Delaunay ne résiste pas au désir de se peindre, qu'encourage son correspondant, et elle le fait avec une certaine franchise, en convenant d'un défaut qu'on lui reproche, mais pour s'en disculper.

« Je veux bien vous donner quelque éclaircissement sur ce qui me regarde; quoique j'aie toujours tenu pour maxime qu'on ne doit ni se montrer ni se cacher mais simplement se laisser voir... J'irai même jusqu'à vous avouer qu'on a souvent médit de mes sentiments, non qu'on m'ait jamais accusée d'ignorer ou de négliger les devoirs de l'amitié, mais on a prétendu qu'elle faisait sa résidence plutôt dans ma tête que dans mon cœur; que je la connaissais par principes et que je la suivais par règles. J'ai laissé croire, aimant mieux voir dans l'erreur ceux qui tenaient de semblables propos que de les désabuser à grands frais; car il est vrai, s'il faut tout dire, que j'ai été fort ménagère de cette espèce de bien mais, comme on sait, c'est rarement la misère qui donne le goût de l'économie. »

Riche de cœur comme elle le prétend, ou non, comme nous inclinerions à le croire, toujours est-il que Mlle Delaunay, grâce à son économie, en trouve assez pour parer longtemps des couleurs du sentiment un simple manège de coquetterie. Mais c'est en jouant qu'on se découvre et en riant qu'on se trahit. Un secret qui ne tarde pas à échapper à la spirituelle épistolière, c'est celui de l'ennui qui la ronge, et dont ne la délivrent ni la curiosité ni l'expérience :

« Question que vous ne me faites pas, à laquelle je vais pourtant vous répondre, tant je réponds bien aujourd'hui : d'où vient ma belle humeur ce soir? C'est parce que j'attrape la fin d'un jour, et que c'est autant de fait. Vous croirez peut-être que j'ai gagné cette façon de penser depuis que je suis ici. Non, je l'ai toujours eue : ce qui prouve que mes jours n'ont jamais été bien sereins... »

Même en faisant la part de l'affectation et du paradoxe voulus dans un jeu d'esprit, avant qu'il ne tourne au jeu de cœur, et en tenant compte de ce que Mlle Delaunay, se méfiant justement d'un partenaire aussi habile que celui contre lequel elle engageait

l'enjeu de la dernière partie, jouait serré, il n'est pas possible de ne pas voir un peu de vérité dans la déclaration d'égoïsme qu'elle lui lançait si délibérément dans les termes suivants :

« D'abord, se présente l'article de l'amour-propre, dont vous vous excusez, comme si vous croyiez bonnement qu'on en pût avoir d'autre. Je ne vous souffrirai pas ces enfances-là, mon voisin ; et si vous prétendez que je vous mène, attendez-vous d'aller grand train. Je professe une secte où l'on voit les choses telles qu'elles sont : nous n'embellissons pas les objets pour avoir le plaisir de les admirer ; et quoi qu'on puisse débiter du détachement de soi-même, j'ai pour premier article de ma croyance qu'on n'aime que soi. Ceux-mêmes, s'il en est, qui se tuent pour ce qu'ils croient aimer, n'aiment qu'eux ; et tous les différents attachements ne sont que des manières de s'aimer soi-même. Ne faisons donc nul scrupule ni façon de l'avouer, puisque cela ne peut être autrement. Je vous avouerai bien d'autres propositions dures dans le courant de notre société... »

Et plus loin :

« L'héroïsme de sentiment est une belle chose, mais je n'y crois point, si ce n'est que je le regarde comme une production de l'imagination que le cœur sans cesse désavoue. Ceci pourra bien gâter le magnifique portrait que vous avez fait de moi ; mais, en fait de portrait, il vaut mieux que la figure soit imparfaite que la ressemblance. »

Tout ce minaudage, tout ce cailletage subtils n'empêchèrent point une femme qui semblait si bien se défendre de succomber comme les autres aux illusions et aux vanités dont elle se disait si bien revenue. Si peu qu'on ait de cœur, il finit toujours par se trouver un défaut de la cuirasse, quand cette cuirasse n'est faite que de sagesse profane. Mlle Delaunay, d'un guet si avisé et si alerte à la riposte, crut aux pro-

testations du chevalier du Ménil quand elle les entendit de sa bouche au lieu de les lire de sa plume; et celle que son absence laissait si forte, ne put s'empêcher de l'aimer en sa présence.

Alors, à la période de méfiance succéda la période de crédulité, et du scepticisme elle passa à l'engouement, d'autant plus facilement que l'hommage de ce qui nous plaît nous flatte toujours. C'est alors aussi que la satisfaction longtemps contenue s'épanche et éclate en exclamations d'un ton à la fois lyrique et didactique. Car on ne perd jamais son caractère, même quand on abandonne son cœur. Il y a toute une série de billets de Mlle Delaunay, durant la phase de la lune de miel, qui ne sont guère que la variation de ces mots qui en forment le thème : « Vous m'avez assez bien aimée aujourd'hui, et je suis fort contente de ma chère âme. » « Que nous nous sommes bien aimés aujourd'hui ! » C'est-à-dire : « Vous avez été bien conforme à l'idéal que je me suis fait de vous; vous avez parlé et agi selon les règles du sentiment; vous avez bien récité votre leçon, bien fait votre devoir, bien joué votre rôle. Je suis contente de vous, parce que je suis contente de moi. » Cette contenance pédagogique, cette façon de considérer son amant comme un écolier n'ont rien de naïf, mais en revanche sont quelque peu irritantes. On ne peut plaindre de ses déconvenues une femme qui ne perd jamais la tête et passe tout ce qu'elle éprouve à l'alambic de l'analyse : « Je ne sais d'où cela vient, mais je remarque que je me passe un peu mieux de vous que je ne faisais : je n'avais de joie qu'à vous voir, j'en ai présentement à vous avoir vu. Il me semble que cela n'est pas plus mal. Qu'en dit ma chère âme?

Mlle Delaunay est trop fine pour ne pas craindre que ces préciosités et ces subtilités ne tournent à lui nuire. « Autant vaudrait et peut-être mieux, s'écrie-t-elle à un moment, une véritable bête; elle pourroit avoir d'autres avantages que je n'ai pas. » Elle ne croyait pas si bien dire. Cette jolie correspondance où elle se mire sans cesse dans le miroir de son esprit ne nous intéresse pas. Trop de philosophie vraiment. Il n'en faut pas tant que cela dans les choses de cœur. Le moindre grain d'émotion, de passion sincère, ferait bien mieux notre affaire. Il eût bien mieux fait l'affaire sans doute aussi du chevalier, que ce commerce divertissait en prison où l'on n'a pas le choix des amusements, mais qui, sitôt la cage entr'ouverte, respirant à pleins poumons l'air vif de la liberté, prit la clef des champs et faussa compagnie à une femme qui discutait trop bien sur le sentiment pour l'éprouver et pour l'inspirer.

M. Villemain a dit, dans une boutade provoquée par la lecture de ces récits clairs et fins, mais dont la sécheresse polie ne s'anime ni d'un brin d'herbe, ni d'un cri d'oiseau, ni d'une goutte d'eau, qui n'ennuient jamais, mais dont la perfection laisse toujours quelque chose à désirer, ce je ne sais quoi qui est la grâce, qui est le charme, qu'on y retrouve trop la « soubrette de cour ». En tout cas il demeure dans ces lettres de la Bastille qui sont aussi, comme celles de Mme du Deffand, sans tempérament ni roman, quelque chose de la gouvernante, de l'institutrice de grande maison. Ce pli y est, quoi qu'on fasse, et n'est pas un pli de rose. On y trouve trop de ces citations de tragédies et d'opéras dont Mlle Delaunay avoue, sans nous surprendre, « qu'elle avait fait longtemps son bré-

viaire ». Il y a même, hélas! jusqu'à des citations latines. Quand il faut renoncer à ses illusions, à ses espérances, à ce rêve d'un mariage de raison, attendri par l'inclination, c'est par exemple, en bon français, sobre et mordant, plein de traits courts et vifs de vengeresse ironie, qu'elle fait retraite, non sans dignité. Alors, pour se consoler, toujours à sa façon, elle dira, sans se repentir d'une faute qui lui est si naturelle qu'elle ne s'en aperçoit pas : « J'avais bien toujours pensé qu'on était obligé de renoncer à l'amour ou à la raison, car on ne peut les faire vivre ensemble ; il nous convient vraisemblablement mieux de nous défaire de lui que d'elle, qui nous est plus nécessaire que jamais ; » ou bien : « la connaissance d'une vérité paye bien la perte d'un plaisir. »

Les vérités que l'on achète ainsi au prix de la perte d'un plaisir sont des vérités tristes et de celles qu'on fait bien de garder pour soi. C'est ce que fit Mlle Delaunay. « Je ne veux plus en parler avec aigreur, ni me plaindre en aucune sorte; car en effet rien n'est plus insupportable que des plaintes pour ceux à qui elles s'adressent et rien de plus avilissant pour ceux qui les font. Je veux donc reprendre un peu courage et me souvenir que quand on ne peut se venger, il est inutile de se plaindre. » Bientôt, et ces dernières fumées évanouies, d'orgueil, de jalousie, de dépit, elle renoncera à toute revanche expiatoire, à toute réparation du sort : elle rend à la fortune mépris pour mépris : « De quoi peut-on véritablement se soucier, quand on y regarde de près? Nous ne devons nos goûts qu'à nos erreurs. Si nous voyions toujours les choses telles qu'elles sont, loin de nous passionner

pour elles, à peine en pourrions-nous faire le moindre usage. »

Enfin délivrée, elle le croyait du moins, de ces passions « qui sont des maladies dont il faut tâcher de se guérir le plus tôt qu'on peut », Mlle Delaunay, bien rétablie, essaya, suivant sa recette, « de se conserver par un bon régime ». Elle se dédommagea par les succès de l'amitié, où elle apportait l'esprit qui suffit ordinairement à ce genre de commerce, des défaites de l'amour, et elle ne courut plus que les chances sérieuses et solides de la vie.

Grâce à des négociations dont elle n'eut pas l'initiative, mais qu'elle ne désavoua point, elle faillit, par un chef-d'œuvre de spéculation et de bienséance, devenir la seconde Mme Dacier; et elle eût sans doute convenu à un pareil ménage. Mais le savant bonhomme mourut avant de convoler, et ses pensions moururent avec lui. Après avoir payé un dernier tribut à l'infirmité humaine, à ce regret du mal qui survit à la guérison, à cette nostalgie de l'abîme qui reprend parfois ceux qui en sont remontés, et avoir manqué de s'embarquer encore dans une passion mystérieuse qui n'aurait été pour elle « qu'une de ces occasions d'être trompée agréablement auxquelles on se prête malgré tout volontiers », Mlle Delaunay renonça à la mer, aux tempêtes, aux naufrages, et brûla à jamais ses vaisseaux en épousant un capitaine aux gardes suisses du duc du Maine, le baron de Staal. C'est un peu avant 1740 que se fit cette affaire, que Mlle Delaunay unit ses cinquante printemps aux soixante-dix hivers du chef de ce patriarcal intérieur de Gennevilliers où elle allait régner en souveraine, et qu'ils mirent en commun leurs blessures diverses, de la

guerre et de l'amour, cette autre guerre, et les vapeurs de celle-ci avec les rhumatismes de celui-là.

A partir de ce moment, soignant son corps avec un égoïsme désespéré, entretenant son esprit du nécessaire, et ne permettant plus à ce qui lui restait de cœur le moindre superflu, Mlle Delaunay, de suivante, devenue dame de la maison de la duchesse du Maine, de parasite commensale et jouissant des honneurs du carrosse et du pliant, sans s'aveugler sur ces privilèges payés si cher, vécut moralement « dans les limbes », suivant l'expression dont elle use volontiers. Il en fut d'elle comme de Mme du Deffand et de toutes les femmes de leur temps qui ont poursuivi le bonheur en dehors de ses voies sacrées, et n'ont atteint qu'à ce repos troublé, à cette morne volupté de l'ennui s'adorant lui-même, qu'elles ont aussi appelé de ce mot expressif : « le néant ».

De ce néant elle ne sortit que pour écrire à Mme du Deffand, en 1747, les lettres où pétillent les derniers feux de son esprit et de sa malice, où la joie de retrouver une femme de son espèce, de sa race, quoique avec plus de *qualité* dans l'esprit, et de pouvoir dauber avec elle à son saoûl sur les hommes et les choses, nous a valu des commérages implacablement médisants, mais irrésistiblement amusants sur la cour de Sceaux et le ménage Voltaire-du Châtelet. Mme du Deffand avait trouvé là pour lui tendre la raquette et lui rejeter le volant de l'épigramme, une joueuse de sa force, et elle dut éprouver de nouveau, à échanger avec elle hebdomadairement la satire épistolaire, quelque chose du plaisir que lui avait donné autrefois à Courbépine ce divertissement de vipères dont nous a parlé Lemontey.

Mme de Staal mourut, sans trop regretter la vie qu'elle quittait et sans trop penser à l'autre, le 15 juin 1750, à l'âge de soixante-six ans. Elle nous a laissé des *Mémoires*[1] piquants qui donnent bien l'idée de sa conversation et qu'il est agréable de lire autant qu'il l'était de l'entendre. Elle nous a laissé aussi ces lettres galantes qui seraient un chef-d'œuvre du genre, si elles étaient moins correctes, moins factices, si avec un peu moins d'esprit, on y trouvait un peu plus de ce cœur dont il y a trop et qui déborde jusqu'au dégoût dans les lettres de Mlle de Lespinasse, dont celles de Mme de Staal forment le parfait contraste et le meilleur antidote. Elle nous laissait enfin un exemple de plus de l'impuissance des seuls moyens de la raison pour la conduite de la vie et de l'insuffisance, pour son bonheur, des seules ressources de l'esprit.

1. Nous ne pouvons nous dispenser de rappeler ici — le silence en un tel cas serait coupable de trop d'orgueil ou de trop de modestie — que nous venons de publier dans la collection Jeannet-Picard-Lemerre, la petite *Bibliothèque bleue* des érudits et des curieux, avec notice, notes, tables, etc., en 2 vol., les *Mémoires* et les *Lettres* de Mme de Staal.

LA MARQUISE DU CHATELET

Nous voici arrivés à la femme qui joua le plus grand rôle dans la vie publique et privée de Voltaire, et qui reçut du rayonnement de son génie et de sa gloire un reflet capable de suffire à son illustration. C'est par elle que nous jugerons définitivement de son influence, et que nous achèverons de connaître les règles qui présidaient à la théorie et à la pratique de l'existence, dans le couvent philosophique dont elle fut la principale professe. La marquise du Châtelet fut pendant quinze ans la maîtresse et l'amie de Voltaire ; elle occupa souverainement le cœur et surtout l'esprit d'un homme qui, comme Mme de Tencin le disait de Fontenelle, avait un cerveau à la place du cœur ; la mort seule trancha une liaison justement célèbre qui avait résisté à toutes les secousses d'une vie agitée par les débats politiques et religieux et les querelles littéraires, que la jalousie avait des deux côtés rongée sans la détruire, qui avait même survécu à la déception de l'infidélité. Une personne capable d'avoir tenu une telle place dans l'existence d'un Voltaire, a dû être, ce que Mme du Châtelet fut en effet, douée de toutes les facultés viriles, de toutes les grâces féminines, et elle mérite le portrait, aussi ressemblant que possible, et sans complaisance, que nous allons essayer.

Voltaire avait connu Mme du Châtelet, enfant, chez

son père, mais ce n'avait été là qu'une rencontre, et leur intimité date de 1733. A ce moment, Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, née le 17 décembre 1706, mariée le 25 juin 1725 au marquis Florent-Claude du Châtelet-Lomont, avait vingt-sept ans d'âge et huit années de ménage, c'est-à-dire d'ennui conjugal, car elle était trop intelligente et son mari était trop nul pour qu'à l'inévitable illusion du premier jour n'eût pas succédé, dès le lendemain peut-être, l'inévitable désabusement. Toutefois, il n'y eut pas rupture d'un lien qui se relâcha bien vite assez pour cesser d'être incommode.

Le marquis n'avait, suivant le mot du maréchal de Créqui, que les scrupules qu'on ne peut se dispenser d'avoir. Comme la plupart des maris de son temps dans la haute société, il n'avait pris femme que pour avoir des enfants, perpétuer son nom, et ce devoir accompli, cet intérêt assuré, il avait passé avec sa femme un de ces tacites contrats d'indulgence mutuelle, de réciproque tolérance, par lesquels l'époux remettait à l'épouse sa liberté, à la condition de ne point le rendre ridicule, et reprenait la sienne, sous la réserve de ne point dissiper le bien commun. Les deux clauses n'étaient point toujours fidèlement observées, mais il n'est point d'affaires sans risque. Au demeurant, ces ménages dos à dos, où les deux disjoints ne fréquentaient ensemble que le strict nécessaire à l'intérêt commun, à la bienséance, à l'éducation ou à l'établissement des enfants, étaient loin d'être des modèles; mais il n'était pas rare qu'ils fussent des exemples d'un certain accord relatif, d'un certain bonheur tempéré, terne comme l'indifférence, sceptique comme la philosophie qui y présidait.

Voltaire, quand il retrouva à la cour de Sceaux Mme du Châtelet, en pleine possession d'un esprit incontestable et d'une beauté réelle, quoique plus critiquée, curieuse et déjà impatiente des revanches, que lui devait, à son gré, le hasard, fatiguée, mais non rassassiée des expériences de l'amour, avait trente-neuf ans. Ce fut donc, comme on le voit, une liaison de maturité fondée sur des sympathies supérieures aux entraînements juvéniles, et où des mobiles plus vulgaires, sans être complètement exclus, n'eurent qu'une part discrète, de plus en plus rognée. Voltaire n'avait jamais été prodigue du côté du sentiment, et Mme du Châtelet, après l'avoir été, en était arrivée à la période d'économie. L'ambition scientifique et littéraire s'était emparée d'elle; elle s'occupait déjà de problèmes mathématiques et physiques avec Maupertuis, et de mutuelles satisfactions de vanité ne furent pas étrangères aux douceurs d'une lune de miel dont la crainte du scandale amortit les rayons, qui n'ont pas pénétré jusqu'à la chronique du temps.

Mme du Châtelet, qui cherchait ainsi le bonheur dans une intimité d'esprit encore plus que de cœur, une communauté de goûts et de travaux, une amitié enfin d'une nuance plus tendre que les autres, avec Voltaire, n'en était pas à sa première tentative, et elle avait payé plus d'un tribut aux exigences d'une nature à la fois très curieuse et très passionnée avant de se ranger et de faire une fin décente dans cette liaison où elle se piquait de trouver à la fois la joie de l'esprit et la paix du cœur, par une illusion qui devait recevoir plus d'un cruel démenti.

Selon les *Mémoires de Maurepas*, elle avait aimé le comte de Guébriant, qui ne la payait point de retour,

assez éperdument pour ne point se consoler de son infidélité et ne voir d'autre remède à son désespoir que le suicide. Il est à remarquer que la plupart des femmes du dix-huitième siècle, surtout celles que nous avons rangées dans la classe des femmes philosophes, ont toutes, à un moment critique de leur vie, songé à cette issue tragique de la mort volontaire. Mme du Deffand, Mme de Staal, Mlle de Lespinasse avaient failli finir ainsi. Mais aucune d'elles n'imita Mme de Prie jusqu'au bout. Le suicide des femmes, au milieu du dix-huitième siècle, n'était pas à la mode, il demeurait ridicule. Aussi fut-il très rare et la plupart s'en tinrent à la velléité. Mme du Deffand, Mme de Staal, Mlle de Lespinasse préférèrent, très heureusement pour elles et pour nous, au poignard et au poison, ces moyens brutaux d'en finir, qui défigurent et qui déshonorent, la mort, beaucoup plus lente, de l'ennui ou de la passion.

Mme du Châtelet fit comme elles et n'infligea pas aux mœurs de son temps l'affront d'une infraction de mauvais exemple. La maxime favorite de l'égoïste stoïcisme de l'époque était qu'il n'est pas de cause qui vaille la peine qu'on meure pour elle. L'échappatoire était commode et en général on en usait, en cas d'échec et de déception en amour, comme cette actrice fameuse à qui on demandait ce qu'elle ferait si son amant venait à la quitter. « J'en prendrais un autre », répondit la naïve enfant. Mme du Châtelet ne le dit pas; mais puisqu'elle ne tarda pas le faire, il était assez inutile d'essayer de se faire périr en avalant une dose d'opium supérieure à celle qu'il faut pour dormir. Quoi qu'il en soit de cette démonstration, elle n'eut pas du moins de conséquences fâcheuses. M. de Gué-

briant, qui se méfiait de quelque folie, remonta l'escalier, entra de force chez la désespérée, et n'eut pas de peine à sauver la vie de celle qui voulait mourir pour lui.

Le peu de succès de cette première campagne galante ne découragea point l'impétueuse marquise, au contraire. En outre du besoin de se consoler, elle éprouvait aussi celui de se venger : double espoir qui la jeta dans les bras du duc de Richelieu. Elle parvint du moins à brouiller Richelieu avec Mme de Guébriant, qu'elle rendit ainsi à son mari, ce qui était une vengeance comme une autre. Mais elle ne put même prolonger sa victoire dans une conquête durable. Richelieu n'était pas de ceux qui portent longtemps les mêmes couleurs. Un mot du temps, si énergique dans sa trivialité, caractérise ces liaisons éphémères : une passade. Mais si le cœur de Mme du Châtelet fut affligé de cette circonstance, sa raison sut s'y résigner et elle ne songea plus à se détruire; on n'a de ces idées-là qu'une fois. Au contraire, elle résolut de vivre, certaine d'y trouver encore un certain plaisir; elle pardonna gracieusement ce qu'elle ne pouvait punir, demeura l'amie de celui qui ne pouvait pas lui rester fidèle à un autre titre, et noua avec lui une de ces liaisons particulières, entre hommes et femmes, communes à cette époque, qui gardaient toujours quelque chose des anciennes tendresses, avec l'indépendance et la franchise en plus. Maintenant que nous connaissons les antécédents moraux de Mme du Châtelet, en 1773, il n'est pas sans intérêt d'esquisser son signalement physique.

Mme du Châtelet, qui consacra à la galanterie, assaisonnée et relevée par l'esprit, tout le temps qu'elle ne

donna point à la physique, à la musique, au jeu, à la gourmandise, à la toilette, était en somme, en dépit de plus d'une imperfection plastique, une fort séduisante et fort aimable femme, douée d'une de ces figures dont on ne remarque pas les défauts parce qu'elles ont ce rien, ce tout, qu'on appelle le charme. Elle possédait la grâce, plus belle encore que la beauté; elle était pleine de ce feu intelligent et sympathique, de cette vivacité allègre qui mettent la grâce en mouvement. Il existe d'ailleurs deux portraits ressemblants de Mme du Châtelet, l'un dû au maître du pastel, La Tour, l'autre tracé par le pinceau de Marianne Loir. Il est donc facile de se faire une idée très nette de la figure et de la physionomie de la *divine* Emilie.

La marquise était grande, maigre, un peu osseuse. C'est peut-être du côté des agréments et des harmonies de la taille et de la démarche qu'elle pouvait pécher. Mais la tête, en somme, était charmante. C'est l'avis des juges les moins suspects d'indulgence, Maupertuis et Mme Denis. Dans cette image que tout dit être fidèle, on voit ce visage, qui respire l'intelligence et la vie, émerger, souriant, d'un collier de fourrures dont la moelleuse légèreté encadre heureusement et fait resssortir sans violence des traits plus sémillants que réguliers. La coiffure est ronde et basse, telle qu'elle se maintint pendant le milieu du siècle, finement tignonnée, frisonnée, poudrée. Le corsage échancré découvre au sommet de son échelle de nœuds des appas modérés. Ce qui frappe, dans ce visage d'un ovale un peu pointu, c'est l'expression spirituelle et sensuelle des lèvres, d'un savoureux incarnat; c'est surtout l'éclat velouté de ces yeux baignés de lumière, couronnés de sourcils épais et

bien arqués, que surplombe un front plein d'idées.

A ce portrait sans complaisance, car on y sent très bien tout ce qui pouvait donner prise à la critique, le teint bruni, les dents médiocres, le menton court, les attaches du col plus solides qu'élégantes, etc., il est curieux, il est indispensable même — tant est demeurée fameuse cette esquisse où un esprit vipérin a distillé une goutte de venin dans chaque mot, — d'opposer celui qu'a tracé Mme du Deffand.

Quels griefs avait-elle contre Mme du Châtelet? Aucun de précis, sans doute. Elle prétendait même ne la point haïr. Mais elle n'aurait pas osé affirmer qu'elle l'aimât. Il aurait été difficile de le croire, après avoir lu le portrait suivant, d'une malveillance si implacable, qu'il produisait sur le bon Thomas, l'optimiste auteur des *Eloges*, l'effet d'une autopsie.

« Représentez-vous une femme grande et sèche, sans hanches, sans gorge, avec de gros bras, de grosses jambes, des pieds énormes, une très petite tête, le visage aigu, le nez pointu, deux petits yeux vert de mer, le teint noir, rouge, échauffé, la bouche plate, les dents clairs-semées, et extrêmement gâtées. Voilà la figure de la belle Émilie, figure dont elle est si contente, qu'elle n'épargne rien pour la faire valoir : frisures, pompons, pierreries, verreries, tout est à profusion ; mais comme elle veut être belle en dépit de la nature, et qu'elle veut être magnifique en dépit de la fortune, elle est souvent obligée de se passer de bas, de chemises, de mouchoirs et autres bagatelles. »

La belle Emilie n'était pas mieux traitée au moral qu'au physique :

« Née sans talent, sans mémoire, sans imagination, elle s'est faite géomètre pour paraître au-dessus des autres femmes, ne doutant pas que la singularité ne donne la supériorité. Le trop d'ardeur pour la représentation lui a ce-

pendant un peu nui. Certain ouvrage donné au public sous son nom et revendiqué par un cuistre, a semé quelques soupçons; on en est venu à dire qu'elle étudioit la géométrie pour parvenir à entendre son livre. Sa science est un problème difficile à résoudre; elle n'en parle que comme Sganarelle parloit latin devant ceux qui ne le savoient pas; belle, magnifique et savante, il ne lui manquoit plus que de devenir princesse. Elle l'est devenue, non par la grâce de Dieu ni par celle du roi, mais par la sienne.

« ...On diroit que l'existence de la divine Émilie n'est qu'un prestige... Elle a tant travaillé à paraître ce qu'elle n'est pas, qu'elle ne sait plus ce qu'elle est. Ses défauts mêmes ne lui sont peut-être pas naturels. Ils pourroient tenir à ses prétentions; son impolitesse et son inconsidération à l'état de princesse; sa sécheresse et ses distractions à celui de savante; son rire glapissant, ses grimaces et ses contorsions à celui de jolie femme.

« ...Tant de prétentions satisfaites n'auroient cependant pas suffi pour la rendre aussi fameuse qu'elle vouloit l'être; il faut, pour être célèbre, être célébrée. C'est à quoi elle est parvenue en devenant maîtresse déclarée de M. de Voltaire. C'est lui qui la rend l'objet de l'attention du public et le sujet des conversations particulières; c'est à lui qu'elle devra de vivre dans les siècles à venir. En attendant elle lui doit ce qui fait vivre dans le siècle présent.... »

Ce portrait, qui date de 1740, anticipe un peu sur les événements, ou plutôt résume la vie de Mme du Châtelet dans une synthèse dénigrante dont tous les traits ne sont pas encore passés par notre analyse. Ce n'est pas encore le moment de parler de cette époque où l'amour ayant dégénéré en amitié, et la liaison de Mme du Châtelet avec Voltaire s'étant réduite à l'intellectuel, les ennemis de la marquise portèrent sur ses goûts et ses ouvrages scientifiques tout l'effort de leur malignité. En 1733, nous en sommes aux illusions mutuelles, au bonheur sincère

peut-être, puisqu'il sut rester discret. Il n'y a que les gens heureux pour aimer le mystère et pour chercher dans la vie les douceurs de l'ombre et les chemins couverts. De cette première période, il n'y a pas d'histoire, et il est trop facile d'ailleurs de deviner ce qui dut se passer entre un homme comme Voltaire, à trente-neuf ans, au lendemain de cette *Zaïre* où il avait déployé une sensibilité, une tendresse, une délicatesse dont on ne le croyait point capable, et une femme comme Mme du Châtelet, jeune et passionnée, et qui nous fera plus tard des confidences dont la franchise est d'un cynisme tout différent de celui des aveux de Mme du Deffand.

Quelques lettres à Cideville et à la duchesse de Saint-Pierre entr'ouvrent à peine les voiles qui couvrent cette liaison à son heure intime et secrète, quand, par exemple, la marquise du Châtelet et la duchesse de Saint-Pierre descendaient, accompagnées du comte de Forcalquier, qui était du dernier bien avec la duchesse, de quelque carrosse de louage à l'entrée de la rue du *Long-Pont* (aujourd'hui *Jacques de Brosse*) pour se glisser dans la maison habitée par le poète en face le portail de Saint-Gervais. Là, les deux grandes dames en bonne fortune quittaient leur mante, leur coiffe, leur masque, et elles acceptaient en riant un souper improvisé par la gouvernante Marianne, ou même allaient manger en partie carrée, *incognito*, une fricassée de poulet dans le cabinet particulier d'un cabaret de Charonne.

Les choses n'allèrent pas longtemps ainsi. Il vint bientôt un moment où Voltaire et Mme du Châtelet, n'ayant plus rien de particulier à se dire, ne songèrent plus à se cacher. Le succès de *la Henriade*, de *Zaïre*,

les querelles, les procès, la réputation déjà européenne, la fortune croissante de Voltaire, son activité qui embrassait tous les objets à la fois, son ambition qui s'étendait à tout, les hardiesses de son esprit militant, les rancunes de son humeur irascible ne pouvaient s'accommoder de la pénombre d'une vie tranquille et furtive, à peine traversée de temps à autre d'un rayon de gloire. Son caractère et son esprit le condamnaient aux orages de la vie publique; et le gouvernement de l'opinion, auquel il aspirait, ne pouvait se concilier avec le mystère de l'amour et du bonheur. Il n'était pas infidèle, comme Richelieu, par besoin de changement, par goût de la nouveauté. Il ne donna pas de rivale à Mme du Châtelet. Mais il n'était pas de ceux qui peuvent se livrer longtemps tout entiers à un sentiment, s'ensevelir dans une passion. Il avait trop d'affaires de tout genre, de soucis et de calculs de vanité, d'intérêt, de vengeance pour s'isoler et s'absorber dans une égoïste satisfaction de cœur. De bonne heure il eut d'ailleurs sur cette question une philosophie commode. Il soutenait qu'il faut économiser ses sentiments, si l'on veut qu'ils durent, et que l'amour meurt de satiété plus que d'inanition. Il exprimait cette opinion dans l'épithalame sans illusions qu'il adressait, le lendemain de leur mariage, auquel il avait fort contribué, au duc de Richelieu et à la nouvelle duchesse, Mlle de Guise.

Ne vous aimez pas trop, c'est moi qui vous en prie,
C'est le plus sûr moyen de vous aimer toujours.
Il vaut mieux être amis tout le temps de la vie,
Que d'être amants pour quelques jours.

Quoique plus disposée que lui au sacrifice de sa vanité, et n'envisageant pas sans appréhensions et sans regrets la reprise de cette vie militante qui allait l'exposer à tant de partages, Mme du Châtelet, en femme d'esprit, sentait bien que, pour conserver Voltaire, il ne fallait pas faire une chaîne d'une liaison qu'il n'était capable de supporter qu'à l'état de lien élastique et relâché, de complaisante habitude. Le plus doux des jougs lui fût devenu insupportable, s'il eût senti ce joug. D'un autre côté, la marquise était femme et son orgueil trouvait son compte à l'éclat décent de son empire, à la vue de son influence, au triomphe public de sa conquête. Une amitié comme celle de Voltaire était de celles qui flattent même un mari quand il n'est pas jaloux. M. du Châtelet n'avait pas ce défaut, qui n'était pas alors de bon ton, et se contentait de prétendre à n'être pas ridicule. Il ne le fut point, tant sa femme et Voltaire mirent d'art à ne profiter que de ses absences, très fréquentes il est vrai, pour le service du roi (il était lieutenant général), à ménager l'apparence de ses droits et de leurs devoirs, à éviter tout esclandre, à dissimuler l'une son infidélité, l'autre son usurpation sous les plus habiles égards et les plus délicats services. On peut même dire qu'on lui fit de très bonnes conditions en échange de sa tolérance de bon goût, et que, dans cette association dont on eut le soin de ne lui laisser que les agréments et les profits, il fut vraiment, sinon noblement « *le plus heureux des trois* ».

Mme du Châtelet, dans ses lettres au comte d'Argental et au duc de Richelieu, dont le recueil, qui comprend aussi celles adressées à Maupertuis et à Algarotti,

vient enfin d'être réuni [1], ne manque pas une occasion de rendre hommage à la réserve, à l'indulgence, à la débonnaireté de ce mari qui refusa d'être tyran, au risque de passer pour complice. « Heureusement, écrit-elle à d'Argental en décembre 1734, au lendemain d'une alerte un peu vive (une intervention de famille qui menaçait la sécurité de sa liaison), que je suis sûre de M. du Châtelet. C'est l'homme le plus respectable et le plus estimable que je connaisse et je serois la dernière des créatures si je ne le pensois pas. »

Ce qui rendit d'ailleurs le rôle du marquis du Châtelet singulièrement commode, c'est que Voltaire, de 1734 à 1746, sera presque toujours absent, obligé de déconcerter par un perpétuel va-et-vient les poursuites qui le menaceront à la suite de ses nombreuses disgrâces, tantôt lors de la publication frauduleuse, par un libraire infidèle, des *Lettres philosophiques*, tantôt lors de la divulgation du *Mondain*, tantôt lors du propos compromettant tenu au jeu de la reine à Fontainebleau. Voltaire ne fait que passer à Paris, où il ne ferait pas bon pour lui de rester. Le plus souvent il est à Bruxelles, ou à Berlin, ou à Cirey, dans ce château, le plus beau reste de la fortune des du Châtelet, délabré comme elle, et dont il paye l'hospitalité en contribuant à ses embellissements avec le zèle de l'amitié et la libéralité de l'opulence.

Maître, par le produit de ses spéculations et le rapport de sa part dans la fourniture des vivres de l'armée, d'un revenu de soixante mille livres qu'il avait dou-

1. Cette édition excellente, vraiment critique, éclairée d'un commentaire érudit, est due à M. Eugène Asse (Charpentier, éditeur).

blé à la fin de sa vie, Voltaire, courtisan accompli, grand seigneur par l'esprit, par les manières puisées à l'école des derniers représentants de la tradition du grand siècle, Voltaire était aussi un grand seigneur par la fortune. Il faisait de la sienne à Cirey le plus libéral et le plus galant usage; et il entra certainement de la reconnaissance pour plus d'un délicat procédé, pour plus d'un opportun service, dans l'affection que lui voua la marquise, dans la déférence avec laquelle le traita toujours le marquis. Tous deux avec un grand nom, un grand train de maison, des habitations comme Cirey ou l'hôtel Lambert (qu'ils ne gardèrent, il est vrai, que quatre ans), un intendant, un précepteur, une dame de compagnie, un secrétaire, un nombreux domestique, étaient souvent fort embarrassés dans leurs affaires, surtout avant l'héritage du marquis de Trichateau, et le gain du procès de Bruxelles, auquel contribua fort activement Voltaire. Le marquis, lieutenant général, avait à soutenir son rang à l'armée, à y figurer en digne équipage. La marquise était coquette, prodigue, joueuse. Elle perdit un jour, au jeu de la reine, jusqu'à *quatre-vingt-quatre mille francs* empruntés en partie à ses amis. C'est encore Voltaire qui arrangea les choses. non sans d'onéreux sacrifices.

Tous ces détails étaient nécessaires pour préciser, dans l'intérêt de la vérité plus que dans celui de leur dignité, l'apport de chacune des trois parties dans cet édifice fragile, mais d'un équilibre si bien combiné qu'il résista à toutes les secousses. Si cette union de quinze ans, que la mort seule dénoua, en éprouva plus d'une, si elle connut, tout en leur survivant, les déceptions, les brouilleries, même les séparations

passagères, à quoi faut-il donc attribuer ces orages intimes qui en troublèrent l'azur, et dont le mari demeure irresponsable? Au caractère fougueux, au tempérament irascible, à la vie fébrile des deux amants, aux querelles et aux procès de Voltaire, à ses fugues sur la Hollande ou sur Berlin où l'attirait ce prince, dont — elle l'avoue nettement dans ses lettres, — fut jalouse la marquise, à laquelle Voltaire ne donna lieu d'être jalouse d'aucune femme.

Et lui, Voltaire, n'eut-il jamais sujet d'être jaloux? Non, paraît-il, pendant les dix premières années, l'intimité de la marquise avec Maupertuis, avec Algarotti, avec Clairault, avec Kœnig, étant demeurée purement scientifique et platonique. A partir du séjour à la cour galante de Lunéville et de la liaison nouée avec le marquis de Saint-Lambert, les choses prirent une autre tournure, et ce fut au tour de Voltaire d'avoir à se fâcher et à pardonner, car il pardonna toujours. Il ne pouvait se passer de l'amie qu'il savait incorruptible et la maîtresse infidèle le trouva indulgent. C'est dans cet épisode caractéristique que nous allons achever de les connaître tous les deux.

Pour nous expliquer ce qui va suivre, une transition n'est pas superflue; et c'est aux propres confidences de Mme du Châtelet sur elle-même que nous allons la demander. Ces confidences, d'une sincérité parfois un peu crue, elle les a placées dans un *Essai sur le bonheur* — qu'il est regrettable que le dernier éditeur de ses *Lettres* n'ait point réimprimé — qui nous montre que son idéal de félicité n'était pas des plus élevés; elle avait ce qu'on peut appeler une morale toute terrestre, pédestre; son âme était de celles qui n'ont pas d'ailes, et ne tendent pas au ciel. Comment s'en éton-

ner ? Le mot *ciel*, pour Mme du Châtelet, n'avait qu'une acception astronomique. Tout en y regardant à travers la lunette newtonienne, elle trouva moyen de faire quelques chutes assez vulgaires. Elle n'en rougit point; toute sa conduite, marquée au coin d'un épicuréisme transcendant, nous la montre dégagée de ces deux préjugés : la foi et la pudeur. Elle laissait couler sa chemise devant le valet de chambre Longchamps, sans plus de façon que si elle eût été seule, et elle le chargeait de mettre de l'eau dans sa baignoire sans même s'apercevoir qu'elle y était. Pour elle un valet n'était pas un homme. Mais en dehors de la livrée, elle regardait volontiers un homme bien taillé, et ce brillant officier aux gardes lorraines, le marquis de Saint-Lambert, lui plut par sa figure et sa stature avant de lui plaire par son esprit. C'est par le physique qu'elle le trouva supérieur à Voltaire. Quand celui-ci fit mine de se fâcher, elle lui ferma la bouche par un de ces raisonnements qui laissent coi même un Voltaire. Il dut en prendre son parti. Il était devenu de trop bonne compagnie pour faire autrement. Mais écoutons les réflexions de Mme du Châtelet sur le *bonheur*.

Selon elle, il est surtout où on le trouve; toutefois il lui semble qu'il faut pour être heureux « s'être défait des préjugés, être vertueux (on sait le sens élastique de ce mot au dix-huitième siècle), se bien porter, avoir des goûts et des passions, être susceptible d'illusions ».

Quant au problème de la destination humaine et du but de la vie, Mme du Châtelet le résout par ces conclusions dont le défaut n'est pas le manque de netteté : « Les moralistes qui disent aux humains :

« Réprimez vos passions et maîtrisez vos désirs, si vous voulez être heureux », ne connaissent pas le chemin du bonheur... Nous n'avons rien à faire en ce monde qu'à nous y procurer des sensations et des sentiments agréables. »

Conformément à ces principes, Mme du Châtelet n'hésite pas à déclarer qu'elle a cherché dans l'art de la musique (elle était de bonne force au clavecin et chantait à merveille), dans la pratique du jeu, dans la satisfaction de la gourmandise, le bonheur ou tout au moins le plaisir. En ce qui touche la gourmandise, elle confesse s'être livrée à ses délices avec une ardeur que seule a pu tempérer l'indigestion. Alors elle réparait l'excès par une diète qui lui coûtait d'autant moins que c'était se mettre en état de recommencer. Notons, à ce propos, l'aveu physiologique suivant : « J'ai un tempérament de feu. Je passe la matinée à me noyer de liquides. » Une telle personne dut finir par s'accommoder médiocrement de certaines déceptions de son commerce avec Voltaire. C'est donc sur le compte de cette diminution, de cette parcimonie de sentiment d'un homme trop occupé de sa gloire et de sa santé, que la marquise met, avec un peu trop de complaisance, sa propre infidélité. Elle le fait en termes plus compliqués, plus embrouillés, qu'à l'ordinaire. A défaut de pudeur, sa logique lui donne conscience de la faiblesse de son argumentation :

« J'ai reçu de Dieu, il est vrai, une de ces âmes tendres et immuables qui ne savent ni déguiser, ni modérer leurs passions, qui ne connaissent ni l'affaiblissement, ni le dégoût, et dont la ténacité peut résister à tout, même à la certitude de n'être plus aimée ; mais j'ai été heureuse pendant dix ans

par l'amour d'un homme qui avait subjugué mon âme, et ces dix ans, je les ai passés avec lui sans aucun moment de langueur et de dégoût ;... quand l'âge, les maladies et peut-être aussi la satiété ont diminué son goût, j'ai été longtemps sans m'en apercevoir; j'aimais pour deux, je passais ma vie entière avec lui, et mon cœur, exempt de soupçons, jouissait du plaisir d'aimer et de l'illusion de se croire aimé. Il est vrai que j'ai perdu cet état heureux et que ce n'a pas été sans qu'il m'en ait coûté bien des larmes. Il faut de terribles secousses pour briser de telles chaînes. La plaie de mon cœur a saigné longtemps. »

Ainsi Mme du Châtelet convient qu'elle a lutté, qu'elle a cru tant qu'elle a pu ; que c'est par désabusement qu'elle a cédé à la tentation, et que si elle a trompé Voltaire, c'est la faute de Voltaire. Elle ajoute même qu'elle regrette de n'avoir pas eu le courage de rompre nettement et complètement, et elle cite cet aphorisme du duc de Richelieu qui fait naturellement autorité en pareille matière : « Il faut découdre l'amitié et déchirer l'amour. » En réalité elle fit tout le contraire. Elle préféra découdre l'amour, et parvint à ne pas déchirer l'amitié. Voltaire toutefois ne se prêta pas du premier coup à un arrangement qui exigeait plus de philosophie qu'il n'en avait. La première scène de jalousie faillit se terminer par une séparation. Nous en connaissons la date et le lieu. Mais il importe surtout de raconter en bref les faits qui la motivèrent.

C'est au printemps de 1748 que, dans une fête donnée par M. de la Galaisière, chancelier du roi Stanislas, en l'honneur de ce prince, Mme du Châtelet rencontra le marquis de Saint-Lambert, le remarqua, le lui laissa voir et reçut en échange de ces avances flatteuses, le compliment de rigueur. L'affaire ainsi

menée alla grand train. Mme du Châtelet était pressée en tout; et M. de Saint-Lambert avait la fatuité de ne pas aimer à attendre. Tous deux étaient de ces voyageurs impatients qui, dans le pays du sentiment comme dans tous les autres, goûtent surtout le plaisir d'arriver. Mme du Châtelet avait alors quarante-deux ans, Saint-Lambert moins de trente et Voltaire cinquante-quatre. Il y a bien des choses dans ces simples dates. Donc, ils s'aimèrent pendant que Voltaire se soignait. Ils s'aimèrent, lui avec plus de bonne grâce que d'ardeur, elle en femme pressée de respirer la dernière fleur de la jeunesse et de la beauté, et de ne rien perdre de son été de la Saint-Martin.

Il faut lire, comme nous les avons lus, ces billets mignons à tenir dans un nœud de corsage, dans un pli de gant, sous une fleur de bouquet, dans le creux de la main : correspondance furtive sur un petit carré de papier satiné, à bordure dentelée de rose ou de bleu, dont la boîte aux lettres était le plus souvent la tête creuse de la harpe de la marquise de Boufflers, où Mme du Châtelet les glissait comme une pensionnaire et où M. de Saint-Lambert venait les chercher, lorsque la compagnie avait quitté le salon.

Le style est digne de ces moyens romanesques et naïfs : « Il fait un temps charmant. Je ne peux jouir de rien sans vous, je vous attends pour aller donner du pain à mes cygnes et me promener. Venez chez moi dès que vous serez habillé. Vous monterez ensuite à cheval si vous voulez. » Autre, de la même au même : « Je volerai chez vous dès que j'aurai soupé. Mme B... (Mme de Boufflers) se couche; elle est charmante et je suis bien coupable de ne lui avoir point

parlé ; mais je vous adore ; et il me semble que quand on aime on n'a aucun tort. » Nous ne citerons plus. Nous avons le ton. Le reste se devine. La plupart de ces poulets, qui du cabinet de M. Feuillet de Conches, sont aujourd'hui passés, avec beaucoup d'autres qui remplissaient la cassette de son illustre, mais volage aïeul, dans le cabinet du duc actuel de Richelieu, ont été publiés d'ailleurs par le dernier éditeur des *Lettres* de Mme du Châtelet ; et l'avaient été avant lui par M. G. Desnoiresterres, dans sa consciencieuse et volumineuse biographie de Voltaire.

C'est à cet intéressant ouvrage et aux récits contemporains dont, sur ce point spécial, il a reproduit et confronté les témoignages, notamment les *Mémoires* de Longchamps et Wagnière et les *Mémoires* de Marmontel, que nous prenons le parti de renvoyer le lecteur, pour la suite et la fin de cette aventure terminée par la pire des mésaventures. Nous aurions quelque scrupule à insister ici sur les détails, sur les scènes diverses de ce dernier acte de la comédie.

Elle marchait tout à fait au gré de ses auteurs et de ses acteurs, quand un dénouement terrible, qu'ils n'avaient pas prévu, la mort, à la suite de couches funestes, de Mme du Châtelet (10 septembre 1749) vint confondre et foudroyer à la fois l'impertinente et égoïste satisfaction de Saint-Lambert, destiné à être en amour, mais non en poésie, ni en philosophie, le rival triomphant de Rousseau, après Voltaire, la résignation héroïque de ce dernier, le contentement naïf de ce mari plein des grâces de son état, qui ignorait tout ce qu'il ne devait pas savoir et croyait tout ce qu'il était nécessaire qu'il crût ; enfin les tristes espérances que la victime d'une presque quinquagénaire

fécondité avait osé fonder sur le plus inouï des accords, le plus imprévu des succès.

Cet accord, plus touchant qu'édifiant, dura assez pour qu'en les voyant pleurer ensemble celle qu'ils avaient perdue, la malignité mondaine, qui était au courant des affaires de cet étrange triumvirat, n'eut pas le courage de rire devant une tombe. La mort imposa silence à la médisance. Toutes les bienséances furent sauves jusqu'au bout; et Voltaire, qui n'en était pas à compter avec les désillusions, paya ce résultat d'un dernier sacrifice.

Quelques jours après le fatal événement, Voltaire se souvint d'une bague en cornaline entourée de petits diamants que Mme du Châtelet portait au doigt et dont le chaton recouvrait le portrait de celui qui la lui avait donnée, c'est-à-dire de Voltaire lui-même. Cette dernière circonstance préoccupa justement le poète, dont le trouble fut au comble, quand il apprit, par son valet de chambre Longchamps, qu'il avait lui-même ôté la bague du doigt de la morte et l'avait remise à son mari. Un nouveau renseignement, obtenu de Mme de Boufflers, le rassura en l'humiliant. Mme de Boufflers déclara qu'elle avait extrait le portrait du médaillon de la bague, mais que ce portrait était celui de Saint-Lambert. « O ciel! s'écria Voltaire avec une philosophie qui n'était pas sans douleur et sans regrets. Voilà bien les femmes! j'en avais ôté Richelieu, Saint-Lambert m'en a expulsé; cela est dans l'ordre; un clou chasse l'autre; ainsi vont les choses en ce monde. »

Ce mot de Voltaire est digne de lui; mais ce n'est pas cette plaisanterie funèbre qui peut servir de moralité à cette étude. Notre conclusion sera moins in-

dulgente pour lui et pour celle qu'il avait faite à son image. Là où il ne voyait qu'un léger et inévitable affront pour lui-même, nous avons le droit de trouver un échec pour tout ce système si insolemment appelé du nom de philosophie, par suite une leçon pour tous ceux et pour toutes celles qui seraient tentés de s'aveugler à ces décevants mirages. Qu'ils songent à Mme du Châtelet!

C'était bien la peine d'avoir écrit les *Éléments de physique* et d'avoir traduit les *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, de Newton, pour finir par préférer Saint-Lambert à Voltaire, par griffonner ces billets de caillette enamourée à un fat de garnison, et par mourir tragiquement et grotesquement à la fois, à l'âge où l'on est grand'mère, des suites d'une faute sans circonstances atténuantes — à moins que le ridicule n'en soit une!

LE COUVENT DE ROUSSEAU

MADAME D'ÉPINAY

I

L'influence de J.-J. Rousseau sur les femmes de son temps fut supérieure à celle de Voltaire, et, en somme, meilleure, en dépit des erreurs et des égarements qu'elle ne favorisa que trop. Celle de Voltaire, incapable d'une passion vraie et soutenue, ne visa qu'à la tête; celle de Rousseau atteignit et pénétra jusqu'au cœur. S'il ne délivra pas la théorie et la pratique du sentiment des sophismes qui les corrompaient, du moins il épura et spiritualisa jusqu'à un certain point leur langage. Il ne défendit pas aux femmes de croire en Dieu, et réhabilita les devoirs de la maternité; il leur apprit à sentir et à goûter, en en reportant l'hommage à son auteur, quelque chose des poésies du spectacle de la nature. D'un autre côté, Voltaire fut toujours égoïste et heureux. Rousseau fut malheureux, et bien que ses infortunes aient presque toujours été causées par ses fautes, il en souffrit assez pour paraître persécuté. Il profita

donc le premier et avec usure de cette source de sensibilité qu'il avait ouverte au cœur des femmes, et dans le culte qu'il en reçut, la pitié se mêla, pour l'attendrir, à l'admiration.

De là le nombre des femmes distinguées qui subirent, à des degrés divers, son ascendant, et recherchèrent son commerce, non sans plus d'un désabusement. Parmi elles il faut citer la maréchale de Luxembourg, Mme de Boufflers, Mme d'Epinay, Mme d'Houdetot, Mme de Verdelin, Mme de La Tour-Franqueville, Mme Dupin, plus tard, la marquise de Créqui, Mme de Genlis, Mme Necker (qui ne se donna qu'avec réserves, et garda de son enthousiasme en faveur de Buffon et même de Thomas), sa fille, Mme de Staël et enfin Mme Roland.

Nous ne pouvons, ni ne voulons écrire ici toute l'histoire de ce couvent de Rousseau. Nous nous attacherons de préférence à deux de ses figures les plus caractéristiques, et nous ne suspendrons dans notre galerie que les portraits de Mme d'Epinay et de Mme d'Houdetot, intimement mêlées aux vicissitudes de la vie de Jean-Jacques, et celles qui donnent le mieux, par leurs qualités et leurs défauts, l'idée de son influence et de ses effets.

II

Le 23 décembre 1745, à minuit, était célébré, dan l'église Saint-Roch, sans appareil et en présence d vingt-deux personnes appartenant toutes à la famille le mariage de messire Denis-Joseph La Live d'Epi

nay, écuyer, âgé de vingt et un ans, fils de messire Louis-Denis La Live de Bellegarde, écuyer, seigneur d'Epinay et autres lieux, et de défunte dame Marie-Josèphe Prouveur, avec demoiselle Louise-Florentine-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, âgée de vingt ans, fille de défunt messire Louis-Gabriel de Tardieu d'Esclavelles, chevalier, brigadier des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur de la citadelle de Valenciennes, et de dame Florence-Angélique Prouveur.

La mariée, qui épousait son cousin-germain, n'était autre que notre Mme d'Epinay. Appartenant à une famille de vieille noblesse normande remontant au quinzième siècle, riche d'honneur seulement, elle entrait dans une famille dont la fortune et l'illustration plus récentes avaient été conquises dans la finance. La famille de La Live était depuis un certain temps dans les affaires. Un de ses membres était receveur général dès 1705. En 1716, lors des opérations du visa, le fermier-général Christophe La Live avait été taxé à 1.200.000 livres de restitution. Son fils, M. de Bellegarde, fut nommé fermier-général en 1721 et continué dans les baux suivants. Denis de La Live d'Epinay, son fils aîné, avait été reçu en survivance de sa charge.

Pour achever ces détails intimes qui ont leur importance relative et concourent à préciser une situation, nous dirons que, quoique fort riche, mais eu égard sans doute au nombre de ses enfants (trois fils et deux filles), M. de Bellegarde ne se montra point d'une libéralité excessive envers les deux époux. Il connaissait la légèreté et la prodigalité de son fils qui devait en effet, selon Diderot, « dépenser deux millions sans

dire un bon mot ni sans faire une bonne action ». Il désirait mieux connaître sa bru, et ne hasarda sur cette partie d'un mariage dont il était plus inquiet que satisfait, qu'un enjeu des plus ordinaires.

Il donna à son fils 300.000 livres et pour environ 12.000 livres de diamants à sa bru. Il laissa les frais da la noce à la charge de ses enfants, sous prétexte que c'est à ceux qui dansent à payer les violons. Mme d'Epinay avait reçu, tant du bien de son père que de celui de sa mère, 30,000 livres d'argent, 12.000 livres de trousseau et 18.000 livres de meubles et de linge. Son oncle et tuteur, André Prouveur, prêtre, docteur en théologie, prévôt de l'église collégiale de Condé, diocèse de Cambrai, lui avait assuré une terre qu'il possédait. Enfin elle se mariait en communauté de biens, avec promesse d'un douaire de 3.000 livres de rente. Le jeune ménage, logé d'ailleurs à l'hôtel paternel, rue Saint-Honoré, avait, en somme, de quoi bien commencer. M. d'Epinay jouissait d'une portion des revenus de sa charge et les espérances, nous parlons de celles qui s'escomptent, ne lui manquaient pas. Sa part dans la succession de son père devait s'élever à 1.700.000 livres. Mais c'est bien du contrat que les deux époux s'occupent en un pareil moment! Cette union qui devait être si malheureuse, eut sa lune de miel comme les autres.

Le lendemain de son mariage Mme d'Epinay se déclarait heureuse. C'était bien le moins qu'elle se félicitât un jour de ce qu'elle devait regretter le reste de sa vie. Dès le matin on s'était bien un peu querellé dans la chambre conjugale sur la question de savoir si elle mettrait ou ne mettrait pas un peu de rouge. Mais ce léger conflit, où d'ailleurs elle l'avait emporté

(le rouge va si bien aux nouvelles mariées !) n'avait été qu'un de ces fugitifs nuages dont l'éclat du ciel est avivé, loin d'en être obscurci. Cela ne dura guère. Les nuages se multiplièrent bientôt et ne passèrent plus. La jeune femme avait à peine, pour la première fois, l'espoir d'être mère, qu'il ne lui était plus permis de garder d'illusions sur son mari. Adieu les beaux projets de vie à deux, indépendants de tout autre souci que celui de se complaire l'un à l'autre, et qui s'étalent à la page 11 de ces *Mémoires* de Mme d'Epinay, si curieux comme faits, si pénétrants comme note du temps que Sainte-Beuve en a dit justement : « Ce n'est pas un ouvrage, c'est une époque. »

Dès la page 17, on en est déjà aux premières brouilles, suivies, il est vrai, de raccommodements. M. d'Epinay n'est pas bien avec sa belle-mère ; c'est un malheur ; passe encore. Mais bientôt les fautes commencent. Il aime trop les spectacles ; il soupe trop souvent en ville ; et puis il rentre si tard qu'il n'ose se montrer dans l'appartement conjugal ; alors il se retire dans sa petite chambre, parfois d'un pas un peu alourdi, et parfois aussi malade d'une indigestion. A la première, on le soigne avec sollicitude ; reconnaissant de cette indulgence, il sourit ; on profite de l'avantage pour le gronder doucement, et dans l'unique intérêt de sa santé ; il se pique et se fâche. Lui faire des remontrances, cela est du dernier mauvais goût, du dernier bourgeois ! La scène est courte mais bien caractéristique des mœurs conjugales du temps,

« Cela m'encouragea à lui dire que je craignois bien qu'il ne fût pas aussi soigneux de conserver sa santé qu'il étoit sensible à l'intérêt que j'y prenois, et que cela n'étoit pas conséquent. « D'où vient-donc cette crainte ? me dit-il. — De ce que

depuis quelque temps vous veillez beaucoup, lui dis-je. — D'où savez-vous cela? Est-ce que vous m'épiez par hasard? Je vous avertis que cela ne me convient point. — Est-ce vous épier, repris-je, que de vous attendre en vain tous les soirs jusqu'à plus d'une heure après minuit? — Vous prenez bien votre temps pour me faire des reproches qu'assurément je ne mérite pas, me dit M. d'Epinay; je vous le passe pour cette fois, mais je vous prie de ne pas prendre ce ton-là. Je veux être libre, et je n'aime point les questions. »

Et voilà la guerre allumée, guerre sourde encore, premier orage qui se résoudra en larmes bientôt séchées. Mais le coup est porté. La bonne harmonie conjugale est comme ces fruits d'une peau si tendre que la moindre piqûre les flétrit. De ce jour, l'accord est rompu. On se boude. Les officieux s'en mêlent. C'en est fait du raccommodement. Parmi ces médiateurs maladroits, ces consolateurs qui enveniment la plaie, le frère de M. d'Epinay est un bon type :

« Il m'a dit : « A quoi sert, ma pauvre sœur, l'état où vous vous mettez? Eh bien! prenons les choses au pis; quand il auroit une maitresse... que cela signifieroit-il? Vous en aimera-t-il moins dans le fond? — Que dites-vous, mon frère? m'écriai-je; quoi! il auroit?... — Je n'en sais rien, je suppose, je l'ai vu une fois ou deux... — Non, non, mon frère, n'achevez pas. — Mais encore une fois, qu'est-ce que cela prouve? — Non, mon frère, cela ne se peut. — Soit, dit-il. »

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ce beau-frère d'une morale si commode, de si facile composition quand il s'agissait des autres, était lui-même le plus exigeant, le plus jaloux et, sans le savoir, le plus malheureux des maris, ainsi que nous aurons l'occasion de le voir.

Quoi qu'il en soit, il n'y avait pas trois mois que M. et Mme d'Epinay étaient mariés que cette dernière,

depuis plus d'un mois, n'ignorait pas que son mari « recherchait une fille de la Comédie à qui il avait fait des offres considérables. » Il s'agit d'une danseuse, Mlle Rose, appelée à jouer dans le ménage un rôle de discorde. Tout cela, et bien d'autres griefs encore avec cela, permettait à la femme outragée de haïr son mari. Il ne s'en contenta pas et lui donna jusqu'au droit de le mépriser. Il la conduisit au bal masqué et favorisa par son indulgence les galanteries du chevalier de Canaples, un roué de ses amis, à l'adresse de sa femme. Il tenait évidemment à la déniaiser ou à la compromettre, afin qu'elle le laissât tranquille, le droit de reproche n'appartenant plus à une personne qui cessait d'être irréprochable.

Mais il fit bien pis et, après une odieuse scène, dont le récit, qu'on trouve dans les *Mémoires* de Mme d'Epinay, ne saurait avoir sa place ici, c'en fut fait à jamais de tout raccommodement, de tout pardon. L'amour offensé pardonne quelquefois, jamais l'orgueil. Et il faut reconnaître que celui de Mme d'Epinay puisait ses griefs dans les plus légitimes et les plus délicates susceptibilités de son sexe et de son état. M. d'Epinay s'était rendu plus coupable en traitant sa femme comme une maîtresse qu'en en ayant une. Mme d'Epinay ainsi déçue, ainsi humiliée, ne pouvait trouver que dans le sentiment de ses devoirs, si elle l'eût eu assez robuste, dans les consolations de la foi, si elle eût été capable de les goûter, la force de se résigner. Elle était de son temps et préféra se venger ou se consoler, si l'on veut, par des succès vengeurs de ses affronts. Une femme comme Mme d'Epinay, dont les droits sont méconnus, dont les charmes sont offensés, renonce difficilement à une revanche. Sans

doute on ne veut d'abord qu'essayer son pouvoir, que montrer ce qu'on vaut, que se faire regretter, qu'infliger à l'infidèle d'inoffensives représailles. Mais on est entraîné toujours plus loin qu'on ne le voudrait, surtout quand on va sans trop savoir où et, suivant le mot vulgaire et expressif, *à l'aventure*.

Ce fut le cas de Mme d'Epinay et de bien d'autres. Elle lut des romans pour se distraire de la réalité. De lire des romans à en avoir un pour son compte, il n'y a qu'un pas, le premier. C'est le seul qui coûte, et le seul qui compte. Mme d'Epinay avait eu occasion de rencontrer M. Dupin de Francueil, receveur général, jeune (il avait trente ans en 1746), riche, galant, excellent musicien, comme elle et son mari. Mais, de plus que son mari, il avait l'air de l'aimer et surtout de la respecter, ce qui flatte encore davantage une femme que précisément le manque d'égards a poussée au dépit. M. de La Live de Jully, son beau-frère, se trouva à point pour se faire l'intermédiaire de relations d'abord toutes innocentes, toutes platoniques. Mais celles-là conduisirent à d'autres qui l'étaient moins. C'est ainsi qu'on s'égare. Il n'y a qu'une route pour le devoir, *via recta*. Il est bien difficile d'y rentrer quand on en est sorti. L'erreur a tant de chemins de traverse! La passion a tant d'artifices! Toutes ses victimes ont débuté par être ses dupes. Elle joue si bien le jeu des bonnes intentions! C'est en ce sens que les vieux moralistes chrétiens ont dit que l'enfer en est pavé. Si on savait où nous conduit ce guide décevant, on lui résisterait. La pudeur et l'éducation suffiraient pour détourner les femmes d'un corrupteur sincère. Mais il n'en est pas de sincère, précisément parce que la franchise leur enlève-

rait tout prestige. Il faut l'oreille de la conscience, aguerrie par la foi, pour se défier du piège de ces belles paroles, à la faveur desquelles chemine à couvert et s'insinue irrésistiblement le larron de vertu déguisé en héros du sentiment. Ce jargon fascinateur devait surprendre une femme comme Mme d'Epinay, et la trouver, avec la fausse morale du monde pour toute défense, en réalité désarmée. Elle se trahit en croyant se garder, se perdit par ce qu'elle croyait devoir la sauver; elle se laissa compromettre; et elle était déjà séduite qu'elle se croyait encore libre.

Libre! après une rencontre qu'excusait, il est vrai, le peu ombrageux *decorum* du temps, au bal de l'Opéra; libre! après avoir pris part ensemble à ces petits concerts intimes, où une musique complice achève d'amollir les âmes, où, pendant les duos au clavecin les yeux s'accordent comme les voix, où durant les intermèdes en quatuor, les instruments et les cœurs vibrent à l'unisson. Libre! il suffit de quelques entrevues de ce genre, de quelques conversations avec Mlle d'Ette, une amie sans préjugés, qui corrompait en vue de dominer, pour que Mme d'Epinay cessât de l'être. Le dernier scrupule était tombé. M. de Francueil avait vaincu. Ce digne et brillant représentant de la jeunesse du temps, romanesque faute de pouvoir être héroïque, démasquait son jeu triomphalement. Le masque tombé, l'ami s'évanouissait; il ne demeurait plus qu'un homme qui recevait à son tour ce titre, plus que déplacé en matière si profane : « *Mon ange* » que par deux fois, dans sa correspondance des temps d'illusions, Mme d'Epinay décernait à son mari.

Et qu'en disait le monde? Le monde n'en disait pas

trop grand'chose. N'oublions pas que nous sommes en pleine hégire philosophique, que peu d'années nous séparent de subversions dont la cause est peut-être encore plus dans la corruption des mœurs que dans celle des idées. La femme, d'ailleurs, était intéressante. Le mari l'était peu. On mettait la première faute au compte de la sensibilité. La fatalité ne faisait pas mal comme cause des suivantes. C'était reçu. « Mme d'Epinay et M. de Francueil se sont mis d'accord. » Telle était la formule discrète par laquelle le monde constatait les accrocs survenus au contrat de ces mariages bâclés, comme celui de Mme d'Epinay, comme celui de Mme d'Houdetot, et consacrait par sa tolérance une situation qui n'avait rien que d'ordinaire à une époque où il était extraordinaire d'aimer sa femme, et où il était ridicule, pour un mari, de se commettre jusqu'à la jalousie et de s'offusquer d'un partage décent.

Comment et par suite de quels sophismes Mme d'Epinay en arriva-t-elle si vite à cette pente perfide qu'on ne remonte point, et qu'on ne descend que de chute en chute ? La chose, qui n'a point d'intérêt en soi, en aurait au point de vue de l'appréciation de cette progression dans la fausse voie, de ce système de capitulations de conscience que Mme d'Epinay et les femmes philosophes comme elles essayèrent d'ériger en doctrine, après en avoir appliqué les commodités et les complaisances à l'excuse sinon à la justification de leurs erreurs. C'est ce qu'on pourrait appeler le système des *vapeurs* au moral, qui eut sa mode, ses partisans, ses directeurs, comme il eut sa vogue, ses victimes (ou ses dupes), ses médecins au physique. Ecoutez le raisonnement par lequel Mlle d'Ette

endort les scrupules de son encore naïve amie, fortifiant ses préceptes par son exemple :

« Pauvre enfant ! reprit-elle, tout vous étonne et vous effarouche. Mais dans ce monde on dit tout ce qu'on imagine, et on croit tout et rien de ce que l'on entend dire. Qui est-ce qui y prend assez d'intérêt pour approfondir ce qui se débite ainsi à tort et à travers ? D'ailleurs, ce n'est que l'inconstance d'une femme dans ses goûts ou un mauvais choix, ou, comme je vous l'ai déjà dit, l'affiche qu'elle en a fait qui peut flétrir sa réputation : l'essentiel est dans le choix ; on en parlera pendant huit jours, peut-être même n'en parlera-t-on point, et puis l'on ne pensera plus à vous, si ce n'est pour vous applaudir.— Je ne puis me faire à cette morale, lui dis-je [1]. »

Et pourtant Mme d'Epinay, cette humble protestation accordée aux derniers scrupules, s'y fit et même s'y fit très bien. On ne marchande pas longtemps avec ce qui plaît; on ne se dispute pas longtemps à ce qui flatte. A quelques pages de celles que nous venons de citer, Mme d'Epinay « a rempli le vide de son âme » ; elle s'est démêlée au milieu de ces vagues désirs où une amie lui reprochait de se perdre; et dans ses confessions où la naïveté touche bientôt au cynisme, l'aveu de la faute n'est séparé que de bien peu de jours de celui de la tentation. Il faudrait pouvoir, pour permettre de mesurer le chemin parcouru en si peu de temps, poursuivre dans ses subtilités cette casuistique nouvelle qui sera celle de la plupart des femmes de ce temps qui veulent bien se donner la peine de raisonner leurs égarements, citer avec abondance aux endroits caractéristiques ; mais il faudrait pour cela

1. *Mémoires de Mme d'Épinay* (édit. Paul Boiteau), t. I, p. 116.

triompher de certaines pudeurs inconnues alors; il faudrait jouir de quelque chose de ces immunités de langage accordées à Duclos, qui prétendait que les honnêtes femmes peuvent tout entendre; mais nous risquerions d'en abuser comme lui et de nous attirer de nouveau la leçon du spirituel holà! de Mme de Rochefort : « Vous nous croyez, Duclos, par trop honnêtes femmes. » Nous devons donc nous borner à renvoyer aux *Mémoires*, et à résumer notre impression sans la justifier par des textes.

Bornons-nous à constater, avec le discret laconisme d'un procès-verbal, que Mme d'Epinay qui, le 15 avril, se croyait encore obligée de congédier M. de Francueil « s'il s'avisoit de lui dire des choses qui ne pussent être entendues de tout le monde », tout en redoutant d'être prise au mot; — qui, quelques jours après, se félicitait de « pouvoir jouir hautement de la douceur d'avoir un ami tendre et vertueux »; qui le forçait avec sévérité à se relever (il s'était jeté à ses genoux); qui s'endormait toute fière « d'avoir ramené un homme d'honneur à ses principes »; qui répondait à sa première lettre en le sommant « de ne plus appeler préjugés des principes qui devoient être et étoient pour elle invariables »; qui lui rappelait qu'il était marié et lui reprochait de ne pas aimer sa femme; qui « tenoit enfin son cœur à deux mains, de crainte qu'il ne s'échappe », l'avait laissé tomber, le 22 avril, de façon à ne pouvoir plus le rattraper. Elle se dédommageait alors d'une contrainte peu longue pourtant, ainsi qu'il appert de lettres curieuses à lire comme témoignages du langage de la passion en 1749, mais qu'il faut laisser où elles sont. Huit jours! c'est donc le maximum de la résistance de cette femme intel-

ligente, spirituelle, honnête (dans le sens mondain du mot) et il ne lui en faut pas davantage pour épuiser ses principes, et, à bout des munitions de la morale profane, se rendre prisonnière d'un double adultère !

Ici se place une double question que nous n'esquiverons pas, car elle a sa portée sérieuse sous une forme frivole. Mme d'Épinay était-elle jolie ? quelle était au physique celle que nous venons de voir trébucher au moral d'une si fâcheuse façon ? Ses admirateurs, et elle en eut — Rousseau un moment, Diderot longtemps, Grimm toujours — ne se plaindront pas du moment que nous choisissons pour la peindre, puisque c'est celui où les femmes, qui n'en ont pas d'autre, ont du moins ce que le vulgaire appelle, non sans malice, *la beauté du diable*. Notre impartialité sera aussi à l'abri de tout soupçon, lorsque, en tête de ces images plus ressemblantes que flattées que les *Mémoires* du temps nous livrent de Mme d'Epinay, nous aurons placé l'image, plus flattée que ressemblante, qu'elle a tracée d'elle-même. La voici :

« J'ai trente ans (en mars 1756), je ne suis point jolie ; je ne suis cependant pas laide. Je suis petite, maigre, très bien faite ; j'ai l'air jeune sans fraîcheur, noble, doux, vif, spirituel et intéressant... Je suis née tendre et sensible, confiante et point coquette [1]... »

Nous continuerons par les portraits optimistes, vus en beau, tel que celui de Diderot, qui se fit peindre à la Chevrette en regard avec Mme d'Épinay dont il était

1. *Œuvres de Mme d'Épinay*. (*Mes moments heureux. Lettres à mon fils.*) 2 vol. in-18. Paris, A. Sauton 1869, t. II.

l'hôte et qui parle en ces termes, à Mlle Voland, sa correspondante, de la toile (considérée jusqu'à ce jour comme perdue) qui les réunit :

« Elle est appuyée sur une table, les bras croisés mollement l'un sur l'autre, la tête un peu tournée comme si elle regardait de côté ; ses longs cheveux noirs relevés d'un ruban qui lui ceint le front. Quelques boucles se sont échappées de dessous ce ruban ; les unes tombent sur sa gorge, les autres se répandent sur ses épaules et en relèvent la blancheur. Son vêtement est simple et négligé. »

Quelques jours après, revenant sur ce portrait qui vient d'être terminé, Diderot l'achève à son tour à nos yeux en quelques traits décisifs.

« Le portrait de Mme d'Épinay est achevé ; elle est représentée la poitrine à demi-nue ; quelques boucles éparses sur sa gorge et sur ses épaules, les autres retenues avec un cordon bleu qui serre son front ; la bouche entr'ouverte ; elle respire, et ses yeux sont chargés de langueur. C'est l'image de la tendresse et de la volupté. »

Il existe un autre portrait, un pastel de Liotard, qu'on peut voir à Genève et qui répond assez, avec une nuance de plus de finesse et de malice, et un charme plus piquant que poétique, à l'image un peu idéalisée de Diderot. Enfin, Mme George Sand, qui était petite-fille de Dupin de Francueil, qui avait hérité de lui, d'un des portraits qu'elle lui avait donnés, Mme George Sand, qui aurait tant de titres à entrer dans le couvent de Rousseau, dont elle a continué jusqu'à nos jours la tradition morale et littéraire, déclare, d'après ce portrait, que Mme d'Epinay était positivement laide, mais fort bien faite et avec un charme de physionomie capable de justifier ses conquêtes.

Mais nous voici au chœur des contradicteurs. Cette

physionomie, consolation des femmes qui n'ont pas le bonheur du visage, Mme de Genlis la refuse même à Mme d'Épinay, qu'elle déclare n'avoir jamais été jolie, qu'elle accuse de manquer de noblesse dans les manières, à qui elle trouve le ton du commérage, etc... Cette appréciation manque évidemment d'indulgence. On s'en explique le parti pris par la rancune jalouse que l'auteur d'*Adèle et Théodore* conserva toujours contre l'auteur des *Conversations d'Emilie* que l'Académie française lui avait préférées pour recevoir, en 1783, le premier prix de la fondation Monthyon, décerné aux ouvrages utiles aux mœurs.

Mais la palme du dénigrement demeure... à qui ? A Jean-Jacques Rousseau lui-même. Dans son sec et dur croquis, il a trop oublié qu'il avait été le maître, l'ami, l'hôte, à ce moment l'admirateur, et, si elle l'y eût encouragé, sans doute l'adorateur de celle qu'il nous montre « petite, maigre, blanche, sans plus de gorge que sur la main », dont il ne critique pas seulement les imperfections physiques, mais dont il blâme les débordements qui, en somme, gardèrent leur décence et n'allèrent jamais jusqu'au scandale, avec une sévérité brutale, toujours de mauvais goût et de mauvais ton vis-à-vis d'une femme. Il est aussi dangereux, en pareil cas, d'avoir trop raison que d'avoir tort. Quand on se mêle de juger, il faut avoir l'impartialité qui est la première qualité du juge. Or Rousseau est ici un juge prévenu, car il s'agit de sa propre cause, et suspect, car ses propres torts lui commandaient l'indulgence. En admettant même comme fondés les griefs qui expliquent, sans la justifier assez, son animosité, il est impossible de ne pas songer que Mme d'Epinay fut un moment son élève de prédilec-

tion, qu'elle avait à ce moment, si bien triomphé de ses scrupules, si bien dissipé ses ombrages, si bien apprivoisé son humeur farouche, que son *ourserie* se faisait gracieuse pour elle, qu'il avait accepté ses bienfaits et proclamé sa reconnaissance. Quels qu'aient été plus tard les torts que Mme d'Epinay eut envers lui ou qu'il lui prêta, on trouve, en lisant les *Confessions*, qu'il s'en est trop vengé pour qu'il ne demeure pas de l'injustice dans ses reproches et de l'ingratitude dans ses représailles. Il ne faut jamais dire de mal de celles dont on a dit du bien, parce que cette contradiction accuse. Il ne faut jamais frapper une femme, même d'amie devenue ennemie, qu'avec des fleurs.

Mais nous arrivons à cet épisode caractéristique, à cette querelle fameuse à la suite de laquelle Rousseau quitta l'Ermitage et maudit le seuil qu'il avait béni. Il convient auparavant d'esquisser brièvement les vicissitudes de cette liaison avec Francueil, de raconter comment elle finit après avoir raconté comment elle commença, de dire quelle amère lie succéda bientôt au miel trop court d'une coupable ivresse. Il est temps enfin d'introduire sur la scène un personnage nouveau, celui qui profita de l'expérience acquise par Mme d'Epinay à ses dépens, lui apprit à économiser ce qu'elle avait prodigué, détourna vers des ambitions d'esprit le trop plein d'un cœur inassouvi, et par les modestes délices de cette passion tempérée par l'intérêt mutuel qu'on peut appeler de l'égoïsme à deux, la dédommagea de ces déceptions dont il semblait d'abord qu'elle ne pût pas être consolée.

Pour en finir avec le portrait de Mme d'Epinay par Rousseau, portrait que suffiraient à condamner des crudités qui ne permettent pas de le citer ici, disons

que si une telle femme après l'avoir fasciné et charmé lui-même, ne parvint pas à garder sa conquête, il fallait cependant, pour l'avoir tentée et un moment effectuée, qu'elle ne fût ni si physiquement dépourvue de charmes, ni si moralement dénuée de qualités qu'il se plaît trop à le dire. Nous conviendrons volontiers que ces attraits furent beaucoup plus intellectuels que matériels, artificiels que réels. Le charme de Mme d'Epinay, dans la double acception du mot, était évidemment fait de physionomie, de manège, de mouvement, de grâce sémillante, de sentimentale coquetterie. Elle avait de la bonté, de la douceur, de l'esprit. Elle avait des idées d'homme avec des sentiments de femme, contraste d'une originalité piquante, quand il est ingénu. Le costume ondoyant et chatoyant du temps était aussi propre à faire valoir les élégances et à favoriser le prestige de cette personne mignonne, nerveuse, alerte dans sa fragilité toujours gracieusement agitée comme celle de l'oiseau. Le regard velouté de ses yeux avait son magnétisme. Son sourire étaient de ceux qui attirent et on ne résistait pas facilement à ses larmes. Elle pleurait bien; elle savait pleurer, ce qui est plus rare qu'on ne pense dans ce temps où on n'apprenait aux femmes qu'à sourire. Sa conversation, d'assez courte haleine dans l'intimité, s'échauffait et s'amplifiait dans un cercle quand elle y était à son aise. Capable de bien parler, elle possédait surtout à merveille l'art, plus difficile encore, d'écouter. Ses *Mémoires* sont remplis de conversations reproduites par elle avec une fidélité qui donne l'illusion et l'impression de la vie.

Elle devait être enfin singulièrement séduisante

puisqu'elle séduisit tous ceux qu'elle voulut, Francueil d'abord, un des plus beaux et des plus spirituels roués du temps, trouva prise sur le glissant Grimm, dompta jusqu'à son mari, qui en fût redevenu volontiers amoureux et se laissa réduire à l'échange de bons procédés, ensorcela Diderot qui longtemps s'était en vain disputé, enchanta Voltaire et reçut de Rousseau, avant Mme d'Houdetot, des hommages demeurés platoniques, mais plus qu'il ne l'eût désiré peut-être, car il s'en vante à faire croire qu'il le regrette.

Tout cela pourtant ne suffit point pour retenir un volage comme Francueil, qui était de l'école de Richelieu, et porta toutefois, sept ans, des liens qu'il ne put jamais dénouer tout à fait et qui ne se relâchèrent que jusqu'à l'amitié.

C'est, autant qu'on peut le conjecturer, car les *Mémoires* de Mme d'Epinay, si exacts et même si minutieux à d'autres égards, laissent à désirer parfois pour la précision de certaines dates, aux environs de l'année 1754, un peu plus tôt, un peu plus tard, que la chose arriva. La date importe peu, et quoique les *Confessions* de Rousseau dussent mettre à la mode une sincérité parfois poussée jusqu'au cynisme, dont Mme d'Epinay et Mme Roland plus tard ne se sont pas toujours assez exemptées, on comprend qu'elle n'ait pas tenu trop scrupuleusement les comptes de ses affaires de cœur, quand on sait que c'est pour Grimm qu'elle écrivit, dans la forme du journal, mais avec le tempérament de certaines fictions romanesques, son histoire intime. Flatté de la confiance, il l'eût été moins peut-être d'un entier abandon. A défaut de pudeur, les femmes qui n'en ont plus gardent toujours au moins la précaution d'un reste de réticence. Le

voile n'est pas épais, mais c'est un voile, et il n'est pas de confidences, en pareil cas, qui ne conservent l'attrait, et au besoin la protection de quelque mystère. Donc, vers 1754, Mme d'Epinay avait rompu, sous le coup douloureux d'une double infidélité, ses relations intimes avec Francueil en maintenant les autres, et en laissant la passion blessée à mort expirer doucement dans l'amitié. D'un autre côté, dès 1749, elle avait, justement approuvée et soutenue en cela par sa famille, puni les affronts autrement cruels et humiliants qu'elle avait reçus de M. d'Epinay, d'une séparation de biens qui mettait sa fortune à l'abri de ses prodigalités, et d'une séparation de corps non judiciaire, mais conventionnelle, sorte de contrat tacite d'émancipation réciproque, qui laissait son mari associé à la direction de l'éducation de ses enfants, mais bornait à ce partage des devoirs maternels l'exercice de ses droits conjugaux [1].

Telle était à cette époque la situation, au point de vue matériel et social, de Mme d'Epinay. Pour son état moral, il est facile d'entrer dans la connaissance de son for intérieur, et de savoir exactement « comment allait son âme », suivant son expression, quand on a parcouru l'exposé si fidèlement tracé par elle de

1. On trouve aux pages 163-193 du t. Ier des *Œuvres de Mme d'Épinay*, publiées en 1869, sous forme de *Mémoire soumis par Mme d'Épinay à son tuteur sur la situation des affaires de son mari*, le projet de traité entre les deux époux que la famille doit homologuer. Ce Mémoire est annoté à chaque proposition importante par le comte d'Houdetot, dont les réserves sont de pur intérêt, et par M. d'Épinay, dont les objections, les approbations même, sont des témoignages tout à fait caractéristiques de son insouciance, de sa frivolité, de sa désinvolture d'égoïste et de voluptueux.

ses lectures, de ses conversations, en un mot de ses relations.

Les lectures de Mme d'Epinay étaient nombreuses, variées, mais intermittentes, sans ordre et sans goût; elle ne s'y choquait pas des plus étranges disparates; et on peut dire que sa tête ressemblait à une bibliothèque mal rangée et remplie d'ouvrages dépareillés. Le fond de son instruction, comme celui de sa curiosité, était en somme frivole. Elle avait notamment fait son livre de chevet des *Confessions du comte de...*, roman de Duclos justement et sévèrement critiqué par Voltaire dans sa lettre à d'Argental, du 12 janvier 1742. Le succès de l'ouvrage, malgré ses défauts, ou plutôt à cause de ses défauts, avait été très vif, surtout auprès des femmes, à ce point que Mme de Beuzeval et sa fille l'avaient recommandé à Rousseau, à son arrivée à Paris, comme l'indispensable bréviaire d'un homme qui débute dans le monde.

Mme d'Epinay n'avait pas borné ses indiscrètes curiosités à lire des romans; elle avait eu le sien, que nous connaissons; elle avait fréquenté des femmes et des hommes dont les entretiens et l'exemple ne l'avaient que trop aguerrie à leurs principes et formée à leur image. Qu'on se souvienne des conversations entre elle et Mlle d'Ette, entre elle et sa belle-sœur, cette Mme de Jully que Rousseau peint « à l'œil mourant et au sourire voluptueusement dédaigneux. » Qu'on relise les deux conversations chez Mlle Quinault, auxquelles Mme d'Epinay assiste, et qui sont tellement débridées comme hardiesse d'idées, liberté d'esprit et licence de langage, que la première effarouche jusqu'à l'oreille, pourtant blasée par quarante ans de noviciat philosophique, de la comédienne, et

qu'à la seconde Rousseau, indigné, se révolte et menace de déserter la table si on avance d'un pas de plus dans l'impiété.

Une femme admise à de telles agapes, une femme dont Duclos cherche à détourner, à débaucher l'ennui, peut-on dire, à son profit, dans d'autres entretiens cyniques, qui donnent une triste idée de la moralité de ce faux catonien, ne devait pas traverser impunément la contagion de ces commerces dépravateurs, et l'on est même étonné de la trouver plus corrompue à la surface qu'au fond. Mais on comprend à merveille qu'elle ait fait de vains efforts, au moment où les déceptions de la passion lui firent chercher des consolations, pour les trouver dans la religion. Désabusée, mais non détachée, fatiguée, mais non rassasiée, c'est inutilement qu'elle devait implorer cette grâce qui ne tombe que sur les âmes purifiées par le repentir et qu'elle devait prier le directeur de sa mère de la rendre dévote, comme elle eût prié son médecin de lui faire passer une migraine. La dévotion est un secours qu'il faut mériter et non un remède qu'on peut prendre, quoique indigne, entre deux indigestions de plaisir.

Il faut lire les quelques pages dans lesquelles Mme d'Epinay raconte cette conversation où l'abbé Martin, directeur de sa mère, interroge, confond et éconduit cette fausse pénitente qui ne sent de la passion que sa fatigue et n'est convertie que jusqu'au désir du repos. Ce repos, Mme d'Epinay ne le trouva pas du premier coup; elle eut à traverser encore mainte tempête avant d'arriver au port d'une liaison sans naufrage. Elle se trompait en se flattant que la première serait aussi la dernière. Les fautes ne vont jamais seules, comme

les malheurs : Francueil eut des successeurs dont on sait le nom, sans compter ceux qu'on ne connaît pas et auxquels il est sage de laisser une part en ces folles histoires, la part de l'absent.

Il y eut Grimm, qui prit l'empire et le garda jusqu'à la fin; car Mme d'Epinay n'était pas une effrontée; elle avait, quoi qu'en ait dit Rousseau, plus de roman que de tempérament; elle déraisonnait raisonnablement, se trompait elle-même de la meilleure foi du monde, comme elle trompait son mari, et n'eût pas mieux demandé que de ne se tromper qu'une fois. Elle avait la décence dans la faute, la mesure dans l'excès, et eût été volontiers fidèle dans l'infidélité. Mais enfin il y eut Grimm, qui d'ami devint plus que cela. Il y eut Duclos, il y eut Rousseau, qui essayèrent de profiter, celui-ci de la jalousie, celui-là de l'admiration, et cherchèrent à escompter, le premier, les bénéfices de la rupture avec Francueil, le second les bénéfices de l'absence de Grimm. Pour ce dernier toutefois nous convenons qu'il y a mystère, matière à doute, et qu'il a toujours nié. Quoi qu'il en soit, il est temps de s'arrêter sur le coup de théâtre qui fit une belle entrée de scène à l'homme habile et plus heureux encore qu'habile qui, après s'être glissé jusqu'au cœur de Mme d'Epinay attristée, isolée, calomniée, par le chemin couvert de l'amitié, saisit si à propos l'occasion de démasquer son jeu et de se présenter sous la lumière flatteuse autant qu'imprévue d'une imprudence chevaleresque.

Grimm dut la bonne fortune de cette aventure romanesque, presque héroïque, à un événement douloureux fait pour attendrir les âmes autour de lui et les disposer à cette émotion dont il recueillit les

bénéfices. Nous n'avons pu ici que crayonner en deux traits rapides la silhouette de la belle-sœur de Mme d'Epinay, cette Mme de Jully dont l'apparente nonchalance cachait des idées si hardies et des passions si énergiques, pareille à ces eaux dormantes qui recouvrent des abîmes. Comme si elle eût pressenti sa fin prématurée, Mme de Jully vivait double en quelque sorte, s'inquiétant peu des transitions de bienséance entre ses caprices, prenant le chanteur Jélyotte et le congédiant pour le chevalier de V... avec un égal sans façon. Ces insouciances affectées se payent souvent par des fièvres secrètes qui corrompent le sang et empoisonnent les sources de la vie. En plein triomphe d'esprit et de beauté, Mme de Jully fut atteinte d'une maladie toujours grave, et, en ce temps-là, presque toujours mortelle : la petite vérole, qui en cinq jours devait l'emporter. Elle avait vingt-trois ans. C'est bientôt pour mourir. La malheureuse femme, que tant de liens, tant d'espérances qui n'étaient plus que des regrets, peut-être des remords, rattachaient à l'existence, le sentait plus que personne. Toutefois elle fit preuve devant la mort du sang-froid qu'elle avait montré devant la vie; rien ne l'abandonna, ni la tête ni le cœur. Le matin du jour fatal, échappant deux fois, par une dernière grâce de la nature ou un miracle de la volonté, aux étreintes de l'agonie, elle reprit un moment possession de l'intelligence et de la parole, put faire à Mme d'Epinay de touchants adieux et lui laisser ses recommandations suprêmes. Le dernier de ces vœux de la mourante, murmuré de cette voix étouffée qui semble déjà celle des ombres, deviné plus qu'entendu, faisait Mme d'Epinay dépositaire de la clef de son secrétaire. La parole

venant à manquer, le reste de la commission délicate dont cette clef était l'instrument et le gage ne put être indiqué que des yeux, qui aussitôt se fermèrent.

Mme d'Epinay était de ces femmes qui comprennent à demi-mot. Il était d'ailleurs évident que la remise, par la mourante, de la clef de son secrétaire à une belle-sœur au courant des intimités les plus secrètes de sa vie, impliquait l'ordre d'ouvrir discrètement le secrétaire auquel elle s'appliquait et d'en faire disparaître tout papier compromettant, notamment tout témoignage d'une liaison coupable avec le chanteur Jélyotte et le chevalier de V..... Mme d'Epinay s'empressa de jeter au feu sans distinction, tous les papiers qu'elle trouva dans le secrétaire, et ne remit la clef à M. de Jully qu'après avoir vu les flammes consumer tout témoignage accusateur d'une chère mémoire.

Par malheur pour elle, la mère et le mari, qui paraissaient également inconsolables, continuant, par une touchante pensée, à Mme d'Epinay la confiance dont ils savaient qu'elle jouissait auprès de celle qu'ils venaient de perdre, la prièrent de se charger de tous ces soins douloureux auxquels ils se sentaient incapables de procéder : inventaire des effets, bijoux, meubles, distribution de la garde-robe aux deux femmes de chambre, vente des robes et des dentelles de ce trousseau luxueux désormais inutile.

Pendant ce temps, M. de Jully, grand amateur, et dont la douleur sincère, mais peu profonde, et sujette aux distractions, se tournait volontiers aux consolations de l'art, s'absorba tout entier dans la composition d'un mausolée dont le médaillon, qu'on peut voir encore à Saint-Roch, fut confié au ciseau de Falconet. Il ne sortait de ses plans et de ses commandes que

pour jeter sur ses affaires, et notamment sur celles qu'il avait avec son frère, M. d'Epinay, le coup d'œil fiévreux d'un homme pressé de les terminer et de revenir, libre de ce vulgaire souci, à l'ostentation de ses regrets.

Or, un élément essentiel de ce règlement de comptes, difficile même avec lui, presque impossible sans lui entre deux frères également légers, également opiniâtres, et à peu près brouillés, était un contrat d'association pour certaines opérations assez peu convenables à leur état, qu'ils avaient passé entre eux sous seing-privé. Cet acte était demeuré entre les mains de M. de Jully, qui en avait toujours promis à M. d'Epinay une copie qu'il ne lui avait jamais fournie, que celui-ci du moins soutenait n'avoir jamais reçue. Ni l'une ni l'autre de ces pièces indispensables ne se retrouvait, en dépit des plus minutieuses recherches. L'inventaire des papiers n'en faisait pas mention.

M. de Jully était fort en peine de l'absence du document et à double titre : car, s'il était perdu, c'était un débat avec son frère, d'autant plus inextricable, qu'il ne pouvait finir par un procès, leur association n'étant pas de nature, à ce qu'il prétendait, à être rendue publique sans inconvénient; et s'il n'était qu'égaré, l'affaire n'en valait guère mieux pour lui, en cas d'indiscrétion et de divulgation. M. d'Epinay partageait peu ces perplexités, et sa philosophie s'accommodait assez de la perte d'un titre qui seul pouvait établir sa dette et l'obliger à remboursement. Il fut même près de savoir gré et de rendre grâces à sa femme d'une distraction qui, volontaire ou involontaire, n'en servait pas moins bien sa mauvaise

foi et sa mauvaise volonté ; car les révélations d'une femme de chambre, mécontente de son lot dans le partage des hardes de Mme de Jully, n'avaient pas tardé à faire peser sur Mme d'Epinay, accusée d'un auto-da-fé mystérieux, les soupçons les plus outrageants à la fois et les plus plausibles.

Toutes les apparences, en effet, étaient contre elle, puisqu'elle était forcée de convenir qu'elle avait brûlé les papiers contenus dans le secrétaire de sa belle-sœur, qu'on savait dépositaire de la plupart des affaires de son mari, dont elle avait eu l'art de garder la confiance. La situation de la pauvre femme était étrange et terrible, car toutes les circonstances et apparences conspiraient contre elle : et l'intérêt ne trouvait pas moins son compte à la considérer comme coupable d'une soustraction ou d'une suppression de titre que la malignité à l'en croire capable. Or, elle ne pouvait se disculper sans accuser et réhabiliter sa réputation, sans déshonorer la mémoire de sa belle-sœur en la montrant préoccupée surtout, à son dernier moment, d'anéantir les preuves de ses infidélités.

L'affaire, ébruitée, était devenue publique, et ce n'est plus devant la famille, c'est devant l'opinion elle-même que Mme d'Epinay, forte seulement du témoignage de sa conscience, se trouva obligée de lutter seule, sans compromettre un secret deux fois sacré, contre le blâme des uns, la pitié des autres, le doute de tous; de faire face tour à tour ou à la fois aux objurgations de M. de Jully, aux accusations de la belle-mère de celui-ci, aux félicitations injurieuses de son mari, aux ironiques insinuations de M. d'Houdetot.

Elle ne faiblit point; mais elle eût succombé, eût été perdue devant l'opinion qui, après avoir pris parti pour elle contre M. d'Epinay, fût passée à celui-ci et l'eût approuvé dans toutes ses vengeances, si, par un hasard providentiel, les pièces égarées n'eussent été soudain retrouvées entre les mains d'un homme d'affaires, à qui Mme de Jully les avait confiées elle-même pour le consulter. Il arriva alors ce qui se passe d'ordinaire. On se hâta d'exalter celle qu'on avait honnie; elle reçut les humbles excuses de ceux qui l'avaient calomniée, et put se donner le plaisir de pardonner dédaigneusement à ses accusateurs, seule vengeance vraiment égale à l'affront. Son triomphe, dont elle eut le tact de jouir modestement, la dédommagea amplement de l'humiliation passagère d'une injuste disgrâce.

Rien n'avait manqué aux amertumes de cette disgrâce; rien ne manqua à sa revanche, pas même la généreuse colère et l'intrépide dévouement d'un champion de sa cause, qui, sans la beaucoup connaître encore et sur la seule conviction de son innocence, la soutint l'épée à la main et y gagna une blessure d'autant plus méritoire que son zèle était encore désintéressé. Mais de tels témoignages de sympathie ne sont pas de ceux qui souffrent l'ingratitude. Grimm s'était battu pour Mme d'Epinay, ou du moins à son occasion, ce qui était beaucoup plus habile, de façon à avoir tout le monde pour lui, même le mari. M. d'Epinay n'avait pas de fausse susceptibilité, et se trouva très flatté que la cause de sa femme eût paru valoir à un homme répandu dans le monde le risque d'un coup d'épée. Ce coup d'épée, que M. Grimm porta modestement en écharpe, ne pouvait pas manquer d'une plus douce récompense.

Il l'eut en cette affaire comme en toutes les autres dont se mêla cet homme, passé maître dans l'art de se ménager un succès ou d'en profiter, qui devait jouer le rôle principal dans la seconde moitié de l'existence de Mme d'Epinay.

Tout le monde connaît la célèbre correspondance ou chronique littéraire et mondaine adressée pendant de longues années d'abord à un seul, puis à six souverains du Nord, qui a fait à Grimm une réputation à la fois légitime et usurpée; car il n'eut pas l'initiative de cette correspondance dont la première idée et la première exécution appartiennent à l'abbé Raynal. Sa part, qu'il ne faudrait pourtant pas trop réduire, fut moins celle de l'homme qui écrit que de celui qui dirige les tendances générales du recueil dans le sens le plus opportun et le plus favorable, qui surveille ses informations et les propage, qui enfin profite du succès, non sans y avoir contribué : mais ses collaborateurs ont beaucoup plus travaillé que lui, dans le sens matériel du mot, à l'œuvre qui porte son nom; et Diderot, Meister, secrétaire de Grimm, et Mme d'Epinay en ont fourni les deux tiers [1].

1. Nous profitons volontiers de l'occasion qui nous est offerte de signaler à nos lecteurs la nouvelle et définitive édition de la *Correspondance littéraire, philosophique et critique* de Grimm et de ses collaborateurs, publiée chez Garnier frères par un jeune érudit, doué de tous les flairs et de tous les tacts du véritable écrivain critique : M. Maurice Tourneux, auquel le public lettré doit les derniers volumes de l'édition de Diderot, laissée inachevée par la mort de M. Assézat. Cette nouvelle édition de Grimm, parvenue aujourd'hui à son treizième volume, comprend les fragments supprimés en 1813 par la censure, les parties inédites conservées à la bibliothèque ducale de Gotha et à celle de l'Arsenal

Grimm n'en fut pas moins un homme d'esprit, de goût, doué d'un sens critique de premier ordre et avant Henri Heine le plus Français des Allemands qui ont écrit dans notre langue. En 1751, époque de la première et encore sourde liaison avec Mme d'Epinay, il avait vingt-huit ans, c'est-à-dire deux ans de plus qu'elle. Diplomate en amour comme en tout le reste, il devait, grâce à une patience toujours plus préoccupée du but que des moyens, grâce à une habileté parfois équivoque, parvenir à un état dans le monde, à une autorité dans les lettres, très supérieurs à son mérite, et se ménager même, à force d'art et de manège, des bonnes fortunes qu'expliquait son esprit, mais que ne justifiait pas son visage. Il était assez grand, d'un blond fade, la *figure dégingandée*, a dit Rousseau, avec des yeux de grenouille, a dit un autre. Ses amis l'appelaient familièrement *Tyran-le-Blanc*, par une double allusion à son caractère aimablement égoïste, doucereusement despotique, et à son habitude de maquiller de blanc de céruse les rousseurs de ses joues.

Il avait bien vite, d'ailleurs, pris du frottement avec les gens de lettre, un vernis de philosophie et d'éloquence, et de son commerce avec les grands seigneurs de la cour ou de la finance, un air de fatuité et de légère impertinence, que son accent germanique rendait original. Il comprit bien vite par quels moyens on s'avançait dans le monde frivole et pas-

---

à Paris; elle est précédée ou suivie d'excellentes notices, notes et tables; c'est-à-dire qu'elle est supérieure aux précédentes à tant de titres qu'elle les chasse de toute bibliothèque bien composée, où seule elle doit figurer désormais.

sionné où il s'était insinué. Il ne fit rien qu'à demi, rien qu'à propos, et dans ces cercles de riches amateurs dont l'engouement pour les hommes et les choses de la littérature était plus affecté que sincère, il n'eut garde d'être tout à fait un homme de lettres. Il ne le fut que juste ce qu'il faut pour montrer son talent.

Son principal et même unique bagage à cette époque est un opuscule humouristique en faveur de la musique italienne contre la musique française, du *coin de la reine* contre le *coin du roi*, ainsi qu'on appelait les deux partis, par allusion à leur place habituelle à l'Opéra. Il était avec Rousseau dans cette campagne, dont il garda le succès, lui en laissant les ennemis. Il était fort bon musicien, comme le baron d'Holbach, comme M. de la Popelinière, comme MM. d'Epinay, de Jully, de Francueil, et Mmes d'Epinay et d'Houdetot. Dans la plupart de ces salons célèbres de la haute finance, qui donnaient alors le ton à une partie de l'opinion, on était musicien avant d'être philosophe ou littérateur. On n'a pas assez remarqué que le clavecin fut l'instrument favori du moyen de parvenir en ce temps-là. J.-J. Rousseau lui-même n'arriva à la réputation que par la musique, et ne fut célèbre que par le *Devin du Village* avant de l'être par le *Discours*, couronné par l'Académie de Dijon, et par la *Nouvelle Héloïse*.

En ce temps de moralité corrompue, d'honnêteté galante, d'amour vertueux (le diable n'y perdait rien), et de mode du sentiment, Grimm, qui avait une bonne tête et un cœur médiocre, mais qui en jouait d'autant mieux, ne manqua pas une occasion d'afficher une sensibilité exaltée, une fidélité à outrance. Ce

fut l'homme-chien du moment au point de vue affectif, s'entend. Il faillit mourir d'amour pour Mlle Fel ; il faillit mourir de douleur à la mort du comte de Frièse; il faillit mourir en duel pour avoir défendu l'honneur de Mme d'Epinay.

C'est ainsi qu'il arriva à se faire les moyens de vivre et de très bien vivre; c'est ainsi que de gouverneur du comte de Frièse, neveu du maréchal de Saxe, ou de précepteur des enfants du comte de Schomberg, son cousin, on arrive à la petite cour du Palais-Royal, et par elle au poste de secrétaire intime du maréchal d'Estrées. C'est ainsi que, de commensal parasite, avec le titre de lecteur, d'un prince héréditaire de Saxe-Cobourg-Gotha, venu à Paris pour toute autre chose que pour y lire, on parvient au mandat, armorié du titre de baron, de chargé d'affaires officiel dudit prince, et de représentant littéraire officieux des cours du Nord, y compris la plus puissante, la Russie. C'est ainsi qu'après avoir été secrétaire, on a, à son tour, des secrétaires; et c'est du dernier d'entre eux, M. Lecourt de Villières, que provient le manuscrit des *Mémoires* de Mme d'Epinay que Grimm louait fort quand il n'y voyait qu'une sorte de roman de la vie de cette dame et de celle de ses amis, destiné à rester inédit, mais où il eût certainement trouvé trop d'histoire pour ne pas l'anéantir, s'il eût pu prévoir sa publication. Elle n'eut lieu qu'en 1818. Mais, dès la fin de 1807, Grimm était mort, chargé d'ans, d'honneurs et de regrets, et tellement jaloux de sa dignité et de son repos qu'il n'avait même pas voulu ranimer, en réfutant la seconde partie des *Confessions* de Rousseau, où il est si maltraité, des débats éteints.

Nous manquons donc de la version de Grimm sur cet

épisode de la vie de Mme d'Epinay, que nous allons brièvement retracer, et auquel Grimm prit, en esquivant habilement toute responsabilité, une part qui atteste son empire ; car il n'est guère possible de douter qu'il n'ait fait pour Rousseau ce qu'il avait fait pour Duclos, et qu'il n'ait profité des susceptibilités d'un caractère aigri chez le premier, comme il avait profité du mécontentement causé par les ingérences indiscrètes du second pour écarter des influences dont la rivalité inquiétait sa domination. Il est difficile d'entrer ici dans la discussion des faits justificatifs de cette appréciation ; mais il eût suffi de leur exposé pour autoriser l'opinion que, sans Grimm, n'eut pas éclaté cette brouillerie, où se montra énergiquement hostile et froidement implacable dans les représailles, une femme naturellement bonne, naturellement irrésolue, qui ne put puiser que dans des suggestions impérieuses la force de retirer à Jean-Jacques la faveur de cette hospitalité de l'Hermitage qu'elle avait été si heureuse et si fière de lui accorder.

C'était au printemps de 1756, quelque temps avant les fêtes de Pâques qui tombait, cette année-là, le 18 avril. Rousseau, décidé à quitter Paris dont le séjour était au-dessus de ses ressources, où il étouffait d'ailleurs dans les exiguités d'un logement d'artisan, se demandait où il allait porter la tente de sa vie précaire et vagabonde. L'air natal le tentait à Genève, mais que de difficultés pour installer son ménage irrégulier en pleine tyrannie de l'intolérance orthodoxe et de l'austérité puritaine! D'un autre côté, il se sentait plus que jamais épris de la nature, affamé de liberté champêtre, de solitude agreste, malade de la

nostalgie du plein ciel, des larges horizons, de l'odeur des prés, du murmure des bois.

C'est à ce moment d'incertitude et de perplexité, que survint, charmante tentatrice, Mme d'Epinay, dont le premier mouvement fut sans doute, nous nous plaisons à le croire, celui de l'élan de bonté, de générosité, de dévouement d'une admiratrice de Rousseau, mais à qui l'on peut supposer, sans la calomnier, un second mouvement moins désintéressé. Mériter la reconnaissance d'un homme de génie, c'était participer dans l'avenir à sa gloire ; et à ne considérer que le présent, ce n'était pas pour une femme, une maîtresse de salon, un triomphe banal que celui d'attirer, d'apprivoiser, de dompter, de conquérir un esprit si indépendant, un caractère si ombrageux.

Qui n'eût fait des sacrifices afin d'avoir un Rousseau pour obligé, pour ami, pour hôte, pour compagnon de conversation et de promenade, pour confident des peines domestiques, pour consolateur des chagrins intimes, pour conseiller dans l'éducation des enfants, pour guide dans les premiers essais littéraires, encore inavoués? Convenons donc qu'en acceptant de loger à l'Hermitage, à la seule charge, qu'il revendiqua, de surveiller le jardin et de payer le jardinier, Rousseau achetait assez cher cette retraite qu'il illustrait, et que c'est Mme d'Epinay qui faisait la bonne affaire. Elle le sentait, la fine mouche, car il est impossible d'être plus insinuante, plus câline, plus enjôleuse que l'aimable et spirituelle femme résolue à apprivoiser et à museler le roi des ours, et à le mener en laisse avec sa petite main tachée d'encre.

Nous voudrions pouvoir citer les jolis billets à l'appât desquels Rousseau finit par se laisser prendre. Car

la chose ne se fit pas du premier coup. Rousseau, effarouché, se disputa, se rebecqua même un moment. Il avait le pressentiment d'inévitables déceptions. Il comprenait que la servitude du bienfait, la plus douce de toutes, n'en est pas moins une servitude. Il savait que la protection des grands, comme la fortune, nous vend souvent ce qu'on croit qu'elle donne. Mais comment résister à une aimable et charmante femme, qui vous ouvre la porte d'une maison qu'elle vous dit vôtre, en plein enivrement du printemps ? Rousseau céda, entra, fut séduit, conquis. Le 9 avril 1756 il venait s'établir à l'Hermitage.

Mme d'Epinay a joliment et finement croqué ce pittoresque déménagement. Elle voulut procéder elle-même à l'installation. Le matin, elle avait envoyé à la porte de Rousseau, rue de Grenelle, en face la rue des Deux-Écus, à l'hôtel du Languedoc, tenu par la veuve Sabi, et où il logeait depuis sept ans, une charrette accompagnée d'un de ses gens. On chargea sur la charrette le modeste mobilier dont M. Paul Boiteau, dans ses notes des *Mémoires* de Mme d'Epinay, a reproduit l'inventaire. M. Linant, précepteur du fils de Mme d'Epinay, était monté à cheval de bonne heure pour faire tout ranger à l'Hermitage et la ramener au château de la Chevrette. A dix heures elle alla prendre Rousseau dans son carrosse, lui et ses deux gouvernantes, c'est-à-dire Thérèse Le Vasseur et sa mère. Celle-ci était une femme de soixante-dix ans, lourde, épaisse et impotente. Le chemin, dès l'entrée de la forêt, était presque impraticable pour une berline. Il fallut donc faire clouer de forts bâtons à un fauteuil, et porter à bras la mère Le Vasseur jusqu'à l'Hermitage. La petite caravane y arriva dans l'après-

midi, la bonne femme attendrie, sa fille enchantée, Mme d'Epinay harassée d'un métier assez rude pour son frêle tempérament de valétudinaire, Rousseau, le premier moment de surprise et d'émotion passé, marchant en silence à côté d'elle, la tête baissée, savourant les piquantes caresses de l'air encore froid, et regardant verdir sous sa poudre de neige le tapis de mousse du sentier, semé de violettes et de primevères.

Le 15 décembre 1757, vingt mois après cette installation à l'Hermitage, après ces noces avec la nature dont il a décrit si poétiquement la lune de miel, dont il a raconté si pathétiquement les chagrins et les déceptions, Rousseau quittait ce séjour charmant et funeste, brouillé avec Mme d'Epinay, avec Grimm, avec Diderot, avec Saint-Lambert, ne gardant d'ami que Duclos, destiné à ne revoir que deux fois Mme d'Houdetot, l'enchanteresse châtelaine d'Eaux-Bonnes, à ne revoir jamais la châtelaine de la Chevrette, accusé par tout le monde d'ingratitude et d'insociabilité. Le procès s'est continué devant la postérité et s'y plaide encore. Si la plupart ont volontiers condamné Rousseau, qu'il est encore de mode, comme alors, de dénigrer, il en est d'autres, et nous serions tentés d'être du nombre, qui trouvent trop sévère le réquisitoire, d'une verve implacable, dressé par M. Saint-Marc Girardin dans sa magistrale étude sur Rousseau. Après avoir lu les deux dossiers, c'est-à-dire les *Confessions* et les *Mémoires* de Mme d'Epinay, ces impartiaux, dont nous parlons, estiment qu'il y a lieu de plaindre Jean-Jacques plus que de le blâmer, et que, s'il eut des torts, il ne les eut pas tous, ni peut-être n'eut pas les pires.

Nous n'avons pas un seul instant la pensée d'entrer dans le détail de la querelle, qui est fort compliquée et où les vraies causes de la rupture sont masquées par des prétextes. Les vraies causes, en cette affaire comme en tant d'autres, ce sont celles qu'on ne dit pas. Ce qu'on ne dit pas, c'est que si Mme d'Epinay était bonne, elle avait aussi ses moments d'humeur et d'exigence, que si elle était vraie, elle n'était pas franche, que Rousseau ne tarda pas à reconnaître qu'on comptait de sa part, pour prix d'une hospitalité qu'il n'avait acceptée qu'à la condition d'être indépendant, sur des complaisances peu conciliables avec son caractère aigri par un travail souvent ingrat, par les misères et les disgrâces de son intérieur, par les maux de foie et de vessie, qui rendent si facilement hypocondriaque. Il faut considérer enfin et surtout que, tout en faisant profession de philosophie, Rousseau n'était point philosophe à la façon athée, matérialiste, cynique, courtisane et mondaine dont l'entendait la coterie holbachique; son déisme éloquent et sa morale républicaine offusquaient des fanfarons de scepticisme qui n'allaient pas au delà d'un certain idéal tranquille de rénovation et que faisait frémir le mot de démocratie; ils effarouchaient les aimables pécheresses qui ne voulaient pas trop se gêner pour se mettre d'accord avec leurs principes, qui prétendaient garder à la fois le mari et l'amant, la considération et le plaisir, et mettre tranquillement, à l'heure de la retraite, leur expérience en traités pédagogiques et leurs souvenirs en romans. Rousseau, pour ce monde égoïste et frivole, le monde où régnait Grimm, où Diderot tonnait ses oracles, était trop susceptible, trop honnête, trop franc. Là fut son malheur, là fut

on honneur. Voilà pourquoi il quitta, toujours auvre, toujours fier, toujours mécontent et condamné ar une cruelle expérience à de croissants ombrages, Hermitage pour Montmorency et pour le commerce es vrais grands seigneurs, le prince de Conti, le maré-hal de Luxembourg et les Boufflers, où il ne trouva ue protection, celui des encyclopédistes, où il n'avait ouvé que persécution.

Ajoutons qu'il faut aussi, dans ce brusque départ, t exil volontaire, faire, pour être tout à fait juste et rai, la part du dépit que l'amour passionné de Rous-au pour Mme d'Houdetot avait causé à Mme d'Epinay, du dépit qu'il ressentit lui-même de l'échec de tte passion si féconde pour son esprit, si stérile our son cœur, si funeste pour son repos. De là, quand int-Lambert absent fut averti à l'armée par une ttre anonyme des tentatives usurpatrices de son ami, soupçon injuste et impérieux qui lui fit attribuer tte dénonciation déloyale à Mme d'Epinay, quand il t peut-être mieux fait d'en accuser Thérèse, ou utôt de n'en accuser personne que lui-même, que s témérités et les indiscrétions de ces quatre mois vie à deux menés entre Mme d'Houdetot et lui en ein soleil, à la vue de tous, jusque sous les fenêtres château, avec une naïveté innocente, qui parut cilement une effronterie coupable. De même, quand usseau se persuada, non sans raison peut-être, que me d'Epinay voulait le forcer à l'accompagner à nève pour se recommander de sa présence et triom-er de ses bienfaits, d'une façon qui dans son pays tal, en pleine république bourgeoise et puritaine, eût pas été sans inconvénient et sans humiliation ur Rousseau, celui-ci fit bien de se dérober à une

prétention vraiment abusive; mais il ne sut le fair que brusquement, maladroitement. De sorte qu'ayan raison au fond dans les deux affaires, au moins autan que Mme d'Epinay, il mit les torts de son côté par le formes.

Mme d'Epinay d'ailleurs fut punie par où elle avai péché. Sa querelle avec Rousseau, où elle apport une animosité et une rancune croissantes jusqu'a point, plus tard, d'écrire à la police pour dénonce Rousseau lisant ses *Confessions* et obtenir de l'inter vention du pouvoir arbitraire la punition de ce scan dale injurieux, de ce succès provocateur qui renouve laient sa blessure — ne lui porta point bonheur. partir de 1757, ses *Mémoires* s'arrêtent. Rousseau part Rousseau ayant maudit le seuil d'abord béni, elle n' plus rien à dire à la postérité. C'en est fait du roma de sa vie, du charme de son esprit, de la poésie de visage qui, à force de physionomie, se passait de beaut de cet air touchant et naïf qu'elle savait si bien pren dre et qui l'avaient fait surnommer, dans l'intimit *Griselidis* par ses amis charmés. C'en est fait de cett femme souple et gracieuse, frétillante, sémillante dardant vers le ciel un regard rayonnant qui ensorc lait Voltaire, de cette femme qu'il appelait, en trou vant une âme si vive dans un corps si frêle, « un aig dans une cage de gaze ».

A partir de 1757, du départ et de la malédiction Rousseau, du triomphe et de la domination définitiv exclusive de Grimm, tout ce qu'il y avait de charman de piquant, d'ailé dans Mme d'Epinay s'émousse, s'atti dit, s'alourdit. La femme s'évanouit, la femme de le tres apparaît, l'aigle de la cage de gaze s'est tranform en poule dans une cage de bois, couvant des articl

et pondant des livres. On n'écrit plus pour la postérité, mais pour la poste tout simplement, aux souverains du Nord abonnés de la correspondance de Grimm, cela par devoir, et à l'abbé Galiani, par une dernière concession faite aux voluptés de l'esprit. Nous n'irons plus au bois, lauriers et myrtes sont coupés !

Cette transformation bourgeoise de Mme d'Epinay est une déchéance par rapport à l'ancien prestige. Examinons-la en détail, au point de vue des conséquences morales et littéraires, et nous constaterons un double résultat. Du temps de Francueil, Mme d'Epinay ne songeait qu'à traduire ses sensations, en lettres d'une inspiration un peu factice et déclamatoire. C'est à cela qu'elle consacrait, sans arrière-pensée littéraire, les loisirs d'une vie toujours assez occupée, car elle ne jouissait pas de son bonheur en égoïste et donnait à d'assez nombreuses amitiés le superflu de son cœur. La première conséquence de l'empire de Grimm fut de l'isoler, de la sevrer de ces amitiés qui lui étaient importunes. Suivant en cela la loi de son caractère sourdement tyrannique et doucereusement jaloux, servi d'ailleurs par la complaisance d'une femme qui n'avait dans les idées qu'une indépendance d'emprunt et qui n'en avait pas du tout dans le caractère, il la brouilla successivement et machiavéliquement avec tous ceux de ses amis dont il redoutait la rivalité ou plutôt la perspicacité, et qu'il soupçonnait capables de lui disputer sinon de lui dérober sa proie, notamment avec Duclos et Rousseau.

Toujours habile dans sa marche tortueuse, il sut préserver d'ailleurs cette liaison, discrètement absorbante, des incidents équivoques et des éclats fâcheux qui avaient troublé la possession de Francueil. Grimm

avait trop l'art des convenances pour braver l'opinion. Il l'amadoua si bien qu'elle lui fit les yeux les plus indulgents. Il enjôla jusqu'au mari ; celui-ci avait pesté contre Francueil, mais ne se fâcha jamais contre un rival discret qui le remplaçait sans l'humilier, et dont le sigisbéisme le flattait presque. M. d'Epinay demeura neutre dans la querelle avec Rousseau, ou plutôt ne fut pas éloigné de donner tort à un homme coupable d'offusquer un usurpateur par lequel il ne se sentait pas lui-même offusqué.

C'est enfin sous l'influence de Grimm que Mme d'Epinay, trop peu instruite et d'un esprit de trop peu d'haleine pour trouver un aliment à sa vie intellectuelle hors d'elle-même, céda tour à tour au besoin d'écrire, en l'idéalisant, l'histoire de sa vie et de sa société et à celui, que ne justifie pas assez la qualité de mère de famille, quand on n'est pas, au point de vue domestique, irréprochable, de rédiger, à l'intention de ses enfants, des traités d'éducation familière et de philosophie élémentaire. Cette tendance pédagogique de Mme d'Epinay est un trait de son caractère et de la physionomie morale du temps. Nous la retrouverons chez Mme de Genlis, et, avec plus d'autorité, chez Mme Necker.

Une fois écartée de ses amis à l'œil trop critique, et doucement poussée dans la voie étroite de la littérature utile, Mme d'Epinay perdit le dernier brin d'originalité, de personnalité qui lui restait. C'est ce que Grimm appelait « la rendre à elle-même ». Il la rendit si bien à elle-même qu'il la prit toute pour lui, la confisqua, l'absorba, la façonna à son image, en fit son ombre, son reflet comme il s'était fait lui-même, non sans efforts, le clair de lune de Francueil. C'est

ainsi que toute l'œuvre de Mme d'Epinay nous apparaît volontiers, avec ses qualités et ses défauts tempérés, comme celle d'un Grimm femelle. Elle aurait pu être, moins rebelle au rayon qui tenta en vain de la pénétrer, de l'échauffer, la *femme Rousseau*. Elle fut la *femme Grimm*, ce qui est une fin comme une autre, mais qui n'en vaut pas beaucoup d'autres. De cette fin il n'y a plus grand'chose à dire, sinon qu'elle fut logique et méritée comme toutes les chutes.

Grimm était bien, en effet, l'homme qui convenait à l'automne de Mme d'Epinay. Elle était bien aussi la femme qu'il fallait à un homme dont le cœur n'eut jamais de printemps. Dans cette liaison, qui dura trente ans, nous ne trouvons rien de ce qui peut rendre intéressante la passion dont Francueil fut l'objet. De ce passé de Mme d'Epinay, Grimm savait tout et il s'en accommoda avec une philosophie qui n'a rien de romanesque et encore moins d'héroïque. Mais n'apportant dans ce ménage irrégulier que très peu de tendresse, il se contentait aussi de peu. Il serait difficile d'apprécier ce qu'il entre de calcul mutuel et d'habitude dans ces liaisons tempérées, décentes, dans ces romans rangés où l'amour n'est qu'à la surface et qui ne sont guère plus que de l'égoïsme à deux. Ce qu'il y a de certain, c'est que Grimm parut beaucoup plus jaloux de ses aises que de ses droits, plus satisfait de dominer que de posséder, moins heureux d'être l'amant de Mme d'Epinay que le maître de son salon, le chef de sa société, le directeur profane de son expérience sans repentir, sinon sans regrets, enfin et surtout son initiateur critique et professeur de goût.

Mme d'Épinay, d'une instruction ordinaire, ainsi que nous l'avons déjà dit et qu'elle le reconnaissait elle-

même, mais à qui le commerce des hommes distingués qu'elle fréquentait et la pratique du monde avaient beaucoup appris, qui, par sagacité naturelle avait aussi beaucoup deviné, s'était sentie de tout temps une certaine vocation ou plutôt un certain goût pour écrire. Mais il lui fallait auprès d'elle un homme doué du sens critique qui lui manquait, capable d'éveiller ses idées et d'ouvrir des issues à la source assez maigre et assez courte d'ailleurs, qu'elle sentait bruire en elle. Cet évocateur, cet accoucheur d'idées, ce conseiller avisé et discret, ce collaborateur intime, ce fut Grimm, qui excellait à cette besogne et qui passa sa vie à soutirer Diderot.

De concert avec Diderot, Grimm attela Mme d'Épinay non à la tâche de *l'Encyclopédie*, trop forte pour elle, mais à celle de *la Correspondance*, où l'on reconnaît à plus d'une place son caquetage de caillette spirituelle. Douée d'un talent d'observation qu'eussent facilement déconcerté les points de vue élevés et les vastes horizons, mais auquel le spectacle des petites choses de son temps laissait toute sa pénétration et toute sa finesse, ayant de plus l'art inné de rendre avec une incroyable fidélité de détail ce qui ne dépassait pas sa portée, Mme d'Epinay, dont les analyses de quelques conversations mémorables auxquelles elle avait assisté sont justement célèbres, a inséré dans *la Correspondance* plusieurs études de caractère, plusieurs tableaux de mœurs croqués d'un crayon agile d'un trait sûr et léger. Nous signalerons et nous voudrions pouvoir citer, dans ce genre piquant où elle excellait, son *Dialogue, copié d'après nature*, ou *De l'amitié de deux jolies femmes*, morceau jusqu'à ce jour inédit que M. Maurice Tourneux a publié à sa

date de septembre 1771 dans le recueil enrichi par ses recherches et ses découvertes. Jamais le ton de cette frivolité systématique, de cette affectation de dédain pour toutes règles et tous les devoirs, de cette fanfaronnade d'incrédulité et d'immoralité des femmes à la mode de son temps, des poupées vivantes de la fin du règne de Louis XV n'a été mieux saisi et rendu plus au vif.

Pour ce qui est des prétentions morales et pédagogiques que nous avons signalées chez Mme d'Epinay, elle a dégorgé le peu de philosophie dont elle s'était imbue, dans le commerce de son dernier amant et de son dernier ami, dans deux opuscules imprimés à Genève sur les presses d'amateur de son familier de Gauffecourt : *Mes moments heureux* et *Lettres à mon fils*, petit *chosier* littéraire et moral dont la rareté faisait le principal mérite avant la nouvelle édition dont on lui a fait l'honneur, en 1869, avec une piquante et maligne *Introduction* due à la plume de M. Challemel-Lacour. Nous n'insisterons pas sur le talent et les œuvres de Mme d'Epinay. La leçon de cette étude gît surtout dans l'analyse de son caractère, dont le métal n'avait pas été épuré par la philosophie de façon à résister au feu des passions et, faute de la trempe religieuse, subit tant d'alliages corrupteurs, porta tant d'empreintes profanes; et aussi dans l'analyse de sa vie agitée et stérile. Fut-elle du moins, depuis le dernier orage, tranquille, sinon heureuse? C'est ce qu'on ne sait pas. Toujours est-il qu'elle n'eut que le bonheur qu'elle avait mérité, et que ce bonheur ne parut pas à elle-même digne d'une histoire. Elle eût peut-être préféré être malheureuse et qu'on en parlât. On n'a pas en vain sacrifié sa pudeur

à la publicité. Mais la douce et discrète tyrannie de Grimm n'était pas de celles qui comportent d'incidents tragiques ou de dénouements scandaleux. Elles ne finissent qu'avec la vie du tyran ou de la sujette.

En 1783, la lampe de cette âme inquiète, consumant peu à peu la fragile enveloppe d'un corps valétudinaire, jeta un suprême éclat. Mme d'Epinay, comme nous l'avons dit, l'emporta, au premier concours académique d'utilité morale, sur Mme de Genlis et sur Berquin pour ses *Conversations d'Emilie;* elle n'était plus riche; son mari, en 1762, avait été rayé, avec M. de La Popelinière, de la liste des fermiers généraux, à cause du scandale de ses prodigalités. Il avait à peu près dévoré les deux millions de sa fortune; et les quinze mille livres de rentes dont jouissait sa femme avaient été fort écornées. Elle avait dû marier sa fille, en 1764, à M. de Belsunce. Elle avait dû laisser la Chevrette à son gendre, qui, avant d'émigrer, fit jeter bas ce petit château, avec le projet sans doute, qu'il n'eut pas le temps de réaliser, de le reconstruire. Elle avait dû quitter le vieil hôtel de famille, rue Saint-Honoré, pour habiter successivement la rue Saint-Anne, puis le Palais-Royal, la rue Gaillon et la rue Saint-Nicaise, enfin rue de la Chaussée-d'Antin, la maison que Necker occupa en 1789.

C'est là qu'elle mourut, le 15 avril 1783, à l'âge de cinquante-sept ans, suivant, à un an de distance, dans la tombe, son mari, décédé à cinquante-huit ans, le 16 février 1782. Elle finit mélancoliquement au milieu des restes de cette ancienne société qui avait peine à reconnaître la nouvelle, et, comme une mère inquiète de l'avenir de sa fille, tremblait devant son image; au milieu des débris d'une fortune qui

fût déchue à la misère sans les opportuns secours de l'impératrice Catherine II, au milieu des cendres de cet amour éteint dégénéré en une tiède et décente amitié. Grimm, qui avait demeuré auprès d'elle jusqu'au dernier moment, la regretta sans la pleurer et l'enterra sans éclat dans un terne éloge de ses ouvrages, n'indiquant que sous le titre dédaigneux « d'ébauche d'un long roman », ces *Mémoires* si curieux, si précieux pour l'histoire de la société et des mœurs au dix-huitième siècle, dont les révélations piquantes et la confession, sincère à travers bien des réticences, nous apprennent une fois de plus ce que la philosophie peut faire de la femme, et dans la femme de l'épouse, de la mère, de la famille.

LA COMTESSE D'HOUDETOT

Il n'est pas possible de parler de Rousseau sans parler de Mme d'Houdetot qui, de l'aveu de l'auteur des *Confessions*, « fut le premier et l'unique amour en toute sa vie » et qui servit de type au créateur de *Julie*. Cet amour de Rousseau, qui ne fit pas son bonheur, a fait une sorte de gloire à celle qui le lui inspira sans en justifier l'exaltation par des perfections exceptionnelles, ni même par cette réciprocité d'attachement, qui peut, en pareille matière, tout expliquer. Mais si Mme d'Houdetot ne fut ni belle, ni même jolie, et si même, sans la calomnier, on put la dire laide, elle posséda, selon le témoignage unanime des contemporains, un charme d'esprit et de cœur qui dut être irrésistible, à en juger par la diversité des hommes sur lesquels elle l'exerça victorieusement. Elle fut souverainement aimante, ce qui lui suffit pour être souverainement aimée. L'analyse des qualités qui lui assurèrent cet empire sur Rousseau et sur Saint-Lambert ne serait d'ailleurs que d'un intérêt restreint et rentrerait dans les questions de simple curiosité, si elle n'avait subi, au même degré qu'elle l'exerça, l'influence de ces deux écrivains, de ces deux philosophes. L'appréciation de cette influence, de son effet sur son caractère et sur sa vie rentre essentiellement dans le programme

de ces études, en leur prêtant l'intérêt moral qui en relève les détails frivoles et la leçon qui les purifie. Pour comprendre comment Mme d'Houdetot fut la femme de son temps qui subit le plus l'influence de Rousseau, qui réalisa le mieux le type favori qu'il a idéalisé dans sa *Julie* et sa *Sophie*, il faut recourir d'abord à une brève esquisse de sa vie, de son caractère, jusqu'à cette heure brûlante où la passion échauffa sa sensibilité et en disposa la cire amollie pour l'empreinte qu'elle devait garder à jamais des principes de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Emile*.

Elisabeth-Sophie-Françoise de la Live de Bellegarde appartenait à la grande famille financière de ce nom, avec laquelle nous avons fait connaissance à propos de Mme d'Épinay, sa belle-sœur. Elle naquit le 18 décembre 1730, dans l'hôtel que ses parents habitaient, rue Saint-Honoré, en face du couvent des Capucins, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la rue Castiglione. Ayant perdu sa mère en 1740, elle fut élevée depuis l'âge de dix ans par sa tante Mme d'Esclavelle, mère de Mme d'Épinay ; mais sa jeunesse espiègle et rieuse échappa au pli de cette tutelle sévère. Le joug plus complaisant du couvent, dont le train était alors fort mondain, n'empêcha pas non plus de s'épanouir les fleurs d'un esprit précoce. Fort éveillée déjà dans son ingénuité, Mlle de Bellegarde avait à peine dix-huit ans qu'il fut question de la marier. L'affaire fut traitée comme c'était alors l'usage. Mme d'Épinay nous a laissé le récit de cette scène caractéristique des mœurs du temps. C'était le mercredi. Après le dîner, les grands parents, sans s'inquiéter davantage des jeunes gens qui causaient ensemble, bâclent les préliminaires du contrat. « Ah! dit M. de Rinville en se

levant, nous voilà tous d'accord; je demande à présent que nous signions le contrat ce soir; nous ferons publier les bans dimanche; nous aurons dispense des autres et nous ferons la noce lundi. »

Ainsi furent unis, sans avoir été consultés, sans avoir eu le temps non pas de se connaître, mais presque de se voir, un jeune homme qui aimait une autre femme que celle qu'il épousait et une jeune fille qui n'aimait encore personne.

Comment s'étonner, après cela, des appréhensions exprimées par Mme d'Épinay dans son *Journal*, à propos du sort réservé à celle qu'elle appelle *Mimi*, de ce « nom de caresse », selon l'expression de Marmontel, assez fréquemment employé dans l'intimité des familles au dix-huitième siècle, et qu'avait porté, la première, la fille de Dancourt, *Mimi* Dancourt.

« Mimi se marie; c'est une chose décidée; elle épouse M. le comte d'Houdetot, jeune homme de qualité, mais sans fortune, âgé de vingt-deux ans, joueur de profession, laid comme le diable et peu avancé dans le service, en un mot ignoré, et suivant toute apparence fait pour l'être. Mais les circonstances de cette affaire sont trop singulières, trop au-dessus de toute croyance pour ne pas tenir une place dans ce journal. Je ne pourrois m'empêcher d'en rire si je ne craignois que le résultat de cette ridicule histoire ne fût de rendre ma pauvre Mimi malheureuse. Son âme est si belle, si franche, si honnête, si sensible! C'est aussi ce qui me rassure; il faudroit être un monstre pour se résoudre à la tourmenter. »

S'il n'y a pas lieu de s'étonner des inquiétudes de Mme d'Epinay, comment s'étonner davantage des épigrammes amères de Chamfort sur le mariage et sa décadence, consommée de son temps? « Le mariage, disait-il par exemple, tel qu'il se pratique aujourd'hui

chez les grands, n'est qu'une indécence convenue. » Ces critiques et ces réserves faites sur le fond, il convient de dire que, par un rare hasard, l'union conclue si à la légère et sous de si douteux auspices fut aussi heureuse qu'elle pouvait l'être. Ce fut un mariage dos à dos, mais du moins sans querelle, sans scandale, les deux époux ayant, d'un commun accord et au même moment, repris chacun leur liberté, de façon à n'avoir ni l'un ni l'autre de reproches à s'adresser.

Il est juste, à ce propos, de faire remarquer que Mme d'Epinay, qui est aussi bienveillante qu'il est possible à une femme comme elle de l'être, en parlant d'une autre femme, quand il s'agit de Mme d'Houdetot, trace de son mari un portrait non seulement peu flatté, mais peu ressemblant, et dont il importe de rectifier quelques traits. Claude-Constant-César, comte d'Houdetot, né le 5 août 1724, avait en 1748, non vingt-deux, mais vingt-quatre ans. C'était un assez bel homme, d'une agréable prestance militaire, sinon un petit maître de cour. Il était, lors de son mariage, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Berry. Il fit honorablement toutes les campagnes du temps; en 1762, à trente-huit ans, il était maréchal de camp, et il figure dans la promotion de lieutenants généraux du 1er mars 1780. Si, lorsqu'il se maria, il était amoureux d'une autre femme, mariée également, qui devait mourir en 1793, après une passion presque quinquagénaire, entre ses bras, il professa toujours à l'endroit de Mme d'Houdetot et de sa liaison, non moins durable, avec M. de Saint-Lambert, une indulgence du meilleur goût, suivant l'opinion du temps, vécut avec elle ou plutôt

à côté d'elle en bonne intelligence; et on peut dire, en tenant compte des mœurs de l'époque, que, s'il ne fut pas exemplaire, ce ménage ne fut pas du moins scandaleux, et que jamais époux séparés de cœur ne furent plus unis d'esprit. Maintenant que nous savons comment et avec qui se maria Mlle de Bellegarde, essayons de donner une idée de son charme physique et moral, et passons du cadre au portrait.

Nous l'avons dit, et l'unanimité des contemporains l'atteste, Mme d'Houdetot pouvait passer pour laide aux yeux de ceux qui ne faisaient que la voir. Mais il y a bien des manières d'être laide, comme il y en a beaucoup d'être jolie, et il y en a encore plus de n'être ni l'un ni l'autre; et à regarder Mme d'Houdetot, à l'écouter surtout, on comprenait qu'elle eût pu inspirer des passions que ne justifiait pas du premier coup son visage, parce qu'en semblable matière la sympathie peut produire ce que n'eût pas produit l'admiration, et que pour une femme il s'agit moins d'être belle que de le paraître et de posséder des attraits que de savoir s'en passer. Suivant un joli mot de Mme de Staal, elle trouvait moyen de se parer de tout ce qui lui manquait. Mais écoutons d'abord Rousseau lui-même, son plus enthousiaste admirateur; il ne fait nulle difficulté d'avouer que ce n'est pas par les avantages extérieurs de son héroïne qu'il fut séduit.

« Mme la comtesse d'Houdetot n'étoit point belle. Son visage étoit marqué de petite vérole; son teint manquoit de finesse; elle avoit la vue basse et les yeux un peu ronds; mais elle avoit l'air jeune avec tout cela, et sa physionomie, à la fois vive et douce, étoit caressante; elle avoit une forêt de grands cheveux noirs, naturellement bouclés, qui lui tomboient au

jarret. Sa taille étoit mignonne, et elle mettoit dans tous ses mouvements de la gaucherie et de la grâce tout à la fois. Elle avoit l'esprit très naturel et très agréable; la gaieté, l'étourderie et la naïveté s'y marioient heureusement; elle abondoit en saillies charmantes qu'elle ne recherchoit point et qui partoient quelquefois malgré elle. Elle avoit plusieurs talents agréables, jouoit du clavecin, dansoit bien, faisoit d'assez jolis vers. Pour son caractère, il étoit angélique, la douceur d'âme en faisoit le fond; mais hors la prudence et la force, il rassembloit toutes les vertus. Elle étoit surtout d'une telle sûreté dans le commerce, d'une telle fidélité dans la société que ses ennemis mêmes n'avoient pas besoin de se cacher d'elle. J'entends par ses ennemis ceux ou plutôt celles qui la haïssoient, car pour elle elle n'avoit pas un cœur qui pût haïr... »

Si nous consultons d'autres témoignages, nous trouvons dans les *Mémoires* de Mme d'Epinay l'avis de sa médisante et sardonique amie, Mlle d'Ette et de Mme d'Epinay elle-même. Voici comment s'exprime la première :

« Vous saurez d'ailleurs que la comtesse d'Houdetot est devenue très aimable; son esprit s'est formé. Elle est bien un peu étourdie, mais elle est si naturellement honnête que c'est un agrément de plus pour une femme aussi jeune. Il ne tiendroit qu'à nous de la croire coquette; mais Mme d'Épinay nous assure qu'il n'en est rien. »

Mme d'Epinay est encore plus favorable; elle le devait, du reste, car Rousseau remarque, au grand éloge de Mme d'Houdetot, et comme une exception héroïque, « que dans les confidences de la plus intime amitié, il ne lui a jamais ouï parler mal des absents, *même de sa belle-sœur.* »

« La comtesse d'Houdetot est venue hier me dire adieu. Que c'est une *jolie âme*, naïve, sensible et honnête! Elle est ivre

de joie du départ de son mari; et vraiment elle est si intéressante que tout le monde en est heureux pour elle. »

Mais le mari ne part pas seul. La voix du devoir et de l'honneur qui le rappelle sous les drapeaux de la campagne de 1757 n'est pas faite pour parler moins énergiquement à son rival qu'à lui; car le marqnis de Saint-Lambert, comme le comte d'Houdetot, est militaire. Mme d'Houdetot, qui ne sait rien cacher, et que Rousseau nous montre d'une franchise assez ingénue pour parler de son amant à son mari même comme elle en parlait à ses connaissances et à tout le monde indifféremment, supporte avec beaucoup moins de philosophie l'absence du premier que celle du second :

« La comtesse d'Houdetot est venue hier souper avec nous. Le marquis de Saint-Lambert étoit avec elle; il venoit m'apprendre son départ pour l'armée. Mme d'Houdetot en est désespérée; elle ne s'attendoit pas à cette séparation... Elle ne se possède pas et laisse voir sa douleur avec une franchise au fond très estimable mais cependant embarrassante pour ceux qui s'intéressent à elle. Mon Dieu! que j'ai d'impatience de voir dix ans de plus sur la tête de cette femme! Si elle pouvoit acquérir un peu de modération, ce seroit un ange. »

Dans ses *Anecdotes pour servir de suite aux Mémoires de Mme d'Épinay*, Mme la vicomtesse d'Allart et, dans ses *Souvenirs*, Mme Vigée-Lebrun sont d'une sincérité plus crue sans être malveillante. Le point de vue a changé avec les observateurs. En 1757, pour les femmes qui voient Mme d'Houdetot, il est très simple qu'elle ait plu sans beauté. En 1780, elles se demandent comment elle a pu tant plaire et recherchent curieusement, à travers les ruines de son visage, le

secret de son charme. Il n'était point là, il n'y fut jamais. Mais, tout en devinant qu'il était ailleurs et venait surtout du cœur, de la *gentillesse* de toutes ses actions, Mme d'Allart et Mme Lebrun ne peuvent s'empêcher d'exprimer, elles qui sont en pleine jeunesse et en pleine beauté, leur surprise de tant de conquêtes avec si peu de moyens. « Ce sera une consolation pour les femmes laides, dit la première, d'apprendre que Mme d'Houdetot, qui l'était beaucoup, a dû à son esprit et surtout à son charmant caractère, d'être si parfaitement et si constamment aimée; elle avait non seulement la vue basse et les yeux ronds, comme le dit Rousseau, mais elle était extrêmement louche, ce qui empêchait que son âme se peignît dans sa physionomie; son front était très bas, son nez gros; la petite vérole avait laissé une teinte jaune dans tous ses creux, et ses pores étaient marqués de brun. »

Le portrait de Mme Vigée-Lebrun est d'un détail moins minutieux, moins implacable, mais il se ressent du désappointement trop naturel des personnes qui voulaient voir encore Mme d'Houdetot à travers le prisme de Rousseau, sans tenir compte des vingt-six ans écoulés de 1757 à 1783. L'âge avait alors effacé beaucoup de ce qui expliquait le renom de l'héroïne des *Confessions*, si poétique dans ses promenades à cheval, en habit d'homme, fantaisie piquante qui donnait tant de ragoût à sa laideur; il ne demeurait plus qu'une femme quinquagénaire, toujours aimable, portant dans une passion unique la fidélité qu'elle n'avait pas eue pour son mari, qui le lui pardonnait volontiers, ayant lui-même grand besoin d'indulgence, et atténuant ainsi la faute « d'un attachement que sa durée épure, que ses effets honorent, et qui

ne s'est cimenté que par une estime réciproque. » C'est en ces termes que Rousseau parlera de son heureux rival, qui avait été aussi, par une étrange bonne fortune, le rival heureux de Voltaire auprès de Mme du Châtelet. Mais pour parler ainsi d'*elle* et de *lui*, il fallait avoir connu, avoir aimé Mme d'Houdetot en 1757, au moment où Rousseau la place devant nous, dans ses *Confessions*, et nous raconte comment il adora en elle la personnification de sa *Julie*, et comment elle adora en lui, sans lui sacrifier Saint-Lambert, une sorte de suppléant à son absence qui l'idéalisait à ses yeux, la rendant plus éprise à mesure qu'il espérait davantage la rendre infidèle. C'est à ce moment que Mme d'Houdetot mérita surtout cette définition de Mme d'Épinay, qui achève de la peindre moralement : « *Que c'est une jolie âme !* » c'est-à-dire, ajoute M. Saint-Marc Girardin, dans son commentaire si sensé et si piquant, « une âme gracieuse et naïve, honnête, comme le dit encore Mme d'Épinay, non pas de cette honnêteté qui fait aimer ou suivre le devoir, mais de cette honnêteté qui consiste à ne déguiser aucun de ses sentiments, de cette honnêteté qui faisait que Mme d'Houdetot était ivre de joie du départ de son mari et désespérée du départ de son amant : à ce genre d'honnêteté, ôtez la naïveté qu'y mettait Mme d'Houdetot ; ôtez l'excuse que faisaient la facilité des mœurs du siècle, les usages singuliers du monde, l'insouciance des maris ou l'embarras même qu'ils avaient d'aimer leurs femmes ; ôtez ces excuses, et cette honnêteté touchera à l'effronterie du vice [1]. »

1. Saint-Marc Girardin, *Jean-Jacques Rousseau, sa vie et ses ouvrages*, t. I, p. 230.

C'est cette impression fâcheuse, tempérée par les circonstances atténuantes qui font sourire le juge dans le moraliste, que provoque un mot de Mme d'Houdetot qui caractérise parfaitement ceux qui échappaient parfois à « *sa jolie âme* » et dont l'ingénuité, sans être coupable, n'est pas non plus innocente. On parlait du mariage et on s'étonnait devant Mme d'Houdetot qu'une femme aussi avisée et aussi aimable qu'elle pût avoir à s'en plaindre. On se demandait enfin quels mobiles chez elle avaient été trompés, quelles illusions avaient été déçues. Elle ne put s'empêcher d'avouer que les mobiles qui l'avaient poussée à se marier, en dehors de l'obéissance aux vœux paternels, avaient été des plus vulgaires et ses illusions des plus frivoles. C'est à Diderot, son voisin de table, qu'elle fit cette confidence, dont il ne lui garda pas le secret, à un dîner où elle s'était un peu enivrée, comme elle le lui reprocha gaiement, du vin qu'il avait bu. Elle lui disait donc, en réponse sans doute à quelque malicieuse question : « Je me mariai pour aller dans le monde, porter des diamants, voir le bal, la promenade, l'Opéra et la Comédie. » Elle ajoutait à l'aveu du péché celui de la déception qui lui avait servi de pénitence. Son sacrifice à une impatiente curiosité, au besoin de nouveauté et de distraction, aux vrais plaisirs de la coquetterie n'avait été que médiocrement récompensé. « Et je n'allai point dans le monde, disait-elle avec une tristesse enjouée, et je ne vis rien, et j'en fus pour mes premiers frais. » Le mot répété fit beaucoup rire, et Mme d'Houdetot toute la première.

Une jeune femme, avec de telles idées et de tels aveux, devait être très peu défendue par les devoirs

conjugaux contre les séductions qu'elle ne pouvait manquer de rencontrer. Toute disgrâce aspire à la revanche. Ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'elle ne fut pas plus protégée contre les autres et contre elle-même par les devoirs maternels. Le 12 juillet 1749 elle avait eu un fils, César-Louis-François-Marie-Ange, et le 15 mars 1753 une fille : Charlotte-Françoise.

A partir de ce moment, le comte d'Houdetot, ayant assuré l'avenir de son nom, s'efface discrètement de la scène, et nous ne le retrouverons plus que dans la coulisse. Après avoir vécu avec sa femme dans sa terre de Meilleraye, où elle s'ennuyait, il revient à Paris et lui permet de se divertir un peu, n'étant pas fâché lui-même de se distraire. La liaison à laquelle nous avons fait allusion et qui dominera sa vie, la passion du jeu, où il manque de se ruiner, mais auquel il a la force de renoncer le jour où, en échange d'un sacrifice pécuniaire considérable, sa femme lui demande la promesse de ne plus toucher une carte, qu'il tient héroïquement; enfin la guerre de Sept-Ans, à laquelle il prend une part assez honorable pour être rapidement avancé : toutes ces circonstances font de M. d'Houdetot un mari presque toujours absent, de Mme d'Houdetot une femme fort libre de son cœur. Les femmes, dans ce cas, n'usent guère de leur liberté que pour la perdre. C'est en 1752 que Mme d'Houdetot vit Saint-Lambert, le connut et l'aima pour la vie, avec une constance dont ses contemporains lui firent, mais dont nous ne saurions lui faire comme eux, une sorte de vertu.

Un homme capable d'avoir inspiré à deux des femmes les plus distinguées du siècle, Mme du Châtelet et

Mme d'Houdetot, une véritable passion et d'avoir triomphé dans leur cœur de Voltaire et de Rousseau, ne devait pas être un personnage vulgaire. Le marquis de Saint-Lambert, en effet, à qui son poème des *Saisons* et son *Catéchisme de morale naturelle* ne sauraient valoir dans la littérature et dans la philosophie qu'un rang secondaire, parut aux contemporains digne du rang supérieur par des mérites, des qualités, des agréments et des succès dont l'influence tient à la vie et s'évanouit avec elle, et dont la postérité, qui s'en tient aux réalités, ne subit pas le prestige. A ses yeux, il n'est guère qu'un des types du gentilhomme libéral, du courtisan philosophe, du beau causeur de salon et de souper, du poète encyclopédiste, de l'honnête homme enfin dans le sens du dix-huitième siècle, plus favorable que le nôtre à des mérites aujourd'hui quelque peu discrédités. Rousseau et Voltaire eux-mêmes, qui avaient tant de raisons de ne pas surfaire sa valeur, n'ont pu lui refuser leurs éloges. Ce n'est pas ici le lieu de les discuter ni de faire plus en détail l'histoire de cette liaison célèbre dont nous nous bornerons à noter le commencement, en spécifiant seulement qu'à cette époque, c'est-à-dire vers 1752, Mme d'Houdetot avait vingt-deux ans, et que Saint-Lambert, né à Vézelize, en Lorraine, le 16 décembre 1716, en avait trente-six. Nous n'en dirons pas plus long sur ce point, réservant légitimement les quelques pages dont nous disposons encore à la passion de Rousseau pour Mme d'Houdetot, parce que cette passion fut malheureuse, et qu'elle a exercé sur les idées et les sentiments de Mme d'Houdetot, avant de la rendre immortelle, une influence caractéristique, exemplaire, si l'on veut, à la condition que le mot si-

gnifiera non ce qu'il faut, mais ce qu'il ne faut pas imiter.

C'est à la fin de 1747 ou au commencement de 1748, en tout cas avant son mariage, que Rousseau avait vu pour la première fois Mme d'Houdetot. Il rappela en ces termes l'impression qu'elle lui fit.

« La première fois que je la vis, c'étoit à la veille de son mariage. Elle me causa longtemps avec cette familiarité charmante qui lui est naturelle. Je la trouvai très aimable; mais j'étois bien éloigné de prévoir que cette jeune personne feroit un jour le destin de ma vie, et m'entraîneroit, quoique bien innocemment, dans l'abîme où je suis aujourd'hui. »

C'est le 9 avril 1756 que Jean-Jacques avait quitté la capitale pour habiter l'Ermitage. C'est peu de temps après, à la fin du printemps dont il savourait si avidement les enivrantes délices, quand il couvait au milieu d'une sorte d'effervescence physique et morale qui touche parfois au délire, et qu'il a si admirablement décrite, le plan de la *Nouvelle Héloïse*, qu'il revit la comtesse d'Houdetot, venue le visiter dans sa retraite pour lui donner des nouvelles de M. de Saint-Lambert, alors à Mahon.

« Cette visite eut un peu l'air d'un début de roman. Elle s'égara dans la route. Son cocher, quittant le chemin qui tournoit, voulut traverser en droiture, du moulin de Clairvaux à l'Ermitage; son carrosse s'embourba dans le fond du vallon; elle voulut descendre et faire le reste du trajet à pied. Sa mignonne chaussure fut bientôt percée; elle enfonçoit dans la crotte; ses gens eurent toute la peine du monde à la dégager, et enfin elle arriva à l'Ermitage en bottes et perçant l'air d'éclats de rire auxquels je mêlai les miens en la voyant arriver. Il fallut changer de tout. Thérèse y pourvut, et je l'engageai d'oublier sa dignité pour faire une collation rustique dont elle se trouva fort bien, etc... »

C'est l'année suivante seulement, au retour du printemps, au fort de l'exaltation passionnée où se consumait l'auteur, qui, chez Rousseau ne fit jamais qu'un avec l'homme, que Mme d'Houdetot, établie à Eaubonne, dans son voisinage, renouvela sa visite, toujours avec ces circonstances romanesques si propres à aiguiser son charme naturel. A ce voyage, elle était à cheval et en habit d'homme. Jean-Jacques, malgré ses quarante-cinq ans, ne la vit pas impunément, et le feu prit aux poudres de son cœur.

« Elle vint, je la vis; j'étois ivre d'amour sans objet. Cette ivresse fascina mes yeux. Cet objet se fixa sur elle; je vis ma Julie en Mme d'Houdetot, mais revêtue de toutes les perfections dont je venois d'orner l'idole de mon cœur. Pour m'achever, elle me parla de Saint-Lambert en amante passionnée... Elle parloit et je me sentois ému. Je croyois ne faire que m'intéresser à ses sentiments quand j'en prenois de semblables. J'avalois à longs traits la coupe empoisonnée dont je ne sentois encore que la douceur. Enfin, sans que je m'en aperçusse et sans qu'elle s'en aperçût, elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle exprimoit pour son amant. »

Ce manège dangereux et subtil dura, avec des illusions réciproques, jusqu'au réciproque désabusement qui devait aboutir aux plus fâcheux éclats. Mme d'Houdetot continua d'aimer Saint-Lambert sous le masque de Rousseau, et celui-ci d'adorer en elle les perfections qu'il rêvait pour son héroïne, non sans tenter de sortir des bornes d'une passion idéale et désintéressée. Mais c'est en vain que Rousseau essaya, dans un tête-à-tête presque quotidien pendant trois mois, de détourner à son profit ce sentiment qui brûlait pour un autre et de triompher de l'absent à la faveur d'une sorte d'illusion, d'aveuglement de la passion dont il était le confident. Tout l'art, toute l'éloquence qu'il

déploya dans ce but furent en pure perte. Il fut tour tour admiré et plaint, il ne fut jamais aimé, même le soir de cette fameuse scène du bosquet d'Eaubonne, qu'il a racontée avec une si pénétrante émotion.

Nous ne citerons pas ce passage trop connu des *Confessions* et même nous ne nous appesantirons pas davantage sur les détails de cette passion de Rousseau pour Mme d'Houdetot, passion typique, caractéristique de l'homme et du système que M. Saint-Marc Girardin, dans une analyse justement célèbre, a dépouillée de ses voiles pompeux et, violant la pudeur au profit de la sagesse, a fait marcher devant ses auditeurs de la Sorbonne, dans sa nudité, pour en fustiger l'ivresse satyrique. « Il y a de tout, disait-il, dans l'amour de Rousseau : de l'enthousiaste et du séducteur, du satyre et du malade; il n'y manque que l'amour vrai, simple, et par conséquent décent. » L'homme de Thérèse Le Vasseur, l'homme aux amours ancillaires était en effet incapable d'éprouver la véritable passion, et même, malgré tout son talent, d'en parler le langage. M. Saint-Marc Girardin a noté dans la *Nouvelle Héloïse*, comme dans l'*Emile*, maint passage où détonne la corde déclamatoire, où le roman s'exprime dans la langue du tempérament, et la sensibilité dans celle de la sensation. Ces contrastes brutaux, mais seulement pour l'œil ou l'oreille du délicat, ce mélange sophistique de l'amour et de la vertu, du bonheur et du devoir, de la morale et de la volupté, cette confusion corruptrice dont la contradiction échappe aux âmes naïves, ont rendu longtemps la lecture de Rousseau dangereuse, plus dangereuse même que sa personne; car rien n'indique,

si ce n'est les témoignages flatteurs par lesquels il dédommage la déception de sa vanité, que Mme d'Houdetot n'ait pas été aussi embarrassée que flattée, aussi effrayée que touchée de ces transports d'un éréthisme parfois indiscret, de ces hommages parfois importuns, de cette passion contenue malgré elle et mordant son frein, et toujours prête à prendre le mors aux dents, que M. Saint-Marc Girardin a si énergiquement et heureusement appelée : le « *platonisme de Priape* ». Et pourtant nous verrons qu'elle ne traversa pas impunément ce commerce orageux, et que, si elle n'y perdit rien de cette fidélité qui faisait toute sa sagesse, elle y laissa certainement quelque chose de sa pudeur, s'il faut en croire l'anecdote qui nous la montre scandalisant jusqu'à Diderot lui-même, par des vers dont il trouva l'ingénuité par trop effrontée. On parla encore depuis de sa grâce, mais on ne parla plus de sa naïveté: les héroïnes de Rousseau n'ont rien de naïf. Et elles n'ont à s'en prendre qu'à elles si elles prêtent facilement à la médisance ou tout au moins à la calomnie. Le bon sens et la malignité vulgaires ne s'y trompent pas, et en dépit de l'étalage des grands sentiments et de l'affiche des grandes phrases, elles lui sont suspectes. La preuve, c'est que la passion de Rousseau pour Mme d'Houdetot coûta au premier son repos et faillit compromettre à jamais celui de la seconde.

Toute platonique qu'elle fût demeurée, de fait sinon d'intention, cette passion éveilla les grossières jalousies de Thérèse Le Vasseur, les susceptibilités plus raffinées de Mme d'Epinay. Il en résulta une lettre anonyme, dénonciatrice d'un commerce sans doute calomnié, mais qui favorisait par trop la calomnie, et

qui fut envoyée à Saint-Lambert, alors à l'armée. Rousseau accusa Mme d'Epinay de cette vilenie dont la responsabilité doit demeurer à sa Thérèse, et ses reproches provoquèrent les débats si longuement et si partialement, suivant M. Saint-Marc Girardin, racontés dans *les Confessions*. Ces débats ne se terminèrent que par la rupture de Rousseau avec Mme d'Epinay, Grimm et Diderot, et son départ de cette retraite où, pendant vingt mois, il avait vécu dans la plénitude de son génie et la surabondance de son cœur.

De tout cela, c'est-à-dire de la plus belle partie de l'histoire — aux yeux des lecteurs de romans — de Mme d'Houdetot, il ne reste que ce récit des *Confessions*, rapproché, avec une si maligne sagacité, par M. Saint-Marc Girardin, de celui des *Mémoires de Mme d'Epinay*. Il est regrettable, au point de vue littéraire et au point de vue moral, que nous ne possédions pas cette brûlante correspondance, aux lettres plus éloquentes, de son propre aveu, que les plus belles épîtres de la *Nouvelle Héloïse*, dans laquelle Rousseau épanchait son cœur, durant ces mois de juin, juillet et août 1757. Quand, plus tard, il dut rendre, sur la demande de Mme d'Houdetot, les lettres qu'il en avait reçues et réclama celles qu'il lui avait écrites, on lui déclara qu'elles avaient été brûlées. Il serait permis d'en douter, si le témoignage de Mme d'Houdetot n'était confirmé par celui de Saint-Lambert, qui déclara avoir consommé lui-même cet auto-da-fé. Il était coutumier du fait, et par souci du *decorum*, par vanité aristocratique plus encore que par précaution et jalousie, littéraire ou autre, il avait déjà condamné au feu la correspondance intime entre Voltaire et Mme du Châtelet. Notre curiosité déçue lui

aurait su gré de déployer vis-à-vis des reliques de ses deux illustres rivaux, un peu plus de cette tolérance de bon goût dont il profitait lui-même. Car on sait que la maréchale d'Aubeterre ayant appelé sur sa liaison avec Mme d'Houdetot la sollicitude du mari, celui-ci se borna à répondre qu'il n'avait le droit de demander à sa femme qu'une chose : « Ne point l'afficher ».

Il fut satisfait. La liaison de Mme d'Houdetot avec Saint-Lambert traversa tout le siècle avec une décence qui laissa intacte l'indulgente considération dont jouissaient les deux amants et, plus tard, leur valut le respect attendri des générations sentimentales du règne de Louis XVI. Le mari lui-même ayant perdu, en 1793, la femme qu'il aimait, n'hésita pas à se réunir au couple proverbial dans une vie commune, qui esquiva le ridicule à force de tact et d'esprit. La Révolution épargna pieusement ce ménage à trois, où le plus aimable et peut-être le plus heureux, ont remarqué en souriant les contemporains, était encore le mari, car Saint-Lambert était devenu humoriste et grognon, et M. d'Houdetot, au contraire, se montrait plein d'égards et d'empressement vis-à-vis de celle qui avait été si peu sa femme. C'est en la voyant toujours jeune et vive de cœur sous ses rides, en songeant lui-même à ses quarante-huit ans de liaison avec une personne dont la mort seule avait pu le séparer qu'il disait spirituellement : « Nous avions, Mme d'Houdetot et moi, la vocation de la fidélité ; seulement, il y a eu un malentendu. » Après la Terreur, qui ne semble pas avoir troublé beaucoup cette retraite, fermée à tous les bruits du dehors, on retrouve au complet le ménage pastoral, patriarcal ;

et tout ce qui demeurait de l'ancienne société française fit, avec une sorte de dévotion, le pèlerinage profane et sentimental par excellence : la visite à Sannois.

> Qu'un seul ami me reste au monde
> Je croirai n'avoir rien perdu,

avait dit Mme d'Houdetot. Saint-Lambert lui restait, avec son mari par-dessus le marché. Et ces trois vieux débris se consolaient entre eux, au point d'être heureux ou de le paraître. En 1793, un jour de disette et d'émeute, on put voir le mari fort affairé courant toutes les boutiques de Paris afin de trouver de la poudre pour les cheveux de Mme d'Houdetot, qui, à soixante-cinq ans, les avait encore admirables, de ce noir lustré qu'argente si gracieusement la poudre. En 1802, les deux époux célébrèrent solennellement la cinquantaine de leur mariage, leurs *noces d'or ;* on s'amusa beaucoup ; seul, Saint-Lambert, qui tournait à l'apoplexie, grondait à la pensée de cette lune de miel, lointaine d'un demi-siècle, dont le dernier reflet rendait l'amant jaloux et le mari galant. Mme d'Houdetot habitait alors à Sannois, près de Montmorency, cette maison, dont le jardin réunissait, sur la fin de sa vie, le buste de Rousseau et celui de Saint-Lambert. C'est lui qui la quitta le premier, le 9 février 1803. Mme d'Houdetot, qui avait été admirable de dévouement pour l'amant qui n'était plus qu'un ami vieux, morose, malade, et ne se couchait jamais sans avoir fait avec lui jusqu'à minuit l'inévitable partie de loto, regretta sincèrement Saint-Lambert, mais ne crut pas devoir le rejoindre avant l'heure fixée par sa destinée. Lors de

sa dernière maladie, Saint-Lambert qui, toujours égoïste, aurait voulu l'entraîner avec lui dans la tombe, lui dit un jour : « Mourons ensemble. » — « Vivons ensemble », répondit-elle avec autant d'esprit que de cœur. Elle demeura fidèle à sa mémoire comme elle l'avait été à sa personne. Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, raconte, non sans s'en moquer, une superstition puérile et touchante de Mme d'Houdetot et nous la montre ne manquant jamais, avant de se coucher, de frapper trois fois à terre avec sa pantoufle, en disant à feu l'auteur des *Saisons*, qui n'était pas mort pour elle : « *Bonsoir, mon ami!* »

En 1806, Mme d'Houdetot perdit son mari, et n'eut plus qu'à achever de vivre elle-même, entourée de ses reliques profanes, parmi lesquelles figurait le manuscrit de la *Nouvelle Héloïse*, entièrement copié pour elle par Rousseau, environnée d'hommages qui ne lui laissaient sentir que la douceur des souvenirs auxquels elle les devait. M. Guizot, dans sa *Notice sur Mme de Rumfort*, parle avec intérêt des dîners du mercredi chez Mme d'Houdetot, et avec respect de celle qui parait ce salon nouveau de toutes les grâces de l'ancienne société, « mélange piquant et original de vieillesse et de jeunesse, de tranquillité et de mouvement ». Mais le meilleur portrait moral de Mme d'Houdetot, celui par lequel il convient de finir, c'est celui qu'en a tracé Mme de Rémusat, la mère de l'académicien et du ministre décédé dans ces dernières années. C'est une lettre qui nous donne à ravir l'impression de cette sérénité patriarcale de Mme d'Houdetot, presque octogénaire, de la grâce encore allègre et de la souriante dignité avec lesquelles elle portait le poids

d'un grand âge, de grands deuils et, ce qui eût encore plus embarrassé toute autre qu'elle, du souvenir d'une grande passion, Mme de Rémusat écrivait donc, le 31 juillet 1809 :

« J'ai passé la semaine dernière chez Mme d'Houdetot. Elle était seule avec Mme Chéron. J'étais là fort bien, je vous assure. Cette aimable vieille anime tout autour d'elle... Il y a tant de cœur dans ses souvenirs et dans sa conversation! Nous l'avons fait beaucoup conter. Elle était à son aise; elle se fiait à nous, car elle était bien sûre que nous l'entendrions comme elle voulait être entendue, et n'est-ce pas la base de toute confiance? Que vous avez raison d'aimer les vieilles femmes! Celle-ci nous parlait beaucoup de Rousseau. Elle a conservé quelques-unes de ses lettres, que nous avons vues. Elle était fière d'avoir inspiré tant et d'avoir résisté à tant d'amour. Elle se vantait du sentiment qui l'avait défendue, enfin elle était vraie, naïve, dans tous ses récits. *Elle n'a pas l'apparence d'un regret, et croit avoir rempli tous ses devoirs de femme, en dévouant sa vie à l'amour.* »

C'est bien cela. Nous avons là en quelques mots la philosophie sur le commode oreiller de laquelle appuya doucement sa longue vie, qui ne devait finir que le jeudi 28 janvier 1813 (à quatre-vingt-trois ans) celle qu'on pourrait appeler la dernière des dames de volupté. Continuons à interroger les témoins contemporains. « Elle répétait volontiers, dit Suard dans son article nécrologique du *Journal des Débats*, cette maxime d'un poète de l'Orient : « Jouissez, c'est le bonheur, faites jouir, c'est la vertu » Cette maxime fut bien en effet la règle et la loi de la vie de celle qui se faisait de la destination de la femme en ce monde un idéal tout profane et tel que dut être celui d'Aspasie. « Un jour, raconte M. Hochet, on parlait des femmes, et, comme c'était sous le Directoire, on n'en disait

pas de bien. Mme d'Houdetot, qui s'était tue, s'anima soudain : « Sans les femmes, dit-elle, la vie de l'homme serait sans assistance au commencement, sans plaisir au milieu et sans consolation à la fin. »

Tout cela serait très bien, si c'était un peu plus chrétien. Malheureusement c'est tout simplement de la morale et de la sensibilité à la Rousseau; et la morale de Rousseau est toute païenne, et sa sensibilité toute sensuelle, en dépit des formes déclamatoires de la passion. La passion, dans Rousseau, n'est que l'exaltation de l'imagination mise au service de l'effervescence, de l'exaspération des sens. C'est là ce qui ressort à merveille de l'analyse aussi juste que sévère faite de son système d'éducation dans l'*Émile* et des principes qui président aux vicissitudes de l'héroïne de la *Nouvelle Héloïse*. Nous n'emprunterons à cette analyse que quelques traits frappants pour établir le premier point de la thèse qui domine cette *Étude* : à savoir que Mme d'Houdetot est la *femme-Rousseau* par excellence, qu'elle a professé et appliqué dans sa vie les principes de Rousseau, et n'a contredit au caractère et à la destinée de ses héroïnes favorites qu'en ce qu'elle a été moins subtile, moins raisonneuse, moins casuistique que Julie, et qu'elle a été plus heureuse qu'elle.

M. Saint-Marc Girardin, comparant le système d'éducation de Fénelon, de Mme de Maintenon et celui de Rousseau, le montre de beaucoup moins sévère et de beaucoup moins élevé. Ce système de Rousseau, en ce qui touche l'éducation de la femme, se résume en un mot : « La femme, dit-il, est faite spécialement pour plaire à l'homme. » C'est là la destination de son sexe, le but de sa vie, et on peut trouver que cette dé-

finition de la femme est plus digne du sérail que du temple, du pacha que du philosophe, et plus humiliante que flatteuse. Non pas que la morale chrétienne, qui voit de plus haut les devoirs, les droits et les charmes de la femme, lui défende les agréments et s'effarouche de la voir parer de grâce sa vertu : mais, comme le dit fort sensément notre illustre devancier : « les femmes ont autre chose à faire dans le monde qu'à être belles et aimables, ce qui est le charme des honnêtes femmes, mais ce qui ne peut pas être leur occupation ». Les principes avec lesquels Rousseau pétrit l'âme de sa Sophie n'arriveront qu'à lui donner la frivolité de la femme du monde, « tandis que Fénelon et Mme de Maintenon, en prenant la femme selon la véritable nature humaine, arrivent à la gravité douce et pure de la mère de famille ».

Etre épouse, être mère, pas une des femmes créées par Rousseau ne le pourrait, ne le saurait. On peut même dire que le roman de la *Nouvelle Héloïse*, tout en faisant parler à Julie et à Saint-Preux une langue de la passion plus noble et plus élevée que celle des romans licencieux sur lesquels cet ouvrage, à n'en considérer que les tendances, fut évidemment un progrès, n'a jamais rencontré le langage du véritable amour, pas plus qu'ils n'en ont éprouvé le sentiment. Toute la philosophie, ou si l'on veut toute la morale de la *Nouvelle Héloïse* se résume « dans les deux erreurs qui font les deux parties du roman : la première, c'est que l'amour inspire la vertu ; la seconde, c'est que la sagesse humaine suffit pour donner aussi la vertu ». Le néant de cette doctrine flatteuse et décevante, dont les fruits sont pleins de cendres,

une logique supérieure à tous les sophismes l'a fait reconnaître à Rousseau lui-même, par une contradiction dont le siècle ne s'aperçut pas. Il le confesse par la bouche même de l'héroïne, quand à la fin de sa dernière lettre elle s'écrie: «Avec du sentiment et des lumières, j'ai voulu me gouverner et je me suis mal conduite. » Cette puissance irrésistible de la logique, Rousseau la subit dans la seconde partie de ce roman qui prouve si éloquemment par les faits le contraire de ce qu'il prétend démontrer par les paroles, et à un degré bien plus éclatant. De déception en déception, de chute en chute, l'orgueilleuse Julie en arrive jusqu'à l'humilité, et elle avoue que la foi chrétienne seule pourrait féconder et consacrer son stérile repentir. « Je crois valoir autant qu'une autre, et mille autres ont vécu plus sagement que moi. Elles avaient donc des ressources que je n'avais pas? Pourquoi, me sentant bien née, ai-je eu besoin de cacher ma vie ? Pourquoi haïssais-je le mal que j'ai fait malgré moi? Je ne connaissais que ma force; elle n'a pu me suffire. Toute la résistance qu'on peut tirer de soi, je crois l'avoir faite, et toutefois j'ai succombé; comment font celles qui résistent? Elles ont un meilleur appui. » C'est ainsi que la seconde partie de la *Nouvelle Héloïse* réfute la première, « que Julie comprend que la morale humaine ne suffit pas pour triompher de la passion, qu'elle appelle la piété au secours de la vertu, Dieu au secours de l'homme. C'est ainsi que les deux erreurs fondamentales du roman et peut-être de Rousseau, la glorification de la sensibilité et la glorification de la morale humaine, sont tour à tour condammées et répudiées par Julie... Ce qui sauvera Julie, si elle vit, ce n'est pas seulement la dévotion, c'est la

cause de sa dévotion, c'est-à-dire le sentiment qu'elle a de sa faiblesse et de son humilité[1]. »

Revenant à Mme d'Houdetot, nous dirons, sans prétendre l'en louer, que si elle fut une héroïne de Rousseau, elle le fut, moins la lutte, le malheur et le repentir. Elle s'abandonna jusqu'au bout aux illusions tenaces de ce culte de la passion, de cette idolâtrie de son cœur que nul obstacle n'avait contrariés. C'est une Julie sans épreuves, sans déceptions, sans larmes, que l'âge n'a pas désabusée, à qui la vieillesse n'a apporté aucune leçon et qui ne trouve à lui faire que le reproche futile de la coquetterie impuissante à réparer des ans l'irréparable outrage. Aussi est-ce une Julie diminuée, que nous pouvons encore moins admirer que plaindre. Telle qu'elle fut, elle fut heureuse, dit-on; qu'en sait-on? N'eut-elle de regrets que ceux qu'elle exprima? Eut-elle autant de bonheur qu'elle parut en avoir? N'y a-t-il pas des bonheurs égoïstes, aveugles, puérils, qui sont un châtiment, comme il y a des infortunes salutaires, vivifiantes, fécondes qui sont une récompense? Toujours est-il que la philosophie profane ne nous a laissé dans l'exemple de cette coquette impénitente, qui n'a mérité d'autre épitaphe que celle d'une prêtresse de Vénus : « *Elle aima* », rien qui nous paraisse contraire à notre thèse, c'est-à-dire digne d'admiration ou d'envie. Non, ce n'est pas assez que ce seul mot à mettre sur la tombe d'une femme : « *Elle aima* ». Les

1. Les principaux traits de ces appréciations sont empruntés au beau livre de M. Saint-Marc Girardin : *Jean-Jacques Rousseau, sa vie et ses ouvrages*, t. I, p. 199, 205, 216, 217, 223, et t. II, p. 219, 231, 236.

fières et chastes matrones de la Rome antique, les gardiennes du foyer, les exemplaires maîtresses de la maison, les vigilantes fileuses de laine au milieu des servantes respectueuses, n'auraient pas voulu de cet hommage banal, et se seraient senties humiliées de cet éloge qui a quelque chose d'offensant et ne semble reconnaître à la femme de droit qu'aux mérites frivoles, aux triomphes serviles. Nous ne parlons pas des filles, des femmes et des mères selon l'Evangile. Celles-là, qui nous font l'honneur de nous lire, ont placé l'idéal de leur vie et de leur empire à une hauteur dont l'étoile est la lampe de la vierge sage et non celle de la vierge folle, et elles ne confondent pas les charmes de la terre avec les vertus du ciel.

LE COUVENT DE SANSON

LA DUCHESSE DE CHOISEUL

I

Nous avons esquissé, en n'admettant, autant que possible, dans notre galerie de portraits que des figures caractéristiques, l'histoire des femmes philosophes, c'est-à-dire des femmes qui ont prétendu tirer exclusivement d'elles-mêmes leur force morale, et puiser dans leur conscience seule l'excuse de leurs fautes ou la raison de leur sagesse. Nous avons vu combien il en fallait rabattre, à quels humiliants aveux avait dû se résoudre la superbe de ces frivoles stoïciennes, de quels roseaux peints en fer se composaient les fragiles appuis de leur vertu, enfin à quelles déceptions la conduite de ces aimables aveugles qui n'avaient voulu d'autres guides que la pâle lumière de leurs principes, condamnerait un historien capable de partager leurs illusions.

Nous poursuivons aujourd'hui notre étude en l'élevant d'un degré et en la transportant dans un milieu

plus pur, dans un cercle supérieur de ces limbes de la science et de la morale sans Dieu. Nous sommes toujours dans la grise atmosphère de l'incrédulité. Mais nous avons affaire à des femmes plus dignes de pitié et même de respect, que les dupes et les victimes ordinaires de ce fléau contagieux des mœurs et de la société au dix-huitième siècle : le scepticisme Il ne s'agit plus ici de ces jolies étourdies, de ces coquettes tranchantes, qui, enivrées de la vanité, longtemps inconnue à leur sexe, de la négation philosophique, décidaient à leur toilette que *Voltaire était un bigot* parce qu'il n'était pas athée : poupées parfois spirituelles et gracieuses, en dehors de cette vilaine affectation, de cette odeur de fagot, qui jure avec les parfums favoris de la femme, mais dont la stérilité morale, l'agaçante inutilité inspiraient à Horace Walpole, songeant au rôle domestique de ces jolis jouets vivants, cette question inquiète : *C'est parfait ; mais que fait-on de cela à la maison?..*

Nous arrivons à tout un groupe de femmes à la conduite irréprochable, qui ne regardèrent pas comme indigne d'elles d'aimer leur mari et leurs enfants, qui en furent justement estimées et adorées, qui furent d'honnêtes femmes, non dans le sens des héroïnes de Brantôme ou de Tallemant des Réaux, de lord Chesterfield, de Bezenval et de Lauzun, mais dans l'acception actuelle du mot, et qui n'eurent d'autre tort que d'être sages sans foi, et vertueuses sans espérance; saintes profanes dont les mérites et les sentiments se bornaient à la terre, et dont l'âme, suivant l'expression de Bossuet, *ne respirait pas du côté du ciel.*

Car il y en eut ainsi et plus d'une. Ce serait une

erreur et une calomnie de croire que le siècle de Voltaire et de Rousseau ne compta que d'aimables et spirituelles pécheresses, que la philosophie y corrompit l'esprit et y dessècha le cœur du sexe tout entier, que les maris y furent tous veufs de l'affection et de la fidélité conjugales, que les enfants y furent tous orphelins des caresses et de l'exemple maternels, que dans la noblesse et dans la bourgeoisie l'austérité et la dignité des anciennes mœurs ne trouvèrent aucun foyer pour y entretenir leur flambeau.

Le temps de l'incrédulité érigée en système, de la frivolité dégénérée en principe, le temps où l'amant semblait un être toujours irrésistible et le mari un fâcheux toujours sacrifié, est aussi celui où de nombreuses dérogations à la règle, d'heureuses exceptions et contradictions, sauvent l'honneur de la société, de la famille, de la femme, et où il n'est pas difficile de trouver et de citer des ménages exemplaires, des intérieurs modèles, des maternités admirables, des fidélités héroïques, pour consoler le cœur et réconforter l'esprit de l'observateur attristé. L'admiration pour Voltaire ne fit pas que des femmes frondeuses et des épouses légères ; le culte de Rousseau se concilia chez plus d'une de celles qui le lisaient volontiers, partageant en cela la faiblesse du temps, avec des mérites et des vertus inconnus à sa Sophie et impossibles à sa Julie. La marquise de Créqui, par exemple, sa sensée et fidèle amie, ne rougit point de donner l'exemple des vertus de la veuve et de la mère chrétiennes. Une autre de ses amies, Mme de Verdelin, si elle n'arriva pas à la foi entière, se préserva du moins dans ses idées de la superstition, et dans sa conduite, de la liberté philosophiques. L'incrédule Diderot ne

crut pas pouvoir se dispenser de donner à sa fille une éducation religieuse, et de l'envoyer au catéchisme.

Par une contradiction plus piquante, Voltaire, sur la fin de sa vie, avait été conduit par les rigueurs de l'expérience à des idées sur le rôle, les droits et les devoirs de la femme, très différentes de ses principes. En ce qui le touche lui-même, il se garda bien de se marier, et de risquer d'être pris au mot par quelque libre-penseuse de son école qui l'eût rendu irrévérencieusement malheureux; et le célibat le préserva des risques et de l'affront d'une épreuve qui n'eût pas tourné à l'avantage de la philosophie. Ce n'est pas l'amour libre ni la morale naturelle qu'il prêchait aux jeunes femmes auxquelles il s'intéressait; et c'est ici le lieu de répéter d'après Rœderer, qui la tenait de la propre bouche de la marquise de Villette, une anecdote piquante, dont la leçon ne doit pas être perdue.

Quand Voltaire maria Mlle de Varicourt, il n'alla point jusqu'à lui conseiller d'être dévote; mais il lui apprit le secret du bonheur, dans ce nouvel état où elle allait entrer, d'une façon qui marque une sage défiance et même un certain mépris à l'endroit de la panacée philosophique :

« Lorsque Voltaire maria Mlle de Varicourt au marquis de Villette, qui avait cent mille écus de rentes, il lui fit un singulier présent de noces; il la fit approcher de son lit, et après lui avoir donné sa bénédiction, il lui présenta un livre relié en maroquin et doré sur tranche; la jeune personne l'ouvrit avec empressement, il était de papier blanc; seulement Voltaire avait écrit de sa propre main sur le premier feuillet : *Registre de dépenses pour Madame la marquise de Villette.* Elle parut surprise et il lui dit : « *Ma chère en-*

fant, je n'ai rien à vous apprendre sur la manière de vous faire aimer de votre mari; mais je vous dirai qu'une femme qui veut être considérée dans sa maison et par son mari lui-même doit veiller sur sa maison [1]. »

Certes, c'était là un conseil d'une sagesse un peu vulgaire et étroite, surtout présenté isolément. Tous les devoirs de la femme ne sont pas contenus dans ceux de la bonne ménagère; et il ne suffit pas, pour être honorée de son mari et de ses serviteurs, de tenir exactement ses comptes. Tel qu'il est en tout cas, il constitue un trait de caractère, trop négligé jusqu'ici, dans la physionomie morale de l'homme avisé et positif, habile calculateur et spéculateur sans scrupule, qui, lorsqu'il comptait ses doubles louis, ce qu'il faisait souvent, disait : *un ami*, *deux amis*, *trois amis*. etc., au témoignage même de Mme de Villette [2]. Mais s'il atteste que Voltaire gardait peu d'illusions sur les hommes de son temps, il atteste aussi qu'il en avait encore moins sur les femmes, que le bon sens l'emportait au besoin, chez lui, sur l'esprit de secte, et qu'il ne faisait pas mystère, quand il s'agissait d'une personne qui lui était chère, de la vanité à ses yeux, pour le bonheur de la vie et l'honneur du foyer, d'une éducation raffinée et de ces maximes hardies dont il réservait, à celles dont le sort lui était indifférent, le flatteur et décevant poison.

On le voit — et ce n'était pas là une chose inutile à dire — plus d'une femme échappa, soit malgré eux, soit avec leur propre complicité, à l'influence pernicieuse de Voltaire et de Rousseau. Après eux, comme

1. Rœderer, *Œuvres*, t. IV, p. 408, et t. V, p. 195.
2. Rœderer, *Œuvres*, t. IV, p. 210.

avant eux, il y eut des mariages heureux, des unions durables, des maris se faisant un devoir de la dignité domestique et de la fidélité conjugale, et des femmes s'en faisant un honneur. On pourrait signaler de ces exceptions jusqu'en pleine Régence. Parmi les exemples qu'on peut citer depuis cette époque, comment omettre celui de la comtesse de Bonneval, l'aimable, la discrète, la touchante compagne du noble et parfois séduisant aventurier dont l'humeur indomptable et vagabonde paralysa les bonnes qualités, et qui finit par mourir en Turquie sous le turban d'un pacha; et l'admirable femme de l'héroïque comte de Plélo; et la digne et pieuse veuve du regrettable comte de Gisors?

Sous Louis XV lui-même, si le vice était assis sur le trône, la vertu n'y était-elle pas assise à côté de lui sous la figure de cette épouse, de cette mère, de cette reine irréprochable, qui s'appela Marie Leczinska? Si la domination des favorites souilla la demeure royale, cette profanation ne trouva-t-elle pas sa réparation et son expiation dans la chambre, pure comme un sanctuaire, de Madame Louise, cette fille de France qui voulut vivre et mourir saintement sous la bure de la carmélite? On ne parle, quand il s'agit du dix-huitième siècle, que des courtisanes qui s'affichent; on oublie trop les honnêtes femmes qui s'effacent; on s'indigne justement contre une Chateauroux, une Pompadour, une Du Barry; on néglige de se consoler par le nom de tant d'autres qui opposèrent à la galanterie couronnée une honorable résistance, qui refusèrent de voir un honneur enviable dans le déshonneur envié, une marquise de Flamarens, une marquise de Flavacourt, une comtesse de Périgord, une comtesse de Séran.

Si la seconde moitié du dix-huitième siècle nous montre des intérieurs désolés par toutes les discordes domestiques, des maris et des femmes luttant l'un contre l'autre dans des procès scandaleux et se diffamant à l'envi avec la collaboration, on peut dire la complicité de leurs propres enfants, comme ce ménage du marquis de Mirabeau dont M. de Loménie a étalé sous nos yeux les plaies intimes et fouillé les sombres mystères, avec un talent d'historien et de moraliste qui ajoute à notre estime et à nos regrets, nous pouvons nous consoler de ces tristes spectacles et de ces sévères leçons en suivant, par exemple, le guide pieux qui nous fait pénétrer dans le manoir patriarcal, plein de douces vertus et de grâces décentes, qui abrite la famille Costa de Beauregard. Plusieurs familles, même dans la plus haute noblesse, s'étaient préservées de la contagion du siècle, s'étaient tenues à l'écart des dangers de la cour et professaient fièrement le culte des anciennes mœurs. Les mémoires du temps nous permettent de citer comme types de ces intérieurs heureux les Craon, les Maurepas, les Luynes, les Brienne, les Caraman, les Beaumont, les Broglie dont on disait à Metz, rapporte Rœderer, que la maxime de la famille était : « *Aimez vos femmes et vos châteaux* [1]. »

Pour en revenir directement à notre sujet, la première partie de cette *Etude* sera consacrée à peindre quelques-unes de ces honnêtes femmes qui ne se piquèrent de philosophie que dans leurs idées, mais point dans leurs actions, qui honorèrent leur temps et

1. Rœderer, *Œuvres*, t. IV, p. 131.

leur sexe en une époque de déchéance du rang et de décadence du sexe, dont la hardiesse d'esprit fut inoffensive, et dont la noblesse de cœur fut salutaire, à la vertu et au bonheur desquelles rien n'eut manqué, si leur vertu eût été moins profane et si leur bonheur se fût élargi des espérances de la foi. Ce qui leur manqua, d'autres le possédèrent, quand un roi honnête homme et une reine honnête femme montèrent sur le trône et y réhabilitèrent par leur exemple la pudeur domestique et les vertus du foyer. Dans cette société condamnée aux purifications du fer et du sang, que le triomphe de la philosophie avait corrompue, que n'avait pu racheter l'exception de quelques familles où, sans la foi des anciens jours, s'était du moins conservée intacte la dignité des anciennes mœurs, il se trouva, pour l'expiation et pour l'exemple suprêmes dont l'échafaud de la Terreur fut l'autel, des victimes assez pures pour opposer les plus consolants martyres de la foi aux plus tristes crimes de la raison.

Abordons maintenant avec respect ce second groupe des femmes philosophes qui s'appelèrent, par exemple : la duchesse de Choiseul, la princesse de Beauveau, la marquise de Créqui, Mme Helvétius; puis nous apprendrons, de saintes et de martyres comme la duchesse d'Ayen, la vicomtesse de Noailles, Mme de Montagu, Mme de La Fayette, dignes émules d'une Madame Elisabeth, le secret de cette vertu chrétienne, supérieure à la vertu profane d'une Mme Roland de toute la hauteur du ciel. Cette vertu-là n'enseigne pas seulement à vivre, mais enseigne à mourir, même quand l'horreur d'une révolution ajoute à la difficulté de bien vivre et à celle de bien mourir,

quand il n'y a plus de salons qu'en prison, quand le culte proscrit n'allume plus ses flambeaux furtifs que dans l'ombre des catacombes, quand le geôlier et le bourreau sont les deux seuls compagnons de la dernière heure, quand enfin le couvent de Fontenelle, de Voltaire, de Rousseau, n'est plus que le couvent de Sanson.

II

La duchesse de Choiseul nous a été révélée, il y a quelques années, par sa *Correspondance avec la marquise du Deffand*, publiée par M. le marquis de Saint-Aulaire. Ce fut une délicieuse surprise pour le monde lettré que la découverte de cette femme naturelle parmi tant de femmes artificielles ; et l'on respira avec un plaisir presque attendri ce parfum inattendu d'esprit délicat, de bon sens piquant, de raison ornée, de bonheur et de dévouement conjugal, qu'une rare modestie avait dérobé, en dehors de l'intimité, aux contemporains et qui avait gardé toute sa fraîcheur pour la postérité. Nous ne ferons pas à une personne d'autant plus charmante qu'elle semblait ignorer son charme, que l'admiration étonnait, qui ne prétendait qu'à l'affection des siens et au respect des autres, l'injure d'un éloge en règle. Nous nous bornerons à demander à deux témoignages contemporains l'impression juste de cette physionomie et de ce caractère.

Le premier croquis de cette figure, moins au point de vue physique qu'au point de vue moral, est dû à l'abbé Barthélemy, l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*

le secrétaire intime, le *factotum*, le serviteur dévoué et l'ami fidèle de la famille de Choiseul aux jours de prospérité et plus encore aux jours d'adversité, celui dont la correspondance, qui nous révèle une Mme de Choiseul inconnue, contient aussi des lettres qui nous font apparaître le savant et l'homme sous un jour piquant de bon sens enjoué et de malicieuse bonhomie. Attaché, dès le début de la prodigieuse fortune dont celui-ci était le seul à ne pas douter, en homme qui se sentait favori, et pour qui les scrupules n'étaient pas des obstacles, au duc de Choiseul, comte de Stainville, préludant au ministère par l'ambassade de Rome où, avant celle de Vienne, il donna la mesure de ses qualités et des défauts aimables qui ne le servirent pas moins que ses qualités, l'abbé écrivait dans ses *Souvenirs*, en songeant à la parfaite épouse que son mari appréciait sans la mériter :

« Mme de Stainville, à peine âgée de dix-huit ans, jouissait de cette profonde vénération qu'on n'accorde communément qu'à un long exercice de vertus ; tout en elle inspirait de l'intérêt : son âge, sa figure, la délicatesse de sa santé, la vivacité qui animait ses paroles et ses actions, le désir de plaire, qu'il lui était facile de satisfaire, et dont elle rapportait le succès à un époux digne objet de sa tendresse et de son culte, cette extrême sensibilité qui la rendait heureuse ou malheureuse du bonheur ou du malheur des autres ; enfin, cette pureté d'âme qui ne lui permettait pas de soupçonner le mal. On était en même temps surpris de voir tant de lumières avec tant de simplicité. Elle réfléchissait dans un âge où l'on commence à peine à penser. Elle avait lu avec le même plaisir et la même utilité ceux de nos auteurs qui se sont le plus distingués par leur profondeur et par leur élégance. Mon amour pour les lettres m'attira son indulgence, ainsi que celle de son époux, et dès ce moment, je me dévouai à eux, sans prévoir les avantages d'un pareil dévouement. »

Ce portrait se rapporte à la fin de l'année 1755. A cette époque, Louise-Honorine Crozat du Châtel, petite-fille du fameux financier qui balança, sur la fin du règne de Louis XIV, le crédit et l'influence de Samuel Bernard, et peut lui servir de pendant, était à peine âgée de dix-huit ans et venait d'épouser le comte de Stainville, qui n'en comptait guère plus de trente-cinq. En voici un autre, tracé à une époque très postérieure, en 1766, par la main d'un observateur peu indulgent, mais ici, comme tout le monde, gagné par un charme irrésistible et gantant sa griffe de velours.

« La duchesse de Choiseul n'est pas très jolie, mais elle a de beaux yeux. C'est un petit modèle en cire, à qui l'on n'a pas permis, pendant quelque temps, de parler, l'en jugeant incapable, et qui a de la timidité et de la modestie. La cour ne l'a pas guérie de cette modestie ; sa timidité est rachetée par le plus séduisant son de voix, que font oublier le tour le plus élégant et l'exquise propriété de l'expression. Oh! c'est bien la plus gentille, la plus aimable et la plus honnête petite créature qui soit jamais sortie d'un œuf de fée! »

Voilà ce que Horace Walpole écrivait, le 5 mai 1766, à propos de la femme du comte de Stainville, devenu duc de Choiseul, premier Ministre, non sans l'appui de Mme de Pompadour, dont il avait gagné les bonnes grâces par un service diversement apprécié, mais qu'il est difficile de trouver héroïque, et qui, tour à tour le plus frivole des hommes sérieux, le plus sérieux des hommes frivoles, élevé par une favorite qu'il avait osé flatter, renversé par une favorite qu'il osa mépriser, devait terminer sa carrière, pleine de contrastes et de contradictions, comme son caractère, au milieu d'une popularité inconnue jusque-là aux disgrâces.

Dès le 11 janvier, il avait confessé son faible à lady Hervey et s'était mis au rang des conquêtes de la duchesse de Choiseul, dans les termes suivants :

« Ma dernière nouvelle passion que je crois la plus forte, c'est la duchesse de Choiseul; elle a une jolie figure, pas très jolie : toute sa personne est un petit modèle; gaie, modeste, pleine d'attention avec la plus heureuse propriété d'expressions, une remarquable promptitude de raison et de jugement, vous la prendriez pour la reine d'une allégorie, qu'on craint de voir finir, autant qu'un amoureux, si elle voulait en admettre un, pourrait souhaiter d'en voir la fin. »

Nous connaissons le sentiment unanime de sympathie et de respect qu'inspirèrent de tout temps, aux témoins les plus divers, les qualités aimables autant que solides de la duchesse de Choiseul; maintenant c'est elle-même que nous voulons interroger sur elle-même, sans crainte qu'elle démente cette sincérité dont elle fit toujours profession; c'est aux révélations de ses lettres que certainement elle n'écrivait pas pour la postérité, que nous voulons devoir successivement les traits essentiels de sa physionomie morale; c'est de ses propres aveux que nous voulons tenir le secret de cette force morale, de cette autorité, de cette dignité, de cette vertu dont on ne constate pas le contraste avec la fragilité du corps qui servait d'enveloppe à une âme si énergique, avec les grandeurs d'un rang voisin de l'éclat suprême, avec les amertumes d'une disgrâce aussi profonde que le triomphe avait été haut, enfin avec les blessures secrètes d'un bonheur apparent, sans éprouver une admiration parfois attendrie par la pitié. Quelle avait été, dans la formation morale de cette femme si intéressante, la part de l'éducation reçue, de l'influence maternelle, par

exemple? Mme de Choiseul nous le dit; elle dut peu aux autres, beaucoup à elle-même. Elle écrivait à Mme du Deffand :

« Vous croyez que mon éducation a été excellente, parce que ma mère a été une femme d'esprit; mais cette éducation a été la plus nulle de toutes, et c'est peut-être encore ce qu'elle a eu de mieux, car au moins ne m'a-t-on pas donné les erreurs des autres. Si j'ai acquis quelque chose, je ne le dois ni aux préceptes, ni aux livres, mais à quelques disgrâces. Peut-être l'école du malheur est-elle la meilleure de toutes quand ces malheurs ne sont pas de nature à avilir l'âme ou que l'âme n'est pas de trempe à se laisser avilir. Les passions peut-être sont le plus grand des maîtres comme le plus grand des obstacles, c'est la force proportionnée à la résistance... »

A un autre endroit, Mme de Choiseul nous révèle le principe dominant, la maxime dirigeante que lui répétait souvent sa mère, et dans laquelle se résuma toute son éducation, plus négative que positive, comme on va voir : « *Ma fille, n'ayez pas de goûts.* » Il y a de la sagesse dans cette maxime, surtout quand on la prend dans le sens que lui donne l'*Imitation*, à laquelle sans doute elle était empruntée : « *Fili, sta sine electione.* » Mais cette recette de direction mystique qui signifie : « Soyez soumis à tout, soyez prêts à tout; ne substituez pas à l'action de la grâce, qui veut une âme docile, au souffle d'en haut, qui est doux aux humbles et rude aux rebelles, l'orgueil de la volonté humaine, l'égoïsme de vos préférences », avait été détournée par la frivolité du dix-huitième siècle vers un sens, tout profane et presque épicurien, d'indifférence commode à toutes choses.

Mme de Choiseul ne l'entendit pas tout à fait ainsi; elle fut sans goûts, c'est-à-dire sans choix trop arrêté,

sans prédilection trop passionnée, moins par indifférence que par raison ; mais elle ne réduisit pas son initiative aux bornes étroites de la passivité ; elle demeura une âme active, et sur certains points, singulièrement résolue ; elle ne s'endormit point sur le commode oreiller de cette morale abaissée qui consistait à se laisser vivre, à se laisser aller à la dérive des événements et des passions ; elle évita notamment de partager les préjugés de sa société en ce qui touche deux points essentiels : elle se garda du fétichisme philosophique ; elle refusa son hommage à cette morne et aveugle idole des boudoirs de son temps : l'*ennui*. Nulle part ailleurs que dans ses lettres, on ne trouve de plus dures vérités à l'adresse de Voltaire et de Rousseau, qu'elle juge sainement, sévèrement, et vis-à-vis desquels elle garde une indépendance qui va jusqu'au persiflage. Nulle part non plus la maladie à la mode, ce goût du néant, ce vide moral auquel correspond physiquement et médicalement l'affection étrange appelée « vapeurs », n'ont été plus finement analysés, plus exactement décrits et plus sensément combattus.

Elle est d'elle, et à vingt-six ans, cette pénétrante lettre sur l'ennui adressée à Mme du Deffand, que par un badinage plus d'une fois justifié par les puérilités de sa correspondante et sa raison précoce, elle appelait, en dépit d'un demi-siècle de différence d'âge, « sa *petite fille*. »

« Savez-vous pourquoi vous vous ennuyez tant, ma chère enfant? C'est justement par la peine que vous prenez d'*éviter*, de *prévoir*, de *combattre* l'ennui ; vivez au jour la journée, prenez le temps comme il vient ; profitez de tous les moments, et avec cela vous verrez que vous ne vous en-

nuierez pas. Si les circonstances vous sont contraires, cédez au torrent et ne prétendez pas y résister; si l'on oppose une digue trop faible en raison du volume d'eau qu'elle doit contenir, elle sera brisée; mais ouvrez la digue, l'eau s'écoulera et la digue ne sera seulement pas endommagée; croyez-moi, le mal qu'on se résout à supporter est bientôt passé, et il n'en reste rien après lui; surtout évitez le malheur toujours dupe et superflu de la crainte. Celui-là n'est pas dans la nature des choses, il n'est que dans la nôtre, et nous doublons le mal par l'action rétroactive que nous lui donnons en le craignant. Je ne prétends pas vous dire que j'en sois déjà venue au point de suivre exactement la morale que je vous prêche; mais en vérité, à force de réflexion, et j'ose dire de courage, je suis bien près de la mettre en pratique; avec un cœur chaud, qui a besoin d'aliments, et une imagination vive, qui a besoin de pâture, j'étais plus disposée au malheur et à l'ennui que personne. Cependant je suis heureuse et je ne m'ennuie pas. Jugez de là, ma chère enfant, qu'il vous est possible aussi d'être heureuse, et soyez-la, je vous en prie [1].»

Mme du Deffand, conformément à ce conseil, faisait effort pour être heureuse, et n'y réussissait pas, parce qu'elle cherchait le bonheur hors d'elle-même, dans les choses et les personnes, qui surprennent ou trompent toujours, et qu'on ne peut point accommoder à son goût, au lieu de le chercher en elle-même, car le bonheur est en nous, puisqu'il ne réside que dans l'idée que nous sommes heureux, idée que peuvent seulement permettre la paix de la conscience et le silence des passions. Mais si Mme du Deffand n'était pas heureuse, elle en convenait sans aigreur, sans récriminations; c'était une malade aimable, qui ne cherchait point à faire porter aux autres la peine de ses désabusements, et qui mettait de la coquetterie,

1. *Correspondance*, etc., publiée par le marquis de Saint-Aulaire, t. I, p. 24.

étant ennuyée, à n'être pas du moins ennuyeuse. Mme de Choiseul l'en félicitait et voyait dans ce pâle sourire un symptôme de guérison.

« Vous me parlez de votre tristesse avec la plus grande gaieté et de votre ennui de la façon la plus amusante du monde. Vous faites donc aussi du courage, ma chère enfant? C'est ce qu'on a de mieux à faire quand on n'en a pas. Entre en faire et en avoir, il y a loin; mais c'est pourtant à force d'en faire qu'on en acquiert. Oh! combien j'en ai fait dans ma vie!... Soupez peu, ouvrez vos fenêtres, promenez-vous en carrosse, et appréciez les choses et les gens. Avec cela vous aimerez peu, mais vous haïrez peu aussi. Vous n'aurez pas de grandes jouissances, mais vous n'aurez pas non plus de grands mécomptes, et vous ne serez plus triste et ennuyée et malade [1]... »

Ce qui avait mis de bonne heure Mme de Choiseul en garde contre l'ennui, ce qui lui faisait à la fois blâmer et plaindre ses victimes, c'est que non seulement l'ennui était à ses yeux une défaillance morale, mais encore un dissolvant social. Il est impossible de plaire aux autres, quand on se déplaît à soi-même. L'ennui engendre la misanthropie, l'hypocondrie, l'humeur enfin, ce fléau de l'intimité, cette peste des relations sociales. De là ce joli passage d'une lettre de Mme de Choiseul à Mme du Deffand, en date du 20 juin 1770 :

« Ah! mon Dieu! je pense bien comme vous sur l'humeur; c'est un défaut qui équivaut à tous les vices; il rend injuste, parce qu'on ne peut se justifier de ses propres torts que par son injustice; il rend haineux, parce que l'on hait ceux à qui on a fait injustice; il rend vindicatif, parce que le propre de la haine est la vengeance! il donne de la férocité au carac-

1. *Correspondance*, etc., p. 98.

tère le plus doux, de la dureté au cœur le plus sensible ; il rend léger, parce qu'il change l'amour en haine ; il rend inconséquent parce qu'il rend léger, il donne l'apparence de la fausseté parce qu'il rend inconséquent. Si j'avais une prière à adresser à Dieu, je lui dirais tous les matins : Mon Dieu! gardez-moi de l'humeur que je pourrais avoir et de celle que je pourrais donner [1] ! »

Mme de Choiseul, si pratique, si ferme, si décisive dans ses conseils sur l'ennui, ne l'était pas moins dans son appréciation impartiale, et, pour le temps surtout, d'une critique supérieure, des personnages célèbres dont le prestige aveuglait tant d'hommes et surtout tant de femmes autour d'elle. Il existe d'admirables lettres d'elle sur Rousseau et sur Voltaire.

« Je ne serais pas du tout étonnée qu'on me prouvât que Rousseau n'est pas un honnête homme ; et je parie bien, par parenthèse, que ma petite fille (*Mme du Deffand*) ne le serait pas plus que moi. Mais je pourrais l'être davantage, si l'on me prouvait qu'un homme toujours subjugué par sa vanité, qui s'est fait singulier pour se rendre célèbre, qui s'est toujours refusé au doux plaisir de la reconnaissance pour se soustraire à la plus légère obligation ; qui a prêché toutes les nations, leur criant : « Écoutez, je suis l'oracle de la vérité, mes manières bizarres ne sont que la marque de ma simplicité, dont la candeur de mon front est le symbole ; je suis le fabricateur des vertus, l'essence de toute justice... » et de là, portant le trouble dans les sociétés, a fini par lever l'étendard de la révolte dans son propre pays, a soufflé le feu de la discorde entre ses concitoyens, les a armés les uns contre les autres, en répandant des écrits séditieux dans le peuple ; je serais bien étonnée, dis-je que cet homme fût un honnête homme !... Rousseau est peut-être un des auteurs qui ont le plus d'esprit, qui a écrit avec le plus de chaleur, dont l'éloquence est la plus séduisante ;... il nous a prêché une bonne

1. *Correspondance*, etc., t. I, p. 286.

morale, que nous connaissions du reste, parce qu'il n'y en a qu'une seule; mais il en a tiré des conséquences suspectes et dangereuses, ou nous a mis dans le cas de les tirer par la façon dont il les a présentées. Méfions-nous toujours de la métaphysique appliquée aux choses simples. Heureusement pour nous, rien n'est si simple que la morale, et ce qu'il y a de plus vrai en ce genre, est ce qu'il y a de plus près de nous: *Ne faites point aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît*... Il n'est pas besoin de belles dissertations sur *le bien et le mal moral, l'origine des passions, les préjugés, les mœurs*, etc., et tant d'autres beaux galimatias dont ces Messieurs remplissent les journaux, les boutiques et nos bibliothèques, pour nous apprendre ce que c'est que la vertu. Défions-nous surtout de ceux qui s'élèvent avec tant d'acharnement contre les préjugés reçus dans la société... Un véritable citoyen servira sa patrie de son mieux par son esprit et ses talents, mais n'ira pas écrire sur le pacte social pour nous faire suspecter la légitimité des gouvernements, et nous accabler du poids des chaînes que nous n'avions pas encore senties. Je me suis toujours méfiée de ce Rousseau, avec ses systèmes singuliers, son accoutrement extraordinaire et sa chaire d'éloquence portée sur le toit des maisons. *Il m'a toujours paru un charlatan de vertu* [1]. »

Mais c'est surtout Voltaire, ce fanfaron d'humanité, avec ses contrastes, ses variations, ses palinodies, qui est saisi, analysé, creusé jusqu'au tuf dans sa conduite, son caractère, son talent, par cette plume féminine que la clairvoyance de la raison et l'indignation de l'honnêteté peuvent rendre aussi acérée, aussi étincelante, aussi cinglante que celle de Mme du Deffand elle-même. Mme de Choiseul, après la duchesse du Maine, plus justement qu'elle, pouvait prendre pour devise le vers du Tasse, car elle se montre, quand il s'agit de Voltaire, vraiment cette abeille dont le corps

1. *Correspondance*, etc., t. I, p. 54-55.

est si frêle, mais dont le minuscule aiguillon peut faire de si grandes blessures. C'est d'abord à propos de ses flagorneries à l'adresse de Catherine II qu'elle l'entreprend. Il faudrait pouvoir citer toute cette longue lettre du 12-14 juin 1767 :

«...Rien de plus choquant que son enthousiasme pour l'impératrice de Russie; rien de plus révoltant et de moins léger que sa petite plaisanterie : « Je sais bien qu'on lui reproche quelques bagatelles au sujet de son mari; mais ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle pas. » Quoi! Voltaire trouve qu'il y a le mot pour rire dans un assassinat! Et quel assassinat! celui d'un souverain par sa sujette, celui d'un mari par sa femme! cette femme conspire contre son mari et son souverain, lui ôte l'empire et la vie de la façon la plus cruelle, et usurpe le trône sur son propre fils, et Voltaire appelle cela des *démêlés de famille!* « Il n'est pas mal, ajoute-t-il, qu'on ait une faute à réparer. » Comment! ces crimes atroces ne sont que des *bagatelles*, des fautes, de petits péchés véniels à réparer; il ne lui faut qu'un *mea culpa* et une absolution : la voilà blanche comme neige; et elle est la gloire de son empire, l'amour de ses sujets, l'admiration de l'univers, la merveille de son siècle!... Vous avez senti cela comme moi, et vous lui avez répondu par le persiflage le plus fin et le plus délicat. Puisse-t-il en rougir !!... »

Toute la lettre est sur ce ton, avec une âpreté logique, une solidité de raisonnement, une puissance contenue de colère et de mépris, et le contraste final d'un éloge chaleureux du marquis Ginori, bienfaiteur de la Toscane, opposé à la satire de cette Sémiramis du nord, qui mendie sa gloire aux gens de lettres qu'elle pensionne et qu'elle flatte pour en être louée, qui en font, comme ne craint pas de le procla-

1. *Correspondance*, etc., t. I, p. 110-120.

mer Mme du Deffand, un chef-d'œuvre. Voltaire n'eut pas été de cet avis, et sans doute il se fut épargné les frais de câlinerie et de flagornerie qu'il prodigua aux Choiseul pendant leur prospérité, s'il se fût douté du peu de cas qu'ils faisaient de cet encens banal dont le nuage flottait et tournait selon le vent de la fortune, de façon que le courtisan du ministre tout-puissant se trouvait aussi et des premiers à saluer l'avènement de son successeur. Pris en flagrant délit de cette contradiction qui lui était habituelle, Voltaire n'eût pas ri et n'eût pas cherché à avoir les rieurs de son côté, s'il eût pu lire ce que, le 21 mai 1771, la duchesse de Choiseul écrivait à Mme du Deffand :

« La lettre de Voltaire que je vous envoie est pitoyable. Il en avait déjà écrit une dans le même genre à M. de la Ponce, remplie d'amour pour nous, d'invectives contre le Parlement, et d'éloges sur les opérations du chancelier. Il croit, en rassemblant tous ces contraires, se donner un air de candeur et prendre le ton de la vérité. Il vous mande qu'il est fidèle à ses passions; il devrait dire à ses faiblesses! Il a toujours été poltron sans danger, insolent sans motif et bas sans objet. Tout cela n'empêche pas qu'il ne soit le plus bel esprit de son siècle, qu'il ne faille admirer ses talents, meubler sa tête de ses ouvrages, s'éclairer de sa philosophie, se nourrir de sa morale, il faut l'encenser et le mépriser ; c'est le sort de presque tous les objets du culte[1]. »

Cette opinion de Mme de Choiseul sur Voltaire, si peu favorable à son caractère, ne l'empêchait pas de rendre justice à son talent, comme on le voit, et de l'apprécier très finement.

« Je suis assez de l'avis de M. du Bucq sur Voltaire, qu'il accuse d'être un peu superficiel. Voulez-vous opposer le su-

1. *Correspondance*, etc., t. I, p. 432.

perficiel au profond? comparez Voltaire à Montesquieu, et vous verrez si Voltaire est profond. Je prends la liberté de n'être pas tout à fait de votre avis sur ses tragédies; j'en aime le style, le coloris et la chaleur; peut-être y met-il trop de philosophie : la philosophie n'est point le langage de la passion, et c'est sans doute pour cela que vous trouvez que ses personnages manquent de vérité et d'énergie. Cependant, malgré les défauts qu'on peut reprocher à Voltaire, il sera toujours l'écrivain que je lirai et relirai avec le plus de plaisir, à cause de son goût et de son universalité. Que m'importe qu'il ne dise rien de neuf, s'il développe ce que j'ai pensé, et s'il me dit mieux que personne ce que d'autres m'ont déjà dit? je n'ai pas besoin qu'il m'en apprenne plus que ce que tout le monde sait, et quel autre auteur pourra me dire comme lui ce que tout le monde sait[1]? »

Tous ces jugements et bien d'autres dépassent la portée ordinaire et attestent une véritable supériorité d'esprit. Nous voudrions pouvoir pousser plus à fond et dans le détail l'étude de cette correspondance où, à côté de lettres d'une raison toute virile, nous en trouverions d'autres d'une délicatesse toute féminine. Elles réalisent parfaitement l'idée qu'Horace Walpole, qui ne la connaissait que par sa conversation, nous a donnée de ce charme moral, de cette séduction tout immatérielle d'une personne dont le crayon de Carmontelle s'était en vain évertué à rendre les attraits, sans parvenir à rien reproduire « de cette délicatesse mignonne, de cet esprit personnifié, de cette finesse sans méchanceté et sans affectation; de cette beauté qui paraît une émanation de l'âme, qui vient se placer sur le visage, de peur qu'on ne la craigne au lieu de l'aimer. »

1. *Correspondance*, t. III, p. 262-263.

Pour achever de la connaître et de la peindre, il faudrait pouvoir dire quelque chose de cette liberté d'esprit, de cette hardiesse d'idées qu'elle savait allier avec la modestie et, pour ainsi dire, la pudeur de la vertu et la pratique du devoir. Cette hardiesse d'idées allait assez loin chez elle pour qu'en philosophie elle déclarât ne s'en rapporter qu'au témoignage de ses sens, pour qu'en morale elle n'écoutât d'autre voix que celle de sa conscience et bornât la destinée humaine à la recherche du bonheur pour soi et surtout pour les autres, pour qu'en politique elle ne craignît point d'énoncer sur le passé, le présent et l'avenir de la monarchie des vues qui permettent de la ranger parmi les membres de cette élite sans préjugés et sans illusions de l'aristocratie française, dont la Révolution à ses débuts ne déconcerta pas les prévisions et n'effaroucha pas les espérances.

Nous nous empressons de dire que cette hardiesse d'idées, que nous aurions plus d'une fois l'occasion de contredire et de regretter, si nous pouvions entrer dans leur discussion, n'eut aucune des fâcheuses conséquences ordinaires en ce qui touche le caractère et la conduite de la duchesse de Choiseul. Si elle doit être rangée dans le groupe des femmes philosophes, c'est un titre auquel elle ne fit aucun sacrifice essentiel, et qui, par une rare et heureuse contradiction, ne coûta rien à son charme et à sa vertu. Elle s'est complue à tracer le portrait de la duchesse de Lauzun, angélique épouse d'un diabolique mari, et si elle était moins modeste, on croirait qu'elle a cédé à la tentation de se louer indirectement, en louant dans cette admirable et malheureuse femme, avec laquelle elle a les

ressemblances et les analogies d'une sœur aînée, les qualités qui la distinguaient elle-même :

« Quant à Mme de Lauzun, laissez dire à vos dissidentes tout ce qu'elles voudront de leur merveille, mais soyez sûre qu'il n'y a pas une jeune personne plus aimable, mieux élevée, plus intéressante et plus charmante en tout que l'est ma nièce; c'est un naturel parfait, orné de toute la culture qui lui est propre, mais sans aucune manière. Je conviens que la nature agreste a son piquant; mais elle a aussi son âpreté : je hais la manière; je dirais à Zaïre : *l'art n'est pas fait pour toi*; mais je ne voudrais pas que ma fille eut le ton de Colette pervertie, comme dit M. de Voyer, par la société. Je veux que, sans sortir de son naturel, on se prête aux formes que cette société a consacrées. Je ne veux pas qu'on soit scandaleuse pour être philosophe, pincée pour être vertueuse, romanesque pour être sublime, grossière pour être franche, triviale pour être naturelle, et Mme de Lauzun n'est rien de tout cela; je veux surtout que l'âge, la figure, le maintien, l'esprit, le caractère soient assortis et Mme de Lauzun est un modèle de ce parfait assortiment : je veux que si on a un esprit plus avancé que son âge et un caractère plus décidé, on propose cependant ses opinions avec la modestie du doute, quitte à rester intérieurement de son avis; que si on a une âme plus forte que celle qu'on reconnait communément aux femmes, je veux qu'à quelque âge que ce soit, on ne la manifeste qu'avec la timidité et la mesure qui peuvent en faire pardonner la supériorité [1]. »

Tel était l'idéal de la femme selon Mme de Choiseul. Tel est celui qu'elle réalisa elle-même dans toute sa conduite, où nous ne saurions guère trouver qu'une défaillance : c'est cette *estime* qu'elle accorda à Mme de Pompadour, moins par une erreur de son goût que par une erreur de sa reconnaissance pour celle à

1. *Correspondance*, etc., t. II, p. 299.

laquelle son mari devait son élévation. Cette faiblesse regrettable tournerait encore à son honneur, si, comme nous le pensons, l'indulgence que Mme de Choiseul professait à l'endroit de la favorite n'avait pas d'autre cause que celle qu'elle poussa envers son mari jusqu'aux dernières limites du dévouement conjugal; ainsi l'unique faute que nous pourrions lui reprocher prendrait encore sa source dans sa vertu, car Mme de Choiseul fut une épouse admirable, et comme le siècle en compta trop peu pour l'honneur du mariage. Elle ne le fut point seulement par son constant désir et son art inépuisable de plaire à ce tyran plus aimé encore qu'aimable, auquel elle avait voué et asservi sa vie au point d'être inquiète et tremblante après quinze ans d'union comme au premier jour, du doute d'avoir atteint le but de son unique ambition et de la crainte que l'objet de son adoration ne trouvât pas son hommage digne de lui. Naïf scrupule d'une âme tendre, que Mme du Deffand rabrouait avec des larmes d'admiration dans la voix, s'indignant avec raison de la pensée que le duc de Choiseul pût être insensible à la plus belle conquête à coup sûr qu'il eût jamais faite.

Mais ce désir de plaire à son époux, Mme de Choiseul ne le poussa pas seulement jusqu'à l'abandon de ses plus légitimes prétentions personnelles; elle pardonna avec joie, dans son abnégation héroïque, non seulement l'oubli passager de ses mérites, mais jusqu'au passager mépris de ses droits. Elle fut douce envers l'affront qu'une âme fière doit trouver le plus amer; et des inconstances d'un époux qui ne pensait pas toujours à elle, elle ne tira d'autre vengeance que de penser toujours à lui. Elle eut plus que lui le

souci de ce qu'elle appelait sa gloire. Elle fut l'ornement de sa prospérité, adoucissant avec soin et amortissant avec succès ce que l'éclat de sa fortune pouvait avoir d'insolence et de défi; elle fut l'âme de cette noble résistance au caprice royal déchu à la courtisane, qui fit au duc de Choiseul une chute plus enviable que son élévation; elle fut le charme de cette disgrâce inouïe qu'honora une popularité que le pouvoir n'avait pas connue; elle fut la vie de cette retraite de Chanteloup qui compta plus de partisans que Versailles, et où, sans qu'elle daignât s'inquiéter de ce luxe qui la dépouillait, elle aida le ministre tombé à faire aux amis multipliés par l'admiration et plus encore par la mode, les honneurs d'une hospitalité charmante et ruineuse.

Le résultat de ces généreuses prodigalités, de cette magnificence héroïque, de cette grande existence continuée sur l'ancien plan malgré l'absence de ressources proportionnées, au milieu des hommages de l'Europe, de l'adoration des serviteurs, d'une paix domestique et d'une concorde de famille auxquelles Mme de Choiseul n'hésita pas à faire tous les sacrifices, excepté celui de sa dignité, que l'affection ne saurait ni exiger ni permettre; ce résultat fut celui que tout le monde avait prévu, excepté M. de Choiseul par égoïsme, et sa femme par dévouement.

Quand le duc mourut en 1785, il laissait, en dépit de 800,000 livres de rentes annuelles qu'avait absorbées son train de maison, des dettes évaluées à 6 millions. Il est vrai qu'une fortune évaluée à 14 millions pouvait en répondre. Mais le poids d'un tel passif l'embarrassait pour longtemps, et même la liquidation ne pouvait se faire et le désastre d'une

banqueroute ne pouvait être évité qu'à la condition que Mme de Choiseul se prêtât, non sans sacrifices, aux arrangements nécessaires. M. de Choiseul, dans son testament, invoquait son concours avec confiance, et par ses deux dispositions finales, qui ne furent pas moins douces l'une que l'autre au cœur de celle à laquelle il rendait ainsi doublement hommage, il ordonnait la construction d'un tombeau où il espérait que Mme de Choiseul viendrait à son heure reposer à côté de lui, et en attendant, il assignait pour but à sa vie le payement de ses dettes et la rançon de sa mémoire.

La noble veuve fut fidèle à ce double vœu. Elle se retira immédiatement au couvent des Récollettes avec deux femmes et deux laquais seulement, consacrant tous ses revenus à acquitter les dettes de son mari, en attendant que l'heure sonnât pour elle de le rejoindre au funèbre et cher rendez-vous qu'il lui avait assigné. Cette admirable fidélité conjugale, qui prolongeait et perpétuait, de la vie à la mort, ses devoirs et ses sacrifices, eut sa consolation et sa récompense dans une fidélité amicale non moins rare et qui n'est pas d'un moins bel exemple. L'abbé Barthélemy partagea jusqu'au bout, digne d'elle et de lui, l'adversité de celle dont il avait partagé la prospérité ; jusqu'au bout il demeura son confident, son conseiller, et d'un seul mot son ami, n'admettant pour l'expression de ses sentiments immuables que les changements imposés par l'usage du temps, et se résignant seulement à appeler « *la divine duchesse* : *divine citoyenne* ». La citoyenne d'ailleurs ne se conduisit pas moins bien envers lui que la duchesse. Et c'est même elle qui, dans cette lutte de dévouement, cet assaut de sacrifices, trouva moyen de mériter la palme.

Chassée par la Révolution de son asile, celle qui n'était plus que *la citoyenne Choiseul, demeurant rue Dominique, au coin de la rue Bourgogne*, vivait triste et pauvre dans son modeste appartement, avec son unique servante Marianne, ne recevant guère d'autres visites que celles du fidèle et toujours aimable abbé. Il était chez elle le 2 septembre 1793 quand on vint l'y arrêter, à la suite de ces dénonciations intéressées qui firent considérer comme suspect tout le personnel de la Bibliothèque nationale, et n'épargnèrent pas plus Chamfort, l'auteur des *Tableaux de la Révolution*, l'ami de Mirabeau, que l'ancien secrétaire du duc de Choiseul, l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis,* publié en 1788. Mais si le désespoir de son arrestation poussa Chamfort jusqu'au suicide, le bon abbé n'en fut pas même troublé dans la sérénité qu'il devait à la paix de la conscience et à l'imperturbable optimisme de sa belle âme. Il comptait sur Dieu et bénissait, quel qu'il fût, son mystérieux dessein ; et s'il y avait quelque chose à faire du côté des hommes, il connaissait assez la duchesse pour savoir qu'elle ne dormait pas. C'est elle, en effet, qui vint le réveiller dans sa prison, agitant triomphalement l'ordre d'élargissement qu'elle avait couru au comité de la section solliciter, obtenir, arracher avec l'irrésistible prestige de la vérité et de l'innocence, du courage et du dévouement. Le soir, l'abbé, remis de son alerte, dînait avec sa libératrice et lui exprimait sa reconnaissance dans ce même logis où on l'avait arrêté le matin.

Et maintenant que nous connaissons assez Mme de Choiseul pour pouvoir l'estimer et l'admirer en toute sûreté de conscience, quel regret nous oblige à la

plaindre? Que lui manque-t-il pour être parfaite? Elle eut toutes les vertus et tous les charmes de la plus honnête des femmes. Le siècle de la médisance et du scandale n'a pas trouvé à souiller de la moindre imputation la blancheur d'hermine de sa mémoire. Que lui manque-t-il? C'est une femme qui la connaissait bien et qui ne nous est pas inconnue qui va nous le dire :

« Il n'y a pas un habitant du ciel qui vous ait surpassée en vertus; mais ils vous ont surpassée par leurs intentions et leurs motifs.

« Vous êtes aussi pure, aussi juste, aussi charitable, aussi humble qu'ils ont pu l'être. Si vous devenez aussi bonne chrétienne, vous deviendrez tout de suite une aussi grande sainte. En attendant contentez-vous d'être ici-bas l'exemple et le modèle des femmes. »

Ce trait décisif, qui achève de peindre Mme de Choiseul, a été tracé par une amie. C'est Mme du Deffand qui l'a glissé dans un portrait de la duchesse de Choiseul, écrit par elle en 1766. L'original se récria, se prétendit flatté et protesta avec une modestie sincère contre les éloges que lui prodiguait un peintre trop indulgent. Mais, toujours véridique, elle ne protesta point contre l'unique réserve qui formait ombre au tableau. Mme de Choiseul n'eut pas le bonheur de croire. Il manque à ses vertus le parfum de la foi. La grâce ne la toucha point. Elle convenait, non sans quelque regret caché, de cette stérilité de son âme, en présence de l'évêque de Soissons : « La grand'maman, écrit l'abbé Barthélemy, le 3 février 1769, lui dit avec beaucoup d'onction que la grâce semblait la circonvenir, et que la plupart de ses amies étaient dévotes : Mme de Choiseul, Mme d'Achy,

Mme de Thiers. » Le bon évêque pria pour elle. Mais, sans doute, Mme de Choiseul ne pria pas avec lui, car après avoir mérité tous les éloges que peut obtenir la vertu profane, elle mourut à Paris le 3 décembre 1801, sans avoir pu obtenir ce titre qu'elle avait donné elle-même, non sans l'envier peut-être, à sa pieuse parente, la comtesse de Choiseul-Beaupré, en l'appelant « *la petite sainte.* »

LA MARÉCHALE DE BEAUVAU

Une autre femme, qui fut aussi une admirable veuve après avoir été une admirable épouse, qui fut aussi le charme et l'honneur de la haute société de son temps, ce fut la maréchale princesse de Beauvau, distinguée d'ailleurs par des qualités différentes de celles de Mme de Choiseul, qu'elle n'aimait pas, qui ne l'aimait pas, mais à laquelle elle ne put refuser et qui ne put lui refuser son estime.

Marie-Charlotte de Rohan-Chabot, née le 12 septembre 1729, mariée le 7 septembre 1749 à Jean-Baptiste de Clermont d'Amboise, né en octobre 1702, lieutenant général des armées du roi, avait, devenue veuve de ce premier mari, épousé, en mars 1764, Charles-Joseph, prince de Beauvau, né à Lunéville, le 10 novembre 1720, membre de l'Académie française en 1771, maréchal de France en 1783, ministre de Louis XVI en 1789. Le prince de Beauvau avait épousé en premières noces, le 3 avril 1745, Marie-Charlotte de la Tour-d'Auvergne, née le 20 décembre 1729, dont il n'eut qu'une fille, qui fut l'aimable et spirituelle princesse de Poix.

Le prince de Beauvau était un homme d'une grande bravoure, d'une grande noblesse de caractère, d'une grande distinction d'esprit, mais dont la gravité ne se déridait que dans l'intimité et dont la

sensibilité contenue avait jalousement réservé ses trésors pour l'amitié et pour cette passion conjugale à laquelle s'était vouée tout entière de son côté celle qui en était le si digne objet. La princesse de Beauvau, après avoir épousé en 1764, non sans avoir subi l'épreuve d'une longue attente et la contrariété de pénibles traverses, le seul homme qui avait su trouver le chemin de son cœur, le seul dont les hommages l'avaient à la fois flattée et touchée, avait fait de l'honneur et du bonheur de son mari l'unique but de sa vie.

D'une haute intelligence, d'un esprit cultivé, d'un attrait moins doux qu'impérieux, d'un charme qui tenait moins aux traits d'un visage seulement agréable qu'à l'ascendant d'une âme généreuse, d'une volonté énergique, servie par un art peu commun de conversation, la princesse de Beauvau devait exercer sur la société et même sur les événements de son temps une influence autrement marquée, autrement décisive que celle de Mme de Choiseul, dont la modestie dissimulait les qualités au point de les effacer. Son salon fut une des puissances du temps, moins littéraire que politique et sociale, avec celui de la maréchale de Luxembourg et celui de la duchesse de Gramont. Elle partagea avec cette dernière, qui ne souffrait pas de rivalité, même légitime, l'empire qu'elle exerçait sur son frère, le duc de Choiseul. Elle fut une de ses conseillères au pouvoir et son amie fidèle dans la disgrâce. Elle occupa la même situation délicate d'Egérie auprès de Necker, et fut un des oracles de Saint-Ouen, comme elle l'avait été de Chanteloup. Au demeurant, comme elle était tenace dans ses idées et ne tolérait pas volontiers la con-

tradiction, elle fut plus estimée qu'aimée; et on craignit plus de l'avoir pour adversaire qu'on ne rechercha de l'avoir pour alliée. Elle avait « l'esprit de principauté, » comme disait l'abbé de Saint-Cyran, et le laissait trop voir et trop sentir. Mme du Deffand et Mme de Choiseul, qui la ménageaient sans la flatter, l'appelaient : « *la dominante* ». Bien qu'imbue, sur les points essentiels, des traditions monarchiques, elle avait, comme son mari, fait de larges concessions à l'esprit du siècle, put passer au yeux de la cour, pour être « de l'opposition », et, sans s'abaisser à la popularité, caressa l'opinion.

Mais ce n'est pas sous ces aspects brillants et triomphants que nous avons à l'envisager ici. Il nous convient moins de la peindre telle que l'a vue, par exemple, l'auteur anonyme de la *Galerie* satirique *des Dames françaises,* en 1790, que dans le moment où son âme altière, enfin attendrie par la blessure d'une irréparable perte, se montra tout entière, avec des délicatesses inattendues, portant dignement, au milieu des ruines politiques et sociales dont elle ne s'apercevait même pas, tant elle était absorbée par ce qui était pour elle l'unique malheur, le deuil d'inconsolables regrets.

La maréchale de Beauvau, qui appartient à cette étude, n'est donc point celle dont l'auteur de la *Galerie des Dames françaises, pour faire suite à celle des États-Généraux,* écrivait en 1790 :

« *Desdemona* peut servir de modèle, et n'en a pas eu. C'est une femme du bon temps, une de ces femmes qu'on n'use jamais, qui a plusieurs sortes d'esprits, celui de causer, devenu si rare, celui d'observer les événements, du choc desquels la vraie sagesse tire des règles de conduite, celui de

n'exiger des individus que ce qu'ils peuvent fournir à la société... Heureuse si elle ne s'était pas méprise aux affections de l'âme ; si elle n'avait pas pris l'entêtement pour la fermeté, la douleur pour la noblesse, l'enthousiasme pour la chaleur, l'aveuglement pour la fidélité ! »

Cette femme, qui ne pécha guère que par les plus nobles erreurs, dont les défauts ne furent que l'excès de ses qualités, et à laquelle le satirique auteur que nous venons de citer reconnaît le mérite « d'une générosité toujours prête à essuyer les larmes du chagrin, à diminuer les privations de la misère, à rendre le courage aux hommes justement lassés des persécutions, ou des oublis éternels des ministres du sort », n'est pas celle dont nous voulons suspendre ici la suprême image. Celle qui nous attire, ce n'est ni la reine de salon, ni la conseillère politique de deux hommes d'État qui n'occupèrent point la première place et surtout n'en tombèrent pas sans honneur, c'est la veuve, apportant dans les manifestations d'une douleur trop commune une dignité, une noblesse, et nous dirons presque une poésie originale.

Deux ans avant que Mme de Beauvau, alors Mme de Clermont, fût devenue veuve et eût acquis la liberté de répondre décemment aux sentiments que professait pour elle le prince de Beauvau, ces sentiments n'étaient un mystère pour personne, pas même pour la femme de celui qui, en tout bien, en tout honneur, il est vrai, s'était déclaré son chevalier. Sans se plaindre de ce qui n'était pas une usurpation, mais de ce qui empruntait au sentiment qu'elle avait de sa fin prochaine, le caractère d'une anticipation un peu indiscrète, la première Mme de Beauvau disait mélan-

coliquement : « *L'étoile de Mme de Clermont me tuera* [1] »

La malheureuse femme ne se trompait pas. Elle ne tarda pas à mourir, emportée par la maladie dont elle ressentait déjà les angoisses. Et en 1764, la veuve du comte de Clermont hérita de ce que sa devancière regrettait le plus ici-bas, en épousant le prince de Beauvau. Ce fut à son tour de connaître les délices et les inquiétudes de cette possession que la pensée de l'incertitude de la vie humaine rend si précaire et si anxieuse pour tous ceux qui aiment. Pourtant elle eut le temps de jouir de son bonheur et de savourer jusqu'à ce fond de la coupe d'autant plus amer que le bord en a été plus doux. Cette lie de tous les sentiments humains, c'est la séparation inévitable. L'heure en sonna le 19 mai 1793, dans cette retraite du Val, près de Saint-Germain, où le maréchal et la maréchale de Beauvau, échappés à la proscription, grâce à une sorte de pudeur de la haine ou de conspiration de la considération universelle, vivaient tranquilles, consolés par le plaisir de s'appartenir sans entraves et de jouir sans partage l'un de l'autre, de la perte de tout le reste, et avaient abrité au milieu des tragédies de la Terreur cette idylle d'amour et de bonheur conjugal qui faisait dire à la princesse de Poix, leur fille, à laquelle on conseillait jadis de ne point lire de romans: « Défendez-moi donc de voir mon père et ma mère [2]. »

1. *Vie de la princesse de Poix*, par la vicomtesse de Noailles, citée par M. de Loménie : *La comtesse de Rochefort et ses amis*, p. 258.

2. *Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau (née*

Le maréchal était mort dans sa soixante-treizième année. Pendant les quatorze ans qu'elle lui survécut malgré elle, sa veuve, qui ne devait le rejoindre que le 26 mars 1807, à soixante-dix-huit ans, environna les restes dont elle s'était constituée la jalouse gardienne d'une sorte de culte pieux et passionné. Pour elle, son mari n'était pas mort, et elle réchauffait pour ainsi dire sa cendre du feu de son toujours vivant amour, dans cette chapelle domestique où elle ne passait pas un jour sans aller s'entretenir avec une ombre chérie qui ressuscitait pour son cœur et presque pour ses yeux l'illusion de cette adoration perpétuelle.

Rien de plus touchant, rien de plus attendrissant à lire que le mémorial trempé de larmes où, à chaque motif de commémoration, la maréchale épanche ses souvenirs et ses regrets et trouve à chaque jour son anniversaire.

Dès le 12 juin 1793, la maréchale s'occupe à la fois d'ériger matériellement et moralement, dans le cimetière du Val et dans la mémoire des hommes, un tombeau digne de son mari. Elle recueille tout ce qu'elle sait de sa vie et de ses pensées pour que ses notes servent de matériaux à la biographie que Saint-Lambert s'est chargé d'écrire, et où il ne réussira pas au gré d'un goût rendu inexorable, par l'affection. Elle soulage ses regrets par l'idée qu'il a vécu heureux et que sa mort a été douce. Elle passe successivement en revue les épisodes les plus brillants de cette grande existence: les actions d'éclat du prince pen-

---

Rohan-Chabot) suivis des Mémoires du maréchal prince de Beauvau, recueillis et mis en ordre par Mme Standish, née Noailles, son arrière-petite-fille. Paris, Téchener, 1862.

dant la guerre de 1741 et celle de 1756; sa conduite comme capitaine des gardes du corps, sa rivalité avec M. de Castries pour le grade de lieutenant général et la querelle courtoise qu'une injuste préférence établit entre deux hommes de mérite bientôt réconciliés par une mutuelle estime; sa liaison avec le duc de Choiseul, son refus de sanctionner comme pair l'édit de suppression des Parlements, son commandement en Guienne et en Languedoc, signalé par ses actes courageux d'impartialité et de tolérance; son gouvernement de Provence en 1783; le désintéressement ruineux avec lequel il administrait une grande fortune, la noblesse avec laquelle il supporta les sacrifices d'une honorable gêne, son entrée au conseil en 1789 en refusant la pension attachée à son titre, etc., etc.

Après avoir payé son tribut à la mémoire adorée, la maréchale enregistre et collectionne avec soin les hommages qu'elle a reçus des plus illustres contemporains. Elle feuillette, parcourt et relit ses lettres, y trouvant à chaque page des témoignages d'affection bien souvent savourés, mais auxquels demeure toujours quelque parfum oublié, quelque douceur nouvelle. Elle se revoit dans le portrait qu'il traçait d'elle en 1753, d'une plume que l'amour rendait éloquente. Elle s'attendrit aux éloges et aux adieux de son testament. Elle copie la lettre de condoléance qu'elle a reçue de Marmontel, et cette réponse qu'elle lui a adressée en regardant machinalement, comme si elles allaient encore livrer passage à son conseiller habituel, « ces portes qu'elle n'a jamais vues s'ouvrir sans plaisir, ni se fermer sans une sorte de peine. » Elle rappelle le voyage qu'elle fit à Ferney en 1777, et

l'accueil que reçut de Voltaire « ce prince auprès duquel les autres étaient peuple ». Elle relit le discours de réception à l'Académie française du prince reçu à la place du président Hénault (21 mars 1771), et cette préface de l'*Histoire de l'Académie* où d'Alembert rend hommage au respect que son illustre confrère a toujours professé pour l'égalité académique. « Quiconque se sentira aussi digne que lui de porter ici le titre si flatteur et si noble de simple académicien, n'aura point l'humiliante vanité d'en vouloir un autre. »

Mais à mesure que le temps marche, la douleur de l'admirable veuve, loin de s'apaiser, comme il est d'habitude, semble au contraire s'accroître. Pour un sentiment comme le sien, l'absence et l'éloignement, qui sont mortels à tant d'autres affections, deviennent des aliments. Ses regrets se nourrissent de ce qui en éteint tant d'autres. Et elle arrive, à force de creuser ce sentiment qui remplit son âme tout entière et ne laisse place à aucun autre, à des accents d'une intensité pénétrante, à des témoignages vraiment nouveaux de la plus ancienne douleur qui soit au monde, celle de se quitter. Elle en vient à se reprocher, comme égoïste et indigne de lui, la consolation qu'elle cherchait dans la pensée que, par une mort imprévue et douce, le maréchal avait échappé à la vue des suprêmes catastrophes, et peut-être à cette épreuve inouïe, non de monter à l'échafaud, mais d'y voir monter une épouse adorée. Elle écrit alors ces lignes cornéliennes :

« Eh bien! un sentiment que je dois peut-être me reprocher, mais que je ne puis vaincre, m'a ôté cette consolation. J'ai vu périr ensemble des maris et des femmes qui auraient

pu désirer de survivre l'un à l'autre, et j'ai envié leur mort. Sans doute celui que je pleure n'eût pas été oublié dans cette terrible proscription; et moi qui, depuis que les circonstances étaient devenues si menaçantes, ne le perdais plus un moment de vue, pour ne pas échapper à son sort, je l'aurais partagé. Cent fois nous avions formé le vœu de mourir de la même mort; nous nous étions dit que ce serait le complément de notre bonheur; j'ose croire que ce sentiment eût anéanti, pour lui, comme pour moi, les horreurs de ces derniers instants : tout aurait disparu; nous n'aurions vu que nous. C'est alors qu'une seule âme eût semblé nous animer et un seul coup nous frapper, que nos cendres eussent été confondues, et qu'une union peut-être sans exemple eût été terminée de la seule manière qui pût répondre à sa force, à son intimité comme à sa durée [1]. »

Celle qui parlait ainsi avait inspiré des sentiments dignes d'elle au mari qu'elle pleurait. Elle se plaît à en donner cette preuve touchante :

« Dans cette dernière année de sa vie, qui fut celle du commencement de la Terreur, on se croyait souvent personnellement menacé. Il y eut une occasion où il crut l'être; il vit que j'étais décidée à ne pas le quitter. « Ah! me dit-il, ne craignez pas que je vous éloigne, je vous appellerais. » Ces paroles pénétrèrent mon cœur, et de toutes les preuves d'amour que j'ai reçues de lui, c'est celle dont le souvenir m'est le plus cher [2]. »

Nous ne nous appesantirons pas davantage sur notre sujet. Nous nous bornerons à compléter la physionomie de la maréchale de Beauvau par un trait qui achève de la peindre. Nous voyons, par la page qu'elle consacre au trente-quatrième anniversaire de son

1. *Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau*, p. 96-97.
2. *Ibid.*, p. 136.

mariage, le 14 mars 1798, que chaque année, ce jour-là, elle déposait sur la tombe de son mari, auprès de son image, son anneau nuptial pour ne le reprendre qu'en le quittant, et comme sur son ordre. « J'y dépose auprès de son image l'anneau que j'ai reçu de lui, le gage de notre heureuse union, et lorsque je le reprends, il me semble qu'il me le donne encore ». Une seule fois, l'horreur des événements publics avait absorbé les deux époux au point de leur faire négliger la commémoration habituelle du jour de leur union, Mme de Beauvau rappelle dans quelles circonstances :

« Depuis l'année 1764 jusqu'à cette fatale année 1793, jamais nous n'avions été distraits de célébrer cet heureux jour par un souvenir plus vif de ce qu'il avait été pour nous. Cette année, commencée par un crime ineffaçable, et qui sembla ouvrir la carrière à tous ceux qui le suivirent, cette année fut la seule où, dans le trouble et l'horreur dont nous étions saisis, nous oubliâmes tous les deux cette époque si chère ; il s'en souvint le premier. Le lendemain, dès que je fus éveillée, il me le rappela avec une expression si douloureuse et si tendre que je crois entendre encore et son air et ses paroles : l'impression que j'en reçus lui fit regretter de l'avoir excitée. — Deux mois après il n'était plus. »

Certes la femme que nous venons de peindre n'eut rien d'ordinaire ; on peut même dire qu'elle eut l'esprit et le cœur d'une qualité supérieure. C'est une chose charmante que cette originalité qu'elle eut le bon goût, trop rare de son temps, de se donner en aimant son mari, en s'enorgueillissant d'en être aimée, et en plaçant son honneur dans son bonheur, comme son bonheur dans son honneur. Cette admirable épouse fut encore plus admirable veuve. Pourtant elle ne le fut point au degré qu'a fixé saint Paul quand il parle

« des veuves véritablement veuves ». C'est que celles dont parle saint Paul regardaient au ciel à travers leurs voiles de deuil. La maréchale de Beauvau, fille d'un siècle sans foi, n'a vu que la terre à travers ses larmes. Elle convient, en la regrettant, de cette stérilité de son âme, et c'est en cela que sa douleur est plus à plaindre qu'une autre, car l'amertume de la séparation n'est pas adoucie pour elle par l'espoir du céleste rendez-vous. Écoutez-la :

« Quel est celui qui a aimé et qui n'a pas ressenti le tourment de l'absence, le déchirement de la séparation? Eh bien! qu'on joigne à ce mot *absence*, si cruel lors même que l'espérance l'adoucit, qu'on y joigne celui-ci : *éternelle*, et l'on se fera l'idée de ce que le cœur peut supporter de plus douloureux...

«...Heureux celui qui a pu embrasser cette opinion consolante de la réunion dans un autre ordre de choses! Pour moi, qui ne puis même regretter cette idée, puisqu'elle n'a pas été la sienne, je me borne à désirer, à m'assurer que ce qui a existé de nous sera rejoint... »

Mme de Noailles-Standish, arrière petite-fille du prince de Beauvau, ne peut s'empêcher de signaler, en le déplorant, l'aveu de la maréchale, que Necker lui reprochait aussi [1]. Elle conclut toutefois par une insinuation non moins consolante que spirituelle, qui peut servir à diminuer l'impression pénible de cette vertu et de cette douleur, auxquelles il ne manqua que ce mouvement d'humilité et de confiance, qui fait

1. « Je vous plains, Madame, lui écrivait Necker après la mort de son mari, de ne pas tenir, au moins par des sentiments vagues, aux idées religieuses; vous en avez été détournée par des personnes qui, ma foi! n'en savent rien et vous avez beaucoup perdu. »

tomber à genoux devant un crucifix, pour se relever soulagée, l'affliction des veuves chrétiennes.

« M. et Mme de Beauvau succombèrent au mal de leur époque. Nés pour la vertu et toujours fidèles à ses préceptes, ils en ignorèrent les sources divines, et l'espoir de leur bonheur éternel fit défaut à leur bonheur terrestre. Voilà ce qui ressort de certaines expressions amères de la douleur de Mme de Beauvau après la mort de son époux. Mais devons-nous les accepter sans conteste? Tant de gens ici-bas se croient religieux sans l'être, qu'il est peut-être permis d'espérer que d'autres le sont sans le savoir... »

MADAME HELVÉTIUS

Il n'y eut pas de ménages modèles, d'intérieurs exemplaires au dix-huitième siècle seulement dans l'aristocratie; la bourgeoisie en compta beaucoup, moins entamée que la noblesse, surtout en province, par la corrosion de l'esprit irréligieux; on en peut citer dans la littérature, comme le ménage Suard et le ménage Marmontel; et jusque dans la philosophie elle-même, où le baron d'Holbach et Helvétius eurent l'esprit de préserver leur foyer de la contagion de leurs doctrines, l'art d'échapper comme maris aux conséquences de leurs principes comme philosophes. Mme d'Holbach fut une aimable et honnête femme qui ne se crut point obligée d'être philosophe parce que son mari l'était; et Mme Helvétius mérite d'être rangée au nombre des admirables épouses et des admirables mères d'un siècle qui en eut trop peu, et où la société périt par la faute de la famille.

Si nous plaçons Mme Helvétius parmi les *femmes philosophes*, ce n'est pas qu'elle ait donné dans le travers d'écrire, autrement que dans le cœur de ses amis, et qu'elle se soit formé un système. N'ayant jamais commis de faute, elle n'eut pas besoin de théorie pour s'excuser ou se justifier. Mais elle fut la femme d'un matérialiste et d'un sceptique, cet Helvétius » si généreux comme fermier général, si repoussant comme

philosophe [1] ». Elle fut l'amie et la seconde mère de Cabanis, et il est possible que celle qu'on appelait dans son intimité : *Notre-Dame d'Auteuil*, n'ait pas eu le courage ou le temps d'opter sur ce lit de mort, où sa fin fut d'un exemple plus profane que chrétien, et que, par scrupule de bonté et de fidélité, elle n'ait pas osé recourir aux consolations de la foi pour ne pas se séparer de ceux qui lui étaient chers et qui n'y croyaient pas. Toujours est-il que, par faiblesse d'esprit ou par faiblesse de cœur, elle a permis sur ce point un doute fâcheux et que regrettent les admirateurs d'une bonté et d'une vertu auxquelles manque la consécration religieuse.

Mme Helvétius était née en 1719, au château de Ligniville, en Lorraine. Elle était fille du comte de Ligniville, alliée à la maison de Lorraine, parente de la reine Marie-Antoinette.

M. Helvétius la vit chez sa tante, Mme de Graffigny, si connue par ses *Lettres péruviennes* et plus encore par les lettres naïves et malignes où elle nous a fait connaître, non sans quelque atteinte aux discrétions de l'hospitalité, Voltaire en pantoufles et Mme du Châtelet en déshabillé, dans leur intérieur non toujours tranquille du château de Cirey :

« M. Helvétius fut frappé de sa beauté et de la dignité avec laquelle elle supportait sa mauvaise fortune. Il lui offrit sa main et l'épousa après avoir quitté sa place de fermier général.

« Mme Helvétius l'aima passionnément; elle l'aima toute sa vie ».

1. Mignet, *Notices et Portraits (Vie de Franklin)*, t. II, p. 430.

« Elle en eut deux filles : Mme d'Andlau et Mme de Mun.

« Elle habita longtemps les terres de son mari, et plus ordinairement celle de Voré.

« Alors son occupation habituelle était de visiter les pauvres et les malades, accompagnée d'un chirurgien et d'une sœur de charité [1]. »

Mme Helvétius éleva admirablement ses deux filles que nous venons de nommer, toutes deux belles et distinguées, qui furent l'ornement et l'honneur de cette société élégante et brillante qui gravita, de 1775 à 1785, autour de l'astre alors triomphant de Marie-Antoinette. On appelait Mmes d'Andlau et de Mun, dans le petit monde des Polignac et des Sabran, comme dans le petit monde d'Auteuil, où régnait leur mère, les *deux Étoiles*. Ce gracieux sobriquet leur avait été donné en raison de leurs qualités et de leurs charmes, par allusion à un conte que faisait une mère à qui sa petite fille demandait ce que devenaient les vieilles lunes, et qui lui répondit qu'on les cassait en cinq ou six morceaux pour en faire des étoiles [2].

Tous les contemporains ont rendu hommage aux mérites de Mme Helvétius, non seulement comme femme, mais comme épouse et comme mère. L'abbé Morellet la montre dans son salon, « belle, d'un esprit original et d'un naturel piquant ». Rœderer rapporte une anecdote qui est le plus éloquent des éloges. Une femme du monde disait, en parlant de Mme Helvétius et de son mari, avec une surprise mêlée d'admiration et de dépit jaloux : « Ces gens-là ne

1. Rœderer, *Œuvres*, t. IV, p. 151.
2. *Mémoires de l'abbé Morellet*, t. I, p. 309.

prononcent point comme les autres les mots de *mon mari, ma femme, mes enfants.* »

Après la mort de son mari, qui fit passer en d'autres mains les terres où elle avait répandu ses bienfaits, Mme Helvétius se retira à Auteuil, dans une maison que ne fréquenta pas le monde, qu'elle n'aimait pas, mais où une hospitalité familière, presque maternelle, dont ses vingt mille livres de rentes lui permettaient le luxe, qui était son unique plaisir, attira et retint auprès d'elle les amis dont elle ne pouvait se passer. L'abbé Morellet, Turgot, Chamfort, Franklin y furent souvent ses hôtes. L'abbé de la Roche et Cabanis y furent ses commensaux. Le superflu de son inépuisable bonté, elle l'émiettait à toute une colonie d'animaux domestiques et favoris, ses oiseaux, ses chiens et surtout ses chats, qui n'étaient pas moins de dix-huit, oisifs, voluptueux, se caressant égoïstement à elle, comme eut dit Rivarol, et que Morellet nous montre « mangeant tout ce qu'ils attrapent, ne faisant rien que tenir leurs mains dans leurs robes fourrées et se chauffer au soleil, et laissant la maison s'infester de souris ».

C'est là que Mme Helvétius vécut jusqu'à la fin du siècle, dans une solitude ornée d'amis et une retraite heureuse. C'est là qu'à propos de sa liaison avec, on peut dire de son adoption de Cabanis, l'auteur d'un magistral portrait de ce dernier [1], a peint « cette femme respectable, belle encore malgré son grand âge, douée d'une grâce rare et d'une exquise bonté, spirituelle sans aucun savoir, vertueuse avec facilité, se

1. Mignet, *Notices, et Portraits,* t. II, p. 257.

plaisant à la fois dans les plus hautes pensées et dans les goûts les plus simples, passant de l'entretien de ses amis les philosophes à la culture de ses fleurs et aux soins de ses oiseaux; réunissant autour d'elle d'Alembert et Diderot, d'Holbach et Condorcet, Condillac et Thomas, Turgot et Franklin, et ajoutant au grand art de leur plaire, le don supérieur de s'en faire aimer ».

C'est à Auteuil qu'un jour, peu avant le 18 brumaire, Mme Helvétius, se promenant dans son jardin avec le général Bonaparte, qui était venu y voir son ami Cabanis et présenter ses hommages à la veuve du célèbre philosophe, lui dit ces mots d'une profondeur virile et d'une délicatesse féminine : « *Vous ne savez pas ce qu'on peut trouver de bonheur dans trois arpents de terre.* » Le futur empereur l'ignorait en effet, l'ignora toujours, et n'était pas homme à l'apprendre. Mme Helvétius, elle, avait trouvé dans un coin de terre où l'amitié souriait à sa toujours jeune vieillesse, ce secret d'être heureux sans remords et sans regrets que Napoléon poursuivit en vain à travers le monde. Secret modeste et charmant, qui semblait si bien appartenir à Mme Helvétius, que Turgot et Franklin furent tentés de lui demander de le partager avec eux. Elle refusa la main de Franklin, qui, pendant une intimité de neuf ans, était venu chaque semaine, profitant de son voisinage de Passy, dîner chez celle qu'il avait appelée *Notre-Dame d'Auteuil*, comme elle avait, bien avant, refusé la main de Turgot. L'héroïque bonhomme américain ne se sépara pas d'elle, quand il dut quitter la France, sans des larmes d'adieux qu'il sentait être les derniers. Peu de temps après son retour dans sa patrie, il lui écrivait, « avec

l'effusion d'une haute et touchante tendresse : « J'étends les bras vers vous, malgré l'immensité des mers qui nous séparent, en attendant le baiser céleste que j'espère fermement vous donner un jour. » Combien nous voudrions trouver dans ce qui nous est demeuré de Mme Helvétius ou dans ce qui a été écrit sur elle quelque chose qui nous permette d'espérer que le vœu touchant de Franklin a été exaucé, et que ce rendez-vous d'outre-tombe n'a pas été donné en vain !

LA MARQUISE DE CREQUI

A mesure que nous avançons dans notre sujet et arrivons au fond de notre galerie, nous nous sentons pénétrés d'un air supérieur, que traversent déjà quelques rayons et quelques parfums du sanctuaire qui la termine. Nous sommes déjà loin de cette société élégante, dépravée, spirituelle jusqu'au bout des doigts et corrompue jusqu'aux moëlles, dont la curiosité voit un événement dans toute nouvelle, et dont la futilité voit un progrès dans toute nouveauté. Nous sommes loin de ces grandes dames comme la duchesse de La Vallière qu'une autre grande dame, la marquise de Gontaut, présente, dans un portrait qui ne soulève aucune critique, même de la part de l'original, comme « prenant ses amants par convenance, les gardant sans attachement et les quittant sans regret » et trouve moyen de la louer en la disant « *vertueuse sans sagesse et galante sans coquetterie*[1] », c'est-à-dire à la manière des filles. Nous sommes loin de ces grands seigneurs comme le duc de Richelieu, héros de la galanterie française qu'un panégyriste académique, le grave et étourdi Gaillard, en pleine

1. M. de Loménie, *Madame de Rochefort*, p. 265 à 267.

séance du 26 février 1789, n'hésitait pas à glorifier, en éloquence de boudoir, des triomphes de son libertinage au même titre que de son administration de Gênes ou de sa victoire de Mahon, sous prétexte que tout se tenait dans l'existence de l'*Alcibiade français*, et qu'on ne pouvait séparer ses vices de ses exploits, sans nuire à la ressemblance de son portrait et à l'unité de son histoire. Nous sommes loin de ce Paris des salons où les princes étaient peuple, et que l'abbé Galiani appelait avec un ironique enthousiasme : « *le Café de l'Europe* [1] ». Nous arrivons à des femmes comme la marquise de Créqui, qui ne fut philosophe que ce qu'il est permis de l'être sans cesser d'être une chrétienne irréprochable. L'esquisse de cette grave et noble figure de matrone aristocratique, digne, par l'austérité et le bon sens, des jours de Port-Royal, est la transition indiquée pour passer au portrait de celles qui furent non seulement les héroïnes du devoir, mais des martyres de la foi, et donnèrent non seulement leur vie mais leur mort en témoignage à leur vertu.

Renée-Caroline de Froullay, née le 19 octobre 1714, au château de Monfleaux, dans le Bas-Maine, élevée orpheline auprès d'une grand'mère maternelle, veuve en 1741, à vingt-six ans, d'un mari plus estimable qu'aimable, auprès duquel elle n'avait goûté que le bonheur modeste du devoir accompli, voua sa vie à son affection pour son oncle, le bailli de Froullay, qui la méritait, et pour son fils qui n'en était guère digne, et dont le caractère bizarre et les procédés

1. *Mémoires de Morellet.* t I, p 128.

ingrats firent à son cœur une blessure toujours saignante. Pour ceux qui ne vont pas plus loin que les dates et les sentiments essentiels, on pourrait borner là le résumé de cette longue vie (elle ne mourut que le 2 janvier 1803; âgée de quatre-vingt-huit ans et quelques mois) dont le drame fut tout intérieur, et qui n'a pas d'histoire. Mais cette femme est une figure; bien mieux, c'est un caractère. Par cette personnalité, par cette originalité, elle intéresse le moraliste, et elle vaut la peine qu'il s'en occupe.

Mariée à vingt-trois ans, le 6 mars 1737, au marquis de Créqui-Hémond, qu'elle perdit le 24 février 1741, après quatre ans d'union, sa veuve ne paraît pas avoir été tentée de renouveler l'épreuve. Le soin de l'éducation de son fils, les sollicitudes du relèvement d'une fortune compromise par des fautes de gestion où elle n'était pour rien absorbèrent cet esprit sérieux, qu'éloignaient d'ailleurs du monde et de ses vanités une expérience précoce et le goût de la méditation et de la solitude. Nous ne trouvons nulle part, dans ce qui nous reste de Mme de Créqui, la trace d'un sentiment qui pût lui faire regretter ce vœu de rigide viduité. Il n'en fut pas d'elle comme d'une autre femme exquise et charmante, sa contemporaine, qu'on pourrait ranger aussi dans le groupe des femmes de Rousseau, non qu'elle ait partagé tous ses principes, mais parce qu'elle tient évidemment de son école le goût de la nature et l'éloquence du sentiment qui rendent si intéressantes ses lettres, récemment publiées, au chevalier de Boufflers.

Celle-là, veuve aussi de bonne heure d'un mari avec lequel elle n'avait goûté qu'un bonheur tempéré, connut et a exprimé avec un charme douloureux,

le supplice des longs désirs sans cesse traversés par de nouveaux obstacles, et pendant des années elle devait, rongée par une attente inquiète, par une sorte d'espérance désespérée, étendre les bras vers la fugitive vision de son paradis terrestre. Ce n'est qu'en 1796, en pleine émigration, que la comtesse de Sabran vit se réaliser le rêve de ce mariage selon son cœur dont elle était si digne, à en juger par l'enthousiasme mélancolique avec lequel elle célèbre, quand elle en est témoin, les vertus et les joies du foyer. En août 1787, par exemple, Mme de Sabran écrivait, du château de Pouilly, sur les bords de la Meuse, au chevalier de Boufflers, son futur mari.

« Je vois pour la première fois en réalité toutes les chimères que je m'étais faites toute ma vie sur le bonheur. Une bonne mère de famille entourée de huit enfants qu'elle a nourris, tous gros, gras et frais à plaisir, n'ayant d'autre affaire qu'à penser à eux et à un mari qu'elle aime tendrement et qui ne la quitte jamais. Ils passent tranquillement leurs jours seuls, se suffisent à eux-mêmes, sans craindre que les importuns, les méchants et les maîtresses viennent troubler une s douce union : la solitude, la confiance et l'amour les mettent à l'abri de ces redoutables fléaux : ils s'aiment depuis vingt ans; ils s'en aimeront peut-être encore autant. Sûrs l'un de l'autre, ils ne connaissent point de plus ferme appui. Leur sentiment étant égal, leur bonheur est le même; et pour ce bonheur, que je sentirais encore mieux qu'eux, je donnerais de bon cœur la moitié des jours qui me restent à vivre et tout ce que je possède dans le monde [1]. »

Mme de Créqui, elle aussi, connut les amertumes de l'état de veuve, mais ces amertumes ne lui venaient

1. *Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers*, etc., Paris, Plon, 1875, p. 308-309.

pas des déceptions de la femme, mais de celles de la mère. Elle trouva la consolation ou au moins le soulagement de ces douleurs dans la lecture, où elle puisa une instruction peu commune, et dans une société, réduite toutefois à un cercle intime, dans lequel figurèrent, il est vrai, des personnages de marque dans les lettres, qu'elle aimait et honorait, notamment d'Alembert qui ne s'écarta d'elle que lorsqu'elle eût pris son parti et fût devenue dévote, quoique avec charité, tandis que lui était devenu philosophe avec intolérance, Jean-Jacques Rousseau, dont elle avait su apprivoiser la sauvagerie, que n'effarouchait pas le parfum de cette piété sans épines, et qui la consultait avec raison et avec déférence sur ses théories d'éducation, plus tard l'abbé Roubaud, M. du Bucq, le chevalier de Pougens, Chamfort et surtout Sénac de Meilhan.

Mais jamais Mme de Créqui ne fut répandue, mondaine, dans le sens banal et frivole du mot : écrivain, elle avait l'haleine courte et le mot net mais sec ; ses lettres ne sont que des billets, mais où parfois la pensée est burinée avec toute l'énergie que donne la concision ; sa conversation, comme sa correspondance, devait être brève et à demi-voix. Elle détestait le bruit ; et c'est par un bien singulier *quiproquo*, par une bien étrange bévue qu'un mystificateur littéraire, M. de Courchamp, a pris pour chaperon cette grave et un peu brusque grande dame, dont si peu de privilégiés ont pu respirer l'esprit, et a prétendu faire endosser à la personne du monde la moins faite pour les priser la responsabilité de ses amusants et médisants commérages sur tout un siècle. Jamais, pour qui connaît la véritable marquise de Créqui, pavil-

lon plus malencontreusement choisi et plus effrontément arboré ne couvrit plus mal une marchandise de contrebande.

Ce n'est pas que la marquise manquât d'esprit; elle en avait beaucoup au contraire, et du meilleur, mais du plus solide. Rien en elle ne fut frivole. L'expérience précoce, l'habitude de la déception, sans l'aigrir, l'avaient disposée à ces jugements clairvoyants et douloureux qui marquèrent son humeur d'une certaine âpreté piquante. C'était une âme repliée sur elle-même, qui ne s'échauffait pas volontiers et se développait alors avec le bruit sec d'un ressort qui se détend. Physiquement elle manqua toujours de beauté, de santé; elle ne fut jamais jeune; moralement, si quelque chose lui fait défaut, c'est la gaieté, l'alacrité, le charme, le sourire. Sobre d'expansions, économe de sensibilité, elle n'était pas tendre; l'amitié suffisait aux mouvements de son cœur. Ses lectures, comme ses réflexions, étaient sérieuses. Elle lisait *moralistement*, comme elle disait, c'est-à-dire au point de vue de l'observation morale, toujours un peu sévère et triste. Pourtant elle n'était pas insensible à l'ornement, à l'agrément de la pensée. « Je suis si frivole, disait-elle, que j'aime le style, et si bête que j'aime la justesse. »

Ce peu auquel elle se réduisait ironiquement ne se trouve pas souvent dans les livres et encore plus rarement dans le monde, « où en tout, disait-elle encore, les prétentions valent mieux que les droits. » Aussi, s'était-elle de bonne heure retirée de tout milieu banal; elle avait longtemps vécu, pour rétablir sa fortune dans l'intérêt de son fils, à titre de pensionnaire, dans la communauté de la *Doctrine* ou de l'*Ins-*

truction chrétienne, rue du Pot-de-Fer. Ce qu'elle avait fait d'abord par raison et par économie elle le fit ensuite par goût. Vers l'âge de quarante-quatre ans, elle prit franchement son parti, et se fit une fin dans un état de recueillement systématique et de dévotion énergique comme son caractère, sensée et tolérante comme son esprit. Elle écrivit à tous ses amis, y compris Jean-Jacques Rousseau, qui dans sa réponse lui déclara « qu'il aimerait encore mieux être dévot que philosophe », pour les informer de sa résolution de se donner à Dieu, de vivre pieusement et de n'admettre d'autre tempérament à ce renoncement au monde que les sages plaisirs de la lecture et de l'amitié. C'était ce qu'on appelait de son temps, dans un langage frivole, même à propos des choses les plus sérieuses, « prendre les coiffes, quitter le rouge et les mouches ». Mme de Créqui n'eut rien à changer à ses habitudes, ni à sa toilette, de tout temps assortie par sa simplicité presque monastique à l'air sévère de son visage au nez aquilin, aux yeux virils, et composée d'un petit bonnet à bec, d'une robe sombre aux plis droits et de mules aux talons très hauts sur lesquels elle dressait fièrement sa petite taille.

Si maintenant nous voulons avoir une idée précise de l'esprit et des principes de cette femme sérieusement et un peu rudement aimable, que nous avons surtout peinte par son histoire, c'est moins encore à ses lettres à Sénac de Meilhan[1] et au portrait qu'elle a

1. Publiées, avec des *notes* de M. E. Fournier et une *introduction* de Sainte-Beuve, chez Potier, en 1859.

tracé d'elle sous le nom d'*Arsène* qu'il faut recourir qu'à deux lettres à l'abbé Lenfant, le confesseur de Mme du Deffand et de Louis XVI, qui terminent le volume. C'est là que nous trouvons, exprimées avec une rare originalité, les idées de la marquise sur l'éducation, le rôle de la femme et le caractère de cette véritable piété, si différente de la religiosité sentimentale, de la galanterie dévote prêchées par Mme de Genlis, trop peu innocente et naïve Philotée. L'auteur d'*Adèle et Théodore* avait affaire à rude partie dans cette femme aussi raisonnable que pieuse, qui disait d'elle-même « qu'elle avait l'âme naturellement chrétienne » et dont Sénac de Meilhan, un philosophe, définissait le caractère, au point de vue religieux, en ces termes :

« Elle est tout entière à Dieu, à ses amis, à la méditation qui exerce et satisfait son esprit ; elle a de la piété sans pratiques superstitieuses. Étrangère à l'esprit de parti, la dévotion n'est point pour elle une agitation, une envie de dominer, elle est tolérante, et par ses lumières et par la modération de son caractère. La religion semble être en elle une pure conviction de l'esprit, qui n'échauffe point son imagination et ne donne point à son cœur des sentiments extrêmes. »

Après avoir établi péremptoirement ses griefs, Mme de Créqui résumait en ces termes brefs et nets son opinion sur l'ouvrage : « La forme est vicieuse, le fond commun et la morale réprouvée par la vertu. » Mais c'est surtout à propos des *Veillées du Château* et des prétentions pédagogiques de l'auteur que se montre impitoyable la verve critique de cette femme à l'avis de laquelle faisait appel ce directeur modèle qui savait bien choisir ses conseillères. Mme de Créqui, qui avait du goût, n'hésite pas à prendre contre Mme de Genlis, qui n'en avait pas, la défense de Vol-

taire sacrifié à Gresset. Mais où il faut l'entendre, c'est dans sa verfe mercuriale sur les faux principes d'éducation de celle qu'elle appelle le gouverneur femelle des princes d'Orléans.

« La vertu est étalée dans cet ouvrage à faire peur; on n'y voit rien de si prétentieux, de si apprêté, de si recherché, que les sentiments; mais en même temps cette vertu est accompagnée d'exemples très peu propres à la soutenir; toujours des tableaux dangereux, hors la bienfaisance, qui y est si exagérée, que j'y renonce...

« ... La faiblesse des femmes est établie. C'est un moyen d'excuse dans bien des circonstances, et cette maladie constatée est mortelle par le traitement. Quels remèdes emploie-t-on? La danse, la musique et le roman. On donne quelques principes de religion, de peur d'ennuyer son élève, mais on donne tout son temps pour lui faire comprendre la nécessité de se distinguer dans la danse, d'exceller dans la musique, et de bien juger des romans. Après ce régime on veut qu'elles aient du courage, de la science et des mœurs. C'est fort bien fait de le vouloir, mais c'est être bien bornée que de l'espérer. Vous ajouterez encore que le principe de plaire est l'unique base de cette éducation, et jugez ce qui peut résulter de la vanité mise en action et aiguillonnée des plus puissants motifs... »

Après des considérations fort justes, quoique un peu sévères sur les inconvénients d'une éducation où la danse, la musique, les romans, la toilette, ne tiennent, en effet, que trop de place, Mme de Créqui ajoute, avec un regret ironique et douloureux :

« ...Mais les familles illustres et les gens opulents ne consentiront jamais à cette vile éducation (du couvent, du travail, de la préparation aux devoirs domestiques). On veut que sa fille soit jolie, recherchée et, s'il se peut, sage. On la met dans le chemin du vice en lui recommandant la vertu. »

Enfin elle termine ces réflexions si sensées par ces

mots relatifs à la maladie à la mode du siècle : l'ennui.

« Enfin, je voudrais qu'une mère ne fût pas si attentive à interroger sa fille sur son ennui. La première des sciences, dit La Rochefoucauld, est de savoir s'ennuyer. Mais il ne tient qu'à soi de se faire des occupations qui, par leur diversion, font éviter l'ennui... Mais en vain chercherait-on des remèdes efficaces à un ennui qui vient du désir. C'est ce qui arrive plus souvent qu'on ne le croit, et ce n'est pas là précisément de l'ennui, mais l'envie de s'amuser dans quelque genre de son goût. L'ennui est l'impossibilité de se prendre à rien, et le désir, l'envie de se prendre à tout. C'est ordinairement une dissipation générale qui mène à la corruption. .

« Pour espérer d'autres mœurs, il faut revenir à la religion, unique moyen de les rendre bonnes, à la conscience éclairée par ses lumières et à la pratique des devoirs de notre état, qui ne seront jamais ni connus, ni sentis, ni pratiqués sans cette base fondamentale. »

Avec de tels principes, il n'y a pas lieu de s'étonner que Mme de Créqui, prête à tout, n'ait pas été de celles que la Révolution étonna ou effraya. Arrêtée, incarcérée au couvent des *Oiseaux*, une des nombreuses prisons provisoires improvisées par la rage de suspicion, de délation, de cupidité, de vengeance, de peur, qui avait si vite remplacé la Bastille par vingt Bastilles, Mme de Créqui n'eut à payer que le tribut de la captivité à des vertus auxquelles elle eût offert sans pâlir le sacrifice de sa vie. Elle fraya la voie à d'autres victimes, destinées au martyre, qui devaient la suivre jusqu'au bout et qui, acceptant de l'épreuve de la persécution jusqu'aux conséquences les plus extrêmes, devaient tendre, résignées, en regardant le prêtre caché dans la foule qui leur montrait le ciel, leur gorge au bourreau.

LES DAMES DE NOAILLES

Celles-là n'avaient pas reçu l'éducation frivole contre laquelle s'élevait avec tant de raison Mme de Créqui. Elles avaient été élevées dans l'amour et la crainte de Dieu, dans le culte de la pudeur et de la vertu, dans le respect des liens et des devoirs domestiques. Celles-là n'avaient pas eu peut-être de maître à danser. Celles-là avaient trouvé dans une épouse irréprochable, mère exemplaire, le modèle et le type vivant de leur conduite. Celles-là avaient eu pour directeurs des prêtres qui devaient confesser par leur mort la foi qu'ils honoraient par leur vie. Celles-là avaient été garanties de cette contagion du siècle, qui avait atteint de son vertige tous les âges, tous les rangs, tous les états, à ce point que, dans la *Notice* placée en tête des *poésies* de la vicomtesse d'Houdetot, belle-fille de l'héroïne de Rousseau (1782), on avait pu voir un prélat, futur et fatal premier ministre de la royauté en danger, perdre le sentiment de ses devoirs jusqu'à la louer de son incrédulité [1]. Non, ce n'était pas un Loménie de Brienne, dont plus tard la mort tragique devait laisser l'opinion, dans le choix de ses causes et de ses moyens, hésiter entre le désespoir

1. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. XV, p. 229.

du remords et le poison du suicide, qui avait présidé à l'éducation de ces dames de Noailles dont il nous reste, comme moralité émouvante et leçon suprême de ces études, à raconter brièvement, grâce à d'intimes et touchants témoignages de famille, la vie et la mort [1], histoire récente qui a déjà la poésie et le parfum sacré de la légende.

Anne-Louise-Henriette d'Aguesseau, petite-fille de l'illustre chancelier, née le 12 février 1737, épousa, le 5 janvier 1755, Jean-Paul-François de Noailles, duc d'Ayen, puis de Noailles, né le 16 octobre 1739, mort en 1824. De ce mariage naquirent, outre deux fils qu'elle perdit en bas-âge, Louise de Noailles, vicomtesse de Noailles, qui devait mourir sur l'échafaud de la Terreur avec sa mère, le 22 juillet 1794, et quatre autres filles, dont la première, Mme de Roure, en secondes noces Mme de Thésan, eut une fin moins tragique, mais prématurée. Les trois autres sœurs, Adrienne, Pauline et Rosalie de Noailles, épousèrent le marquis de La Fayette, le marquis de Montagu et le marquis de Grammont. Mme de La Fayette eut le courage d'une héroïne, Mme de Montagu le dévouement d'une sœur de charité, Mme de Grammont la piété d'une sainte. Grâce à une pieuse habitude d'autrefois, aujourd'hui malheureusement tombée en désuétude, c'est par la biographie écrite par Mme de La Fayette pour la consolation et l'exemple de sa prison d'Olmütz, que nous pouvons apprécier les

1. *Anne-Paule-Dominique de Noailles*, marquise de Montagu. Paris, 1864, Douniol et Dentu éditeurs. — *Vie de Mme de la Fayette*, par Mme de Lasteyrie, sa fille, précédée d'une Notice sur la vie de sa mère, Mme la duchesse d'Ayen 1737-1807.) Paris, Techener, 1869.

mérites de sa mère, Mme la duchesse d'Ayen. Le même soin pieux a été rendu à la mémoire de Mme de La Fayette par Mme de Lasteyrie, sa digne fille, et l'anonymat trop modeste sous lequel se cache l'auteur de la touchante et délicate étude consacrée à Mme de Montagu n'a pu empêcher les gens de goût d'y reconnaître, outre celle des enfants de Mme de Montagu, la plume d'un noble écrivain, par lequel ont été ajoutés, aux honneurs militaires qui ont consacré l'illustration de sa famille, les honneurs académiques.

Esquissons d'abord le portrait de la mère, chef féminin de cette nombreuse famille où les distinctions du caractère et de l'esprit s'unissent à l'envi, pour la justifier, à celle de la naissance. Nous en comprendrons mieux les qualités des enfants sortis de son école et engendrés par elle à la double vie du corps et de l'âme. Épouse irréprochable, dont la piété fit du foyer un sanctuaire, la duchesse d'Ayen fut aussi et surtout une admirable mère. Pourtant elle n'avait pas eu le bonheur d'être élevée par la sienne, morte trop tôt. Dès l'âge de trois ans, elle avait été envoyée, accompagnée de sa nourrice, au couvent de la Visitation de Saint-Denis, où son enfance fut livrée aux soins d'une religieuse de la maison, il est vrai, d'un mérite supérieur, Mme d'Héricourt. Il est vrai aussi qu'elle rencontra une seconde mère dans sa belle-mère, Mme de Fresnes, sous la tutelle de laquelle elle rentra à quatorze ans et vécut quatre ans, jusqu'à son mariage. Ce mariage ne fut pas pour elle l'émancipation qu'y recherchaient la plupart des femmes du temps. Il lui apporta les devoirs de la famille sans lui procurer les plaisirs du monde. L'intérieur des d'Aguesseau était austère ; l'hôtel de Noailles, où se

groupaient autour de l'aïeul, Adrien-Maurice, second maréchal du nom et père du duc d'Ayen, trois générations de petits-enfants, était plus animé sans être plus gai, à cause de la vieillesse du maître et des goûts de retraite de la maîtresse du logis.

La duchesse d'Ayen, épouse d'un mari aimable, mais que son service à la cour, ses goûts particuliers, et jusqu'à son estime pour une personne qu'il ne se souciait pas de contredire ou de contrarier, tenaient souvent à l'écart de l'intimité conjugale, éprouva surtout, de ce nouvel état qu'elle venait d'embrasser, mais à fond, dans toute leur plénitude, les délices, dans toute leur amertume les douleurs de la maternité. Loin de s'indigner, comme il était de mode alors, de sa fécondité, de voir un affront dans les faveurs de la nature, la pieuse et bonne duchesse, qui avait le mépris des fausses pudeurs, parce qu'elle avait le respect des vraies, regardait comme un témoignage vivant de la bénédiction du ciel chaque tête nouvelle qui venait agrandir le cercle de ses enfants. Ces enfants, elle ne se contentait pas de les aimer, contrairement encore à la mode en vertu de laquelle trop de mères bornaient leurs devoirs à une audience quotidienne, rapide et indifférente, accordée pendant l'heure de la toilette à une famille qui les connaissait à peine; elle avait fait de leur éducation morale et religieuse la principale et la plus chère de ses occupations.

« Elle surveillait elle-même l'éducation de ses filles, mais sans trop peser sur elles, et de manière au contraire à leur faire trouver court le temps qu'elles passaient ensemble. Elle les embrassait au commencement de la journée, les trouvait sur son chemin à l'heure où elle allait entendre la

messe aux Jacobins et à Saint-Roch : à trois heures, elle dînait avec elles, et les emmenait, après le repas, dans sa chambre à coucher. C'était une grande chambre tendue de damas cramoisi galonné d'or, avec un lit immense. La duchesse s'asseyait dans une bergère, près de la cheminée, ayant sous la main sa tabatière, ses livres, ses aiguilles. Ses cinq filles se groupaient autour d'elle, les plus grandes sur des chaises, les plus petites sur des tabourets, disputant doucement à qui serait le plus près de la bergère. Tout en chiffonnant on causait des leçons de la veille, puis des petits événements du jour. Cela n'avait pas l'air d'une leçon, et à la fin, c'en était une, et de celles qu'on retenait le mieux [1]. »

Dans cette éducation maternelle la lecture tenait une grande et juste place, mais ce n'était pas la lecture des romans, ni des philosophes.

« Nous apprîmes d'abord le petit catéchisme de Fleury, puis le grand du même auteur, ensuite l'Évangile. Nos lectures étaient l'Ancien-Testament abrégé de Mésengui, le *Magasin des enfants*, des éléments de géographie qu'on nous faisait en même temps étudier sur la carte, l'histoire ancienne de M. Rollin, et en conversation nous apprenions quelques contes de la mythologie. Ma mère lisait avec nous et nous faisait lire les plus beaux morceaux des chefs-d'œuvre des poètes, des plus belles pièces de Corneille, Racine et Voltaire. Elle nous faisait dicter des lettres, même avant que nous sachions écrire [2]. »

On comprend que nous ne saurions, à notre grand regret, insister sur les détails de cette éducation modèle où la lecture et la méditation des livres saints tiennent une telle place que nourries, de cette moëlle sacrée qui fait les femmes fortes, plus tard dans toute cir-

1. *Madame de Montagu*, p. 9.

2. *Vie de Mme la duchesse d'Ayen*, par Mme de La Fayette, p. 22.

constance importante de leur vie, Mme de Montagu, Mme de La Fayette, Mme de Grammont, dignes filles d'une telle mère, dignes élèves d'une telle maîtresse, trouveront et citeront de mémoire le verset approprié, et que leur érudition religieuse édifiera des prêtres blanchis sous le harnois. La duchesse d'Ayen fréquentait les sacrements avec une ferveur qui lui faisait trouver toujours trop rares ces intimes entrevues avec Dieu de la communion. Mais sa dévotion n'avait rien de banal, et elle ne permit pas que ses filles s'approchassent de la table eucharistique avant d'avoir fourni à ses scrupules les plus incontestables témoignages de leur préparation. Il était déjà question d'un établissement pour les deux sœurs aînées, et on agitait, dans les conciliabules discrets des chefs de la famille, des projets d'union pour elles avec le vicomte de Noailles et le marquis de La Fayette, eux-mêmes fort jeunes encore, que ni la future vicomtesse, ni la future marquise n'avaient pas encore été admises à faire leur première communion.

Cette solennité qui consacre l'initiation à la vie religieuse ne précéda que de peu de temps le mariage de la vicomtesse de Noailles ; et la marquise de La Fayette, qui épousa, le 11 avril 1775, à quatorze ans et demi, un mari de dix-sept ans, ne fit, sur l'avis maternel, sa première communion qu'à seize ans, peu de temps avant de devenir mère elle-même pour la première fois d'une fille (15 décembre 1775). Chez cette personne d'une imagination ardente, d'une générosité profonde, destinée à un rôle héroïque, la maturité du cœur avait précédé celle de l'esprit, et sa mère, rassurée depuis longtemps sur ses sentiments, avait tenu à l'être de même sur ses idées et à voir disparaître jusqu'au dernier les doutes

qui avaient un moment obscurci et troublé cette raison bientôt si ferme, éclairée bientôt par une foi si sereine.

Nous abandonnons un moment les filles de Mme la duchesse d'Ayen pour revenir à elle et ne plus la quitter qu'au moment où, couronnant par le sacrifice suprême les mérites de sa vie, elle monta sur l'échafaud pour monter au ciel. Intelligence éclairée autant que cœur droit, âme généreuse autant que pieuse, la duchesse d'Ayen était peu disposée par son caractère et ses traditions à l'enthousiasme politique qui, en 1789, enivra tant d'hommes et tant de femmes ; elle avait su faire cependant tous les sacrifices que permettaient ses scrupules, et qu'inspirait l'esprit de patience, de concorde et de paix qui dominait toutes ses actions, à des illusions qu'elle ne partageait pas.

Lors des premiers événements de 89, auxquels son gendre préféré avait pris une part si notable, comme lors de sa chevaleresque campagne au profit de l'émancipation américaine, elle n'avait pas le moins du monde blâmé sa fille du plus légitime des entraînements, et s'était associée au contraire à ce dévouement passionné pour son mari qui lui avait fait trouver sa gloire là où était son devoir. Grâce à elle une famille divisée, comme tant d'autres en ce moment, d'opinions, était demeurée unie par cette estime et cette affection qui devraient toujours résister aux divergences politiques. Grâce encore à son influence tutélaire qui lui survécut quand elle ne fut plus, la concorde de la famille résista à bien plus que des dissidences d'idées, et la tempête révolutionnaire ne déracina pas les sentiments qu'elle avait de bonne heure

semés dans l'âme de ses filles, et dont elle avait ensuite cultivé les germes de façon à défier toute secousse.

Quand vinrent les jours de la Terreur, ces jours qu'un chroniqueur du temps appelle les *jours caniculaires* de la révolution, arrivée au maximum d'intensité de sa fièvre et de son exaltation, le bilan de la famille compta des dates sinistres, des vides sanglants. A la fin de l'année 1794, La Fayette, héros, puis dupe, puis victime d'événements qu'il n'avait pas plus que Mirabeau, que Dumouriez, pu diriger après les avoir suscités, était prisonnier dans la citadelle d'Olmütz, flétri par ceux qui l'avaient exalté, captif de ceux auprès desquels il s'était réfugié. Sa femme, demeurée en France pour défendre les biens de ses enfants et surtout l'honneur de leur père proscrit, expiait dans une prison le crime de son courage et de sa fidélité, et échappée par miracle à la mort tragique qui avait moissonné dans son aïeule, sa mère et sa sœur, la fleur innocente de trois générations, n'attendait sa délivrance que pour aller partager dans une geôle autrichienne le sort de son mari et de ses compagnons. Mme de Montagu avait dû suivre son beau-père et son mari à travers les vicissitudes de l'émigration. Mme de Grammont et son mari, ce dernier après avoir donné au roi, le 10 août, d'héroïques marques de sa fidélité, erraient sur les frontières de cet exil de Suisse où le duc d'Ayen, non moins courageux champion que son gendre de l'agonie de la royauté, avait trouvé un asile. A cette famille ainsi divisée et dispersée il demeura toujours, comme signe de ralliement après la perte de tous les autres, le signe de la foi chrétienne, et aux courtes et rares

entrevues des rendez-vous de leur exode, les sœurs fugitives se retrouvèrent toujours, vêtues du même deuil, animées des mêmes regrets et des mêmes espérances, pour pleurer en commun les douleurs de leur cœur, et prier en commun les saintes de leur famille, dont il nous reste à raconter le martyre.

La duchesse d'Ayen et la vicomtesse de Noailles, jusqu'au printemps de 1793, n'eurent à craindre et à souffrir que pour les autres la persécution qui préparait contre elles toutes ses rigueurs, ayant semblé d'abord les épargner. C'est Mme de La Fayette et son mari qui causaient leurs sollicitudes. Le mari gisait au fond d'un cachot et la femme, tout entière aux soucis de l'épouse, de la mère, de la chrétienne, se débattait vaillamment, à Chavaniac et au Puy, contre la menace d'un sort qui pouvait être pire. Le vicomte de Noailles était en Angleterre, où sa femme attendait pour le rejoindre qu'elle pût le faire sans dommage pour ses devoirs filiaux, sans préjudice pour ses devoirs maternels. Au 20 juin, la duchesse d'Ayen et ses deux filles, la vicomtesse de Noailles et la marquise de Grammont étaient encore à l'hôtel de Noailles sans y avoir été inquiétées. Mais jugeant avec raison de plus en plus dangereux le bruyant voisinage des Tuileries, de l'Assemblée et des Jacobins, elles avaient cherché un asile plus tranquille et plus sûr dans une petite maison du faubourg Saint-Germain, où elles subirent la nuit d'angoisse du 10 août.

Le duc d'Ayen et le marquis de Grammont, naturellement suspects, compromis d'ailleurs par leur dévouement courageux dans la dernière journée de la royauté, jugèrent bientôt le séjour de Paris incompatible avec leur sûreté et même celle des leurs, dans

cet hôtel de Noailles, où il avait fallu, par ordre de l'ombrageuse Commune, réintégrer le domicile de la famille. M. et Mme de Grammont, dès le 2 septembre, étaient sortis, non sans peine, de Paris, et se cachaient en Franche-Comté. Le duc d'Ayen ne tarda pas à aller reprendre son asile de Suisse.

Pendant ce temps, Mme d'Ayen et la vicomtesse de Noailles, oublieuses de leurs intérêts, encore plus du danger, se partageaient entre Poissy, où habitait Mme d'Aguesseau, et Saint-Germain où le vieux maréchal de Noailles expira dans leurs bras après leur avoir dû les consolations de son agonie. Ce zèle pieux recevait sa récompense dans la satisfaction du devoir accompli, et s'il eût été capable de défaillance, il eût bien vite trouvé du réconfort aux exhortations et à l'exemple de ces pasteurs tenaces qui, dans l'ombre sourde des greniers ou des caves, nouvelles catacombes, allumaient furtivement, pour leurs ouailles fidèles, la lampe du sanctuaire.

Le décret du 17 septembre 1793 les surprit aux premiers jours de leur retour à Paris ; et dès le commencement d'octobre la veuve du maréchal, sa belle-fille et sa petite-fille furent consignées dans l'hôtel, sous la surveillance de gardiens encore indulgents. Elles purent recevoir des visites, et l'instituteur des enfants de la vicomtesse de Noailles, M. Grellet, répondant à ce secret désir qu'il avait deviné, leur procura la connaissance d'un de ces prêtres doués de l'esprit indomptable de l'Evangile, qui, par un défi quotidien à la mort, continuaient, à la faveur de l'habit laïque, et des apparences peu suspectes d'un métier manuel, les plus délicates et les plus terribles fonctions de leur ministère, visitant les prisonniers, et accompagnant

les condamnés jusqu'à l'échafaud de leur invisible bénédiction.

C'est une grâce que les dames de Noailles avaient demandée au P. Carrichon, qui, édifié de ce sang-froid dans la prévision, la leur promit bien avant qu'elles pussent craindre d'en avoir besoin. Ce moment arriva, vers le mois de mai 1794, où elles furent arrêtées dans le petit logement qu'elles habitaient après avoir été chassées de l'hôtel patrimonial.

Après avoir été promenées, pendant trois jours, de prison en prison, les geôliers alléguant l'encombrement ou contestant sur les irrégularités de ces arrestations où l'on négligeait de plus en plus les formes, elles reçurent enfin au Luxembourg la sinistre hospitalité de l'écrou. Elles étaient presque sans ressources, le joaillier qui avait acheté de la duchesse d'Ayen ce qui lui demeurait de diamants, ayant fait défaut au payement après le premier acompte, pour cause de condamnation révolutionnaire, et étant monté sur l'échafaud le lendemain même du marché.

Le prix de quelques chiffons et hardes de la vicomtesse de Noailles, et le petit pécule du précepteur de ses enfants, qui vida sa bourse dans leur poche, leur servit à vivre en prison, où elles trouvèrent moyen de soulager par leurs soins et de fortifier par leur exemple la duchesse d'Orléans, leur compagne de captivité, qui n'était pas plus riche qu'elles, et par surcroît était malade. Les dames de Noailles firent au Luxembourg une autre rencontre encore plus douloureuse pour elles.

« Elles y trouvèrent M. le maréchal et Mme la maréchale de Mouchy, qui y étaient déjà détenus depuis cinq mois. On les logea dans un petit entresol très étroit, au-dessus de la

chambre qu'occupaient leurs parents. Cette chambre était elle-même au-dessus de celle où était née la maréchale de Mouchy, qui avait été également mariée au palais du Luxembourg. Triste rapprochement! Et quels entretiens devaient-ils avoir ensemble? Ces dames eurent la douleur, deux mois après, de voir le maréchal et la maréchale de Mouchy partir pour le supplice. Ils ne faisaient qu'en montrer le chemin[1]. »

La duchesse d'Ayen céda à la princesse malade, qui couchait sur un grabat, son lit de sangle et veilla une nuit sur deux au chevet de l'auguste veuve. La vicomtesse de Noailles, tout en partageant avec sa mère ce pénible service, s'occupait, dans leurs plus vulgaires détails, des soins du ménage, levant le matin, après l'avoir couchée le soir, sa grand'mère la maréchale de Noailles, arrivée à ce degré d'âge et d'infirmité, où la vieillesse semble retourner à la puérilité, l'habillant, la peignant avec une filiale maternité, faisant les lits, lavant la vaisselle, trouvant le temps de prier, et le courage d'égayer de l'enjouement de sa vertu la mélancolie de cette vie cellulaire.

Deux fois par semaine, sous prétexte de prendre l'air, elle montait, à une heure convenue, à un étage du Luxembourg d'où elle apercevait, par une fenêtre, ses trois enfants, postés dans le jardin avec leur précepteur, à l'affût de son lointain baiser; par les allants et venants, les entrants et sortants dans cette prison devenue l'hôtellerie de l'échafaud, elle apprenait et communiquait quelques nouvelles. Elle pouvait faire passer à sa sœur, Mme de La Fayette, transférée de la prison de Brioude dans celle du Plessis, de ten-

1. *Mme de Montagu*, p. 151.

dres et courts billets. C'est par cette voie qu'après la loi du 22 prairial, qui ne lui permettait plus l'espoir du salut, elle put prier M. Grellet d'aller requérir de sa part du P. Carrichon l'exécution prochaine de la promesse qu'il lui avait faite de l'accompagner dans sa dernière route.

Le 3 thermidor an II (21 juillet 1794), ses pressentiments furent réalisés. Les trois dames de Noailles furent l'une après l'autre appelées à la geôle du Luxembourg pour y entendre la lecture du mandat d'amener qui les transférait à la Conciergerie, et de l'acte d'accusation par lequel elles étaient inculpées d'avoir participé à la conspiration du général Dillon, ayant pour but de fomenter une contre-révolution et de porter la mort dans les rangs de la représentation nationale. Lors de leur arrestation, il y avait déjà six semaines que Dillon, le prétendu chef de la prétendue conspiration dans laquelle elles étaient impliquées, avait péri ; mais à ce moment on n'y regardait pas de si près; et tout prétexte était bon pour purger les prisons encombrées.

Après avoir reçu cette sinistre communication, les trois accusées remontèrent chez elles, effaçant à l'envi sur leur visage, par un effort héroïque de charité, les traces de leur émotion, de façon à pouvoir préparer doucement et par degrés la duchesse d'Orléans à cette séparation, dont la brusque nouvelle eût pu lui porter le dernier coup. Le même jour, à cinq heures du soir, elles lui firent leurs adieux, qu'elle reçut avec la résignation d'une piété qui avait fait aussi son sacrifice et s'attendait prochainement au même sort. Quand les huissiers du tribunal vinrent chercher leur proie, la duchesse d'Ayen lisait l'*Imitation*.

Elle s'arrêta au chapitre de la *Croix*, le marqua, en guise de signet, d'un petit morceau de papier sur lequel elle avait écrit ces mots : *Mes enfants! courage et prière.* Puis elle baisa le livre, et cédant à l'attendrissement irrésistible que provoquait chez elle la pensée de ses enfants, elle le remit, mouillé de ses larmes, à la duchesse d'Orléans en lui demandant, si elle était épargnée, de le rendre un jour à ses enfants comme gage de sa tendresse : touchante commission qui ne semblait pas pouvoir être remplie, surtout par celle à qui elle était donnée, et qui le fut pourtant.

Les prisonnières conduites à la Conciergerie rencontrèrent, sur le seuil, le fidèle M. Grellet qui les attendait au café voisin du guichet, put dire quelques mots à la vicomtesse de Noailles et trouva moyen de leur procurer un verre d'eau de groseille. La Conciergerie, déversoir de toutes les prisons, rendez-vous des inculpés qui y faisaient leur dernière veille avant de paraître au tribunal, et malgré cette destination spéciale, habitée par des suspects qui y étaient amenés directement, — les dames de Noailles y trouvèrent à ce titre les dames de Boufflers leurs parentes, — était encombrée, et la cupidité des geôliers y rançonnait férocement les hôtes, surtout les hôtes de passage.

Quand les dames de Noailles demandèrent des lits, on leur réclama quarante-cinq francs, qu'elles étaient incapables de donner. La vicomtesse de Noailles ne possédait que cinquante sous. Une compagne de captivité, qui avait des obligations à Mme de La Fayette, Mme Lavet, fut touchée de cette détresse et y porta un compatissant secours. Elle donna son lit à la maréchale de Noailles, et accommoda pour la duchesse

d'Ayen une sorte de grabat où elle fut impuissante à persuader à sa fille de se coucher à côté d'elle. « Songez, ma fille, disait-elle, à ce que sera la journée de demain. — Ah ! maman, à quoi bon se reposer la veille de l'éternité ? » répondait la vicomtesse de Noailles, qui demanda un livre de prières et une chandelle, à la lueur de laquelle elle se tint en perpétuelle oraison, n'interrompant sa conversation avec Dieu que pour veiller sur le sommeil intermittent de son aïeule.

Le lendemain, 4 thermidor (22 juillet 94), *cinq jours* avant la révolte et la délivrance du 9 thermidor, à six heures du matin, les dames de Noailles se préparèrent à la terrible épreuve du tribunal révolutionnaire. Leur âme était prête, mais leurs forces physiques étaient épuisées, car on n'avait pu leur trouver à souper la veille ; on s'en était souvenu pour elles, et les dames de Boufflers venaient leur apporter du chocolat et leur faire les derniers adieux. Elles trouvèrent les condamnées (elles l'étaient d'avance quoique n'osant encore le croire, leur innocence ne pouvant supposer aux autres un tel degré de perversité, et leur respect de la justice s'offensant de l'idée d'une telle injustice), préoccupées surtout du soin de leur toilette.

Cette sollicitude n'avait rien de frivole ; elles voulaient que leurs vêtements de prison ne parussent pas afficher le deuil de la suppliante faisant appel à la pitié par ce moyen vulgaire ; elles ne voulaient pas que cette inévitable misère de leurs habits nuisît à leur dignité et laissât des doutes sur leur courage ; elles reparèrent ce qui était réparable des affronts d'un long usage et de la souillure des soins journa-

liers. La vicomtesse habilla et peigna, avec plus de soin que de coutume, sa grand'mère, plus étonnée qu'effrayée, mais trouvant tout ce qui se passait autour d'elle singulièrement inexplicable, et tournant et retournant dans ses mains son acte d'accusation, sans parvenir à y rien comprendre. La vicomtesse servit aussi de femme de chambre à sa mère, uniquement agitée par le désir de faire parvenir à ses petits-enfants sa montre, seul objet précieux qui lui restât, et par le refus unanime que rencontrait parmi ses compagnes de prison l'offre naïve de cette commission testamentaire, trop dangereuse en un temps où la pitié même était criminelle. La vicomtesse ne fut pas plus heureuse et ne trouva personne qui voulût se charger de faire parvenir à ses enfants un portefeuille vide, un portrait et des cheveux. Mme Lavet lui promit seulement de transmettre à leur précepteur, pour eux et pour lui, ses suprêmes recommandations et ses adieux.

A neuf heures, les huissiers du tribunal vinrent chercher les accusées, au milieu des larmes de leurs compagnons de captivité qui ne les connaissaient que depuis douze heures. Alors les saluant avec cette grâce dont le secret la suivait jusqu'au bout, la vicomtesse remercia particulièrement de ses soins Mme Lavet et l'en récompensa par cette prophétie qui devait être vérifiée : « Votre figure est heureuse, lui dit-elle, vous ne périrez pas. » Et elle monta au tribunal entre sa mère et son aïeule, défripant à petits coups sa robe et rajustant son bonnet avec cette coquetterie qui est héroïque à quelques heures de l'échafaud.

Les dames de Noailles comparurent à l'audience

du tribunal révolutionnaire, groupées dans un même acte d'accusation avec une quarantaine de personnes qu'elles ne connaissaient pas et à qui elles étaient inconnues. Les accusés, jugés en bloc, furent condamnés en masse après un simulacre d'interrogatoire, qui ne servait le plus souvent au président Dumas, qu'à fournir les preuves de la plus féroce jovialité. C'est ainsi qu'au témoignage du conventionnel Harmand (de la Meuse), présent au procès, il ne craignit pas d'insulter à la fois à l'innocence et à l'infirmité de la duchesse d'Ayen, qui le priait d'élever la voix pour qu'elle pût l'entendre, parce qu'elle était un peu sourde, en lui répondant : *Eh bien! citoyenne, tu conspirais donc sourdement.* Horrible jeu de mots qui valut à son auteur les sourires de MM. les jurés et de l'auditoire de carmagnoles et de tricoteuses.

Mais la duchesse d'Ayen était demeurée sérieuse, et par devoir, par honneur, comme au combat, défendait ténacement sa vie, insistant, par exemple, sur cette objection péremptoire, qu'elle n'avait été arrêtée que six semaines après l'exécution de Dillon, ce qui rendait difficile qu'elle eût pu conspirer avec lui. Le président Dumas et Fouquier, impatientés, brusquèrent l'interrogatoire et coupèrent court aux débats, négligeant même d'interpeller la maréchale et la vicomtesse de Noailles.

A quatre heures intervenait un jugement qui prononçait la peine de mort contre les quarante accusés, parmi lesquels figurait un nommé Duval, uniquement coupable d'être un domestique de la famille Molé, et un pauvre diable de commissionnaire du coin du Luxembourg, nommé Patolot, qui expiait

par le dernier supplice le crime d'avoir porté, moyennant un assignat de quinze sols, pour un quidam qui, comme il est d'usage, ne s'était pas nommé, une lettre faisant partie, selon le président, qui ne la lut point, peut-être par le motif qu'elle n'existait pas en réalité, aux pièces, du dossier de la conspiration.

Cependant le P. Carrichon, qui n'avait pas revu les dames de Noailles depuis leur expulsion de l'hôtel de Noailles, attendait, en espérant qu'elle ne viendrait pas, leur réquisition de tenir une promesse qu'il lui en coûtait de remplir. Déjà le 27 juin, M. Grellet était venu lui demander de rendre au maréchal de Mouchy et à la maréchale le service de les accompagner au supplice. Malheureusement les mesures avaient été mal prises, ou plutôt, comme il arrivait souvent alors, furent déjouées par l'imprévu, et le père Carrichon, qui n'osait pas se faire reconnaître de ses pénitents, dut se résoudre à les absoudre de loin dans la cour du Palais, sans avoir la consolation de penser qu'ils étaient en communication tacite avec lui; cette déception ajouta à son émotion et à sa fatigue au point qu'il dut renoncer à aller plus loin et à faire pour être vu une nouvelle tentative.

Le matin du mardi 22 juillet pourtant, le P. Carrichon ne résista pas aux instances du précepteur, à la vue attendrissante des trois enfants, inconscients du but de sa visite, et en dépit du fâcheux augure de son échec du mois précédent, il se sentit capable, avec l'aide de Dieu, d'avoir le courage de porter jusqu'au pied de l'échafaud sa bénédiction à ces trois femmes qui avaient le courage de la lui demander. Il endossa en priant le costume convenu du funèbre rendez-vous, et

affublé de l'habit gros bleu et de la veste rouge qui dissimulaient à coup sûr ses intentions, il s'achemina vers le Palais de Justice pour guetter et saisir une occasion propice de se mêler sans affectation au cortège du supplice. Sa station d'attente fut longue et pénible. Il montait et descendait tristement les degrés de la Sainte-Chapelle, se promenait dans la grande salle, s'asseyant, se levant d'un air oisif qui n'appelle pas l'attention, l'indifférence n'attirant que l'indifférence.

Enfin éclata ce brouhaha confus, fait à la fois du bruit des verrous qui grincent, des grilles qui s'ouvrent, des charrettes qui roulent et de la foule qui se rue au spectacle, par lequel était annoncé le quotidien départ pour le supplice. Le P. Carrichon descendit et alla se poster près de la grille de sortie, l'entrée de la cour étant, depuis quinze jours, interdite aux curieux.

La première charrette se remplit et s'avança vers lui. Le faux jacobin put y distinguer huit femmes dont une seule lui était connue; c'était la maréchale de Noailles. Il eut un moment l'espoir du salut de sa fille et de sa petite-fille. Mais il ne dura pas longtemps; il fallait à la faux, tout entière à sa proie attachée, les trois générations; et dans la seconde charrette, montèrent la duchesse d'Ayen, la vicomtesse de Noailles, et six de leurs compagnons d'infortune qui se tinrent debout, à l'écart du groupe de ces deux femmes que la fureur française envoyait à l'échafaud, mais auxquelles la politesse française ménageait, jusque sur le chariot fatal, les égards respectueux du salon.

La vicomtesse de Noailles était vêtue du blanc qu'elle n'avait pas quitté depuis la mort du maréchal

et de la maréchale de Mouchy, son beau-père et sa belle-mère. Sa mère portait un déshabillé rayé bleu et blanc. L'une et l'autre animées et parées, semblaient rajeunir, la fille n'avait plus que vingt-quatre ans et la mère que quarante.

Nous possédons, publiée pour la première fois, dans la *Vie de Mme de La Fayette*, précédée de celle de la duchesse d'Ayen, et depuis reproduite par les derniers historiens de la Terreur, la *Relation* du P. Carrichon, chef-d'œuvre d'émouvante simplicité. Nous lui empruntons quelques passages.

« A peine placée, quand la fille témoigne à sa mère ce vif et tendre intérêt si connu, j'entends dire auprès de moi : « *Voyez donc cette jeune fille, comme elle s'agite, comme elle parle à l'autre !* » Il me semble entendre tout ce qu'elles se disent : *Maman, il n'y est pas. — Regardez encore. — Rien ne m'échappe; je vous assure, maman, il n'y est pas.* Elles oublient que je leur ai fait annoncer l'impossibilité de me trouver dans la cour. La première charrette reste près de moi au moins un quart d'heure. Elle avance, la seconde va passer; je m'approche de ces dames; elles ne me voient pas; je rentre dans le palais, je fais un grand détour et viens me placer à l'entrée du Pont-au-Change, dans un endroit apparent. Mme de Noailles jette les yeux de tous côtés. Elle passe et ne me voit pas. Je suis le long du pont, séparé par la foule, cependant près d'elles. Mme de Noailles, cherchant toujours, ne m'aperçoit pas; l'inquiétude se peint sur la physionomie de Mme d'Ayen. Sa fille redouble d'attention sans succès... »

Le P. Carrichon avoue qu'à la suite de ces trois tentatives infructueuses pour être reconnu par celles en vue desquelles il affrontait tant de dangers, il se sentit découragé et fut au moment de renoncer à une entreprise qui semblait devoir rencontrer encore plus d'obstacles, la foule qui suivait le cortège grossissant

sur son passage de façon à l'envelopper. Pourtant la pensée du devoir le soutint; et aussi l'impression que lui avait faite l'air d'attente inquiète du visage des condamnées. Comment décevoir leur suprême espérance?

A ce moment, l'orage qui couvait et grondait sourdement dans le lointain, s'approcha rapidement, et de la nue assombrie, fréquemment sillonnée d'éclairs, tomba une pluie torrentielle. Grâce à cette diversion propice des éléments déchaînés, la rue fut balayée en un instant. Les curieux qui accompagnaient en vociférant les charrettes, s'étaient mis à l'abri des portes et des auvents, et le cortège du supplice s'avançait en désordre, presque à découvert, sans autres spectateurs que ceux qui le suivaient des yeux derrière les vitres des boutiques ou des appartements. Le P. Carrichon, décidé à profiter de cette faveur du hasard longtemps hostile, avait pris des rues détournées pour précéder les charrettes dans la rue Saint-Antoine, après celle de Fourcy, presque vis à vis la prison de la Force aux sanglants souvenirs.

Au moment où les charrettes touchaient au petit Saint-Antoine, et où l'escorte de cavaliers et de fantassins hâtait son allure, le P. Carrichon se mêla sans être aperçu aux soldats, et attira enfin l'attention de la vicomtesse de Noailles, qui le montra des yeux, en souriant, à sa mère. Trempé de sueur et de pluie, le prêtre continua de marcher dans le sillage de la charrette, s'entretenant du regard avec elles.

L'orage touchait à son paroxysme; le ciel était noir et un vent impétueux fouettait l'ondée au visage des passants. Les malheureux condamnés, surtout dans la première charrette, qui avait la primeur des in-

sultes de la populace, étaient fort incommodés par le mauvais temps. La vieille maréchale de Noailles, les mains liées derrière le dos, chancelait sur la planche où elle était assise à chaque coup de la rafale qui tordait les cheveux blancs échappés de son grand bonnet renversé. Sa fille et sa petite-fille, les mains garrottées comme elle, s'entretenaient à voix basse, penchées l'une vers l'autre, attendant de leur mystérieux compagnon le signal décisif. Celui-ci cherchait de l'œil une station propice et la trouva à la place du carrefour qui précède le faubourg Saint-Antoine.

« La charrette allait moins vite, je me tourne vers elles. Je fais à Mme de Noailles un signe qu'elle comprend parfaitement. *Maman, M. Carrichon va nous donner l'absolution.* Aussitôt elles baissent la tête avec un air de repentance, de contrition, d'attendrissement, d'espérance, de piété. Je lève la main, et la tête couverte, je prononce la formule de l'absolution, puis les paroles qui la suivent très distinctement et avec une attention surnaturelle. Elles s'y unissent mieux que jamais. Je n'oublierai jamais ce ravissant tableau. Dès ce moment l'orage s'apaise, la pluie diminue et semble n'avoir existé que pour le succès si désiré de part et d'autre. J'en bénis Dieu : elles en font autant... »

On approcha enfin du but du fatal voyage. L'apaisement du ciel avait rendu à la foule la liberté de ses mouvements, et la vue de l'échafaud de la barrière du Trône, et de son couperet étincelant aux rayons du soleil couchant, aiguillonnait la féroce curiosité des habitués du quotidien sacrifice. Le P. Carrichon, enfonçant son chapeau sur ses yeux humides, parvint à se placer non loin de l'escalier de bois qui aboutissait à la plate-forme sur laquelle allait se dérouler le sanglant spectacle. Il ne perdit pas un détail des funèbres apprêts, auxquels présidaient d'un air théâ-

tral, le bourreau et ses aides dont un était remarquable par sa haute stature, sa désinvolture insolente et la rose fichée au coin de ses lèvres.

La maréchale de Noailles, en robe de taffetas noir, par suite du deuil de son mari, s'assit, les yeux fixes, calme et recueillie au milieu des injures de quelques forcenés, qu'elle n'entendait pas, sur un billot de bois au pied de l'échafaud, en attendant son tour. Elle gravit la troisième les degrés de la guillotine et six dames la suivirent; la duchesse d'Ayen, heureuse de mourir avant sa fille et de lui donner l'exemple, parut la dixième sur l'échafaud et avec une sérénité superbe s'abandonna au bourreau; celui-ci, en lui arrachant brutalement son bonnet, rattaché aux cheveux par une épingle qu'elle avait négligé d'ôter, lui fit subir une douleur qui n'altéra pas son sourire.

Il en fut de même de la vicomtesse de Noailles dont la jeunesse, la distinction, la résignation, le poétique habit blanc forcèrent le respect et la pitié de la foule. Essayant de rendre à ses compagnons de supplice le bienfait de ce réconfort qu'elle avait reçu jusqu'au bout, par une grâce spéciale, de l'invisible bénédiction et de l'exhortation muette du prêtre caché sous la livrée jacobine, qui lui montrait le ciel des yeux au pied de l'échafaud, elle se tourna, avant d'y monter, vers un jeune homme qui regrettait la vie et maudissait son sort, et lui dit : « En grâce, Monsieur, dites pardon à Dieu. »

Quand il eut vu tomber le fer et jaillir son sang vermeil, le P. Carrichon, sa mission finie, se perdit dans la foule où il rencontra un ami, M. Brun, venu là dans les mêmes dispositions de piété et de charité, et ils rentrèrent chez eux édifiés, louant Dieu et at-

tendant leur tour, « comme faisaient les premiers chrétiens, lorsqu'ils s'en revenaient des portes de la ville, tout couverts du sang des martyrs [1] ».

Ainsi moururent les dames de Noailles.

A la leçon de leur mort, nous voudrions pouvoir ajouter maintenant, dans ses touchants détails, celle de la vie de Mme de La Fayette, héroïne de la piété conjugale, qui ne quitta sa prison de Paris, en 1795, que pour aller s'enfermer, pendant deux ans, avec ses deux filles, dans la citadelle d'Olmütz où languissait son mari; celle aussi de la vie de sa sœur, Mme de Montagu, dont le tendre génie de charité rayonne si purement dans ces deux œuvres auxquelles son nom demeure attaché : l'*Œuvre des Émigrés* (1796-1800) et l'*Œuvre de Picpus* (1802).

Nous aurions voulu pouvoir retracer la lutte soutenue au château de Chavaniac, au Puy, à Brioude, non pour l'intérêt, non pour la vie, mais pour l'honneur, par cette femme qui portait si fièrement le nom d'un proscrit, et s'intitulait si volontiers, partout où il y avait du courage à le faire : *la femme La Fayette.* Nous aurions voulu citer les lettres cornéliennes à Brissot, à Roland, à Washington en lui envoyant et lui recommandant son fils, de cette femme si douce aux humbles, si rude aux superbes, qui, aussi bonne chrétienne que patriote sincère, n'avait jamais craint, pas plus en Auvergne qu'à Paris, d'aller, partout où s'en offrait l'occasion, entendre la messe d'un insermenté ou prier avec des religieuses chassées de leur couvent. Retrempée dans la prière et la lecture de

1. *Mme de Montagu*, p. 170.

l'Evangile, elle parlait en épouse et en mère des temps héroïques à ses persécuteurs, faisant baisser les yeux et la voix aux tyrans de province, au proconsul Solon Reynaud, à ce représentant Guyardin, qui affectait la simplicité et la frugalité spartiates au point de porter suspendues à sa boutonnière une fourchette et une cuiller de bois, domptant jusqu'au farouche boucher Legendre, étonné de cette force dans cette douceur et de ces doigts de fer à cette main de velours.

Nous aurions voulu tout au moins citer l'admirable lettre, qu'il n'est pas possible de lire sans avoir aux yeux les larmes que son auteur versait en l'écrivant, où La Fayette raconte en termes si touchants, à son gendre et ami Latour-Maubourg, les derniers jours de la vie de cette épouse qui l'a tant aimé. (Janvier 1808.)

Nous ne pouvons, à notre grand regret, faire entrer de tels développements dans le cadre de notre étude, tel qu'il s'impose actuellement à nous; et nous devons renvoyer nos lecteurs au livre si digne d'une telle mémoire, que lui a consacré, avec la piété et le talent héréditaires dans cette famille privilégiée, Mme de Lasteyrie.

Il ne nous est pas possible, à notre non moins grand regret, de nous appesantir sur la vie de Mme de Montagu. C'est là une figure plus douce, plus tendre, plus enveloppée de pudeur et de mélancolie que celle de sa sœur, Mme de La Fayette, âme ardente, cœur viril et prompt à l'action, mais d'un charme d'autant plus attirant et pénétrant. Combien nous aurions aimé à peindre cette éducation choisie, dirigée par les leçons et l'exemple d'une mère admirable qui trouva dans Mlle de Maintenon, depuis Mme de Montagu, une élève de prédilection, destinée aux plus beaux triomphes de l'apos-

tolat domestique, aux plus belles conquêtes de ce prosélytisme par lequel elle rendit au giron de l'Eglise la noble famille des Stolberg !

Cette éducation d'une grande mère chrétienne avait commencé avec sa vie; elle avait été inaugurée par un témoignage de respect à cette antique et touchante tradition qui voulait que les enfants des grands de la terre fussent présentés aux fonts du baptême par les mains calleuses de ces pauvres mendiants dont le royaume est au ciel. Mme de Montagu avait eu, pour parrain et marraine, deux mendiants de la paroisse Saint-Roch, suivant cet usage auquel la duchesse d'Ayen avait voulu rester fidèle, et dont l'histoire, qu'on pourrait appuyer sur les plus curieux et les plus illustres exemples, mériterait d'être écrite. Le soir de son mariage, par une autre inspiration qui achève de la peindre, la même mère, pour toute exhortation à sa fille, lui avait fait relire tout haut devant elle, le livre de Tobie. C'est à ce même livre de Tobie, que les demoiselles de Noailles savaient par cœur comme toute l'Ecriture, qu'était emprunté le cantique que Mme de La Fayette récita en apercevant les clochers de la ville d'Olmütz, et les tours de la citadelle où elle allait s'enfermer avec son mari, cantique qu'elle répéta trois fois, douze ans plus tard, au milieu du délire de son agonie.

Elevée comme nous venons de l'indiquer en deux traits, Mme de Montagu fut une aussi admirable épouse, une aussi admirable mère qu'elle avait été une admirable fille. Elle était entrée d'ailleurs, par un de ces mariages assortis que la duchesse d'Ayen savait si bien trouver pour ses filles, dans une famille qui gardait le culte des anciennes mœurs. Sa cham-

bre à coucher, au château de Plauzat, en Auvergne, était couverte de tapisseries dues à l'infatigable aiguille de la grand'mère de son mari, Louise de Fitz-James, marquise de Bouzols. Cette dame, fille du maréchal duc de Berwik, petite-fille par conséquent de Jacques II, avait, dit-on, de son vivant, les mains toujours occupées, et ne couchait que dans des draps qu'elle avait filés.

A une telle école, dont les enseignements furent bientôt perfectionnés par celle du malheur, Mme de Montagu devait faire de grands et rapides progrès dans la perfection morale et chrétienne ; et nous regrettons bien que le manque de place nous oblige à renvoyer nos lecteurs au livre des enfants de Mme de Montagu pour y apprendre par quels miracles de volonté, de patience, d'industrie, leur mère partie pour l'exil après une messe entendue avec sa sœur Mme de Grammont « dans une chapelle au troisième étage, petite, sans ornements, garnie de bancs de bois, froide et mal éclairée par la lumière d'un cierge qui tremblotait sur l'autel, » trouva moyen, avec les ressources les plus précaires, de fonder une Œuvre d'assistance mutuelle qui rendit les plus grands services à ses compagnons d'infortune et assura aux plus illustres et aux plus fières misères le plan d'une fraternelle charité ; comment aussi, associée avec d'autres femmes de grand cœur et d'infatigable piété, elle assura aux treize cent sept victimes immolées en six semaines, à la barrière du Trône, un tombeau pour leurs restes, une église pour leurs familles et un couvent pour leurs gardiens. Nous pouvons maintenant aborder la conclusion de cette série d'études morales et la formuler rapidement.

CONCLUSION

Au dix-huitième siècle, la femme fit dans les mœurs une révolution qui devait avoir pour la société de funestes conséquences. S'émancipant à la fois de la tutelle domestique et des disciplines religieuses, elle ne consentit plus à courber sa tête frivole, enivrée d'utopies, que sous le joug léger de la raison. Nous avons de notre mieux écrit l'histoire des principales de ces femmes philosophes qui refusèrent de croire aux miracles de Jésus-Christ, pour croire à ceux de Voltaire et de Rousseau. Nous avons vu comment gouvernèrent leur cœur et leur esprit ces indépendantes qui mirent à leur esprit et à leur cœur la bride sur le cou. Nous avons constaté quelles épouses et quelles mères firent ou plutôt ne firent pas ces belles idolâtres de la morale naturelle. Nous avons distingué d'ailleurs, comme il était juste, entre celles qui pratiquèrent franchement cette religion nouvelle, consistant à se passer de religion, qui bornèrent la responsabilité morale au témoignage complaisant d'une conscience corrompue, qui abaissèrent l'idéal de la vie à l'unique recherche du bonheur ici-bas, qui virent le devoir dans le plaisir, et quelques autres moins nombreuses qui, par une heureuse contradiction, ne voulurent se passer ni de pudeur, ni de vertu, mais puisèrent leur

sagesse à des sources exclusivement profanes. Nous avons séparé les débauchées d'esprit, les dévergondées de cœur, les impies « à faire tonner », les passionnées « à faire rougir » de ce groupe d'honnêtes femmes dont la révolte s'est bornée à ne pas croire, qui n'ont songé qu'à viriliser intellectuellement leur sexe, qui ont pris une si brillante et si généreuse part aux derniers succès de l'ancienne société, aux débuts triomphants de la nouvelle. La nécessité d'aller vite, l'impossibilité de tout dire nous a même fait négliger parmi elles un groupe que nous nous bornerons ici à citer, le groupe de ces Egéries épistolaires du roi Gustave III, les comtesses de Brionne, d'Egmont, de Boufflers, de La Marck, dont M. Geoffroy, dans son histoire de ce spirituel et infortuné souverain, a esquissé le portrait, reproduit les conseils et apprécié la noble et stérile influence. Nous retrouverions la plupart d'entre elles, en y ajoutant Mme de Beauvau et Mme de Lauzun, parmi les étoiles de salon qu'entraîna dans son orbite l'astre solennel et décevant de Necker.

Enfin arriva la Révolution, que beaucoup de ces belles chimériques avaient souhaitée, avaient regardée comme nécessaire, comme salutaire et qui ne les effrayait pas, ainsi qu'on le voit dans le dramatique chef-d'œuvre de La Harpe, saisissante peinture de cette société aux enthousiasmes aveugles, aux illusions tenaces qui tomba dans le gouffre en regardant les astres, suivant le mot d'une spirituelle contemporaine, et qui riait d'un rire si gai aux sombres prophéties des alarmistes comme Cazotte. Le visionnaire pourtant ne se trompait pas ; et pour les autres comme pour lui, ses prophéties se réalisèrent. Il vint, ce jour

de colère et de deuil où il ne fut plus question de réformer, mais de détruire, où les ruines du progrès cachèrent les issues du salut, où il ne s'agit plus de savoir vivre, mais de savoir mourir.

Hâtons-nous de le reconnaître : de ces femmes de l'ancienne société, de l'ancienne cour, dont le songe eut un si brusque réveil, qui virent si vite se dresser un échafaud trop réel au milieu des riantes avenues de leur idéale Salente, et pour lesquelles un ironique destin inaugura l'égalité des sexes en donnant à la faiblesse de l'un comme à la force de l'autre le droit d'y monter, toutes moururent bien, la tendre et rêveuse duchesse de Lauzun comme l'altière et énergique duchesse de Gramont. Il y eut moins de défaillances peut-être chez elles que chez les hommes, pour qui bientôt pourtant ce fut point d'honneur d'aller au supplice comme à une fête. Toutes moururent bien, hormis une seule, la courtisane du Barry, qui eut la chair de poule, devant la fatale machine, et se jeta, criant : *Grâce!* aux pieds de *Monsieur le Bourreau.*

Mais si toutes moururent bien, au grand étonnement de la foule, et au grand dépit des organisateurs de la Terreur, il y eut des degrés dans leur courage, des nuances dans leur héroïsme qui imposent des différences équivalentes à l'hommage de respect, de pitié, d'admiration que nous leur accordons. Victimes d'un même sort, également innocentes en tant que victimes, en tant que femmes, Mme Roland et Madame Élisabeth ne sont pas des victimes du même rang moral, de la même grandeur finale, de la même valeur d'exemple.

Mme Roland, qui lisait Plutarque à la messe, est morte à la romaine, en reprochant à la Liberté, dont

la statue présidait impassible à son supplice, les crimes qu'on commettait en son nom, en abjurant cette idolâtrie féroce en vertu de laquelle on la tuait. Madame Élisabeth, au pied de l'échafaud, n'a ni étonnement, ni crainte, ni regret. Le geste du bourreau, qui la dépouille de son fichu avec brutalité, ne lui arrache que la sublime plainte de la pudeur offensée. Pour sa vie, elle en a fait le sacrifice avec joie. Pour celles qui ne lisent pas à la messe Plutarque mais l'Évangile, la loi d'expiation dont un Dieu fait homme a voulu souffrir le premier pour la rédemption du monde, n'a rien d'imprévu ni de cruel, et l'échafaud de la barrière du Trône renversé ou de la place de la Révolution n'est pas pour étonner ni effrayer celles qui se souviennent du gibet du Golgotha. Le courage de Mme Roland a ses faiblesses, et sa résignation a sa révolte; c'est du courage païen : le courage chrétien possède une sérénité qui n'appartient qu'à lui et dont la grâce n'est pas seulement donnée aux vierges comme Madame Élisabeth qui ne laissent rien d'elles ici-bas, mais aux épouses et aux mères comme la duchesse d'Ayen, comme la vicomtesse de Noailles, et tant d'autres qui moururent comme elles avec les espérances que fortifie, au lieu de les décourager, cet adieu du chrétien qui est un rendez-vous.

Ces espérances, Mme Roland ne les avait pas. Elle ne voyait pas, au moment de quitter la vie, des cieux ouverts mais des cieux fermés; et elle regrettait sans doute, en songeant à Buzot, cette lutte soutenue par elle contre la passion en faveur du devoir, dont la victoire, qui lui avait tant coûté, serait sans récompense; et elle regrettait, sans doute, en songeant à sa fille, cette Eudora, qui, obéissant peut-être à son

vœu secret, devait passer sa vie dans les pratiques de la plus stricte piété, d'avoir donné son âme à cette philosophie, dont la vanité pour la conduite de la vie lui était douloureusement apparue comme épouse, et dont la mère en elle, condamnée à ne plus embrasser son enfant, éprouvait bien plus douloureusement encore la stérilité pour la consolation de la mort.

Et voilà la leçon par laquelle il faut terminer ces Études sur les femmes philosophes, qui en consacre les intentions, qui en relève les frivolités et qui, nous l'espérons, en rendra l'effet salutaire. Elles nous ont prouvé, par de nombreux exemples, que la morale profane ne suffit ni aux besoins de la vie ni à ceux de la mort, et que c'est à des sources plus pures et plus hautes que la femme doit puiser la force de remplir les devoirs de l'épouse et de la mère pour lesquels elle est faite. Cette vérité d'expérience n'a échappé à aucun grand esprit. Et quelques-uns lui ont donné des formules qui méritent d'être immortelles.

Napoléon disait un jour à Mme Campan, avec laquelle il concertait le plan des établissements de Saint-Denis et d'Ecouen, dont elle fut la première surintendante : « Les anciens systèmes d'éducation ne valent rien. Que manque-t-il aux jeunes personnes pour être bien élevées en France?

« — Des mères, lui répondit Mme Campan.

« — Le mot est juste, reprit Napoléon. Eh bien! Madame, que les Français vous aient l'obligation d'avoir élevé des mères pour leurs enfants[1]. »

1. Notice sur Mme Campan en tête de ses *Mémoires*, édit. Barrière-Didot, p. 37.

Faire de la femme une bonne mère : tout est là, en effet, et le chef-d'œuvre de l'éducation doit consister à rendre la femme capable de ce chef-d'œuvre de la maternité : faire un homme.

C'est ce que Joseph de Maistre, dans ses lettres à sa fille Constance, a exprimé d'une façon si originale et si pittoresque que nous ne pouvons mieux finir qu'en le citant :

« Voltaire, écrit-il à sa fille de Saint-Pétersbourg, le 5 novembre 1808, a dit, à ce que tu m'affirmes (car pour moi, je n'en sais rien : jamais je ne l'ai tout lu, et il y a trente ans que je n'en ai pas lu une ligne), *que les femmes sont capables de faire tout ce que font les hommes*, etc. C'est un compliment fait à quelque jolie femme, ou bien, c'est une des cent mille et mille sottises qu'il a dites dans sa vie. La vérité est précisément le contraire. *Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre.* Elles n'ont fait ni l'*Iliade,* ni l'*Enéide,* ni la *Jérusalem délivrée,* ni *Phèdre*, ni *Athalie,* ni *Rodogune,* ni le *Misanthrope*, ni *Tartufe,* ni le *Joueur*, ni le Panthéon, ni l'église de Saint-Pierre, ni la Vénus de Médicis, ni l'Apollon du Belvédère, ni le *Livre des Principes*, ni le *Discours sur l'Histoire universelle*, ni *Télémaque.* Elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni le télescope, ni les lunettes chromatiques, ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc., mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent au monde : *un honnête homme et une honnête femme* [1]. »

1. *Lettres et Opuscules inédits du comte Joseph de Maistre*, t. I, p. 194.

Nous n'ajouterons qu'un mot : c'est que l'histoire des femmes philosophes démontre surabondamment que pour former et façonner ce chef-d'œuvre vivant de l'éducation maternelle : un honnête homme et une honnête femme, il n'y a rien qui vaille une mère chrétienne.

FIN

TABLE

Préface 1

Le Couvent de Fontenelle.

La Marquise de Lambert. 8
Madame de Tencin. 46
Madame Geoffrin 83

Le Couvent de Voltaire.

La Marquise du Deffand. 97
Mademoiselle de Lespinasse 166
La Baronne de Staal 191
La Marquise du Châtelet 210

Le Couvent de Rousseau.

Madame d'Epinay. 231
La Comtesse d'Houdetot. 276

Le Couvent de Sanson.

La Duchesse de Choiseul. 303
La Maréchale de Beauvau. 332
Madame Helvétius 344
La Marquise de Créqui 350
Les Dames de Noailles 360

Conclusion 387

PARIS. — IMPRIMERIE P. MOUILLOT. 13, QUAI VOLTAIRE. — S. 1764.

297

2353 4

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

P.E.B.
20 [illegible] 1995
MORISSET

DEC 20 '82

DEC 15 '82

NOV 27 1995

Université Ottawa
07 [illegible]
University of Ottawa

DEC 04 1986

24 FEV. 1990

23 FEV. 1990

P.E.B. / I.L.L.
AUG AOUT 27 2004
MORISSET

UO AOUT AUG 26 2004

a39003 002815644b

DC 131.8 .L48F 1881
LESCURE, MATHURIN FRAN
FEMMES PHILOSOPHES.